



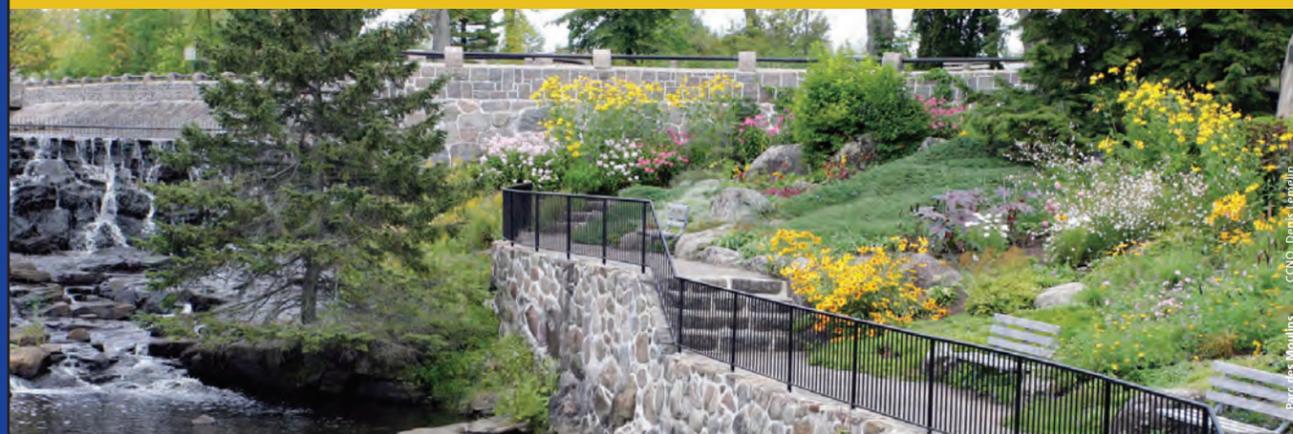
XXVIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

*Généalogie et héraldique,
la rencontre de deux mondes : quête ou conquête*

Présidente d'honneur :
Son Excellence la très honorable
Michaëlle Jean
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.,
gouverneure générale du Canada

Centre des congrès de Québec
23 au 28 juin 2008

La capitale nationale, un charme vivifiant



La Commission de la capitale nationale du Québec met en valeur de nombreux sites naturels, dont les domaines Cataractes et de Maizerets ainsi que les parcs du Bois-de-Coulonge et des Moulins.

Sortez des sentiers battus;
venez profiter de la nature et de ses vertus!



L'Ancêtre



Déposé, Canada, 1921, par Oranger Pérois. Limitée, Montréal

Aquarelle de J.-B. Lagacé

Les deux premiers voyages de Jacques Cartier Européens et Amérindiens en Neuve-France Jacques Genest dit Labarre



Congrès 2008

Revue de la Société de généalogie de Québec
www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

Société de généalogie de Québec

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti. L'Ancêtre, C.P. 9066, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

NUMÉRO 280, VOLUME 34, AUTOMNE 2007

7,00 \$



1961-2007

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643

Courriel : sgq@total.net Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

Jacques Cartier, les deux premiers voyages 15
Jacques Olivier (4046)

Françoise Michaud, fille du roi aux origines douteuses 27
Pierre Le Clercq

Un portrait de la famille Franchère 35
Paul-Henri Hudon (2738)

Jacques Genest dit Labarre 47
Marcel A. Genest (0567)

Le couple Nicholas Piton et Elizabeth Arless 61
Rycharde Guénette (3228)

ÉTUDE

Les Amérindiens aux origines de Québec 23
Denys Delâge

La saga de Jean-Baptiste Terriot 43
Charles Yvon Thériault (2160)

Louis Côté, pionnier de Montmagny 57
Stéphane Côté

AUTRES SUJETS

Congrès de Tours 11

Enquête généalogique 13

Politique rédactionnelle 22

Les prix de *L'Ancêtre* 34

Généalogie insolite 68

CHRONIQUES

Entretien 3

Nouvelles de la Société 9

L'héraldique et vous 69

Le généalogiste juriste 71

Les Archives vous parlent de 75

À livres ouverts 77

Service d'entraide 79

Regard sur les revues 81

Échos de la bibliothèque 85

Page couverture : Jacques Cartier prend possession du Canada.

Musée de la civilisation, donation Jacques Cloutier, aquarelle de Jean-Baptiste Lagacé, 1921. N° 90-1692-4

Voir note complémentaire à la page 80.

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences, et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

LE KARDEX NUMÉRISÉ

COMPLÉMENT À LA MASCULINE ET LA FÉMININE
FICHER ALPHABÉTIQUE DE PRÈS DE 930 000 MARIAGES
DE PLUS DE 70000 FAMILLES



DISPONIBLE SUR 8 DVD

[HTTP://WWW.INSTITUTDROUIN.COM](http://www.institutdrouin.com)

POUR INFORMATIONS

Diffusion généalogique Pepin
a/s Jean-Pierre Pepin
2855 Belcourt
Longueuil, Québec
J4M 2B2

Téléphone : 450-448-1251
Télécopieur : 450-448-7865
Courriel : jean-pierre.pepin@videotron.ca

L'histoire est au bout de vos

doigts



www.capauxdiamants.org

Tél. : (418) 656-5040 • Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

COMITÉ DE L'ANCÊTRE
2007 - 2008**Direction :** Jacques Fortin (0334)**Coordination :** Diane Gaudet (4868)**Rédacteur :** Jacques Olivier (4046)**Membres :** Alain Cardou (1609)
France DesRoches (5595)
Jean-François Grenier (5020)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Denis Martel (4822)
Nicole Robitaille (4199)**Collaboration :** Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
Sergine Desjardins
André G. Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Rénald Lessard (1791)
Bibiane Ménard-Poirier (3897)
Louis Richer (4140)
Fernand Saintonge (2828)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION DES MEMBRES

*Membre individuel (Canada) 40 \$
*Membre individuel (autres pays) 40 \$ US
Membre associé 20 \$*Ces membres reçoivent *L'Ancêtre***Note :**

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal :Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0316-0513

© 2007 SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.Imprimé par Première Impression
Centre numérique
Québec

FONCTIONS ET MÉTIERS DÉLAISSÉS

(1^{re} partie)

La différence entre ces deux notions nous paraît bien mince. Tout de même, risquons cette interprétation : une fonction s'apparente à l'exercice d'une charge, d'un service contribuant à la vie en société; le métier tient plus d'un emploi, d'un travail dans un domaine précis de l'activité humaine. Cet entretien retiendra ces deux notions, celle de métier prévalant.

La plupart des premiers métiers exercés par nos ancêtres se retrouvent dans certaines listes qui nous ramènent à la fondation de nouveaux endroits. À preuve, ces quelques extraits : « Parmi les métiers recherchés, il y avait des boulangers, des tailleurs d'habits, des laboureurs (paysans et ouvriers agricoles), des tonneliers, des selliers, des charpentiers de navires, des mariniers, des tapissiers, des couvreurs de maisons, des poêliers, des apothicaires, des bouchers, des cordonniers, des serruriers et armuriers, des maçons et tailleurs, etc. On engageait surtout des laboureurs, des charpentiers et des boulangers - trois métiers essentiels à la vie de chaque jour »¹. L'historien Benjamin Sulte cite certains résultats obtenus par l'abbé Étienne-Michel Faillon (1799-1870) dans *Histoire de la Colonie Française en Canada* : « trois chirurgiens, trois meuniers, deux boulangers, un brasseur de bière, un tonnelier, un chaudronnier, un pâtissier, quatre tisserands, un tailleur d'habits, un chapelier, trois cordonniers, un sabotier, deux armuriers, trois maçons, un tailleur de pierre, quatre couvreurs, deux jardiniers, soixante défricheurs (laboureurs, bêcheurs) dont plusieurs étaient scieurs de long et un maréchal »². Une première liste, puisée à même les données du recensement de la colonie en 1666 ordonné par l'intendant Jean Talon à la demande du ministre français des Finances Jean-Baptiste Colbert, révèle des informations beaucoup plus détaillées : « En 1666, on compte 4 armuriers, 7 arquebusiers, 4 baillys, 1 bijoutier, 7 bouchers, 1 boutonier, 1 brasseur, 1 briquetier, 7 chapeliers, 2 charrons, 5 chirurgiens, 36 charpentiers, 1 charbonnier, 3 chaudronniers, 3 chandeliers, 6 cordiers, 5 confiseurs, 20 cordonniers, 8 corroyeurs, 4 cloutiers, 1 couteilier, 1 couvreur, 4 drapiers, 1 aiguiser d'épées, 1 ferblantier, 1 fondeur, 1 imprimeur, 3 instituteurs, 3 jardiniers, 32 maçons, 1 manchonnier, 18 marchands, 32 matelots, 27 menuisiers, 9 meuniers, 1 capitaine de navire, 3 notaires, 1 sabotier, 3 selliers, 3 serruriers, 14 taillandiers, 30 tailleurs, 1 tailleur de pierres, 3 tisserands, 6 tonneliers, 1 tourneur, 755 apprentis...(qui apprenaient leur métier chez ces artisans), 3 800 habitants voués à la culture »³. Aucune mention du nombre de coureurs des bois. Ailleurs, on retrouve quelques éléments à la fois nouveaux et différents : « Parmi les 3 215 habitants d'ascendance européenne (dont 1 181 femmes), on comptait 3 notaires, 3 instituteurs, 3 serruriers, 4 huissiers, 5 chirurgiens, 5 boulangers, 8 fabricants de tonneaux, 9 meuniers, 18 marchands 27 menuisiers et 36 charpentiers »⁴. Excluant les enfants, ces listes de métiers, qui pourraient s'allonger sans fin, livrent un bel éclairage sur nos ancêtres dont la plupart exerçait les métiers de colons, paysans, laboureurs et défricheurs, mais s'adonnait aussi à d'autres activités d'appoint, telles la pêche et le trappage.

Si le nom d'un métier était précédé du mot *maître*, nous sommes en présence d'une personne qui excellait ou faisait autorité dans son domaine. À noter que le maître enseignait son art à des apprentis dont le nombre était parfois limité selon l'activité exercée. Par exemple, à Paris, le tisserand âgé de plus de 50 ans pouvait avoir trois apprentis; si moins âgé, il n'avait droit qu'à deux.

Dans la nomenclature qui suit, nous ne commenterons pas les métiers fréquents tels défricheurs, colons, laboureurs, bouchers, cultivateurs, boulangers, maçons, jardiniers. Mais on s'attardera à des fonctions et métiers d'ici et d'ailleurs, qui nous paraissent délaissés. On retiendra aussi des métiers plus connus dont le profil a changé au cours des ans. En outre, nous verrons qu'il se cache parfois, derrière ces noms de métiers, des activités qui ne sont pas toujours celles que l'on serait porté à imaginer. Enfin, lorsque possible, nous donnons les noms de quelques personnes ayant exercé le métier.

Affaneur : Portefaix (porteur de fardeaux lourds), dans la région de Savoie.

. Jean Pache, n. Lyon, contre-révolutionnaire condamné à mort à 39 ans, le 15 frimaire an 2.

Aladrier : Fabricant d'araïres (charrues de labour simple).

Apothicaire : Apparenté à la profession de pharmacienne. Il composait, préparait et vendait des drogues, des toniques, et des liniments d'après la description que la personne faisait de ses symptômes de maladie. Il se rendait au chevet des malades, faisait des bandages et pansements, et donnait des médicaments après avoir pris des notes sur les propriétés curatives des plantes du Canada. Rappelons que sous Louis XIV, l'apothicaire était seul autorisé à vendre du sucre; il faisait aussi partie de la corporation des épiciers.

. Robert Giffard, seigneur de Beauport; Euclide Auclair (1689); Florent Bonnemer; Jacques Dénéchaud, décédé à l'Hôtel-Dieu le 25 septembre 1810 à l'âge de 82 ans.

Arrimeur : Personne chargée de disposer correctement et de fixer solidement les marchandises à bord des navires.

Bagotier : Personne qui fait des bagots, c'est-à-dire qui transporte à l'occasion de légers bagages, généralement près des quais de navires ou de chemins de fer. Souvent considéré comme un travail journalier, ce métier était associé à des déplacements rapides.

Bedeau : En réalité, c'était l'homme à tout faire du curé, mais il s'occupait surtout de l'entretien de l'église et de la préparation aux offices religieux. Dans les

débuts de la colonie, il devait à l'occasion faire le tour des censitaires pour percevoir les dîmes non acquittées. Aujourd'hui, puisque la fonction est consacrée à l'entretien d'une église, des vêtements de culte et des vases sacrés, on préfère le terme sacristain.

. Patrice Caron, Alfred Chouinard, Rosaire Lord et Adalbert Turgeon (Saint-Jean-Port-Joli); Patrick Grenne (1865-1900) et J. E. Cloutier (1918-1944) à L'Islet.

Blanchisseuse/Blanchisseur. Voir Lavandière

Bourelrier/bouretier : De bourre (poils d'animaux ou filasse de chanvre). Métier populaire, au XVIII^e siècle, dans les régions où les chevaux étaient nombreux à cette époque d'une forte demande de diligences et de carrosses. Le bourelrier confectionne différents colliers pour les chevaux, allant du simple joug (à bœuf) aux harnais de travail et aux bourrures placées sous les attelles ou aux selles des chevaux. Il doit savoir enfoncer correctement clous et rivets, tailler ferrures et autres morceaux de métal. À l'occasion, il rembourre les sièges de voitures. Le bourelrier travaille le cuir de mouton mais surtout le cuir de boeuf, de meilleure qualité; mais il utilise aussi des tissus et des toiles de caoutchouc. (d'après Jeanne Pomerleau, *Arts et métiers de nos ancêtres, 1650-1950*, Montréal, Guérin éditeur ltée, 1994, p. 59)

. François Tellier (Deschambault); Amost Priest et Joseph Stilson (Québec); Joseph Routhier (Québec).

. Ce métier connaît un certain essor et s'oriente, maintenant, vers la qualité d'un matériel fait sur mesure et pour durer, et vers un produit de confort adapté à la fois au cheval et à sa monture.

Cageux : Du mot cage. Les cages étaient des radeaux formés à l'aide de troncs d'arbres. La première cage, propriété de Philemon Wright, fut fabriquée en 1806 et menée jusqu'à Québec sur les flots du fleuve Saint-Laurent. Voir draveur.

. Aimé Guérin dit le Vieux Prince (n. 1832-06-29, Laprairie); Jos. Montferrand (m. Esther Ferrand, 1862); François Payet/te (n. Saint-Roch-de-l'Achigan).

Calfat (galfas) : Personne habile à garnir d'étoupe goudronnée (faite de filasses de lin ou de chanvre) les joints des chaloupes en bois, les bordées des goélettes, les joints extérieurs de la coque des bateaux et les interstices des bordages de navire. Pour ce faire, on utilisait ciseaux et maillets. Le calfat savait aussi extraire les noeuds des morceaux de bois et leur substituer des chevilles ajustées pour assurer l'étanchéité.

. Simon Drouillard (m. Marguerite Ferrat, 1698-11-25, Québec).

Canneur : Fabricant de chaises avec fond, et parfois dossier, généralement fait de rotin.

Cantonnier : Responsable de l'entretien des chemins de terre et de gravier. On utilisa d'abord des grat-

tes tirées par des chevaux, puis des camions, pour étendre et niveler le gravier. Cet emploi était sujet à une rotation majeure de personnel, dans les campagnes, selon le député porté au pouvoir par les élections. Ce métier existe encore, mais sa nature rôle a changé : il pourrait être associé aux travaux des cols bleus.

Capitaine de milice : Dans les débuts de la colonie, il avait comme fonctions de diviser les habitants par escouades, de leur procurer des armes et de les exercer à leur maniement. On lui confia même la tâche de faire réparer les chemins menant au chemin seigneurial. Par la suite, homme ayant mérité pleine confiance, il fut souvent choisi par les habitants de la paroisse. C'était un homme respecté, bien installé, affichant une bonne réputation morale et un leadership reconnu. Prenant ses ordres du gouverneur (ordres qu'il devait faire exécuter), il occupait une position recherchée quasi égale à celle du seigneur et du curé. En outre, il devait à l'occasion faire l'appel nominal de tous les hommes âgés de 18 à 60 ans, disponibles en cas de guerre; il conduisait aussi l'exercice militaire qui se bornait cependant au tir à la cible. Après la Conquête, les autorités anglaises lui confièrent une foule de responsabilités relevant surtout de la justice, dont celle de faire conduire sous escorte les personnes arrêtées par ordre du juge de paix.

. François Bouchard (n. 1674), m. Marguerite Simard 1699-06-15 (Petite-Rivière-Saint-François); Joseph Limousin dit Beaufort (1692-03-28 - 1762-08-09), m. Marie-Josèphe Dubois, 1718-11-25 (Champlain); Jean-Baptiste Fortin, m. Marie-Joseph Paré, 1756-11-08, (Saint-Joachim); Joseph Lemay (n. vers 1691), m. Angélique Grenier, 1713-11-04 (ct Horné de La Neuville), Lotbinière.

(Texte adapté d'après

www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol7num1/v7n1_2tr.htm et <http://epf.planete.qc.ca/histoire/ancetres/Miliuce.asp>)

Cardeur : Personne habile à démêler la laine.

. François Chagnon dit Larose, m. Catherine Charon, 1679-07-23 (ct Ménard); Germain Croteau, Joseph -Victor et Armand Méthot (Saint-Antoine-de-Tilly).

Carrossier : Fabricant de carrosses (véhicule fermé, à suspension, reposant sur quatre roues et généralement luxueux) et autres voitures tirées par des chevaux. Aujourd'hui, le tôlier spécialisé dans la construction de carrosseries d'automobiles exerce une fonction semblable.

Chaisier : Comme son nom l'indique clairement, cette personne fabriquait et réparait les chaises.

. Salomon Den(e)ault dit Luneau, m. Virginie Denault (fille de Ferdinand et Marie Ratté), 1883-11-06 (Saint-Raphaël de Bellechasse).

Chapelier-ère : Personne qui fabrique ou vend des chapeaux.

. Philippe Bastien, m. Marie Joly, 1691-05-14 (Québec).

Charpentier (de gros œuvres) : Ouvrier capable d'édififier les charpentes de grands bâtiments tels les églises, les manoirs, les ponts couverts, les châteaux, etc.

. Jean-Baptiste Dion, Louis Sévigny (Saint-Antoine-de-Tilly).

Charretier : Conducteur de charrette. Personne qui savait mener les bœufs et les chevaux pour le transport de lourds fardeaux.

. Édouard Bélanger, m. Olympe Portugais, 1885-01-28 (Québec).



BAAnQ-Coureur des bois – sculpture de Suzor-Côté – E657551P35512

Charron : Personne qui fabrique, répare, peinture et décore les charrettes, les carrioles, des brouettes ou toutes voitures (de travail ou de promenade) dont les roues ou les patins sont faits de bandes de fer. Ces dernières étaient très utilisées par les familles pauvres pour transporter les charges lourdes. Le charron savait aussi cercler les roues ou poser des patins d'une pièce de fer rouge, sans brûler le bois.

. Jean Creste, m. Marguerite Gaulin, 1654-09-13 (Beauport); Noël Morin, m. Hélène Desportes, 1640-01-09; Nicolas Brazeau, m. Anne Pinsonneault, 1694-10-11 (Montréal).

Chaudronnier : Fabricant de chaudrons, qui faisait aussi le commerce des ustensiles ménagers. Cet artisan

travaillait surtout les objets en cuivre ou en tôle, emboutis ou étampés, de même que le bronze et la fonte.

. Antoine Fillion, m. Anne D'Anneville, v. 1656 (Paris), d. 1669. Il est le père de Jean qui perpétua la filiation en Amérique.

Chaufournier : Exploitant de four à chaux. Dans les constructions de murs épais résistant aux projections de boulets, le maçon lie les pierres les unes aux autres avec un mortier fait de sable et de ciment. Ce mortier est cuit au four à chaux, à plus de 800° C par le chaufournier, métier réputé dangereux à cause des vapeurs toxiques dégagées par le four. Le chaufournier s'occupe aussi de faire chauffer la pierre calcaire au rouge, jour et nuit pendant sept jours. Ce genre de four existait dès 1686 à Montréal et 1689 à Pointe-de-Lévy.

. Aloné de Lestre qui fut aussi un des seize compagnons d'armes de Dollard des Ormeaux, tués au Long-Sault en 1660.

Chaumier/chaunier : « faiseur de chaux ».

. Mathurin Arnaud, m. Barbe Renaud, 1679-11-01 (Québec).

Chevrier : scieur de long, grimpé sur la bille de bois et qui tient le haut de la scie.

Clerc : Personne qui a reçu la tonsure et qui aspirait à l'état ecclésiastique. Aussi, personne travaillant dans une étude de notaire.

. Joseph Duquette, conduit à l'échafaud avec Delorimier, Joseph-Narcisse Cardinal et Théophile de Coigne par suite des rébellions de 1837-1838.

Cloqueman : Du mot anglais *clockman*. Littéralement, le sonneur de cloches, mieux connu sous le nom de bedeau (voir ce mot).

Cloutier : Fabricant et vendeur de clous. Seulement six colons auraient exercé ce métier sous le Régime français dont

. Antoine Beaudry dit l'Épinette, m. Catherine Guyard, 1655-11-24 (Montréal).

Cocher : Conducteur de diligence ou de carrosse.

Connétable :

. Jadis, on donnait à cette fonction le nom de vire-chiens ou garde-chiens, nom attribué par suite du fait qu'autrefois, lors de grandes chaleurs, on laissait les portes de l'église ouvertes pendant les cérémonies religieuses. Comme le chien cherchait à retrouver son maître, ce gardien avait comme fonction de chasser les bêtes qui auraient voulu entrer dans l'église.

. Plus tard, dans les campagnes, on érigea une tribune à la gauche de la porte principale ou on réserva un banc à l'intention du vire-chiens dont la vocation changea avec le temps. Il s'agissait d'une fonction bénévole ou rémunérée par la fabrique, mieux connue ici sous le nom de connétable (du bas latin du XII^e siècle, *comes*

stabuli - comte de l'étable). Portant une tunique appropriée à sa fonction ou une étole en bandoulière, il tenait aussi dans ses mains un sceptre (ou un bâton rudimentaire) semblable à celui utilisé de nos jours par le sergent d'armes à l'Assemblée nationale. À noter qu'en France, le connétable fut le commandant suprême de l'armée (du XII^e siècle jusqu'en 1627).

. À l'aide d'une crécelle, le connétable devait inviter les gens à entrer dans l'église. Debout à l'arrière ou du haut de sa tribune, le connétable pouvait voir tout ce qui se passait dans la nef. C'est ainsi qu'il fut chargé de guetter les hommes qui avaient la mauvaise habitude de cracher à terre, et de surveiller les personnes qui sortaient pour fumer; en somme, il devait maintenir l'ordre dans l'église. Si quelqu'un distrayait l'assemblée priante, il allait lui toucher l'épaule. Au deuxième avertissement, il lui demandait de sortir prestement.

. Cette fonction, discontinuée dans les années 1950-60 selon les endroits, valait à celui qui l'occupait un salaire annuel variant entre 8 et 30 dollars.

. La majorité des églises de Québec et des environs ont fait disparaître la tribune du connétable.

Note : on peut encore en voir une à l'arrière de la magnifique église historique La Nativité-de-Notre-Dame, 25, avenue du Couvent, à Beauport.

. Antoine Morin (1873-1879, Sainte-Famille, île d'Orléans), Joseph Lamothe, menuisier (1888-1916) et France Faucher (1933-1953). François Lejeune dit Olivier, Alphonse Jolin, Willie et Philippe Guillemette, Saint-Raphaël de Bellechasse, Xavier Lafleur (Saint-Antoine-de-Tilly - le 15 décembre 1919, il recevait 15,00 \$/an) et Paul-Émile Genest, dernier à y avoir occupé cette fonction.

(d'après Jeanne Pomerleau, *Arts et métiers de nos ancêtres 1650-1950*, Montréal, Guérin éditeur Ltée, 1994, p. 473. Raymond Létourneau, *Sainte-Famille, l'âme de l'île d'Orléans*, Saint-Georges de Beauce, Ateliers Graphiti, Barbeau, Tremblay, inc. 1984). Claire et René Bergeron, *Visite commentée, église Saint-Antoine-de-Tilly*, février 2005).

Cordier : Personne qui sait fabriquer les cordes. Par extension, personne habile à placer, enrouler, dérouler, entasser les cordages des navires.

. Pierre Burlon, m. Jeanne Baillargeon, 1674-11-01 (Sainte-Famille, île d'Orléans).

Cordonnier : Artisan qui fabrique et répare les souliers et les bottes, toutes chaussures en général.

. François Barbeau, m. Marguerite Hédouin, 1671-08-24 (Québec).

Coureur des bois : Commerçant de fourrures opérant sans permis et vivant en Nouvelle-France entre les années 1650 et 1700. En quête de peaux d'animaux à fourrure (castor, renard, loutre, hermine, rat musqué, chevreuil, orignal, etc.), pénétrant l'intérieur des terres,

il explorait l'arrière-pays, surtout la grande région du lac Supérieur. Au fil du temps, des colons canadiens furent aussi engagés par des marchands de fourrures ou des compagnies de traite, pour aller trapper les bêtes - ce qui leur permettait de suppléer à leurs revenus ou d'en accumuler rapidement. Cette mesure, initiée par les marchands et les compagnies, porta un dur coup au trafic illégal.

. Parmi eux, Jean Pilote (v. 1658 - 15 mai 1738), qui travailla pour le marchand Aubert de la Chesnaye, s'est établi à Saint-Nicolas en 1677, m. Marie-Françoise Gaudry, 1678-06-27. (Québec); François Fafard dit Delorme (1660-1734), m. Madeleine Jobin, 1683-11-03 (Champlain); Louis Trottier (Grondines); François Bourassa, m. Marie Leber, 1684-07-04 (Fort Chambly).

Coutelier : Fabricant de couteaux, ciseaux, rasoirs et autres instruments tranchants, pour usage domestique.

. Pierre Paradis, m. Barbe Guyon, 1633? (Mortagne).

Crampeur de poêles : Marchand ambulant qui passait particulièrement dans les campagnes où il s'offrait à raccommo-der les plaques de poêle endommagées par le feu. Il utilisait une tige de fer solide (crampe) qu'il pliait; il l'insérait par la suite dans des trous qu'il avait forés chaque côté de la fissure.

(Texte adapté d'après Jean Provencher, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1988, p. 150)

Crieur (public) : On connaissait ce monsieur à la voix forte, surtout pour sa façon de faire des annonces sur le parvis des églises ou sur une tribune aménagée à cet effet. Mais on le reconnaissait aussi lorsqu'elle se promenait par les rues et agitait une clochette avant de crier haut et fort les ordonnances du seigneur, les ordres du capitaine de milice, toute autre nouvelle d'intérêt public, ou simplement des articles mis en vente.

. Aubert Paré et François-Antoine Labrecque (Saint-Raphaël de Bellechasse) s'acquittèrent de cette tâche dans les années 1920, moyennant 2 \$ par an. Renommé pour sa voix de stentor, son esprit jovial et son sens de l'humour dans les réparties, Daniel Dugas (1865-1908) occupait cette fonction à Saint-Jacques-de-l'Achigan.

Desservant/missionnaire : Prêtre se déplaçant sur terre ou sur l'eau et exerçant les fonctions curiales où il n'y a pas de curé permanent.

. À titre d'exemple, Claude Volant (b. 1654-11-08, Trois-Rivières - d. 1719-10-08, Varennes), fils de Claude

et Françoise Radisson, desservait 25 lieues de territoire en 1679, soit les paroisses sises entre Berthier et la rivière du Chesne, près de Deschailons (116 familles, 627 âmes).

(D'après *Des histoires pour nos mémoires 1855-2001* dans le journal municipal *Le Lévyponnois*, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, septembre 2001, p. 6)

Doleur : nom du scieur de long qui mène la cadence du travail et qui, à l'occasion, remplace l'ouvrier fatigué.

Domestique : Nom général donné à toute personne employée pour l'entretien et le service d'une maison ou d'un établissement possédé par un seigneur, un propriétaire important, ou un marchand.

. Simon Alarie, chez Jean Chesnier en 1666, et pour M^{gr} de Laval en 1667; Jacques Auvray chez les Ursulines; Jacques Martineau, m. Antoinette Dumontier, 1669-11-28 (Québec) - chez les Hospitalières; Julien Mercier, m. Marie Poulin, 1641-01-01 (Trois-Rivières) - chez Michel Huppé; Alexis Marcotte et Jean Le Beauchemin (Deschambault).

Doreuse : Personne habile à appliquer de l'or en feuilles ou en poudre, sur des pièces de bois, de métal, de pierre ou de plâtre. Ce mot féminin est dû au fait que le métier fut d'abord pratiqué par les religieuses, en particulier les Ursulines de Québec qui, après une centaine d'années, consentirent à livrer le secret de leur art.

Claude Le May (1491)



Henri Julien, *La Crieur*, 1908, détail
Huile sur toile, 53,6 x 40,7 cm
Musée national des beaux-arts
du Québec, 68.321
Photo : Patrick Altman

- 1 www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol6num2/v6n2_9su.htm
- 2 www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vlo8num3/v8n3_1gr.htm
- 3 SOYEZ, Jean-Marc, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France, 1608-1760*, Paris, Librairie Fayard, 1981, p. 148.
- 4 www.statcan.ca/francais/freepub/98-187-XIF/jt_f.htm

Autres sources :

- Comité des Fêtes du 325^e de Saint-Jean-Port-Joli. *Au pays des miens*. Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie, 2001, 346 p.
- DELISLE, Luc. *La Petite Histoire de Deschambault 1640-1963*, Québec, .s.n., 1963, 236 p.
- DROLET-MICHAUD Lise et BERGERON Solange. *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres... 1702-2002*. Saint-Antoine-de-Tilly, Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie, 2002.
- FRÉCHETTE, Louis. *Mémoires intimes*. Montréal, Bibliothèque québécoise; 2004, 180 pages.
- JOBIN, Albert. *Histoire de la congrégation et de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier*, Québec, s.n., 1940.
- LACROIX, Adélar. *Saint-Raphaël : De mémoire, de Sable et de Rivières : 1851-2001*, Saint-Raphaël, Corporation des fêtes du 150^e, 2001, 421 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Tomes I à IV Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998-2001.
- *La Souche*, bulletin de liaison de la Fédération des familles-souches québécoises inc., vol. 17, no. 2, été 2000, bulletin 54.
- MOINEAU, Denise. *Glossaire des métiers et professions pratiqués par nos ancêtres*, Montréal, SGCF, 1995.

- POMERLEAU, Jeanne. *Arts et Métiers de nos Ancêtres 1650-1950*. Montréal, Guérin, 1994, 507 p
- POMERLEAU, Jeanne. *Métiers ambulants d'autrefois*, Montréal, Guérin, 1990, 467 p.
- PROVENCHER, Jean. *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1988, 605 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Toutes petites choses du régime anglais*, Québec, Éditions Garneau, 1946.
- www.france-pittoresque.com/livres/metiers4.htm
- www.vieuxmetiers.org/lettre_a.htm
- www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/toponymie/rues



NOUVEAU HÉRAUT D'ARMES DU CANADA

Le 27 juin dernier, son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, a annoncé la nomination d'un nouveau héraut d'armes du Canada.

Mme Claire Boudreau, Ph.D., devient le deuxième héraut d'armes du Canada et succède à M. Robert D. Watt qui a occupé la fonction depuis la fondation de l'Autorité héraldique du Canada en 1986. La gouverneure générale a, de plus, nommé M. Watt Héraut Rideau émérite, à l'occasion de sa retraite, Mme Boudreau est la première femme à occuper les fonctions de Héraut d'armes au Canada, dans le Commonwealth et dans la francophonie.

L'Autorité héraldique, dont le chef est la gouverneure générale du Canada, est chargée de créer et répertorier des armoiries, au Canada. Depuis plusieurs numéros de la revue *L'Ancêtre*, Mme Boudreau nous a sensibilisés à l'art héraldique par la qualité de sa chronique - ce qui suscite l'intérêt chez nos lecteurs. Mme Boudreau est aussi présidente du Bureau permanent des congrès internationaux.

La Société de généalogie de Québec lui présente ses plus chaleureuses félicitations et lui offre ses meilleurs vœux de succès dans ces nouvelles responsabilités exigeant des qualités et des compétences que l'on lui connaît déjà. Quant à M. Robert D. Watt, la Société le remercie pour le support qu'il a accordé lors de la candidature de Québec pour le CISGH-2008. La Société lui souhaite une heureuse retraite remplie des nombreux projets d'écriture qu'il a déjà en plan, de la santé et de la joie partagée avec sa famille.



Photo : www.gg.ca/media/pho/index_f.asp?GalleryID=333

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de direction 2007-2008

Présidente : Mariette Parent (3914)
Vice-président : Guy Parent (1255)
Secrétaire : Jean-Maurice Savard (6041)
Trésorier : François Turcot (4249)

Administrateurs : Gaby Carrier (3100)
Françoise Dorais (4412)
Yvon Hamel (5275)
J.-Claude Marchand (5659)
André Normand (3076)

Communications :
Nicole Robitaille (4199)

Conseiller juridique :
M^e Serge Bouchard

Relations publiques :
Jean-Maurice Savard (6041)

Autres comités

Bibliothèque :
Mariette Parent (3914) (Gestion)

Conférences et Formation :
France DesRoches (5595) (Direction conférences)
Paul-André Dubé (4380) (Direction formation)

Cybergénéalogie :
Guy Parent (1255) (C. A.)

Entraide généalogique :
André G. Dionne (3208)

Informatique :
Michel Dubois (4618) (Direction)
Jean-Claude Marchand (5659) (C. A.)

Internet :
Françoise Dorais (4412) (C. A.)

Publications :
Roland Grenier (1061) (Direction)
Gaby Carrier (3100) (C. A.)
Michel Lamoureux (4705) (Expédition)

Revue L'Ancêtre :
Jacques Fortin (0334) (Direction)
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Rédaction)

Services à la clientèle :
André-G. Bélanger (5136) (Direction)

Service de recherche :
Louis Richer (4140) (Direction)

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

Mariette Parent (3914)

DONS À LA SOCIÉTÉ

La campagne de souscription bat son plein jusqu'en décembre. Souscrire, c'est un geste d'appui important envers la Société. Si vous l'avez déjà fait, nous vous en sommes fort reconnaissants. Sinon, la Société compte sur vous, votre don est important. Elle vous remercie de répondre aujourd'hui à ce rappel spécial.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SGQ

Le conseil d'administration a profité de l'assemblée générale de mai 2007 pour présenter les principales équipes de travail et pour répondre aux questions de l'assistance. Plus de 70 personnes étaient présentes.

Sondage. Les résultats du sondage sont en cours d'analyse. En attendant, voici le nom des gagnants du tirage du 7 juin 2007 fait parmi les répondants au sondage : Irénée Patoine, 1331; Jacques Corbin, 1868; Jacqueline Sylvestre, 2859; Monique Thibault, 4089; Gisèle Cantin, 5760.

Augmentation de la cotisation annuelle. Compte tenu de l'évolution constante de la Société et des besoins grandissants des chercheurs, des ressources additionnelles sont nécessaires afin de lui permettre de conserver son leadership en généalogie. C'est pourquoi le Conseil d'administration a demandé l'avis des membres sociétaires présents à cette assemblée générale concernant une augmentation des frais d'adhésion de 5 \$ par année. À la suite du vote majoritaire, la cotisation annuelle passera, à compter du 1^{er} janvier 2008, à 40 \$ pour le membre principal et à 20 \$ pour le membre associé.

Date de l'assemblée générale de 2008. Planifier, c'est aussi faire des scénarios d'anticipation. Connaissant l'engagement des administrateurs à la fois à la SGQ et au CISGH-2008, le conseil d'administration annonce qu'il tiendra l'assemblée générale annuelle de 2008 à la fin du mois d'août, et que les avis d'information et les formulaires nécessaires aux élections seront inclus dans le numéro de juin 2008 de *L'Ancêtre*.

5 À 7 DES BÉNÉVOLES



Des discussions entre bénévoles
Photo : A. G. Bélanger.

M. Jean-Claude Roy (service d'entraide),
Mme Josette Roy-Héroux (accueil)
Photo : A. G. Bélanger.





Un futur centenaire célébrant son anniversaire de naissance. Photo : A. G. Bélanger.

La fête annuelle de la grande famille des bénévoles de la Société est un moment incontournable. Le 7 juin dernier, plus de 90 bénévoles se sont retrouvés pour célébrer les nombreux succès de la dernière année et aborder les nouveaux défis de l'année 2008.

Mme Sherry Craig, et M. Roland Grenier tout heureux de célébrer son anniversaire de naissance.

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS DE GÉNÉALOGIE ET SALON DES EXPOSANTS

La Société a participé à cette assemblée annuelle et au Salon des exposants. Plus d'une vingtaine de sociétés de généalogie étaient présentes. L'Assemblée annuelle de la FQSG s'est tenue en partenariat avec la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec du 25 au 27 mai 2007, à l'Hôtel Mont Gabriel. La première conférence donnée par Pierrette Thibault s'intitulait « L'immigration dans la région des Laurentides » et la deuxième, prononcée par Alain Roy, portait sur « La généalogie face aux nouvelles règles de filiation ». Cette dernière conférence a été particulièrement remarquée et a inquiété de nombreux généalogistes présents. Soumise à de nombreuses questions, la FQSG a dû préciser sa position à court terme pour clarifier cette situation réglementaire des plus inattendues.

MÉMOIRES ET DÉMOGRAPHIE

Dans le cadre des septièmes Journées scientifiques du Réseau démographie de l'Université Laval, tenues en juin dernier, M. Richard Marcoux, coordonnateur du Réseau démographie de l'AUF et professeur titulaire au Départe-

ment de sociologie, avait invité la Société de généalogie à participer à ce Salon des exposants. De gauche à droite, le directeur du PRDH à l'Université de Montréal, M. Bertrand Desjardins, Mme Mariette Parent, la responsable du Fichier Balzac, Mme Hélène Vézina de l'UQAC, et le vice-président de la SGQ, M. Guy Parent.



LES ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC ET L'UNESCO

En reconnaissant que le Fonds du Séminaire de Québec fait partie de la « Mémoire du monde », l'UNESCO rend hommage à la présence française et catholique en Amérique. Les archives du Séminaire sont notre mémoire collective de 1623 à 1800. Après avoir admis Québec parmi les villes du patrimoine mondial, en 1985, l'UNESCO reconnaît maintenant son importance historique sur le plan international. Parmi les plus précieux documents du Fonds du Séminaire, il faut mentionner les archives attribuant les seigneuries en Nouvelle-France, le Journal des Jésuites, etc. La Société de généalogie de Québec a tenu à répondre à cette invitation.



PRIX SEPTENTRION



Le prix Septentrion est créé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) avec la collaboration des Éditions Septentrion. Il a pour but de promouvoir la recherche en généalogie et en histoire de famille au Québec et d'y intéresser le public. Pour voir les détails et les dates du concours :

www.federationgenealogie.qc.ca



DÉLÉGATION DU CISGH-2008 AU XIX^E CONGRÈS NATIONAL DE GÉNÉALOGIE À TOURS, EN FRANCE

Michel-G. Banville (3967) et Mariette Parent (3914)

LES SAVEURS DU SAVOIR

Voilà le thème du XIX^e congrès national de généalogie qui a eu lieu à Tours, en mai 2007. Organisé par le Centre généalogique de Touraine et la Fédération française de généalogie, ce congrès a réuni plus de 600 personnes. Plus de quarante conférences ou ateliers étaient présentés.

Dès le premier jour, plus de 1 000 personnes ont visité les stands d'une centaine d'exposants du salon de généalogie. « Les Québécois sont venus en force... » selon les propos tenus dans un article paru dans le quotidien *La Nouvelle République*. En effet, une délégation de 60 généalogistes québécois a participé au congrès. Parmi eux, Denis Racine, Mariette Parent, Rénald Lessard et Michel Banville, représentants de l'organisation du congrès de 2008 à Québec.



Salon des exposants. Photo : Rénald Lessard

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie y tenait aussi un stand pour la promotion du XXVIII^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique qui aura lieu en juin 2008 à Québec. Plusieurs visiteurs sont venus s'enquérir de l'événement et des attraits de la ville de Québec. Cela permet donc d'être optimiste quant à une forte participation française.

RENDEZ-VOUS À QUÉBEC EN 2008

Lors d'un verre de l'amitié, invitation conjointe de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie de la Société de généalogie de Québec, de CISGH-2008 et de la Société généalogique canadienne-française, à

l'intention des présidents des cercles et sociétés généalogiques de France, M. Denis Racine a lancé un défi à nos cousins français, soit d'être au moins 150 personnes de France à Québec, en juin 2008.

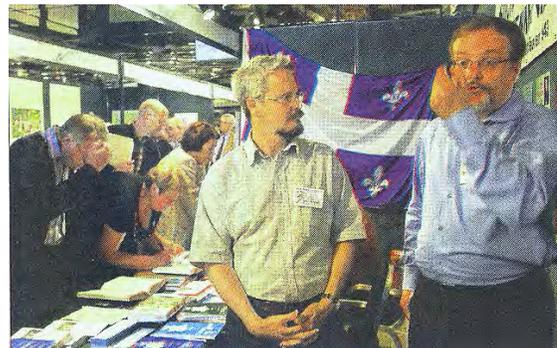


M. Jean-Pierre Raux, président de l'Union des Cercles de Normandie et Mme Mariette Parent

À cette occasion, la Société de généalogie de Québec a offert le livre portant sur les *Grandes Familles du Québec*, de Louis-Guy Lemieux, aux présidents de la FFG, de L'UCGHN et du CGT. Sur la photo, M. Jean-Pierre

Raux, président de l'Union des Cercles de Normandie le reçoit de la part de Mme Mariette Parent. Certes, l'organisation d'un voyage de groupe par la Fédération française et par l'Union généalogique de la Bretagne historique contribuera à relever le défi, et peut-être même à le dépasser.

À l'occasion du salon de généalogie tenu à Tours, deux médias se sont intéressés au congrès de 2008 : le quotidien *La Nouvelle République* et la revue *Votre généalogie*. MM. Rénald Lessard et Michel Banville



Michel Banville et Rénald Lessard, au stand du Québec au congrès de Tours. Source : Journal *Nouvelle République*

ont répondu volontiers aux questions des journalistes, tant sur le congrès que sur la généalogie au Québec.

Il faut noter à Tours la présence de plus de 120 cercles regroupant la généalogie, l'héraldique, avec une contribution dominante en cybergénéalogie. On pouvait y voir une exposition impressionnante de bases de données accessibles aux chercheurs.

Parmi les nombreuses conférences, une ayant retenu notre attention de façon particulière est celle de *L'HÉRALDIQUE À L'ÉCOLE*. Découvrir la généalogie et le blason à l'école, est en progression constante dans les cercles de généalogie et d'héraldique en France.



Ecole primaire Saint Exupéry de Jarry Classe ,CE2 ,CM1

Dominique Larcher, professeur et peintre et sculpteur

Enfin, lors de la cérémonie de clôture, M. Denis Racine a pris la parole pour faire la promotion du congrès de 2008 et, comme une image vaut mille mots,

une présentation vidéo faisant la promotion touristique de la ville et sa région, et des Fêtes du 400^e anniversaire, offert par l'Office du tourisme et des congrès de Québec, a été projetée aux congressistes. La réaction de ces derniers fut spontanée : Québec est superbe et le congrès de 2008 doit être à l'agenda.

M. Denis Racine tendant la main vers le CISGH-2008, de gauche à droite, la présidente de la SGQ, Mme Mariette Parent; le président de la Fédération française de généalogie, M. Michel Sémentery; le président de la FQSG, M. Denis Racine et le secrétaire général du CISGH-2008, M. Michel-G. Banville.



Photo : Jean-François Pellan

PERSONNAGES



La Société de généalogie de Québec entreprend une chronique atypique, *Enquête généalogique*. Il s'agit de tracer, à travers l'ascendance paternelle de certains personnages contemporains, le cheminement d'un patronyme, ses us et coutumes, mais aussi, parfois, son devenir tout au long des générations précédentes, et les alliances matrimoniales nouées. Nous débutons dans ce numéro de *L'Ancêtre* avec l'histoire d'une dame bien connue de la société de la capitale québécoise, et une mécène du temps de ses fonctions officielles.

Jacques Fortin
Directeur de *L'Ancêtre*





MADAME MARGARET FORTIER DELISLE

Paul-André Dubé (4380), Raymond Deraspe (1735)

Réaliser l'ascendance paternelle de Mme Margaret Fortier Delisle fut assez facile, car nous avons pu compter sur des documents probants à chacune des générations, jusqu'à son ancêtre Antoine Fortier. Baptisé le 26 juin 1644 à Saint-Jacques de Dieppe (Seine-Maritime), il était le fils de Noël Forestier, baptisé le 25 décembre 1607 au même endroit et de Marthe Gollé, baptisée le 13 août 1613 à Saint-Rémi (Dieppe); Noël et Marthe se sont épousés le 26 mai 1638 à Saint-Rémi. Marthe n'est pas venue au Canada. On y retrouve cependant Noël Forestier, domestique au service de Charles Bazire, Receveur des droits et domaines du roi, et de son épouse Geneviève Macard, lors du recensement de 1667; il sera ensuite matelot et perceur de navire¹; il décède à l'âge de 90 ans (?) le 30 mars 1683 à Saint-Laurent, île d'Orléans, et est inhumé le lendemain.

Antoine est arrivé au Canada avec son père vers 1663, année où sa présence y est mentionnée pour la première fois; il sera confirmé à Québec le 3 juin 1664. Le 1^{er} mars 1667, il acquiert une terre d'environ 164 arpents à Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Antoine s'engage, devant le notaire Michel Fillion (Beauport) le 21 novembre 1677, à prendre pour épouse Marie-Madeleine Cadieux, fille de Charles Cadieux, sieur de Courville, et de Madeleine Macart, réputés de haut rang social et liés aux familles les plus riches de la colonie. Lors du recensement de 1681, Antoine est âgé de 40 ans et son épouse en a 24; ils ont alors 3 enfants et ils possèdent un fusil, 8 bêtes à cornes et quinze arpents de terre en valeur. De leur union naîtront douze enfants : l'aînée sera suivie de dix garçons et la dernière sera une fille; l'aînée est baptisée à Sainte-Famille, I. O., et les onze autres le seront à Saint-Laurent. Même s'il est propriétaire terrien, Antoine pratique surtout la pêche et la chasse aux loups-marins près de l'île Rouge, dans le Saint-Laurent, et s'adonne au commerce et à la navigation côtière. Antoine décède en 1707; l'inventaire de ses biens devant le notaire Jacob, père, le 11 octobre 1708, mentionne que *le dit défunt est décédé aux Papinachois, rivière l'Assomption aux Fêtes de la Pentecoste dernière*. Son épouse lui survivra jusqu'au 26 février; elle sera inhumée le lendemain à Saint-Laurent, I. O.

Mme Margaret Fortier fait partie de la dixième génération au Canada des descendants de Noël Forestier et de Marthe Gollé. Le 22 juin 1968, en l'église Sainte-Ursule de Sainte-Foy, Mary Margaret Elizabeth Fortier, étudiante, fille de Wenceslas et de Teresa Martin, épouse Jean Pierre Fernand

Delisle, étudiant, fils de feu Jean et de Jacqueline Blouin. Son époux fera carrière comme avocat. De leur union naîtront Vincent Jean-Pierre, Joseph Patrick Yves, Teresa Hélène Élisabeth et Jacqueline Anne-Marie. Mme Fortier est aussi grand-mère de neuf petits-enfants.

Intrigués par ces prénoms anglophones, nous avons effectué une rapide incursion à travers la lignée ascendante maternelle de Mme Margaret Fortier, ce qui nous a révélé ses origines irlandaises. Sa mère est la fille de John Martin et de Cecilia Gladys Healey (Alfred et Margaret Davis) qui se sont mariés le 18 juillet 1916 en l'église St. Patrick de Québec. Son arrière-grand-père maternel est John W. Martin qui a épousé Margaret Isabelle Maguire (John et Margaret Maken) le 7 août 1882 à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette. John W. Martin était né du mariage de François Martin (Thomas et Jeanne Marrow) et de Sally Sara O'Neil (John et Judie Duffy) qui s'étaient épousés le 14 janvier 1845 à Saint-Gabriel de Valcartier.

Baignée dès son enfance dans cette double culture, Mme Fortier Delisle a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Laval; elle a aussi étudié en lettres, option espagnol, à l'Université Laval (1962-1964) et à l'Université de Valence (Espagne), avant de s'adonner à des études en gérontologie au campus Notre-Dame-de-Foy (1980-1982). De 1968 à 1973, elle est professeure de langue anglaise aux collèges Jésus-Marie de Sillery et Bellevue à Québec. Elle s'engage ensuite dans la politique municipale comme conseillère (1982-1985), puis comme mairesse (1985-1994) de Sillery, s'impliquant au conseil de la Communauté urbaine de Québec et à la Fédération canadienne des municipalités. Son engagement communautaire et politique l'amène ensuite sur la scène québécoise où, sous la bannière du Parti Libéral, elle représentera la circonscription de Jean-Talon de 1994 à 2007. Membre de délégations et de commissions, elle sera, à compter du 18 février 2005, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation jusqu'au 17 avril 2007. Après une carrière remplie, madame Fortier Delisle se retire de la politique.

Soulignons également qu'elle est la sœur de Michael Fortier qui, après avoir exercé diverses fonctions dans les milieux juridique et bancaire, est devenu membre actif du Parti Progressiste-conservateur du Canada, dont il a été candidat à la chefferie en 1998. M. Fortier a ensuite été candidat aux élections générales de 2000, a coprésidé la campagne de Stephen Harper à la chefferie de ce parti en 2004 et les campagnes nationales lors des élections générales de 2004 et 2006. Nommé au Sénat (27 février 2006), il est devenu ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux dans l'actuel gouvernement de Stephen Harper.

¹ Le perceur de navires était un artisan spécialisé dans la perforation des trous dans lesquels se fixaient les pièces de la charpente d'un navire.

Ascendance paternelle de Margaret FORTIER



Ancêtres en France

Noël FORESTIER et **Marthe GOLLÉ**

(fille d'Anthoine Gollé et d'Isabeau Houdon)

Saint-Rémi, Dieppe, Normandie (Seine-Maritime), France, le 26 mai 1638

Première génération

Antoine FORTIER et **Marie Magdeleine CADIEU**

(fille de Charles Cadieu dit Courville et de Magdeleine Maquard)

Contrat du notaire Michel Fillion, Beauport, QC, le 21 novembre 1677

Deuxième génération

Pierre-Noël FORTIER et **Anne LECLERC**

(fille de Pierre Leclerc et d'Élisabeth Rondeau)

Saint-Laurent, île d'Orléans, QC, le 13 octobre 1710

Troisième génération

Louis FORTIER et **Véronique DENIS dit LAPIERRE**

(fille de Jacques Denis dit Lapierre et de Véronique Mathieu)

Saint-Laurent, île d'Orléans, QC, le 17 janvier 1746

Quatrième génération

Pierre FORTIER et **Marie-Claire CHARRIER**

(fille de Pierre Charrier et de M.-Jeanne Poliquin)

Saint-Charles, Bellechasse, QC, le 14 février 1786

Cinquième génération

Pierre FORTIER et **Marie GODBOU**

(fille de François Godbou et de Marie-Louise Campeau)

Saint-Laurent, île d'Orléans, QC, le 14 août 1810

Sixième génération

Pierre FORTIER, cultivateur, et **Justine BEAUDOIN**

(fille de Germain Beaudouin et de Catherine Fortier)

Saint-Henri, Lévis, QC, le 7 septembre 1841

Septième génération

Joseph FORTIER, cultivateur, et **Marie Rébecca BEAUDOIN**

(fille mineure de Noël Beaudoin et de Henriette Labrèque)

Saint-Henri, Lévis, QC, le 2 février 1874

Huitième génération

Pierre-Wilfrid FORTIER, mineur, commis voyageur, et **Marie Angéline BÉDARD**

(fille mineure de Pierre Bédard et de Marie Belzémire L'Heureux)

Saint-Sauveur, Québec, QC, le 1^{er} août 1898

Neuvième génération

Wenceslas FORTIER, militaire, et **Theresa MARTIN**

(fille de John Martin et de Gladys Healey)

St. Patrick, Québec, QC, le 6 mars 1943

Dixième génération

Margaret FORTIER et **Pierre DELISLE**

(fils de Jean Delisle et de Jacqueline Blouin)

Sainte-Ursule, Sainte-Foy, QC, le 22 juin 1968



JACQUES CARTIER, LES DEUX PREMIERS VOYAGES

Jacques Olivier (4046)

Originaire de la région de Lanaudière, l'auteur est agronome de formation et a fait carrière dans les services aux agriculteurs. Depuis sa retraite, il a intensifié ses travaux en généalogie tout en étant rédacteur de *L'Ancêtre*. Il a produit, en 2005, un DVD des trente premières années de *L'Ancêtre*, en collaboration avec Éline Réhel et Martine Lapointe, deux autres membres de la SGQ.

Résumé et mise en contexte : les compagnons de Jacques Cartier demeurent des inconnus. Sans descendance en Amérique, ils ne sont pas passés à l'Histoire. Si Jacques Cartier et ses compagnons n'ont pas fait souche en Amérique, peu de gens toutefois connaissent les noms de ceux qui ont partagé les aventures de cet explorateur. Le présent article survole les premières apparitions d'Européens sur nos côtes, évoque les péripéties de Jacques Cartier qui s'est aventuré jusqu'à Montréal, et montre les pistes laissées dans l'esprit de ses contemporains. Ces pistes ont pavé la voie des explorateurs qui suivront, en Acadie puis en Nouvelle-France. L'auteur remercie Jacques Fortin, directeur de *L'Ancêtre*, pour son analyse et ses commentaires en provenance de volumes de Marcel Trudel.

AVANT JACQUES CARTIER

Faute d'écrits ou par manque de tradition orale, toutes les présumées tentatives d'exploration du Nouveau Monde demeurent spéculatives avant l'an 1000. Les marins de la Haute antiquité n'avaient pas de cartes ni d'instruments de navigation leur permettant de trouver ni de refaire le voyage vers un nouveau continent. La tradition orale prête aux Phéniciens de Tyr d'avoir sillonné la « mer obscure » (ainsi qu'ils appelaient l'océan Atlantique), du moins jusqu'aux îles Canaries. Avant eux, les Grecs présumaient de l'existence de l'Atlantide, mais les preuves font aussi défaut. Ce n'est qu'avec l'expansion des Vikings vers l'Ouest, d'abord l'Islande vers 935, puis le Groenland vers l'an 1000, que des Européens ont abordé nos rivages¹. L'aventure des Vikings au Groenland a pris fin, entourée d'un profond mystère, et ses causes semblent complexes sur fond de dégradation climatique. À partir de 1200, la détérioration du climat frappe durement les colonies groenlandaises qui, même pendant l'optimum climatique, n'ont jamais pu subvenir seules à leurs propres besoins².

Si des marins au cours des siècles qui ont suivi rapportent des aventures atlantiques qui se rendent jusqu'aux cours d'Europe, une oblitération de près de trois siècles existe dans les échanges consignés. Les pêcheurs basques s'aventurent autour de Terre-Neuve avant le XV^e siècle. Sur la septième feuille de l'Atlas

de Bianco de 1436, on voit très à l'ouest, dans l'Atlantique, une terre immense dont la position correspond assez bien à l'île de Terre-Neuve³. Les Basques auraient ainsi sillonné l'Atlantique, puis le golfe du Saint-Laurent, pendant près de trois siècles. Qu'on se rappelle l'île aux Basques, à la hauteur de Rivière-du-Loup, qui recèle de nombreux vestiges de leurs passages, notamment des fours en pierres servant à fondre la graisse des baleines capturées.

Les Normands et les Bretons connaissaient depuis longtemps les « bancs » poissonneux du nord-ouest⁴. Une première expédition des Anglais en 1480 guidée par John Jay, de Bristol, à l'ouest de l'Irlande, ne livre pas de résultats. De 1480 à 1497, les armateurs de Bristol envoient chaque année⁵ des vaisseaux en découverte du côté de l'Ouest. En mai 1497, muni d'une commission du roi Henri VII, Giovanni Gabotto (John Cabot) met à la voile vers l'Ouest, atteint le continent américain le 24 juin et longe la côte vers le sud, jusqu'au cap Floride, pour revenir en Angleterre en août⁶. Deux gentilshommes portugais accompagnent Cabot : les frères Gaspar et Miguel Corte-Real. En l'an 1500, alors que Cabral, autre Portugais, découvre le Brésil, Gaspar Corte-Real explore la côte sud du Groenland et

¹ Joseph DUMAIS, *Jacques Cartier et Samuel de Champlain*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale ltée, 1913, p. 2. Leif Ericson, fils d'Éric le Rouge, de Norvège, établi au Groenland, atteint le Vinland, poussé par des vents contraires, en l'an 1000. Ce pays de cocagne est probablement la partie sud de la Nouvelle-Angleterre, aujourd'hui le Rhode Island.

² www.educnet.education.fr/meteo/bases_dt/sagas/html/vik00.htm

³ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 6. Cette île porte le nom de Stocafixa ou Storafixa.

⁴ Marc Lescarbot cité par Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 6, écrit : « de toute mémoire et dès plusieurs siècles, nos Dieppois, Malouins, Rochelais et autres mariniens du Hâvre de Grâce et de Honfleur, font des voyages ordinaires en ces pays-là pour la pêche des mules ».

⁵ Marcel TRUDEL, dans *Histoire de la Nouvelle-France. Les vaines tentatives 1524-1603*, Montréal, Fides, 1963, p. 19, apporte cette précision et mentionne que les marchands de Bristol, à partir de 1480, ont organisé « sept expéditions ».

⁶ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 8.

retourne à Lisbonne. En 1501, il repart en mai avec trois vaisseaux, longe la côte du Labrador et celle de Terre-Neuve, aborde et fait prisonniers 60 Amérindiens naskapis⁷, explore la baie de Plaisance et bâtit un fort à l'embouchure du fleuve Gander. Sans nouvelles de son frère, Miguel Corte-Real part de Lisbonne en 1502, fouille en vain les mêmes côtes durant tout l'été. En 1503, le roi du Portugal, Emmanuel le Fortuné, envoie deux navires à la recherche des deux frères, sans succès : les malheureux et leurs compagnons avaient disparu.

En 1501, deux autres navigateurs des Açores, Francisco Fernandez et Joao Gonzalès, visitent les terres nouvelles pour le compte du roi Henri VII d'Angleterre⁸. Alors que l'Angleterre ne semble pas attacher grande importance à ces nouvelles contrées, le Portugal les considère déjà comme territoires d'outre-mer, à cause de leurs richesses marines. Les Anglais, semble-t-il, ne recherchent qu'une route vers le Cathay, le Zipangu (la Chine, le Japon), pays de l'or et des épices. André Thévet, auteur d'une *Cosmographie universelle*, écrit que 14 ans avant les Corte-Real, soit en 1488, les « terre-neuves » avaient été visitées par des capitaines rochelais⁹. Les Bretons font de nombreux voyages à Terre-Neuve et au Canada, et ce, dès 1504 à l'île du Cap-Breton. Encore là, ce sont les pêches qui justifient ces expéditions. En 1505 et jusqu'en 1508, des armateurs de Rouen équipent des flottilles de morutiers pour les bancs de Terre-Neuve. À compter de 1506, Jean Anjo, riche armateur dieppois, attire les capitaines avec sa flottille. En 1508, il envoie Thomas Aubert, sur *La Pensée*, navire qui revient l'année suivante avec sept Indiens¹⁰ qui firent grande sensation à Dieppe et à Rouen¹¹. Malgré toutes ces expéditions, on sait peu de choses sur ces terres neuves; en effet, les armateurs cherchent le profit, les navigateurs ne songent qu'à remplir leurs bords, et les relevés des côtes sont mal faits et peu fiables. Les plus anciennes cartes (1520, Robert de Bailly, et 1541, Nicolas Desliens, de Dieppe) sont vagues mais dans ce dernier cas, Terre-Neuve est séparée du Labrador. Ce n'est qu'après les voyages de Cartier qu'une carte véritable circule enfin¹².

⁷ Marcel TRUDEL, *op. cit.*, p. 24, ne parle que de « quelques indigènes » sans préciser la nation.

⁸ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 9.

⁹ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰ Marcel TRUDEL, *op. cit.*, p. 26, n'en précise pas le nombre.

¹¹ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 11. Ces Peaux-Rouges avaient conservé leurs accoutrements bizarres et apporté leurs barques et leurs armes.

¹² Cette carte montre distinctement Terre-Neuve, l'île du Cap-Breton, l'île d'Anticosti et l'île du Prince-Édouard (alors île Saint-Jean).

La première relation de voyage conservée est celle de Giovanni da Verrazano. Après s'être vanté à la cour de François 1^{er} de France d'avoir visité tous les points connus du globe, ce Florentin né en 1485 obtient une commission du roi en 1523. Après un comportement de corsaire pour intercepter quelques galions chargés d'or revenant de la Nouvelle-Espagne, il repart en 1524 et atteint la Caroline du Nord, puis remonte vers le Maine et la Nouvelle-Écosse, et revient en France, à Dieppe. On lui devrait, dans la relation qu'il fait à la cour de François 1^{er}, l'appellation « Nouvelle-France »¹³. L'année suivante, dans une autre expédition, il est réputé avoir été capturé et dévoré par les Indiens qui l'ont fait prisonnier. Selon une autre version, il a été capturé au large des Canaries, et pendu en 1527 sur ordre de Charles Quint, grand rival de François 1^{er}, pour actes de piraterie¹⁴. Un écrivain américain, Henry Murphy, traite Verrazano d'imposteur et de fieffé menteur. Selon lui, son récit de voyage est calqué sur les documents du pilote portugais Estevan Gomez qui avait exploré les côtes orientales de l'Amérique pour le compte de Charles Quint, en 1525¹⁵.

De 1525 à 1530, plusieurs capitaines normands visitent Terre-Neuve, le Labrador et les îles du golfe du Saint-Laurent. Ce sont : Jacques de Rufosse, sur *La bonne aventure*, Jehan Blondel, sur *La Sibille* et sur *Le Michel*, et Jehan Dieulois sur *La Marie des Bonnes Nouvelles*. Mais il était du destin d'un obscur navigateur malouin de pousser plus avant ces découvertes, de nommer les lieux visités, de rencontrer les indigènes et, surtout, de « prendre possession » au nom du roi de France, de cette partie de l'Amérique du Nord¹⁶.

L'ÉPOQUE DE JACQUES CARTIER

Le 5 août 1529, par le traité de Cambrai ou la « Paix des Dames », la paix était rétablie entre François 1^{er} et Charles Quint. En plus d'épouser Éléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint, François 1^{er} renonce à la Flandre, à l'Artois et à Naples. Mais il ne renonce pas au Nouveau Monde, à preuve sa tirade : « qu'on me montre le testament d'Adam où il est dit que l'Espagne et le Portugal se partageront le monde ». De l'imaginaire inspiré des récits de voyage de Verrazano, des propos entendus dans tous les ports de la côte française, il n'en fallait pas plus pour porter les désirs d'exploration à leur sommet, appuyés des prétentions royales.

¹³ Selon certains historiens, il en serait l'auteur.

¹⁴ Ne pas confondre les corsaires, agissant sur ordre et au service de l'État, et les pirates, vulgaires bandits ou agissant comme tels.

¹⁵ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 15. Gomez aurait navigué de l'Acadie jusqu'en Nouvelle-Angleterre, à l'île de Nantucket.

¹⁶ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 16.

Les gens de mer commencent tôt leur métier. Tous croient que le hardi marin qu'était Jacques Cartier a commencé sa carrière comme mousse à bord de navires. On le dit né à Saint-Malo entre le 7 juin et le 23 décembre 1491¹⁷. Il apparaît dans les registres religieux entre 1510 et 1555 à 45 reprises, dont 23 fois comme parrain. On sait également qu'il était bien reçu dans les salons de gens de condition supérieure à la sienne. C'est ainsi qu'il fréquente puis épouse Catherine, la fille du connétable de Saint-Malo, Honoré des Granches, le 2 mai 1519¹⁸.

LE PREMIER VOYAGE EN NEUVE-FRANCE

En 1523 ou 1524, Cartier aurait¹⁹ fait ses armes sur des navires portugais, au Brésil d'abord, puis le long des côtes méridionales de l'Amérique, en plus de servir comme interprète en France auprès de captifs portugais des corsaires bretons et normands. En 1534, au moment d'entrer au service de François 1^{er}, Cartier a 42 ans. Philippe de Chabot, amiral de France, comte de Buzançois et de Charny, le présente au roi. Ce dernier lui donne le commandement d'une expédition devant établir des comptoirs de commerce au Nouveau Monde²⁰.

Étonnamment, le voyage est rapide et le 10 mai 1534, les deux navires sont au cap Bonnevue (Bonavista) à Terre-Neuve. Après des chasses fructueuses, les navires contournent l'île par le Nord et entrent dans le détroit de Belle-Isle, au travers d'immenses icebergs (comme de nos jours). S'en suivent des journées d'exploration, de visite de baies²⁰, de cartographie et d'attribution de noms tout le long de la côte. Il touche l'île Bryon, des îles de la Madeleine, et en repart le 29 juin, pour longer l'île Saint-Jean (île du Prince-Édouard), les côtes du Nouveau-Brunswick avec arrêt à Miramichi, puis trouve refuge dans un port abrité de Gaspésie, aujourd'hui Port-Daniel. Des jours chauds de l'exploration en chaloupe, nous retenons l'appellation de la *baie de Chaleur*, maintenant la baie des Chaleurs. Ironiquement, Cartier dit de cette baie qu'il y fait aussi chaud qu'en Espagne. Puis retour aux navires et départ pour l'île Bonaventure, le cap Percé, puis la baie de Gaspé. Les Amérindiens l'ayant reçu de

façon très amicale, Cartier « prend possession » du pays et fait ériger sur une hauteur une croix de trente pieds portant écusson et inscription. Ayant embarqué, avec l'accord des chefs, deux jeunes Honguedos, Cartier fait voile vers la côte nord de l'île Anticosti, puis le détroit de Saint-Pierre, et aborde à la rivière Nataskouan (aujourd'hui Natashquan). Départ le 15 août pour la France, et entrée à Saint-Malo le 5 septembre²².

LE DEUXIÈME VOYAGE

Muni d'une nouvelle commission royale, vers le milieu de mai 1535, tout est prêt. Trois navires sont sous le commandement de Cartier. La *Grande Hermine*, de 120 tonneaux, navire du capitaine général Cartier, navigue avec les officiers suivants : le maître Thomas Fromont; Claude de Pontbriand, fils du seigneur de Montreuil; Jehan Pouillet, et d'autres gentilshommes. Le *Courlieu* rebaptisé la *Petite Hermine* a pour capitaine Macé Jolobert et pour second, Guillaume Le Marié. La galiote *L'Émerillon* a pour capitaine Guillaume Lebreton-Bastille et le maître d'équipage est Jacques Maingart. D'après plusieurs historiens, deux prêtres, Dom Anthoine et Guillaume Lebreton (cas d'homonymie) sont du voyage. Les deux Amérindiens du voyage de 1534 sont à bord, parlant suffisamment le français pour servir d'interprètes, plus 110 hommes d'équipage²³.

Appareillant le 19 mai, la traversée est difficile et les vaisseaux sont séparés par la tempête le 25 juin, pour ne se retrouver à Terre-Neuve que le 26 juillet. Le 15 août, on longe l'île Anticosti, le 19 août on est aux îles Rondes, maintenant connues sous le nom « archipel des Sept-Îles », le 29 août aux îles du Bic, près de Rimouski. Cartier et sa flotte sont le 1^{er} septembre dans la baie de Tadoussac; le 6 septembre, on mouille à l'île aux Coudres, près la baie Saint-Paul. Après une messe solennelle sur cette île, on appareille plus avant et le même jour, on longe « une isle longue de dix lieues et large de cinq à l'entrée du royaume du Canada »²⁴. Accueillie par le grand chef Donnacona et douze canots chargés d'Indiens, la flottille est escortée aux pieds d'un haut promontoire près duquel se trouvent de nombreuses cabanes : Stadaconé, baigné par une rivière que les Indiens appellent « Kabir-Kouba ». Après avoir visité Donnacona et son village, observé la flore et estimé la valeur de la terre, Cartier demande à visiter la belle île aux rivages garnis de vignes, qu'il nomme île

¹⁷ Marcel TRUDEL, *Cartier, Jacques, Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 171.

¹⁸ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 23.

¹⁹ Marcel TRUDEL, *op. cit.*, p. 58-60, pose la question suivante : « Cartier a-t-il accompagné Verrazano? »

²⁰ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 25-26. Ayant recruté avec difficulté un équipage de 61 hommes, il fixe le départ au 20 avril.

²¹ Marcel TRUDEL, *op. cit.* p. 73 et suivantes, souligne que « Cartier n'est pas encore pour autant dans un monde inconnu... » en arrivant, le 9 juin 1534, à Brest, dans les environs de Blanc-Sablon.

²² Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 27-32. L'aller comme le retour ayant été très rapides, et le temps superbe, Cartier a dû croire à tort à la facilité des voyages; on peut ainsi s'expliquer les désillusions qui suivirent.

²³ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 35-41.

²⁴ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 42-44.

de Bacchus. Plus tard, il la rebaptisera, le 6 mai 1536, sous le nom « île d'Orléans », en l'honneur du fils de François 1^{er}, duc d'Orléans. Le lendemain, soit le 14 septembre, le jour de la fête de la Sainte-Croix²⁵, les navires entrent majestueusement dans la petite rivière que Cartier nomme Sainte-Croix²⁶.

Le 19 septembre, laissant deux navires sous bonne garde, Cartier part avec l'*Émerillon*, ses gentilshommes et 50 hommes d'équipage, et deux barques. Il remonte le Saint-Laurent, s'émerveille de ce qu'il voit des deux côtés du fleuve, la flore, la faune et les bois « en grande habondance ». Après un arrêt à Pointe-Platon (Lotbinière), l'explorateur poursuit sa route jusqu'à un grand lac peu profond, sans marées (lac Saint-Pierre). On y laisse l'*Émerillon* et on poursuit avec les barques dans les îles de Sorel, puis les deux barques arrivent « au royaume d'Hochelaga le 2 octobre »²⁷. Cartier demeure deux jours à Hochelaga, visite la ville et grimpe sur la montagne qu'il nomme « mont Royal ». Malgré la chaleur de l'accueil, il se méfie et passe la nuit dans ses barques. Accompagné des canots remplis d'Indiens sur une grande distance, il retourne à l'*Émerillon* le 5 octobre; le 7 il aborde près les îles de la rivière qu'il nomme de Fouez (de Foi)²⁸ (aujourd'hui rivière Saint-Maurice et la ville de Trois-Rivières); il fait planter une croix sur l'une des îles.

Le 11 octobre, on est de retour à la rivière Sainte-Croix. Craignant une attaque, les marins restés de garde ont élevé un fortin devant les navires. Pour Cartier, l'automne se passe à visiter les tribus voisines et à noter ses observations. L'automne fait place à l'hiver et les glaces immobilisent les trois petits navires dans la rivière Sainte-Croix. Décembre apporte la maladie, le scorbut; en février, des 110 hommes, pas 10 qui ne soient affectés. Il en meurt 25, dont le gentilhomme Philippe de Rougemont, venu d'Amboise. Les relations avec les Amérindiens deviennent acrimonieuses. Plusieurs Amérindiens s'absentent et reviennent avec des « étrangers ». Les Français frappent des Amérindiens et font prisonniers ceux qu'ils soupçonnent d'être les fauteurs de discorde. Par ruse, Cartier fait prisonnier le chef Donnacona; après des protestations des Amérindiens, des palabres et des échanges de cadeaux, l'ordre est enfin rétabli.

²⁵ Marcel TRUDEL, *op. cit.*, p. 92.

²⁶ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 45. Plus tard, les Récollets nommeront cette rivière Saint-Charles, en l'honneur de Charles de Bouës, fondateur de leur ordre en Nouvelle-France.

²⁷ Cartier est surpris d'être accueilli par plus de mille personnes, hommes, femmes et enfants, qui dansent et chantent.

²⁸ Marcel TRUDEL, *op. cit.*, p. 96.

Cartier fait ériger une croix de 35 pieds de hauteur aux armes de France²⁹. Le samedi 6 mai 1536, la *Grande Hermine* et l'*Émerillon* font voile vers la France, sous les acclamations des habitants de Stadaconé. La *Petite Hermine* est abandonnée, faute de marins pour faire la manœuvre. La coque de ce navire ne sera retrouvée qu'en 1843. Une partie des restes de ce vaisseau a été envoyée au Musée de Saint-Malo, en Bretagne; le reste est confié à l'hôtel du Parlement à Québec³⁰. Le retour est long mais sans incident majeur sauf une tempête qui oblige les deux navires à se mettre en rade à l'île aux Coudres. Puis, nouveau départ le 21 mai, avec exploration des côtes jusqu'au cap Honguedo (Gaspésie), puis traversée à Terre-Neuve qu'on atteint le 4 juin. Période de repos et de pêche « à la molue » aux îles Saint-Pierre, et rencontre de plusieurs navires « tant de France que de Bretagne ». Départ de la traversée le 19 juin et arrivée à Saint-Malo le 6 juillet.



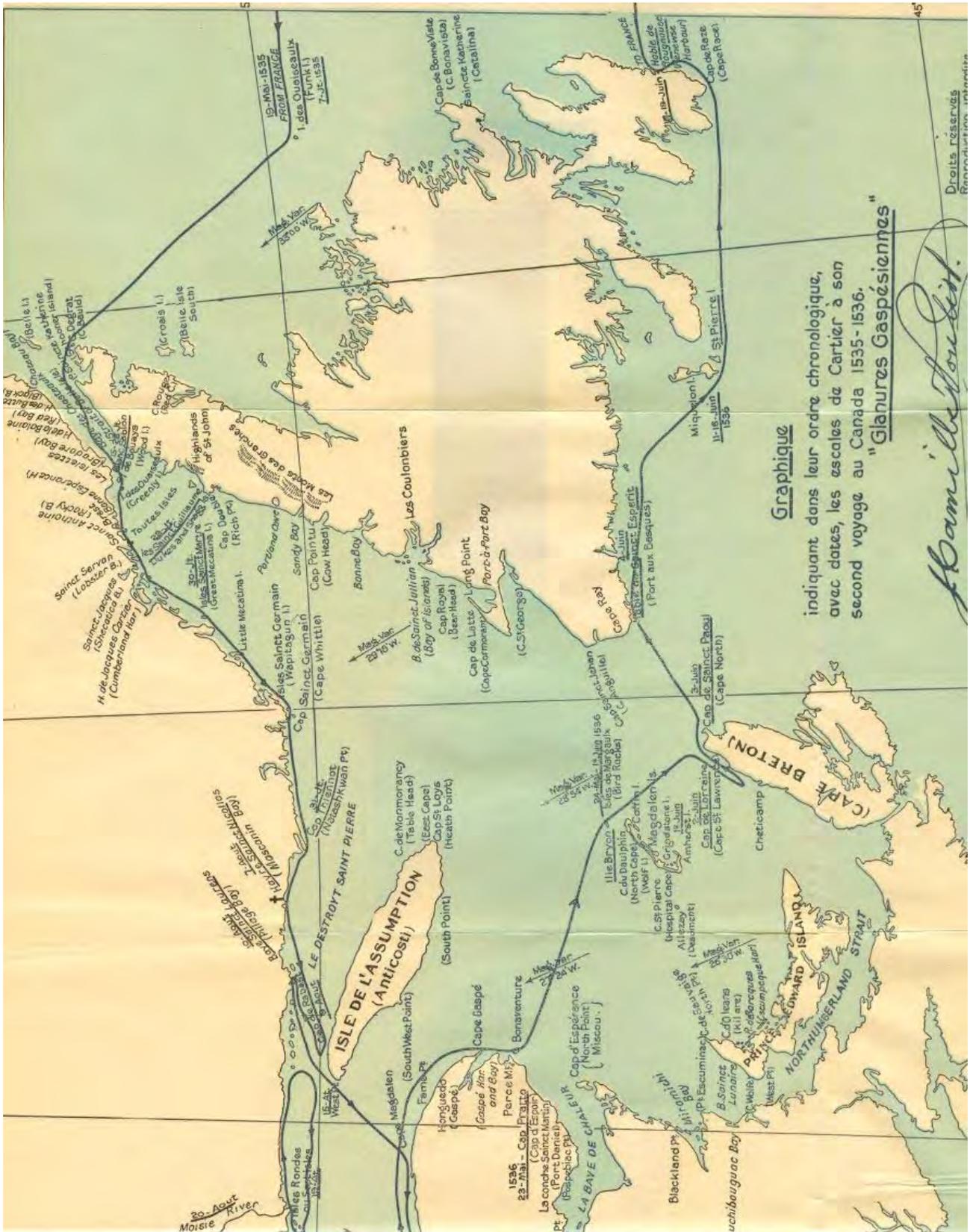
Le Monument Jacques Cartier sur le bastion de la Hollande, Saint Malo.

Illustration du monument en l'honneur de Jacques Cartier, près des remparts de Saint-Malo. Joseph DUMAIS, in *Jacques Cartier et Samuel de Champlain*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale ltée, 1913, p. 72.

²⁹ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 46-54.

³⁰ Joseph DUMAIS, *op. cit.*, p. 56. Les éléments du vaisseau conservés au Parlement de Québec ont été détruits dans l'incendie du 18 avril 1883.

Carte du deuxième voyage de Jacques Cartier en 1535-1536, partie droite, par H. P. Biggar, in *Glanures gaspésiennes – La grande aventure de Jacques Cartier*, p. 141, par Camille Pouliot, Québec, 1934.



FAC-SIMILÉ DE LA LISTE DE L'ÉQUIPAGE DE JACQUES CARTIER CONSERVÉE DANS LES ARCHIVES DE SAINT-MALO³¹
(révision par C. H. Laverdière, prêtre bibliothécaire de l'Université Laval, 22 novembre 1859)

Jacques Cartier	capitaine	Geoffroy Ollivier	
Thomas Fourmont	maître de nef	Guillaume de Guernezé	
Guillaume Lebreton-Bastille	pilote du galion	Eustache Grossin	
Jacques Maingar	maître du galion	Guillaume Allierte	
Marc Jalobert	pilote du <i>Courlieu</i>	Jehan Ravy	
Guillaume Le Marié	maître du <i>Courlieu</i>	Pierres Marquiertrompet	
Laurent Boulain		Guillaume Legentilhomme	
Estienne Nouel		Raoullet Maingard	
Pierre Esmerly dict Talbot		François Duault	
Michel Hérue		Hérue Henry	
Estienne Reumevel		Yvon Légal	
Michel Audiapore		Anthoine Alierte	
Bertrand Sambost		Jehan Colas	
Richard Lebay		Jacques Poinsault	
Lucas Jacques St Fammys		Dom Guillaume Le Breton	
François Guitault	apothicaire	Dom Anthoine	
Georges Mabilie		Philippe Thomas	charpentier
Guillaume Sequart	charpentier	Jacques Duboys	
Robin Le Fort		Julien Plantiruet	
Sampson Ripaut	barbier	Jehan Go	
François Guillot		Jehan Legentilhomme	
Guillaume Esnault	charpentier	Michel Douquais	charpentier
Jehan Dabin	charpentier	Jehan Aismery	charpentier
Jehan Duvert	charpentier	Pierre Mainquart	
Jullien Golet		Lucas Clavier	
Thomas Boulain		Goulset Riou	
Michel Philipot		Jehan Jacques de Morbihan	
Jehan Hamel		Pierres Nyel	
Jehan Fleury		Legendre Estienne Leblanc	
Guillaume Guilbert		Jehan Pierres	
Colas Barbe		Jehan Commuyres	
Laurens Gaillot		Anthoine Desgranches	
Guillaume Bochier		Louys Douayrer	
Michel Éon		Pierres Coupeaulx	
Jean Anthoine		Pierres Jonchée	
Michel Maingard		Philippe de Rougemont	
Jehan Margen			
Bertrand Apuril			
Gilles Staffin			

Note de l'auteur : ces 75 noms donnent une liste incomplète. Pour avoir examiné la graphie des noms, on peut douter de certains d'entre eux.

³¹ Camille POULIOT, *Glanures gaspésiennes – La grande aventure de Jacques Cartier*, p. 54, Québec, 1934.



LES TREMBLAY, À QUÉBEC EN OCTOBRE POUR LE 350^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE DE LEURS ANCÊTRES

Les 6 et 7 octobre prochain, l'Association des Tremblay d'Amérique (ATA) tiendra un grand événement à Québec à l'occasion du 350^e anniversaire de mariage du couple le plus prolifique de la Nouvelle-France, Pierre Tremblay et Ozanne Achon. Elle espère y accueillir le plus grand nombre possible des quelque 100 000 descendants vivants du couple. Au programme, une messe commémorative du mariage des ancêtres, des visites, une conférence à caractère historique, le lancement d'un nouvel ouvrage sur les surnoms Tremblay, et un banquet suivi d'une soirée de musique et de danse traditionnelle. On dévoilera également les gagnants du concours « Les Tremblay méritants ».

Tous les renseignements pertinents pour participer au 350^e se trouvent sur le site www.tremblay350e.org. Il est aussi possible de joindre le président du comité organisateur et vice-président de l'ATA, M. Charles-Henri Tremblay, au 418 843-7145 ou de lui écrire à : tremblay@tremblay350e.org.

POLITIQUE DE RÉDACTION - REVUE *L'ANCÊTRE* DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC*

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (la SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue est régie par la présente Politique de rédaction et elle propose des articles longs (cinq pages ou plus) et courts (moins de cinq pages), des chroniques diverses, de l'information provenant de la Société, et un service d'entraide.
2. *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro un MINIMUM de 36 pages d'articles de nature généalogique, et un MINIMUM de 24 pages de chroniques diverses reliées à la généalogie.
3. Toute personne peut soumettre un article à *L'Ancêtre*. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle n'est pas admissible au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre*. Le concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* porte sur les articles publiés ** dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés sur support papier ou électronique et sans mise en page. L'auteur est responsable d'ajouter une illustration par trois pages finales publiées. Les illustrations peuvent être refusées par la rédaction. Les articles doivent être signés par l'auteur, qui indique son numéro de membre s'il y a lieu. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo, et d'un résumé de l'article.
5. Chaque texte soumis est ensuite évalué par au moins deux membres du Comité de *L'Ancêtre*. Les recommandations de ces lecteurs-réviseurs sont entérinées par le Comité de *L'Ancêtre*. Après acceptation du texte, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support écrit ou électronique. Toutefois, pour reproduire un texte en tout ou en partie hors *L'Ancêtre*, format papier ou électronique, l'auteur détient l'autorisation finale, sous réserve des clauses du protocole déjà conclu entre l'auteur et la SGQ. De plus, le Comité de *L'Ancêtre* souhaite que cette réponse dépende des deux conditions suivantes :
 - a. la conclusion d'une entente de réciprocité : le Comité permet la reproduction de l'article, s'il reçoit d'abord un article d'intérêt généalogique et de longueur équivalente pour publication éventuelle dans *L'Ancêtre*;
 - b. une diffusion restreinte : l'article s'adresse à un nombre limité de personnes.
6. Le Comité de *L'Ancêtre* est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le Comité s'appuie sur des critères d'exclusivité, de rareté, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie ou de suivi ou réponse à un article déjà publié dans la revue. En cas de refus, la décision doit être motivée par écrit.
7. Le Comité de *L'Ancêtre* peut apporter aux textes soumis des modifications mineures et des corrections linguistiques et ajouter des illustrations, mais il ne peut changer substantiellement le contenu de l'article sans avoir consulté l'auteur.
8. Les publications de la revue sont classées par numéro, par volume et par saison. Le volume correspond à l'année de parution. Le numéro est le nombre séquentiel de parution. La saison correspondant à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés par les ouvrages suivants :
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, 4^e éd., Éditions Québec-Amérique, 2003, 1542 p.
 - GUILLOTON, Noëlle, et CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. *Le français au bureau*, 6^e éd., Les Publications du Québec, 2005, 754 p.
 - Dictionnaire *Larousse*.
 - Dictionnaire *Le Petit Robert*.

Juin 2007

* La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.

** La réglementation propre au Prix de *L'Ancêtre* s'applique.



LES AMÉRINDIENS AUX ORIGINES DE QUÉBEC

Denys Delâge

Professeur associé au Département de sociologie de l'Université Laval, il est membre de la *Société des Dix* depuis 2004. L'histoire des Amérindiens constitue son domaine principal de publication. Il a signé, entre autres, *Le Pays renversé, Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est 1600-1664*. Il collabore régulièrement à la revue *Recherches Amérindiennes au Québec*. Il a aussi reçu le Prix Lionel-Groulx du meilleur livre d'histoire (1986) et le prix John-Porter du meilleur livre canadien en sciences sociales. Mentionnons également un ouvrage dont il est coauteur avec Jean-Pierre Sawaya : *Les traités des Sept-Feux avec les Britanniques - droits et pièges d'un héritage colonial au Québec* (Septentrion, 2001).

Résumé :

Les traditions orales des Innus, des Micmacs, des Ojibwas nous informent de l'arrivée à « Gepèg » ou « Uepishtikueiau » (Québec) des « barbus, chercheurs de terres, montés sur de grandes embarcations de bois ». Mais le geste fondateur remonte-t-il à l'été 1608 ou bien à l'alliance scellée en 1603, près de Tadoussac? « Ne faire qu'un seul peuple », tel était le projet initial que la « réduction » de Sillery devait concrétiser.

Lorsqu'il débarque sur la pointe de terre s'avancant dans le détroit du fleuve, le 3 juillet 1608, Champlain désigne l'endroit de « Gepèg » ainsi, écrit-il, que l'appelaient les « Sauvages »¹. Il s'agit d'un mot micmac signifiant « là où c'est obstrué », ce qui désigne le rétrécissement du fleuve. L'équipage

se regroupait pour la chasse aux oiseaux migrateurs et pour la pêche à l'anguille principalement, à l'embouchure de la rivière aux mille détours, c'est-à-dire Kabir-Kouba (Saint-Charles) et sur la pointe de Sillery appelée par les Amérindiens « Ka-Miskouanouangashit », c'est-à-dire, précisément : « endroit où l'on vient pêcher »². Ces retrouvailles étaient

occasions de mariages, de festivités, de départs d'expéditions guerrières contre l'Iroquoisie accessible par la rivière Richelieu, ou encore par le haut Saint-Laurent. L'on repartait à la fin d'août pour les terrains de chasse d'hiver. Il n'y avait plus, à cette époque et en ce lieu (à Québec, en 1608), de communauté sédentaire. Les Stadaconéens, des agriculteurs de la famille linguistique iroquoise rencontrés par Jacques Cartier puis par Jean-François de La Rocque de Roberval en 1535 et en 1541-1543, y avaient disparu vers les années 1570 en raison d'une conjugaison de facteurs : guerres pour l'accès à la traite des fourrures à Tadoussac,



Source : MBNA – Jacques Cartier rencontre les Indiens à Stadaconé, 1535

français d'une trentaine d'hommes s'établissait alors au milieu d'une communauté estivale amérindienne d'environ 1 500 habitants, principalement Innus (ou Montagnais) dont c'était le territoire, Algonquins également, de même que Micmacs et Malécites. L'on

épidémies de souche européenne et refroidissement climatique compromettant les récoltes du maïs dans ses limites les plus septentrionales.

La tradition orale des Innus désigne ce lieu par le même accident géographique retenu par les Micmacs,

¹ Charles A., MARTIN, « Gepèg (Québec) : un toponyme d'origine micmaque » in *Recherches Amérindiennes au Québec*, automne 1991, vol. XXI, n° 3, p. 51-64.

² Rémi SAVARD, *L'Algonquin Tessouat et la fondation de Montréal. Diplomatie franco-indienne en Nouvelle-France*. Essai, Montréal, L'Hexagone, 1996, p. 16, 46.

mais par un substantif descriptif plutôt qu'une métaphore : « Uepishtikueiau » signifiant « détroit ». Selon la mémoire toujours vivante des anciens, Uepishtikueiau était, à l'extrémité occidentale de leur territoire, le principal lieu de rassemblement des Innus qui y trouvaient, outre les ressources halieutiques et cynégétiques, les plus gros bouleaux pour l'écorce de leurs canots³.

On se souvient de l'arrivée des « chercheurs de terres », ces « Mishtikushuat » c'est-à-dire ces constructeurs de bateaux de bois qu'étaient les Français, portant chapeaux et parlant une langue inconnue. « Kapak », leur aurait-on dit, c'est-à-dire, débarquez, ce qui, selon cette autre version, serait à l'origine de « Québec »! Après un moment de crainte, l'on s'est serré la main et l'on accueillit bien les étrangers, mais les relations dégénérèrent ensuite rapidement en combats dans lesquels plusieurs hommes innus furent tués. Le chef français demanda qu'on lui donne Uepishtikueiau, mais on le lui refusa. Il réitéra sa demande après la récolte du blé et offrit au chef des Innus de leur fournir désormais la farine pour que jamais ni eux ni leurs descendants ne souffrent de la famine. Les Innus acceptèrent l'offre, ils obtinrent en outre des armes à feu et finirent par aimer les Français qui devinrent cependant de plus en plus nombreux et voulurent s'approprier toutes les côtes : les nouveaux arrivants agrandirent leurs jardins, les clôturèrent et se mirent à vendre plutôt qu'à donner. Ayant de moins en moins besoin de leurs hôtes, les Français se mirent à les mépriser, tuant leurs hommes pour s'emparer de leurs femmes. Les Innus durent alors se replier vers l'aval du fleuve.

La nouvelle de l'arrivée des Français se répandit dans les Grands Lacs. Chez les Ojibwas de la région de Sault-Sainte-Marie, un chaman aurait vu en rêve ces barbus sortis de grands canots de bois et venus de l'Est par la mer, portant de longs tubes crachant feu et fumée. Il descendit à leur rencontre avec un équipage de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent une cabane de billots au milieu de souches de gros arbres abattus avec des instruments plus coupants que les leurs. Après avoir serré la main des Français et acquis des marchandises nouvelles, ils les auraient rapportées chez eux où elles suscitèrent l'intérêt des nations de tout le pourtour du lac Supérieur⁴.

Mais quel fut le geste fondateur? Celui de la construction d'une « Abitation » à Québec en 1608 dans un pays « païen » et « sauvage » où la France chrétienne et civilisée s'appropriait un territoire en vertu du « droit de découverte »? Ou bien celui de l'alliance du 27 mai 1603, alors que Samuel de Champlain et son supérieur François Dupont-Gravé, mandatés par leur roi et accompagnés de deux Montagnais ramenés de France servant d'interprètes, débarquèrent en ce jour à la pointe Saint-Mathieu, maintenant connue sous le nom « Pointe aux Alouettes », à proximité de Tadoussac, pour conclure, au milieu de grandes célébrations, une alliance avec le chef montagnais Anadabijou et une centaine de ses compatriotes? Au cours de cette cérémonie, sinon peu après, selon les interprétations des historiens, d'autres nations se joignirent à l'alliance : les Algonquins, les Etchemins-Malécites et les Micmacs. Voilà donc les Français inscrits dans un vaste réseau d'alliances dans lequel chefs et roi sont « frères », Amérindiens et Français « cousins », liés diplomatiquement par les obligations de la parenté élargie, c'est-à-dire le privilège de l'intermariage, l'obligation d'entraide et d'échange, de même que de protection mutuelle. Les Français furent ainsi autorisés à s'établir sur les terres de leurs « cousins » et ils durent combattre leurs ennemis, c'est-à-dire à l'époque, les Iroquois. Champlain a choisi de s'établir à Québec pour échapper à la concurrence des Basques dans la traite et pour profiter de l'avantage stratégique de ce détroit du fleuve dont un canon situé tout en haut du cap Diamant suffit à assurer le contrôle.

Si nous retenons cette alliance de 1603 comme l'événement fondateur plutôt que la fondation de Québec en 1608, ne nous représenterions-nous pas « nos origines » sur le mode d'une rencontre fondatrice? Cette rencontre intégrerait tous les partenaires, Amérindiens inclus, dans le « nous » collectif? Et même si la mémoire continuait de privilégier l'année 1608, ne faudrait-il pas souligner davantage le rôle indispensable joué par les Montagnais pour assurer le succès de l'entreprise? En effet, après que seulement 8 des 28 hommes eurent survécu au scorbut durant les grandes froidures de l'hiver 1608-1609, les hivernements successifs furent moins éprouvants grâce aux échanges de nourriture avec les Montagnais.

³ Sylvie VINCENT, avec la collaboration de Joséphine Bacon, *Le Récit de Uepishtikueiau, l'arrivée des Français à Québec selon la tradition orale innue*, Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM), 2003.

⁴ Denys DELÂGE, « Les Premiers contacts selon un choix de récits amérindiens publiés aux XIX^e et XX^e siècles », in *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXII, n^{os} 2-3, automne 1992, p. 101-116. Denys, DELÂGE, « Les Premiers contacts » dans *History of the Ojibway People*, de William Warren, *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXII, n^o 4, Hiver 1992-1993, p.49-59.

Bientôt, de petits groupes d'autres nations vinrent s'établir à proximité de l'« Abitation ». Cependant, tous se considéraient en territoire montagnais et jusqu'en 1624, les Hurons venus d'aussi loin que la baie Georgienne devaient offrir des présents à leurs hôtes montagnais pour venir à Québec⁵. L'avant-poste français se résumait à un comptoir, à deux petits couvents, à une ferme au cap Tourmente pour faire paître, sans avoir à défricher, quelques bestiaux sur les battures. Il n'y avait que trois familles françaises, dont une seule de cultivateurs à proximité de l'« Abitation », en tout environ 70 Français, l'essentiel du groupe étant 45 hommes célibataires. Les marchands s'opposaient à tout peuplement colonial, qu'ils jugeaient contraire à leurs intérêts dans la traite des fourrures. D'ailleurs des frictions apparaissent bientôt entre voisins. Champlain rapporte l'assassinat de deux de ses hommes sans qu'il n'ose sévir⁶. Il est plausible que l'attrait pour les « Sauvagesses » ait contribué aux tensions. Par contre, nous observons déjà des transferts culturels, les Français acquérant canots, toboggans et raquettes, et blé d'Inde (maïs), contre étoffes, métal, pois secs, etc. Québec naît également dans la guerre, celle offensive contre les Iroquois en 1609, 1610 et 1615, jusqu'à une paix conclue en 1624. Ultérieurement, la Ligue iroquoise chercha à contenir les Français dans Québec et à bloquer leur installation en amont du fleuve vers Trois-Rivières et Montréal, pour se constituer, à l'intérieur des terres, en intermédiaire exclusif de commerce qui s'élèverait au-dessus de tous les Européens, tant Anglais, Néerlandais que Français.

Enfin, dès sa fondation, Québec, au plan géographique est polarisée par deux mondes : d'une part, bien que minoritaire parmi les Amérindiens du lieu, une petite garnison dans l'« Abitation » vivant à la « française » et dépendante de l'Europe, et d'autre part, l'intérieur du continent, en amont du fleuve jusqu'aux Grands Lacs, où missionnaires et surtout interprètes ou « truchements » vivent parmi les Amérindiens dont ils partagent la vie et la langue. Enfin, ce petit poste était bien fragile par comparaison avec Jamestown, en Virginie, fondé en 1607 et comptant déjà 2 000 colons⁷. Pas surprenant que les frères Kirke le capturèrent, pour la couronne anglaise en 1629, sans coup férir.

Accompagné d'une cinquantaine d'hommes, Champlain réintérait son « Abitation » en 1632, avec pour projet d'établir une province française désormais réservée aux seuls catholiques. Mais comment y arriver en l'absence d'immigrants et, qui plus est, sans une immigration féminine? Une solution se présenta bientôt : le petit comptoir colonial n'était-il pas situé au milieu des « enfants » des bois? Ces pauvres nomades païens ne souhaiteraient-ils pas se faire sédentaires et chrétiens, loyaux à leur père temporel le roi et fidèles à leur père spirituel, le pape? La loi française ne les considérerait-elle pas dès lors « naturels français »⁸?

Pour ces Français intolérants aux différences religieuses, la multiplicité des cultures, des statuts, des traditions ne constituait pas un obstacle à l'intégration. Il suffisait de prêcher et d'enseigner aux enfants, d'établir quelques bonnes familles catholiques dévotes qui donnent l'exemple de la foi et du travail; enfin, il fallait favoriser des alliances matrimoniales avec les autochtones. Bientôt, les « hérétiques » étant exclus, Montagnais, Abénaquis, Hurons, Français et combien d'autres ne formeraient qu'un seul peuple. Champlain en fit la proposition formelle aux chefs : « nos garçons se marieront à vos filles et nous ne serons plus qu'un seul peuple⁹ ». Il est probable que pour cette première génération de Français, prendre femme et devenir chasseur étaient tout aussi inimaginables que l'était la transformation de jeunes Amérindiennes nomades en paysannes sédentaires.



Source : BAC – c103059k – Champlain faisant des échanges.

⁵ Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, tome II, Le Comptoir 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 358.

⁶ Champlain, *Les œuvres de Champlain*, <http://oeuvres.champlain.free.fr/>

⁷ Marcel TRUDEL, *op. cit.*, p. 407.

⁸ « Articles accordez par le Roy à la Compagnie de la Nouvelle-France (29 avril 1627) [...] ».

⁹ R. G. THWAITES, *1623-1672 – The Jesuit relations and allied documents*, Réédition de 1891 à 1901 – vol. V : 210.

Les Jésuites prirent l'initiative de ce projet utopique. Ils construisirent une maison à Sillery, firent défricher des champs et bâtir des maisons pour deux chefs montagnais, chrétiens réputés pour leur loyauté : Noël Negabamat et François-Xavier Negaskoumat et leurs familles, afin qu'ils s'y installent et y fassent l'apprentissage de la vie sédentaire. Ne manquaient encore pour cette « éducation » inspirée du Paraguay que les « artificiers » des « batteries qui détruiront l'empire de Satan et qui arboreront le drapeau de Jésus Christ en ces quartiers¹⁰ » : la Providence sut les fournir en 1639 lorsqu'arrivèrent en barques à Québec « un Collège de Jésuites, une maison d'Hospitalières et un couvent d'Ursulines¹¹ », c'est-à-dire une douzaine de religieux. Bientôt petits garçons et petites filles, enfants des chefs pour la plupart, étudient dans les pensionnats des Ursulines et des Jésuites à Québec. L'enseignement donné par les religieux y est trilingue : français, montagnais, huron.

Qui plus est, considérant qu'il s'agissait là de ce qui restait des terres que les Français avaient usurpées et que les « Sauvages » possédaient « de temps immémorial », les Jésuites se firent concéder en 1651, sous leur tutelle, une seigneurie, un territoire de 5 kilomètres le long du fleuve par 20 de profondeur, au nom des « néophytes chrétiens ». Les quelques habitants français venus s'établir eurent donc des « chefs sauvages » pour seigneurs, ce qui est unique en Amérique. Jugeant qu'il était « très raisonnable » que les « Sauvages » retiennent « dans leur pays » les terres dont ils auraient besoin pour vivre près des Français, la couronne prévint également faire de telles concessions à proximité de tous les forts français¹².

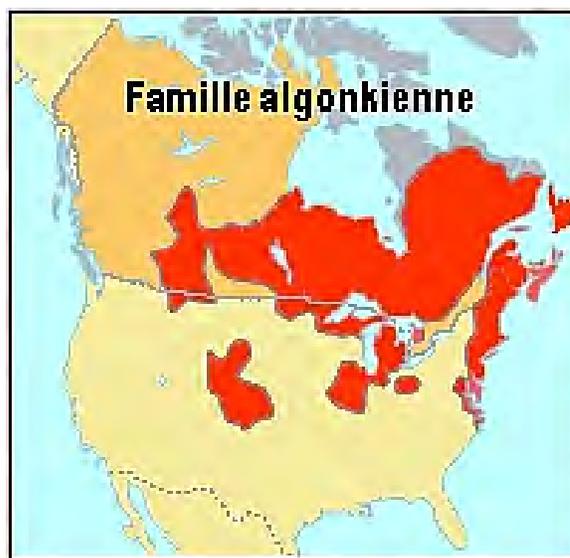
Une quarantaine de familles de diverses nations viennent s'établir à Sillery, mais il était évidemment impossible, en quelques saisons, de transformer un chasseur-cueilleur en agriculteur. Pire, la grande faucheuse des épidémies les accable incessamment, sans compter que les guerriers patrouillent le fleuve jusqu'à l'île d'Orléans. Bientôt presque déserte, la mission brûle puis se transforme : Sillery devient un camp de réfugiés des guerres d'Amérique, celles des colons anglais qui refoulent des centaines d'Abénaquis, celles des Iroquois qui annihilent la Huronie. Cependant, la plupart des réfugiés repartent, s'établissent ailleurs et, finalement,

seuls demeurent environ 150 Hurons tandis que graduellement, ce sont des familles françaises qui s'établissent sur les terres de la Seigneurie de Sillery. Les autorités coloniales jugent alors qu'il « est ridicule que les Sauvages soient seigneurs¹³ » et renoncent au projet de créer une province de France avec des Amérindiens devenus paysans français. Le roi reprit alors le contrôle de la colonie en 1663. Pour leur part, les Hurons, les seuls Amérindiens restés sur la seigneurie, en perdirent la possession aux mains de leurs tuteurs jésuites puis, au siècle suivant, à celles de la couronne britannique. Par de multiples pétitions, ils en ont revendiqué depuis plus de deux siècles et ce, jusqu'à aujourd'hui, soit la rétrocession soit une compensation.

Avec le dépeuplement autochtone et le repeuplement français, Québec émerge graduellement comme la capitale d'une petite colonie majoritairement française et catholique le long des rives du Saint-Laurent depuis Montréal vers l'aval du fleuve. Tandis que les Pays d'en Haut, c'est-à-dire les pays des Grands Lacs et du Mississippi, demeurent des pays amérindiens.

NDLR : la famille algonkine (ou algonkienne) compte aujourd'hui près d'une vingtaine de langues (130 000 locuteurs), dont la moitié de celles-ci sont parlées par les Amérindiens du Québec. En ce qui a trait aux langues autochtones, la majorité d'entre elles sont encore parlées par leurs locuteurs au Québec, alors que la tendance est nettement à l'inverse dans le reste du Canada. Voici les six nations dont la majorité parle encore la langue ancestrale : **Algonquins** (l'algonquin); **Atikameks** (l'atikamek); **Cris** (le cri); **Inuits** (l'inuktituk); **Montagnais** (l'innu); **Naskapis** (le naskapi).

Les autres langues amérindiennes du Québec font partie des familles **eskimo-aléoute** au nord et **iroquoienne** au sud.



¹⁰ R. G. THWAITES, *op. cit.*, vol. XIV : 126-128.

¹¹ R. G. THWAITES, *op. cit.*, vol. XVI : 18.

¹² BAnQ, E21, S66, SS3, « Ratification par Louis XIV de la concession de Sillery, juillet 1651 », ministère des Terres et Forêts, « Biens des Jésuites », unité de rangement 181, in Michel Lavoie, « C'est ma seigneurie que je réclame » - *La lutte des Hurons de Lorette pour la Seigneurie de Sillery, 1760-1888*. Thèse de doctorat en Histoire, Université Laval, 2006, p. 26.

¹³ *Ibid.*, p. 38.



FRANÇOISE MICHAUT, FILLE DU ROI AUX ORIGINES DOUTEUSES – UNE ASCENDANCE INVENTÉE?

Pierre Le Clercq

Vice-président de la Société généalogique de l'Yonne (membre n° 32 de la SGY)

Né en 1949 à Auxerre, en France, Pierre Le Clercq détient des diplômes et des licences d'enseignement. Il est employé d'ambassade depuis 1979, à Paris. Généalogiste de longue date, il est membre de la Commission des statuts de la Fédération française de généalogie et vice-président de la Société de généalogie de l'Yonne. Pierre Le Clercq a publié sur les immigrants de l'Yonne vers le Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles, et sur les racines en France des familles canadiennes Roy et Lepage.

Résumé

Brigide Michaut, contrairement au colonel Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud, n'était qu'un roturier, probablement né à Perrigny-sur-Armançon, dans le département de l'Yonne. Ce simple manant a sans doute travaillé comme fermier. Il n'existe aucune preuve véritable qu'il soit ensuite devenu colonel, ce fait n'étant mentionné qu'une seule fois par sa fille Françoise Michaut dans un contrat de mariage douteux établi au Canada, alors que celle-ci n'était plus sous la tutelle de personne. Au regard de l'ensemble des documents qui sont conservés au Canada et en France, il semble plus logique de penser que ladite Françoise Michaut, Fille du roi, orpheline puis veuve, loin de son pays natal, a prétendu être issue d'une famille prestigieuse, et fille d'un colonel français, avec la complicité bienveillante d'un notaire canadien très accommodant.

NDLR : Dans son livre *Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Éd. Leméac, 1992, 434 pages, Yves LANDRY présente Françoise MICHEL, sœur de Marie-Louise MICHAUD, enfants de *Brésil* Michaud et Marguerite MAISTRE. *Brésil* y est dit colonel du régiment de Bourgogne, reprenant ainsi ce que l'auteur reproche à John-Paul BOISVERT.

Sous l'Ancien Régime, les Bourguignons ont été relativement nombreux à voguer vers le Canada pour s'y installer comme colons. Certains ont pu y faire souche, engendrant sur place une postérité qui s'est ramifiée en plusieurs branches jusqu'à nos jours. Les chercheurs sont donc nombreux en Amérique du Nord, en ce début du troisième millénaire, à s'intéresser aux familles bourguignonnes desquelles sont issus leurs ancêtres. Malheureusement, l'éloignement des dépôts d'archives français et la méconnaissance de l'histoire de France font que parfois, dans des revues anglophones du Canada et des États-Unis, on publie des articles de généalogie pour le moins surprenants, pour répondre au désir de certains auteurs d'outre-Atlantique de sortir leur famille de l'ordinaire en lui créant une origine prestigieuse en Europe.

UNE HYPOTHÈSE NORD-AMÉRICAINE

Au quatrième trimestre de l'année 2004, dans le n° 102 d'une revue anglophone consacrée à l'histoire des familles, l'*American-Canadian Genealogist*, a été publié un article de John-Paul Boisvert, intitulé *Colonel Briside Michaud of the Bourgogne Regiment* (le colonel Briside Michaud du régiment de Bourgogne). Cette étude a d'autant plus attiré mon attention que j'y étais nommément cité, ayant publié dans les actes du XXII^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique, parus à Ottawa en mars 1998, le texte d'une conférence que j'y avais prononcée le 19 août 1996 sur *les Bas-Bourguignons établis au Canada avant 1730 et leurs racines familiales en France*. Parmi tous les colons canadiens originaires de l'Yonne que j'avais évoqués à l'époque, oralement puis par écrit, figuraient deux filles d'un

certain Briside Michaud qui, de 1637 à 1649, avait vécu à Sennevoy, près de Tonnerre¹.

Or, dans l'article qu'il a consacré à cet homme, John-Paul Boisvert est parti d'un seul et unique acte, un contrat de mariage de 1684 dans lequel Briside Michaud est mentionné avec le grade de colonel, pour échafauder une théorie tout à fait infondée. J'aurais pu certes passer sous silence cette élucubration digne d'un roman, mais les Canadiens et Américains étant de nos jours nombreux à descendre du fameux colonel, dont l'auteur de l'article en question, on ne peut laisser s'installer une fausse vérité renforcée par le poids de l'écrit. Cela risquerait de multiplier à l'avenir les nécessaires remises en cause de cette hypothèse inconsidérée, au fur et à mesure que celle-ci se propagerait au Canada et aux États-Unis et que les descendants du colonel contacteraient les cercles généalogiques de Bourgogne pour en savoir plus.

Dans son article, partant du principe qu'un colonel du XVII^e siècle ne pouvait guère être roturier, John-Paul Boisvert a cité divers nobiliaires et ouvrages historiques disponibles dans les bibliothèques nord-américaines, où il a découvert un colonel bourguignon dont le nom lui paraissait similaire à celui de Briside Michaud : Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud. Pour rapprocher encore plus les deux hommes, l'auteur a ajouté un « h » au patronyme du providentiel colonel, le transformant en Royer de Saint-Michault; il ignorait sans doute que la consonne muette ajoutée permet de métamorphoser une *couette* en *chouette* et que Saint-

¹ Un rapport sur le congrès international d'Ottawa a été publié à la fin de 1996, par mes soins, dans le n° 72 de la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*.

Micaud est une commune de Saône-et-Loire dont le nom n'est pas chuintant.

Selon John-Paul Boisvert, le prénom *Briside* ne serait pas un nom propre mais le produit d'une altération du nom commun *brisque*, mot désuet que l'on trouvait dans l'expression *une vieille brisque*, signifiant *un vieux briscard* ou *vieux soldat*. Il résulte de cette hypothèse que *Briside Michaud* voudrait dire en fait *le soldat Michaud*, formule pouvant parfaitement désigner le colonel Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud, selon l'auteur nord-américain.

Mais qui était donc ce colonel, cette *vieille brisque* portant deux prénoms? Les lectures en bibliothèque de John-Paul Boisvert lui ont appris que Philippe Emmanuel Royer, seigneur de Saint-Micaud dans le Charolais, était le fils d'un écuyer nommé François Royer, seigneur du même lieu, et de son épouse Claude de Rimont. Marié à Aimée de Tenance, il en a eu deux fils, dont François de Royer, comte de Saint-Micaud, qui, en 1676, s'est uni à une femme portant le nom de Françoise Philippe Bataille. La carrière militaire du futur colonel a commencé lorsque Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud s'est engagé dans le régiment du duc d'Enguien, sous les ordres duquel il a participé, le 19 mai 1643, à la bataille de Rocroi, ce qui a permis à la France de supplanter l'Espagne en Europe. Devenu, dès 1644, aide de camp du prince de Condé, il a combattu à ses côtés pendant la Fronde, participant le 20 août 1648 à la bataille de Lens au cours de laquelle il a été blessé. Après d'autres blessures reçues à la bataille de Fribourg, il a pris part à une escarmouche à Verdun-sur-le-Doubs, dès janvier 1649, puis a été placé en garnison à Seurre, en Côte-d'Or, avec le grade de lieutenant. En 1650, promu au grade de lieutenant-colonel dans le régiment du prince de Condé, il a été nommé gouverneur militaire de la ville de Bellegarde, qu'il a défendue contre les troupes du jeune roi de France. Devenu plus tard colonel d'un régiment portant son nom patrimonial de Saint-Micaud, il a été nommé gouverneur de Dijon en 1672, un an avant sa mort.

Je laisse le soin aux spécialistes des familles nobles de contrôler et compléter toute cette biographie, publiée par John-Paul Boisvert en Amérique du Nord. Mon propos n'étant pas de dresser la généalogie des seigneurs de Saint-Micaud, puisqu'ils n'ont vraiment aucun rapport avec le premier ancêtre français de nombreux Américains et Canadiens, j'ai préféré passer en revue tous les documents originaux concernant cet ancêtre fondateur, connu en Amérique du Nord sous le nom de *Briside Michaud*, afin de rétablir la vérité sur son compte.

LES SOURCES FRANÇAISES

C'est dans les registres paroissiaux de Sennevoy, dans l'Yonne, que l'on peut trouver *Briside Michaud* et sa famille proche. J'y ai relevé sept actes de baptême et deux actes de décès dans lesquels sont mentionnés notre homme et son épouse, ceci à l'occasion de la naissance de sept enfants et de la mort de deux nourrissons. Voici la transcription² :

- 1- *Ce 2 septembre 1637 a este baptise Edme Michault filz de Brigide Michault de La Loge et Margueritte Matret qui a eu pour parin et marine Pierre Rougeot et Marie Margily.*
- 2- *Ce jourdhuy vingtroesiesme daost 1638 a este baptisee Pierrette Michau fille de Briddes Michau et de Marguerite Materat portee par le parrain Francoes Joly habitant de Noyers la marraine Pierrette Michau de Perri-gny.*
- 3- *Le 8me octobre 1643 par moy sousigne pbre cure de Senevoy aud. Senevoy a este baptise Nicolas Michaut filz de Briside Michaut et de Marguerite Mestrot lequel a eu pour parein Nicolas Legerot et pour mareine Chrestienne Calmeau et ont dict ne scavoir signer.*
- 4- *Le mesme jour que dessus a este baptise Edme Michaut filz de Brigide Michaut et de Margueritte Mestrot lequel a eu pour parein Michel Drouot et pour mareine Jeanne Egole et ne scavet signer.*
- 5- *Edme Michaut filz de Briside Michaut et Margueritte Matret est decede le 27me octobre 1643 age denviron 15 jours de La Loge.*
- 6- *Nicolas Michaut filz de Briside Michaut et de Margueritte Matret est decede le 29me octobre 1643 de La Loge.*
- 7- *Le 5me avril 1645 par moy sousigne pbre cure de Senevoïoy aud. Senevoy a este baptisee Louise Michault fille Briside Michault et Marguerite Matret laquelle a eu pour parein Jean Callemeaut et pour mareine Louise Lenief aagee de sept ans appuiye de Francoise Guinot sa mere en foy de quoy je me suis sousigne.*
- 8- *Le 20me octobre 1647 par moy sousigne pbre cure du lieu de Senevoy aud. lieu a este (...) Jean Michault filz de Briside Michault et de Margueritte Matret lequel a eu pour parein Jean Goyart filz de Marceau Goyart Rafonnot aage de cinq ans appuye de sa mere et pour mareine Jeanne Coquinot en foy de quoy jay signe³.*
- 9- *Le 18me aoust 1649 par moy sousigne pbre cure de Senevoy aud. lieu a este baptisee Francois Michau fille de Briside et de Margueritte Matret laquelle a eu pour parein Marceau Sardin aage denviron neuf ans appuye de son pere et pour mareine Francoise Comperot.*

Dans ces neuf documents, les parents des sept baptisés et des deux nourrissons morts en bas âge apparaissent sous des noms variés. Leur mère est appelée une fois *Materat*, deux fois *Mestrot* et six fois *Matret*. Si l'on tient compte du poids numérique de chaque dénomination, on peut uniformiser le nom de ladite mère en l'appelant *Marguerite Matret*. Le nom du père, si tant est qu'on lui appliquât le même principe numérique, devrait être *Briside Michaut*, mais on sent bien que le résultat pose problème. En effet, alors que le nom de famille semble bien choisi, puisque *Michaut*, avec un « t » final, est la forme qui prédomine dans l'Yonne, il paraît moins évident d'agréer le prénom *Briside* malgré sa prépondérance. Certes, des prénoms aussi rares se rencontrent çà et là en Bourgogne, tels que *Bacche* et *Bacchette* à Pourrain, *Vorle* et *Vorlette* à Châtillon-sur-Seine, voire *Vaubourg* pour dési-

² Archives départementales de l'Yonne, microfilm 5 Mi 860.

³ Le mot « baptisé » manque dans l'acte, par oubli du curé.

gner des femmes en d'autres lieux, mais tous sont placés sous le patronage d'une haute figure de l'Église, comme saint Bacchus, saint Vorle et sainte Walburgis. Qu'en est-il du prénom *Briside* trouvé à Sennevoy?

La seule figure religieuse qui conviendrait semble être sainte Brigide. Cette approche est d'autant plus plausible que le père des sept enfants baptisés ci-dessus apparaît véritablement, par deux fois, sous le prénom féminin de *Brigide*, en 1637 et 1643. Il figure aussi une fois sous celui de *Brides*, en 1638, c'est-à-dire sous une variante orthographique du prénom féminin *Bride*, lequel n'était qu'une forme raccourcie de *Brigide*, à l'époque.

Il semblerait donc logique de penser que le véritable prénom de Briside Michaut était en fait *Brigide*, apparaissant parfois sous la forme abrégée de *Bride*. Au XVII^e siècle, certaines femmes portaient encore les prénoms masculins de *Philippe* et *Maurice*, et certains hommes recevaient au baptême le prénom féminin d'*Anne*. On peut donc concevoir qu'un prénom tel que *Brigide*, que l'on pensait jusque là réservé aux femmes, puisse aussi avoir été donné à un homme de temps à autre. À Sennevoy, dans l'Yonne, Brigide Michaut était le seul homme à porter un prénom féminin, dissimulé sous la forme plus neutre de *Briside*. Mais il existe dans le même département bourguignon une autre localité où certains hommes s'appelaient *Bride* ou *Brigide*, portant ou certainement le nom d'une sainte plutôt que d'un saint.

Cet endroit est Perrigny-sur-Armançon, près de Sennevoy, où vivait la marraine de l'une des filles de Brigide Michaut. Cette marraine, portant elle aussi le nom de *Michaut*, était sans doute une proche parente de l'enfant et de son père.

Or, dans le premier registre paroissial de son lieu de résidence, on peut relever jusqu'à six actes de baptême dans lesquels apparaissent des hommes portant le prénom féminin de *Brigide*, parfois raccourci en *Bride*, à savoir :

- Celui de Marcelline Marcout, baptisée le 10 février 1633 à Perrigny-sur-Armançon, fille de Bride Marcout et de Marguerite Pinagot.
- Celui de Brigide Millot, baptisé le 13 janvier 1634 audit Perrigny, fils de François Millot et d'Edmée Mariotte, dont le parrain était Brigide Chouillou, qui a signé « Bride Choullou ».
- Celui de Sébastien Mortinet, baptisé le 24 janvier 1635 à Perrigny, fils d'Edmé Mortinet et de Claudine Charles, dont la marraine était Jeanne Mariotte, épouse de Brigide Faict.
- Celui de Brigide Mortinet, baptisé à Perrigny le 24 janvier 1635, second fils dudit Edmé Mortinet et de ladite Claudine Charles, dont le parrain était Brigide Chouillou, lequel a signé de nouveau « Bride Choullou ».
- Celui de François Marcou, baptisé le 6 avril 1635 à Perrigny-sur-Armançon, fils de Brigide Marcou et de Marguerite Pinagot.
- Celui enfin de François Chouillou, baptisé à Perrigny le 6 novembre 1635, fils quant à lui de *Brigide* Chouillou et de Jeanne Mariotte.

On peut constater que dans ces six documents, trouvés en Yonne dans le premier registre paroissial de Perrigny-sur-Armançon, le prénom d'une sainte irlandaise a été attribué à deux jeunes garçons nommés Brigide Millot et Brigide

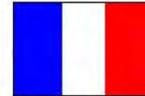
Mortinet, et qu'il était déjà porté par trois hommes distincts appelés Brigide Marcou, Brigide Chouillou et Brigide Faict, désignés parfois sous le prénom raccourci de *Bride*. Personne à Perrigny n'était connu sous le prénom modifié de *Briside*; en revanche, Brigide Michaut s'est vu appelé ainsi à partir de 1643, plusieurs années après son installation à Sennevoy avec sa femme.

À Sennevoy, où aucun homme n'avait été baptisé *Bride* ou *Brigide* auparavant, les habitants du « cru » devaient probablement répugner à employer un tel prénom féminin pour interpeller un membre de la gent



Fédération québécoise des sociétés de généalogie
Fédération française de généalogie

Fichier Origine



Accueil

Présentation

Communiqués

Équipe du FO

Statistiques

Partenaires

Références

Historique

Nous écrire

MICHEL / MICHAUD, Françoise		242910
Statut	Mariée	
Date de baptême	18-08-1649	
Lieu d'origine	Sennevoy-le-Haut (St-Pierre) (Yonne) 89386	
Parents	Briside MICHAUD et Marguerite Matret	
Métier du père	Colonel du régiment de Bourgogne	
Première mention au pays	1670	
Occupation à l'arrivée	Fille du Roi	
Date de mariage	10-08-1670	
Lieu du mariage	Cap-de-la-Madeleine (contrat Ameau)	
Conjoint	Gilles Dupont	
Remarques	Sa soeur Louise est baptisée à Sennevoy-le-Haut le 05-04-1645.	
Identification	DGFQ, p. 387	
Chercheur(s)	Pierre Le Clercq	

Liste alphabétique

Nouvelles fiches

Fiches modifiées

Actes numérisés

Retour

masculine. Avec l'accord implicite de Brigide Michaut, ils ont sans doute préféré substituer à cette dénomination insolite une forme plus neutre, remplaçant le « g » de *Brigide* par un « s » pour obtenir un prénom aux consonances moins féminines. Cette prononciation nouvelle, identique à celle des enfants en bas âge qui ne savent pas encore articuler un « g » sonore fricatif, utilisant à sa place un « s » sonore, a sans doute été adoptée dès leurs plus tendres années par les propres filles, Louise et Françoise, de Brigide Michaut, puis conservée par celles-ci jusqu'à l'âge adulte au Canada. C'est du moins ce que l'on peut penser au vu de tous les documents canadiens dans lesquels apparaît le nom du père des deux filles, sous diverses formes ayant toutes un « s » au lieu d'un « g ».

Outre le port du prénom féminin *Brigide* par des hommes, un autre indice tend à prouver que Brigide Michaut, établi à Sennevoy avec son épouse avant 1637, était natif de la paroisse de Perrigny-sur-Armançon. En plus de Pierrette Michaut, que le jeune couple a choisie dès 1638 comme marraine de leur deuxième enfant, d'autres habitants de Perrigny portaient le nom de *Michaut* dans la première moitié du XVII^e siècle. Cinq documents retrouvés dans les registres paroissiaux de cette même localité viennent confirmer ce point :

- Le 3 juillet 1633, en l'église catholique de Perrigny-sur-Armançon, Jacques Michaut, fils du défunt François Michaut et de Catherine Goyard, de la paroisse d'Aisy-sur-Armançon, a pris pour épouse Josephthe Guérin, fille de Pierre Guérin et de Julienne Huguethier, de Perrigny.
- Le 5 novembre 1634, en la même église, a été baptisée leur fille Jeanne Michaut.
- Le 28 novembre 1635, en la même église, a été baptisé leur fils Jacques Michaut, porté sur les fonts par Pierrette Michaut, sa marraine, domiciliée à Perrigny et fille de Falle Michaut.
- Le 4 avril 1637, en la même église, a été baptisé leur second fils Nicolas Michaut.
- Le 23 août 1637 a été baptisée en la même église Anne Raffin, fille de Guillaume Raffin et de la défunte Marcelline Michaut, dont la marraine était Pierrette Michaut, fille de Falle.

Pierrette Michaut, fille du cerclier Falle Michaut, semble avoir été un personnage central dans sa famille. Demeurant à Perrigny-sur-Armançon, elle était apparentée d'une manière ou d'une autre à Jacques Michaut, d'Aisy-sur-Armançon, à Marcelline Michaut, de Perrigny, et à Brigide Michaut de Sennevoy. Chacun d'eux a eu un enfant dont elle fut la marraine. C'est elle qui m'a permis de découvrir que le lieu de naissance de Brigide Michaut pourrait être la paroisse de Perrigny, où certains hommes recevaient le prénom de *Brigide* au baptême. Pour m'assurer toutefois que la paroisse d'Aisy-sur-Armançon, où résidait Jacques Michaut avant son mariage avec Josephthe Guérin, n'abritait pas elle aussi des hommes prénommés *Brigide*, j'ai consulté le premier registre paroissial de cette localité de l'Yonne. Je n'y ai trouvé aucun homme portant ce prénom féminin. Perrigny-sur-

Armançon reste donc le seul endroit près de Sennevoy où Brigide Michaut, peu après sa naissance, a pu être prénommé ainsi.

Probablement né à Perrigny, il a épousé Marguerite Matret avant 1637. Le patronyme de la mariée, inconnu à Sennevoy, Perrigny et Aisy-sur-Armançon, révèle que les noces ont été célébrées dans une autre localité. Comme l'acte de mariage n'a pas été retrouvé, en raison de son ancienneté, John-Paul Boisvert a conclu que le couple n'était pas marié, ce qui convenait tout à fait à sa thèse que Brigide Michaut était en fait Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud, déjà uni par des liens matrimoniaux à Aimée de Tenance. Cette conclusion est fautive, cependant, car aucun des sept enfants mis au monde par Marguerite Matret entre 1637 et 1649 n'a été déclaré illégitime dans son acte de baptême. Or, avant la Révolution, les curés devaient signaler dans leurs registres tous les enfants naturels; donc, l'absence totale de toute allusion à l'illégitimité des sept enfants en question, dans les sept actes de baptême reproduits précédemment prouve que les sept nourrissons n'ont pas été conçus par des concubins.

Brigide Michaut s'est installé avec sa femme Marguerite Matret dans une ferme appelée La Loge-aux-Converts, à Sennevoy. Cette ferme appartenait alors au prieuré de July, situé en la paroisse de Stigny. Lorsque le village de July a été détaché de Stigny en 1792 pour former une commune indépendante, le hameau de La Loge-aux-Converts a été séparé de Sennevoy et rattaché à cette nouvelle circonscription municipale. C'est pourquoi, sur les cartes de France modernes, l'ancienne demeure de Brigide Michaut et de Marguerite Matret doit être cherchée dans la commune actuelle de July, et non dans celle de Sennevoy-le-Bas.

Le couple a vécu à La Loge-aux-Converts de 1637 à 1643, voire jusqu'en 1649. Bien que le métier de Brigide Michaut ne soit pas spécifié dans les neuf actes de baptême et de décès que j'ai relevés dans le premier registre paroissial de Sennevoy, il est probable que le mari de Marguerite Matret n'était qu'un simple fermier au service du prieuré de July. Il est certain en tout cas qu'il n'était point un homme éminent au sein de la paroisse. S'il avait réellement été noble, comme le prétend John-Paul Boisvert dans son article publié en Amérique du Nord, le curé de Sennevoy aurait inmanquablement mentionné ce fait dans les neuf actes en question. Il aurait nécessairement ajouté devant le nom du fermier demeurant à La Loge-aux-Converts un quelconque préfixe honorifique, l'appelant dans tous les actes « *haut et puissant seigneur messire Brigide Michaut* ». Même de simples roturiers devenus notables, comme les notaires et les marchands, les juges et les receveurs, étaient différenciés des autres manants par divers préfixes spécifiques tels que « *maître* », « *noble homme* » ou « *honorabile homme* ». Puisque le curé n'a ajouté aucun préfixe honorifique devant le nom de Brigide Michaut, ni devant les noms respectifs des parrains et marraines ayant porté sur les fonts baptismaux les enfants de notre fermier, il est évident que le mari de Marguerite Matret n'était qu'un homme ordinaire fréquentant d'autres gens ordinaires comme Pierrette Michaut, fille d'un simple cerclier.

L'étude des sources françaises conservées aux Archives départementales de l'Yonne, en la ville d'Auxerre, permet donc à elle seule de réduire à néant l'hypothèse surprenante émise par John-Paul Boisvert en Amérique du Nord. Pour admettre cette théorie, qui faisait de Brigide Michaut un noble s'appelant en fait Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud, il faudrait à mon sens avaler de nombreuses couleuvres. En effet, comment accepter le passage d'un prénom féminin comme *Brigide* à deux prénoms masculins tels que *Philippe Emmanuel*, l'apparition subite et inexplicable du patronyme *Royer*, la mutation plutôt bizarre du nom de famille *Michaut* en patronyme *Saint-Micaud*, la transformation d'une épouse en simple concubine et la soudaine promotion d'un roturier de basse extraction en notable figurant dans les nobiliaires? Il reste toutefois une question à régler : le grade de *colonel* qui apparaît dans un document conservé au Canada.

LES SOURCES CANADIENNES

Brigide Michaut et son épouse ne sont pas décédés à Sennevoy. Ils ont quitté la paroisse après 1649 avec leurs enfants survivants, pour s'établir en un endroit qui reste inconnu. Deux de leurs filles, Louise et Françoise Michaut, ont fini par partir au Canada avec un contingent de *Filles du roi*, toutes pensionnées par Louis XIV pour épouser chacune un colon canadien et contribuer ainsi au peuplement du continent nord-américain. Sur place, la plus jeune des deux sœurs, Françoise, a épousé Gilles Dupont, après avoir signé un contrat de mariage le 10 août 1670; la plus âgée, Louise, a été unie à Jean Daniau, après avoir conclu un contrat de mariage avec cet homme trois semaines plus tard, le 31 août.

Françoise Michaut, la plus jeune des deux filles de Brigide Michaut établies au Canada, s'est mariée deux fois. Dans son premier contrat de mariage, signé en 1670, elle apparaît sous le nom de Françoise *Michelle*, le notaire ayant ajouté qu'elle était la fille des défunts *Brésitte* et Marguerite *Maistret* et qu'elle était native de Sennevoy. C'est sur la foi de ce contrat que j'ai pu retrouver, dans les registres paroissiaux de Sennevoy, son acte de baptême en date du 18 août 1649. Certes, elle y est inscrite sous le nom de *Michaut* et comme la fille de *Briside* et de Marguerite *Matret*, mais les quelques différences que l'on peut constater entre l'acte de 1649 et le contrat de 1670 étaient normales au XVII^e siècle. Le patronyme *Michaut* pouvait encore alterner à l'époque avec *Michel* et *Matret* avec *Maistret*; quant au prénom *Briside*, il est très proche de *Brésitte*, dénomination tout aussi insolite qui ne peut que rappeler le nom de sainte Brigitte de Suède, souvent confondue avec sainte Brigide d'Irlande.

D'après son premier contrat de mariage avec Gilles Dupont, Françoise Michaut était déjà orpheline de ses père et mère quand elle est arrivée au Canada en 1670, avec sa sœur aînée Louise. Ce fait confirme que John-Paul Boisvert fait erreur lorsqu'il prétend, dans son article publié en Amérique du Nord, que le père de la future mariée, Brigide Michaut, qui n'a jamais été distingué des autres habitants de Sennevoy par le moindre préfixe honorifique devant son nom, était un officier bigame nommé Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud, décédé en 1673. Deux hommes qui se diffé-

rencient tant par leurs prénoms et patronymes respectifs que par leurs rangs sociaux, leurs domiciles et leurs épouses, et qui en plus sont morts à des dates distinctes, ne peuvent en aucune façon être fondus de la sorte en un seul personnage.

Un an avant de s'allier en secondes noces à un certain Paul Hubert, Françoise Michaut a passé le 11 mars 1684 un contrat de mariage éphémère, avec un homme venu du diocèse de Rennes en Bretagne, Jean Le Cart, fils d'un médecin nommé Marc Le Cart et de sa femme Madeleine Pierrot. Pour m'assurer que ce contrat passé au Canada comporte bien le mot « *colonel* », ce qui a conduit John-Paul Boisvert à imaginer que Brigide Michaut était nécessairement noble, j'ai prié un généalogiste québécois connu, Denis Beauregard, de m'envoyer en France une copie numérisée de ce document capital, source de bien des interrogations. Sur la copie que j'ai reçue du Canada, la future mariée passant un contrat de mariage est décrite comme suit :

- *Françoise Michelle, fille de Sr Brisier Michel, colonel du regiment de Bourgoingne, & damille Margtte Maistre, ses pere & mere, natifve de Joigny, esvesche de Cens, vefve de feu Gilles Dupon.*

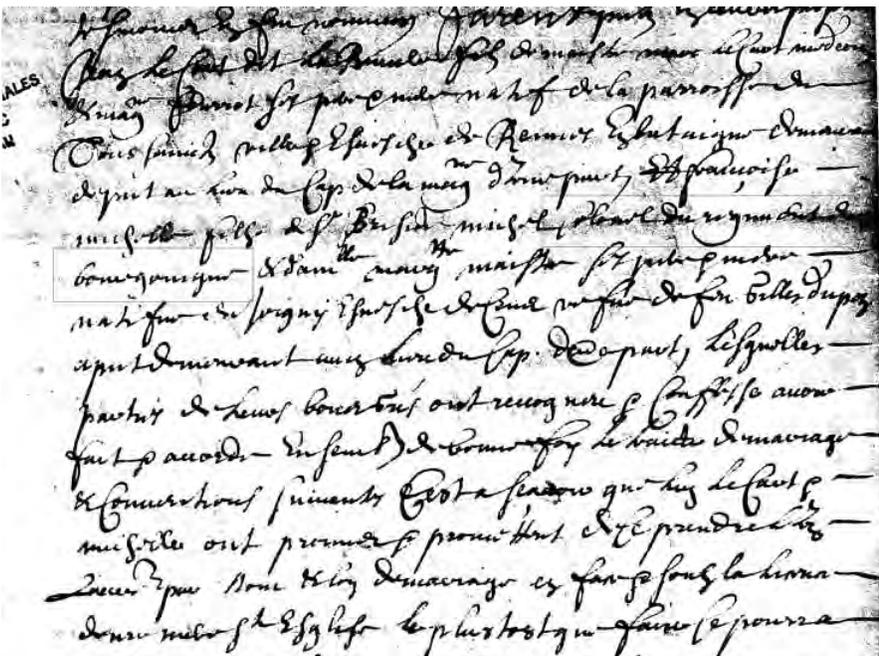


Les filles du roi – Jean Talon et Mgr de Laval recevant un contingent de Filles du roi - BAC - c020126 – BRICKDALE, Eleonor Fortescue 1871-1945. Peint début XX^e siècle.

Il ne m'est plus permis de douter, maintenant, que 14 ans après son arrivée sur les rives du Saint-Laurent, en Amérique du Nord, Françoise Michaut a bel et bien été présentée dans un document d'archives comme la fille d'un colonel. Il s'agit toutefois, pour autant que je sache, du seul document dans lequel son père est mentionné avec ce grade militaire. Cette mention est d'autant plus suspecte qu'elle s'accompagne par ailleurs d'une erreur patente qui jette une ombre négative sur tout le reste du contrat de mariage en question. Contrairement à ce qui est indiqué dans le contrat de 1684, Françoise Michaut n'est pas native de la ville de Joigny, dans le diocèse et archevêché de Sens, mais du village de Sennevoy, dans le diocèse de Langres et l'archevêché de Lyon. Même si la distance entre Sennevoy et Joigny peut être considérée comme insignifiante par les Canadiens et Américains habitués aux vastes espaces de leur continent, elle représentait une bonne journée de marche au XVII^e siècle.

cle. Si le notaire qui a rédigé le contrat de 1684 avait voulu situer le lieu de naissance de Françoise Michaut en nommant la ville la plus proche, il n'aurait pas choisi Joigny mais Tonnerre, ville plus grande qui, jusqu'en 1790, faisait partie des mêmes diocèse et archevêché que Sennevoy. Il aurait pu choisir aussi la ville, plus petite, de Cruzy-le-Châtel, qui était alors la capitale d'une baronnie incluant Sennevoy et d'autres paroisses rurales environnantes.

Il ressort de ces remarques que les descendants actuels de Brigide Michaut et Marguerite Matret ne devraient pas accorder toute leur confiance à un document d'archives qui comporte déjà une erreur manifeste. Si l'on compare le premier contrat de mariage conclu en 1670 par Françoise Michaut au deuxième, établi en 1684 puis annulé, on relève des différences riches en renseignements. En 1670, la fille cadette de Brigide Michaut était une jeune femme âgée de 21 ans, placée sous le contrôle étroit des autorités françaises chargées de procurer un mari à chaque *Fille du roi* envoyée par Louis XIV au Canada. Elle n'avait donc pas la liberté de dire ce qu'elle voulait, et déclarait simplement qu'elle était née à Sennevoy et que ses deux parents étaient déjà morts. Personne n'a pensé à l'époque que son défunt père méritait qu'on ajoutât le moindre préfixe honorifique devant son nom, le métier qu'il exerçait de son vivant étant certainement trop ordinaire pour qu'il fût spécifié par le notaire canadien.



Extrait du contrat de mariage de 1684 – Voir les rectangles dans l'illustration - Fourni par l'auteur.

En 1684, cependant, Françoise Michaut était alors une veuve respectable de 35 ans. Elle n'était plus sous la tutelle des autorités françaises et pouvait donc magnifier sa famille à sa guise, ceci pour épouser un homme tel que Jean Le Cart, fils de médecin. Plus personne ne pouvait la contredire à présent, 14 ans après son arrivée au Canada. Elle se sentait libre de déclarer que son père était le colonel du régiment de Bourgogne, ce qui lui donnait droit à quelques égards de la

part du notaire. Celui-ci, pour ne point déplaire à sa cliente, a souligné l'honorabilité des défunts parents de la future mariée, en ajoutant des préfixes gratifiants devant leurs noms respectifs : le père s'est vu appelé « sieur » et la mère « demoiselle », sans pour autant bénéficier de préfixes plus pompeux réservés aux nobles authentiques. La relative modestie des préfixes choisis, utilisés d'habitude pour distinguer certains roturiers reconnus comme notables, constitue un argument supplémentaire pour contester la thèse de John-Paul Boisvert selon laquelle Brigide Michaut serait en fait un noble du Charolais nommé Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud. Il faut noter à ce propos que le préfixe « demoiselle », au XVII^e siècle, n'impliquait pas forcément que la mère de Françoise Michaut était célibataire, puisqu'il pouvait être attribué à l'époque à toute femme d'un certain rang, mariée ou non. On ne doit donc pas se fonder sur la signification actuelle de ce mot pour affirmer, comme l'auteur nord-américain, que Marguerite Matret n'était que la concubine de Brigide Michaut.

La comparaison entre les deux contrats de mariage passés au Canada, en 1670 et 1684, montre clairement que Françoise Michaut a menti en déclarant qu'elle était native de Joigny et que son défunt père était colonel. On peut toutefois penser qu'il y a une part de vérité dans ces deux affirmations : la jeune femme a pu vivre quelque temps à Joigny

avant d'émigrer au Canada en 1670, et son père a très bien pu avoir servi, avant son décès, comme simple soldat dans la compagnie colonelle du régiment de Bourgogne. Mais ce ne sont là que suppositions, qu'aucun document d'archives n'est venu appuyer jusqu'à présent.

En conclusion, la généalogie doit rester une science humaine fondée sur l'étude prudente et méticuleuse des documents originaux conservés dans les dépôts d'archives. Même s'il est difficile, pour des Américains ou des Canadiens, de venir souvent en France pour poursuivre leurs recherches dans nos différents dépôts, les généalogistes sérieux d'Amérique du Nord ne sont pas vraiment démunis puisqu'ils peuvent consulter les microfilms de nombreux registres paroissiaux à Salt Lake City, en Utah, et même dans toutes les grandes villes où les Mormons ont installé des centres de recherches. De plus, les liens entre les

généalogistes partout sur le continent et de part et d'autre de l'Atlantique se sont développés à un tel point ces dernières années que l'on assiste à la création d'un vaste réseau d'entraide international, permettant déjà de confier des recherches à des correspondants bien placés. Dès lors, il n'y a plus d'excuse qui tienne pour tous ceux qui continuent d'échafauder des arbres généalogiques aberrants à partir d'un ensemble disparate de livres n'ayant aucun rapport avec le sujet. Seule la consultation des documents d'archi-

ves, sous forme de microfilms ou de registres originaux, nous permet de confirmer ou d'infirmer toutes les hypothèses que l'on peut être amené à concevoir au cours des recherches.

Les documents d'archives que j'ai consultés à Auxerre montrent clairement que Brigide Michaut, contrairement au colonel Philippe Emmanuel Royer de Saint-Micaud, n'était qu'un simple roturier probablement né à Perrigny-sur-Armançon, dans le département de l'Yonne, son prénom ayant été transformé en *Briside* à Sennevoy. Ces mêmes sources indiquent aussi que ce manant a vécu quelque temps à la ferme de La Loge-aux-Converts, appartenant alors au prieuré de Jully, où il a sans doute travaillé comme simple

fermier. Il n'existe aucune preuve véritable qu'il soit ensuite devenu colonel, ce fait n'étant mentionné qu'une seule fois par sa fille Françoise Michaut dans un contrat de mariage douteux établi au Canada, alors que celle-ci n'était plus sous la tutelle de personne. Au regard de l'ensemble des documents qui sont conservés au Canada et en France, il semble plus logique de penser que ladite Françoise Michaut, orpheline puis veuve, demeurant très loin de son pays natal, a tout simplement rêvé qu'elle était issue d'une famille prestigieuse, et s'est déclarée fille d'un colonel français avec la complicité bienveillante d'un notaire canadien très accommodant.



REMISE DU PRIX DE *L'ANCÊTRE* ET SOIRÉE REMUE-MÉNINGES

Centre Brûlart
1229, avenue du Chanoine-Morel, Québec
Le mercredi 19 septembre 2007, de 19 h 30 à 21 h 30

La Société de généalogie de Québec invite ses membres à une soirée de remise du Prix de *L'Ancêtre* et à une activité remue-méningses en généalogie. La présentation du Prix de *L'Ancêtre* occupera les 30 premières minutes, puis la deuxième partie de la soirée se déroulera par des échanges entre les participants, dans le cadre de cinq tables rondes portant sur des sujets spécifiques :



1. BMS2000
2. DROUIN NUMÉRISÉ
3. CYBERGÉNÉALOGIE
4. FAIRE CONNAÎTRE SON ŒUVRE
5. ÉCRIRE DANS *L'ANCÊTRE*

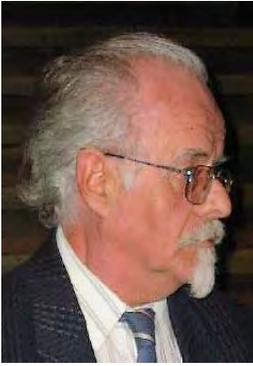
**VENEZ RENCONTRER NOS AUTEURS ET AUTEURES.
ÉCHANGEZ VOS IDÉES SUR LES SUJETS DE L'HEURE.**

LES PRIX DE *L'ANCÊTRE*

Depuis octobre 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours, en attribuant les prix de *L'Ancêtre*. Le Comité de *L'Ancêtre* présente les règles qui s'appliqueront pour le volume 34, en 2007-2008.

1. Sont admissibles aux prix de *L'Ancêtre* les membres en règle de la Société de généalogie de Québec au moment de publication.
2. Sont automatiquement admissibles au concours les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus), et les études (textes courts de moins de cinq pages) publiés en cours d'année d'un même volume, à l'exception des textes intitulés *Conférence*.
3. Sont exclus du concours les membres du conseil d'administration de la SGQ et les personnes qui acceptent d'être membres du jury.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui doivent élire entre eux une présidente ou un président.
5. Les membres du jury sont choisis sur recommandation du Comité de *L'Ancêtre*, et sont sous la responsabilité du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec.
6. Les décisions du jury doivent être motivées, et elles demeurent sans appel.
7. Le jury a le privilège de ne pas attribuer de prix, s'il le juge à propos.
8. L'identité des membres du jury n'est connue que lors du dévoilement des noms des lauréates et lauréats.
9. Les critères qui servent pour l'évaluation des articles de fond et des études sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique;
 - un texte d'intérêt général;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits;
 - un texte affichant une qualité de recherche irréprochable appuyée sur des sources citées;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Les prix offerts sont entérinés par le conseil d'administration de la SGQ et se répartissent comme suit :
 - 1^{er} prix - 300 \$ - pour le meilleur article de fond (cinq pages ou plus);
 - 2^e prix - un coffret incluant une publication éditée par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) pour la meilleure étude (quatre pages ou moins);
 - 3^e prix - un coffret incluant une publication éditée par la CCNQ pour un article de fond ou une étude digne de mention.
11. Les noms des gagnantes ou gagnants seront révélés aux membres lors de la remise des prix qui sera faite en une circonstance appropriée choisie par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des gagnantes ou gagnants seront publiés dans *L'Ancêtre* et sur le site Web de la SGQ.

Comité de *L'Ancêtre* de la Société de généalogie de Québec Juin 2007



UN PORTRAIT DE LA FAMILLE FRANCHÈRE

Paul-Henri Hudon (2738)

Né à Rivière-Ouelle, Kamouraska, l'auteur a fait des études au collège Sainte-Anne de La Pocatière, puis à l'Université Laval (baccalauréat en pédagogie). Il a fait carrière d'enseignant et est retraité depuis 1997. Il a été échevin à Chambly et commissaire d'école, président d'*Héritage-Chambly* et membre de plusieurs sociétés historiques et généalogiques. Auteur de *Rivière-Ouelle, 1672-1972*, de *Pierre Hudon et ses fils*, de *Les Hudon de la Petite-Anse*, et de dizaines d'articles parus dans *L'Ancêtre* et d'autres revues généalogiques depuis 1990. Récipiendaire du **Prix de L'Ancêtre** en 1999.

Résumé

Nous nous étions intéressés d'abord à Timothée Franchère qui fut un marchand prospère à Saint-Mathias-sur-Richelieu, et député de Rouville. Puis à toute cette famille bourgeoise qui s'est illustrée dans le commerce et la politique. Nous livrons aux lecteurs un portrait de famille des Franchère que nous avons fréquentés dans les archives, surtout ceux de la vallée du Richelieu. Nous soulignons seulement que le célèbre voyageur, Gabriel Franchère, et le non moins réputé artiste Joseph-Charles Franchère, sont des cousins de cette famille. Notons enfin que le village nommé Sainte-Marie ou Sainte-Marie-de-Monnoir, dans ce texte, désigne aujourd'hui Marieville et la région.

UN MARCHAND PROSPÈRE

Timothée Franchère (1791-1849), marchand à Saint-Mathias et patriote actif, s'est engagé dans le développement de Saint-Mathias dans tous les domaines, tant commerciaux que scolaires ou politiques. Il profite de la prospérité des années 1815 à 1830, mais ne paraît pas avoir trop souffert de la récession des années 1840. À sa mort, il laisse un actif impressionnant. Par ailleurs, tandis qu'ils partagent avec Eustache Soupras un marché de campagne relativement limité, les frères Franchère et Eustache Soupras ne se livrent pas à une concurrence déloyale. Quoiqu'ils soient compétiteurs dans le négoce, ils sont des collaborateurs dans les projets de développement.

Franchère est associé en 1820 avec Eustache Soupras, négociant de Saint-Mathias, et plusieurs autres marchands et seigneurs de la vallée du Richelieu dans la construction du bateau à vapeur *De Salaberry* (Joseph Demers, 30 octobre 1820). Il est aussi partenaire actif avec plusieurs personnes dans l'achat du bateau à vapeur *Le Richelieu* (Louis Chicou-Duvert, 16 avril 1825). Non seulement, il s'implique dans le transport et le commerce sur la rivière Richelieu, mais Timothée Franchère s'engage activement dans la construction du canal de Chambly. Il est commissaire pour le canal, de 1831 jusqu'en 1843 (*La Minerve*, 21 avril 1831; Basile Larocque, 9 février 1833; 20 avril 1843). Les autres commissaires sont Samuel

Hatt, seigneur de Chambly; René Boileau, notaire de Chambly; William McRae, marchand de Saint-Jean-sur-Richelieu, et Eustache Soupras, négociant de Saint-Mathias.

Officier rapporteur à l'élection du 2 octobre 1830 dans Rouville (*La Minerve*, 23 septembre 1830), Franchère est aussi capitaine de milice (registre de Sainte-Marie, le 28 août 1836), et il fut le premier maire à Saint-Mathias, élu le 31 juillet 1845. Il est syndic élu, de même qu'Eustache Soupras, pour l'administration des écoles (Paul Bertrand, 30 juin 1830; 9 juin 1834).

Patriote actif, il dut s'exiler aux États-Unis le 17 novembre 1837. Les autorités militaires offraient cent livres pour l'arrestation de Timothée Franchère; il

est incarcéré le 7 janvier 1838. Plus tard, il réclamera des autorités la somme de 1 300 livres pour les pertes subies à l'époque des Troubles. Il aurait reçu 837 livres de dédommagement (Paul Bertrand, 5 juillet 1850).

Candidat défait dans le comté de Rouville, le 8 mars 1841, contre Alphonse de Salaberry, il est élu député de Rouville à l'élection partielle du 25 septembre 1843, et réélu en 1844. Il ne se présente pas en 1848. Il avait été nommé juge de paix, le 21 septembre 1843 (*L'Aurore des Canadas*, 28 septembre 1843). Décédé le 5 octobre, il est inhumé le 10 octobre 1849, âgé d'environ cinquante ans, ancien membre du Parlement provincial, lieutenant-colonel de milice du premier bataillon de milice du comté de Rouville, mort



Eustache Soupras, marchand de Saint-Mathias (1788-1851). Patriote. Dessin de Joseph Légaré.
Source : gj2.cvm.qc.ca/glaporte/1837

depuis cinq jours (registre de Saint-Mathias, 10 octobre 1849).

SON COMMERCE

En plus d'un magasin de vente au détail, Timothée Franchère fait du négoce de produits agricoles, des grains, surtout le blé qu'il expédie à Québec (Paul Bertrand, 7 juin 1825, 7 septembre 1830; 10 février 1846). Il vend aussi du bois : le pin, le frêne, le cèdre, l'épinière rouge (Paul Bertrand, 19 décembre 1825; 2 décembre 1828; 21 février 1829); des animaux (Théophile Lemay, 29 janvier 1836); des terrains (Paul Bertrand, 27 juin 1839; 30 août 1841; 20 janvier 1847). Il fait dans le prêt d'argent aux habitants (Paul Bertrand, décembre 1825; mars et avril 1835; 29 août 1848). Il possède une barge pour le transport de ses marchandises, *La Cordélia*, qu'il échange pour *La Caroline* (Paul Bertrand, 16 août 1831; 18 octobre 1831; 24 mai 1839; Charles-Gédéon Coursoles, 7 novembre 1835). Il ne néglige aucune source de bénéfices, comme les revenus de moulins à scie ou les recettes des ponts à péage (Paul Bertrand, 1^{er} octobre 1838; 10 mars 1846; 10 août 1848).

Il est établi en société avec **Charles Mongeau**, qui avait ouvert une succursale à Saint-Athanase (Paul Bertrand, 27 janvier 1835; 6 juin 1841). Quelques revenus de placements lui permettent de verser des rentes à des membres de sa famille. *Timothée Franchère transfère à dame Marguerite Franchère, veuve de feu René-Séraphim Bourdages de Sainte-Marie... une rente annuelle et perpétuelle de 720 livres au capital de la somme de 12 000 livres, suivant ce qui est porté au constitut consenti par Hyacinthe-Marie Delorme à la succession de feu Pierre Brunet, le 1 juillet 1812, devant le notaire Périmoult...* (Paul Bertrand, 21 août 1840).

Après son décès, la veuve Franchère donne procuration à **Jean-Baptiste Monty**, marchand de Saint-Mathias, *de gérer et administrer les biens de la succession* (Paul Bertrand, 11 octobre 1849 et 17 octobre 1849). À son tour, Jean-Baptiste Monty donne procuration à Edmond Dorval, commis-marchand, de gérer et administrer les biens de la communauté de feu Franchère (Paul Bertrand, 12 octobre 1849). En décembre 1849 et en janvier 1850, Jean-Baptiste Monty entreprend de faire signer plusieurs obligations aux débiteurs de Timothée Franchère et de récupérer ses dettes dormantes.

L'INVENTAIRE DE FEU TIMOTHÉE FRANCHÈRE

L'inventaire après décès de feu Timothée Franchère constitue un document volumineux de 206 pages de renseignements très détaillés. La communauté familiale laisse cinq enfants héritiers qui se partagent un actif immobili-

er intéressant, sans compter les créances et les obligations (Paul Bertrand, 5 juillet 1850).

La veuve Faribault déclare qu'elle a perçu du gouvernement pour les pertes du dit défunt pendant les troubles de 1837-1838, 837 livres. Elle a reçu pour la vente des parts dans la Compagnie du Richelieu, 146 livres, 19 chelins. Il y a deux pianos dans la maison; on découvre trois portraits dans la salle de compagnie représentant Pie-IX, Jacques Cartier et l'évêque Plessis. L'inventaire comporte aussi de l'or en bijoux et de l'argenterie, etc. Il serait fastidieux de détailler ici un inventaire aussi impressionnant.

La veuve Timothée Franchère, Éléonore Faribault, s'associe à **François-Xavier Mongeon**, marchand de Saint-Athanase, après le décès de son mari (Paul Bertrand, 17 février 1850). L'association prévoit établir un magasin au village de Richelieu, sous le nom de *Franchère & Mongeon, pour trois ans ou pour cinq ans, si les affaires vont bien*. Cette société dure jusqu'en 1855.

GÉNÉALOGIE PARTIELLE DES FRANCHÈRE

Jacques Franchère, médecin, second chirurgien du navire *Le Saint-Laurent*, épouse à Québec, le 13 août 1748, Élisabeth Boissy, âgée de 27 ans, fille de Julien et de Marie-Jeanne Bisson. Nous avons retenu les descendants de trois de ses enfants, Charles-Jacques (A), Gabriel (C), mais surtout Antoine (B) :

A2- Charles (Jacques) Franchère (-), marié à Québec, le 3 février 1778, à Marie Carrier, est le frère de Gabriel et d'Antoine. Nous nous limitons ici à la lignée descendante menant à l'artiste Joseph-Charles-Franchère.

A3- Charles-Léandre Franchère, fils de Charles-Jacques, épouse à Louiseville le 4 août 1818 Lucie Tondreau, fille de Charles et de Marie-Louise Saucier.

A4- Louis-Onésime Franchère, fils de Charles-Léandre, épouse à Notre-Dame de Montréal le 6 août 1850 Vitaline Ménard, fille de Toussaint et d'Amanda Laurin.

A5- **Joseph-Charles Franchère** (1866-1921), artiste peintre, a été baptisé le 6 mars 1866 à Notre-Dame de Montréal. Peintre de formation académique, il se spécialise dans des tableaux idéalisant la vie rurale, et il réalise quelques portraits. Une œuvre plus connue de cet auteur est *Sillery vu des Plaines d'Abraham*, en 1895.

B2- Antoine Franchère (1756-), frère de Gabriel et de Charles-Jacques, épouse à Québec, le 24 août 1779, Marie-Josephite Nicolas. Antoine Franchère habite à Saint-Antoine-sur-Richelieu vers 1790 (Dutalmé, 9 juin 1802). Nous lui connaissons quatre garçons et une fille :

B3.1- **Joseph Franchère**, baptisé le 15 août 1785, est décédé, *major de milice*, célibataire, à quarante et un ans, cinq mois, le 18 janvier 1827.

B3.2- **Timothée Franchère**, baptisé le 9 février 1791 à Saint-Antoine, épouse le 18 octobre 1824 Louise-Eugénie-Éléonore Faribault.

B3.3- **Marguerite Franchère**, épouse à Marieville, le 22 mai 1821, **Rémi-Séraphin Bourdages**, fils de Louis et de Louise-Catherine Soupiran, de Saint-Denis. Rémi-Séraphin Bourdages, médecin, était député de Rouville. Il est décédé, le 24 décembre 1832, chez son père, âgé de trente-quatre ans; *il était d'un faible tempérament*, écrit le journaliste (*La Minerve*, 28 décembre 1832). Bourdages fut remplacé comme député du comté par François Rainville (540 votes), cultivateur de Sainte-Marie, élu contre Ludger Duvernay (395 votes) (*La Minerve*, 7 février 1833).

Henriette Bourdages épouse à Marieville, le 15 janvier 1849, Ambroise Laberge, fils de Charles-Ambroise et de Rose Franchère (Antoine Gauthier, 21 mai 1850).

Joseph Bourdages épouse Joseph-Napoléon Poulin, médecin de Sainte-Marie (Paul Bertrand, 20 septembre 1850).

B3.4- **Étienne-Benjamin Franchère**, baptisé le 1^{er} avril 1792 à Saint-Antoine; il épouse à Marieville, le 18 février 1833, **Rose Franchère**, veuve d'**Ambroise Laberge**. Il est *major des milices de Sa Majesté*, le 28 août 1836 (registre de Sainte-Marie).

Ambroise Laberge épouse à Marieville, le 15 janvier 1849, Henriette Bourdages, fille de Rémi-Séraphin et de **Marguerite Franchère**.

Louis-Édouard-Pascal Laberge épouse à Marieville, le 21 juin 1858, **Sophie Franchère** fille de Joseph-Trefflé et de Marie-Libère Gatien.

Charles Laberge (1827-1874), avocat, journaliste, homme politique, fonde à Saint-Jean-sur-Richelieu, avec Félix-Gabriel Marchand, le *Franco-Canadien*. Il collabore au *National*, à *L'Ordre*, à *L'Avenir*, à *l'Opinion publique*. Libéral en politique, annexionniste et républicain, il s'oppose au projet de Confédération canadienne en 1867. Il épouse Hélène-Olive Turgeon, le 23 novembre 1859 (Philippe Sylvain, *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. X, pages 455 à 458).

B3.5- **Joseph-Trefflé Franchère** (1800-1875), baptisé le 25 novembre 1800 à Saint-Antoine. Il épouse à Marieville le 16 février 1829 Marie-Libère Gatien, fille de Dominique, forgeron, et de Geneviève Loisselle. Elle est la sœur unique du notaire François-Henri Gatien. Il était capitaine de milice à Sainte-Marie (registre de Sainte-Marie, 3 mai 1836). Nommé juge de paix à Sainte-Marie, le 21 septembre 1843 (*L'Aurore des Canadas*, 28 septembre 1843), il fut élu maire de la paroisse Sainte-Marie-de-Monnoir de 1855 à 1857. Il fut nommé agent de la seigneurie de Monnoir par l'honorable juge Jean-Roch Roland (Paul Bertrand, 1^{er} octobre 1838; *La Minerve*, 15 décembre 1875).

B4.1- Jacques Franchère (1831-1908), médecin, épouse à Saint-Césaire, le 13 septembre 1858, Henriette Bouthillier, fille de Flavien et d'Henriette Blumhart.

B4.2- Sophie Franchère épouse à Marieville, le 21 juin 1858, Louis-Édouard-Pascal Laberge, notaire, fils de Charles-Ambroise et de Rose Franchère.

B4.3- Félix Franchère épouse à Saint-Césaire, le 11 juin 1860, Marie-Anne-

Françoise-Axilda Bouthillier, fille de Flavien et d'Henriette Blumhart.

B4.4- Marie-Rose-Hermine Franchère épouse à Marieville, le 14 septembre 1863, Cléophas Pinsonnault, fils de Charles et de Marie-Louise Quintal.

B4.5- Louise Franchère épouse à Marieville, le 28 août 1865, Ambroise Patenaude, avocat de Marieville, fils d'Étienne et de Marie Carreau (Paul Bertrand, 24 août 1865).

C2- Gabriel Franchère (1752-1832), frère de Charles-Jacques et d'Antoine, est négociant à Montréal (François Leguay, 28 mai 1779). Il épouse à Québec, le 14 octobre 1779, Félicité Morin. Il s'est établi en société avec Louis Gauvreau vers 1800. *Ceux qui doivent à la société doivent se présenter...* pour régler leurs comptes, etc. (*Montreal Gazette*, 21 octobre 1805). Il est dit *doyen des marchands et des marguilliers, maître du havre* de Montréal (*Montreal Gazette*, 12 août 1816). *Gabriel Franchère & fils, Co, offre en vente deux cents quintaux de morue verte, vingt quintaux de morue sèche, vingt-quatre firkins (petits barils) de sar-*



Peinture de Joseph-Charles Franchère – *Bord de mer* – BAAnQ E6S7SS1P29337

dines, vingt barils de hareng boucanés, dix barils de harengs salés, six firkins de truites saumonées (*Montreal Gazette*, 1^{er} décembre 1815).

C3.1- **Gabriel Franchère** (1786-1863), né à Montréal, décédé à Saint-Paul, Minnesota, est *facteur de l'American Fur Co* (*L'Aurore des Canadas*, 7 août 1840). Il épouse, le 24 avril 1815, Sophie Routhier (-1832), *la jeune fille fidèle qui l'attendait encore*, avec qui il aura huit enfants. Commerçant de fourrures et voyageur, il a laissé un récit de ses aventures, intitulé *Récit d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale dans les années 1810, 11, 12, 13, 14*. Publié chez l'éditeur Michel Bibaud à Montréal en 1820. (Gerald Friesen, *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol IX, pages 307, 308)

C3.2- **Mathilde Franchère** épouse James McKay de la compagnie de la Baie d'Hudson à Détroit, le 22 juillet 1840 (*L'Aurore des Canadas*, 7 août 1840).

C3.3- **Rose Franchère** épouse Ambroise Laberge, marchand à Montréal, le 4 août 1823; elle épouse en secondes noces **Étienne-Benjamin Franchère**, le 18 février 1833.

Charles Laberge (1827-1874), journaliste, avocat, député d'Iberville.

À SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU

Les frères Joseph et Timothée Franchère se seraient installés à Saint-Mathias en l'année 1815. **Joseph Franchère** (1785-1827), aussi marchand, frère de Timothée, fut élu député de Bedford en avril 1820; *élu par 755 voix contre John Jones, 723 voix, dans le com-*

té de Bedford le 3 avril 1820 (*La Gazette de Québec*, 3 avril 1820). Il est battu en juillet 1820 par John Jones, mais réélu à une partielle en mars 1822. Il s'était engagé activement dans les entreprises de navigation à vapeur en 1820 et en 1823, en s'associant à la trentaine de marchands et de seigneurs de la région du Richelieu pour se doter de bateaux à vapeur. Major de milice, il est demeuré célibataire. Atteint de maladie, il rédige son testament, le 30 décembre 1826, par lequel il fait des dons en argent et en or.

Joseph Franchère demande dans son testament que *son corps, après son décès, soit ouvert par les médecins et docteurs qui l'auraient soigné durant sa dernière maladie; que, si Rémi-Séraphin Bourdages refusait d'opérer dans cette occasion, il le prie de nommer un autre chirurgien pour aider et assister à l'opération; qu'il soit libre à tout ami et parent d'assister à la dite opération*. Joseph Franchère sera inhumé dans le cimetière de Saint-Mathias, le 18 janvier 1827 (René Boileau, 30 décembre 1826; Gaston Deschênes, *Dictionnaire des parlementaires du Québec*, 1792-1992). Nous ignorons si cette autopsie a eu lieu. Nous considérons que cette demande, plutôt exceptionnelle, manifeste une ouverture d'esprit peu commune, à cette époque où *l'espérance de la résurrection* commande de conserver l'intégralité du corps.

Timothée Franchère (1790-1849), fils d'Antoine et de Marie-Josephte Nicolas, a épousé Louise-Eugénie-Éléonore Faribault (1800-1869), fille du juge Joseph-Édouard Faribault et de Marie-Anne-Élise Poudret, à L'Assomption, le 18 octobre 1824. Le journaliste écrit, *lundi matin à onze heures, Timothée Franchère a épousé l'aimable et accomplie Louise-Eugénie-Éléonore Faribault, deuxième fille de Édouard Faribault, lieutenant-colonel de milice de la division de Lavaltrie, et ancien membre du parlement pour le comté de Leinster* (*Le Canadien*, 27 octobre 1824).

NDLR : Ce Timothée Franchère, marchand à Saint-Mathias, a servi pendant la guerre de 1812 dans le bataillon de milice de Chambly. Commissaire chargé de surveiller la construction du canal de Chambly, en 1832. Engagé dans le mouvement insurrectionnel de 1837, il s'enfuit aux États-Unis, mais revient et obtient son pardon du gouverneur. Défait dans Rouville en 1841, puis élu et réélu député de Rouville en 1843 et 1844. Décédé à Saint-Mathias le 5 octobre 1849, à l'âge de 59 ans.

En 1851, Éléonore avait 50 ans et était veuve. Leurs enfants lors du recensement



Église de Saint-Mathias-sur-Richelieu, construite entre 1784 et 1788.

sont Georgina, 14 ans; Laura, 10 ans (recensement de Saint-Mathias, 1851). Louise-Eugénie-Éléonore Faribault, *décédée depuis six jours, à l'âge de 69 ans*, est inhumée à Saint-Mathias le 8 janvier 1869. L'inventaire de feu Éléonore Faribault se trouve au greffe du notaire Scheffer (Charles-Gédéon Scheffer, le 25 janvier 1869). Des huit enfants de ce couple, cinq survivent :

-**Louise-Élisabeth-Joseph-Virginie Franchère**, baptisée le 20 août 1825; inhumée à Saint-Mathias, le 25 juin 1826 (René Boileau, le 30 décembre 1826).

-**Cordélia-Sophie-Victoire Franchère** (1827-1855), baptisée le 29 avril 1827, elle épouse le 30 janvier 1849 à Saint-Mathias, Charles-René-Léonide de Salaberry, major de milice de Saint-Mathias, fils de feu Charles-Michel et de Marie-Anne-Julie Hertel de Rouville. Elle avait 24 ans en 1851; Charles, *bourgeois*, avait 30 ans (contrat de mariage, Paul Bertrand, 29 janvier 1849). Timothée a fait donation à Cordélie de *1/5 de tous les terrains et des emplacements* (Paul Bertrand, 26 février 1849; 5 août 1850). Elle décède le 22 avril 1855 à Saint-Mathias, deux jours après sa belle-mère qui demeurait chez elle. Leurs enfants sont :

-Léonidas-Joseph-Charles-Timothée de Salaberry (1849-1903), baptisé le 22 novembre 1849, avocat de Montréal. Il est resté sans descendance.

-Marie-Anne-Cordélie-Lilia de Salaberry, baptisée le 14 juin 1851. Elle a comme parrain Melchior-Alphonse de Salaberry, représenté par Charles Boucher de Grosbois; comme marraine Amélie Faribault, représentée par Marguerite Sabaté. Elle épouse à L'Assomption, le 7 avril 1874, Louis-René La Roque de Roquebrune, fils de Louis-Isaac La Roque (-1865) et de Sophie Henriette Hertel de Rouville (-1867), fille du seigneur René Hertel de Rouville.

Joseph-Benjamin-Timothée-Charles-Edmond Franchère (1829-1869), marchand, baptisé le 3 septembre 1829. *Décédé depuis quatre jours*, il est inhumé, âgé de 40 ans, à Saint-Mathias le 10 mars 1869. Lors de l'inventaire de feu son père, il était dit *mineur émancipé par son mariage* (Paul Bertrand, 26 juin 1849; 11 octobre 1849; 5 juillet 1850).

Edmond Franchère épouse (1) à Notre-Dame de Montréal le 1^{er} septembre 1848, Aurélie Hawley (v. 1829-1864), mineure, fille de feu Samuel et de feu Marguerite Boyer. En 1851, Edmond déclare 22 ans; Aurélie, 24 ans. Ils ont cinq enfants survivants dont Anne, 3 ans (Annie-Aurélie Franchère épousera François-Olivier-Alfred Larue, marchand) et Eugénie, 2 ans. On mentionne un autre enfant, Charles Franchère, en 1869 (Paul-Solyme Bertrand, 29 juillet 1871; 9 février 1872). Aurélie Hawley est inhumée *dans le ca-*

veau de l'église de Richelieu, le 14 novembre 1864. Ce même Edmond épousera (2) Marie Tétreault le 9 avril 1865 (Charles-Gédéon Scheffer, 11 octobre 1869; 30 novembre 1869; 1^{er} mars 1870). Il aurait eu trois enfants de Marie Tétreault : Jean-Baptiste, Laura et Georgina (Charles-Gédéon Scheffer, 11 octobre 1869; 4 décembre 1873; Paul-Solyme Bertrand, 29 juillet 1871).

Il demeure à Chambly en 1865 (Paul Bertrand, 28 septembre 1865; Charles-Gédéon Scheffer, 7 décembre 1867; 11 décembre 1867; 23 décembre 1867). *La veuve Marie Franchère, vingt-cinq ans; Jean, cinq ans; Laura, quatre ans; Georgina, deux ans*, sont recensés à Chambly en 1871, n^o 52.

Marie-Laura-Scholastique Franchère, fille de feu Edmond et de Marie Tétreault, mère et tutrice, épouse Herménégilde Breault, maître meunier de Montréal (Charles-Gédéon Scheffer, 27 août 1883).

Georgina Franchère, fille de Marie Tétreault, épouse Désiré (Dézérie) Mercier, menuisier de Montréal (Charles-Gédéon Scheffer, 27 août 1887).

Éléonore Faribault, mère d'Edmond Franchère, avait fait cession à son fils de certains terrains; mais il les rétrocède à sa mère (Paul Bertrand, 5 août 1850 et 20 juin 1851; Paul-Solyme Bertrand, 31 mars 1852).

-**Gustave-Antoine Franchère** (1834-1867), baptisé le 13 juillet 1834. Marchand, il est décédé le 1^{er} novembre 1867. *Porté disparu le premier novembre dernier et dont le corps a été retrouvé en bas des rapides de Chambly près des côtes de Saint-Mathias, le 28 du même mois, Gustave-Antoine Franchère est inhumé à Saint-Mathias, âgé de trente-trois ans, cinq mois, le 5 décembre 1867*. L'inventaire de Gustave-Antoine Franchère se trouve au greffe du notaire Scheffer. Parmi les effets énumérés se trouve *une paire de bottes à la Napoléon* (Charles-Gédéon Scheffer, 23 décembre 1867; 4 décembre 1873). Il est décédé sans enfants.

-**Paméla-Eugénie-Georgiana Franchère** (1837-1915). Baptisée le 19 février 1837, elle épouse à Saint-Mathias, le 23 septembre 1861, Joseph-Honoré Demers, fils d'Honoré et de Sophie Ferré. Elle renonce à la communauté de feu Joseph-Honoré Demers, son mari (Charles-Gédéon Scheffer, 21 octobre 1869; Paul Bertrand, 27 octobre 1865). Sur leur monument au cimetière Saint-Joseph de Chambly, on lit : *Joseph-Honoré Demers (1836-1914). Georgiana Franchère, son épouse (1837-1915)*.

-**Catherine-Caroline-Laura Franchère** (1843-), baptisée le 5 février 1843. Elle épouse Joseph-Cléophas Perrault, médecin de Beloeil, fils de Joseph-Cléophas de Saint-Hyacinthe et de Mélanie Pépin (Paul Bertrand, 9 novembre 1864; 27 octobre 1865).

Leur contrat de mariage, le 11 septembre 1866, se trouve au greffe du notaire Paul-Solyme Bertrand.

-**Malvina-Marguerite-Dillava Franchère**, baptisée le 15 juillet 1832, inhumée le 12 juin 1834.

-**Alphonsine-Albina Franchère**, baptisée le 3 mai 1840, inhumée le 7 mai 1841.

NOTES ÉPARSES

L. Franchère junior, écuyer, épouse Ludivine de Saint-Félix, fille unique de Alex de Saint-Félix, écuyer de Saint-Charles, le 7 janvier 1856. (*Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 11 janvier 1856).

Louis Franchère est responsable de la poste à Milwaukee, Michigan. **Gabriel Franchère**, est responsable de la poste à Sault-Sainte-Marie, Michigan (*Le Patriote Canadien*, 14 août 1839).

Gabriel Franchère, le président de la société Saint-Jean-Baptiste de New York, est à Saint-Jean depuis jeudi dernier et est descendu chez M. Laberge. Le vénérable vieillard, dont le nom est si bien connu comme ancien voyageur, porte avec vigueur ses soixante-dix-sept ans. Nous avons eu le plaisir de lui entendre rappeler son départ pour la Colombie, il y a cinquante-deux ans. Parti de Montréal pour Laprairie en canot, il fit un portage de Laprairie à Montréal (sic) (Serait-ce plutôt de La Prairie à Saint-Jean ?), puis un autre portage de Whitehall à l'Hudson pour se rendre, de là, à New York (*Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 29 octobre 1862).

-*Gabriel Franchère* (registre de Saint-Mathias, 18 janvier 1827) (*cousin de Joseph, actuellement à Chambly*; René Boileau, 30 décembre 1826)

-*Louis Franchère* (registre de Saint-Mathias, 18 janvier 1827)

-*Sophie Routier-Franchère*, (registre de Saint-Mathias, 29 avril 1827).

-*Jean-Baptiste Franchère*, horloger à Montréal, 147, rue Notre-Dame (*L'Aurore des Canadas*, 24 novembre 1840; registre de Saint-Mathias). *Orfèvre* (Paul Bertrand, 30 mai 1840).

-Vente d'une terre par *Jacques-Félix Franchère*, de Marieville et *Gustave Franchère*, de Saint-Mathias, à Guillaume Adam et Edmond Ostiguy (Paul-Solyme Bertrand, 7 mai 1862).

INCIDENT DOCUMENTÉ

Le journal *Le Canadien* du 9 février 1825 rapporte l'incident suivant survenu à Chambly :

Nous avons appris qu'il est arrivé à Chambly, il y a quelques jours, un incident qui a été tout prêt (sic) d'être fatal. Messires Franchère et Soupras, accompagnés de leur dames, furent dans ce village pour passer

la soirée dans une partie d'amis et traversèrent le bassin sur la glace sans aucun danger, ni difficulté.

Pendant qu'ils jouissaient du plaisir de la société, l'eau du rapide monta sur la glace et fit baisser considérablement le chemin sur lequel ils avaient passé sans danger quelques heures auparavant, formant une espèce de gorge profonde et de soixante pieds de large.

À leur retour, pendant la nuit, ils durent se jeter à l'eau à grand train. Les chevaux perdirent bientôt fond; leurs carrioles, deux en nombre, chacune contenant quatre personnes, laissèrent aussitôt la glace et flottèrent dans l'eau, enfonçant et revenant alternativement sur l'eau. Les passagers effrayés avaient souvent de l'eau jusqu'au col et, à un moment donné, elle passa par dessus la tête de quelques dames.

Ce danger inattendu et l'ignorance de leur vraie situation les frappa (sic) de consternation; tout ce qu'ils savaient c'était qu'il y avait un terrible combat entre la vie et la mort. Leurs chevaux cependant nagèrent vigoureusement en avant et ces bons animaux, à la fin, les mirent à terre sains et saufs. Ils réparurent chez eux où, retenant leur situation et prenant les remèdes convenables contre le froid, il n'y eut d'autre résultat de leur aventure que celui de la reconnaissance pour avoir échappé à un si grand danger.

OBSERVATIONS DE L'AUTEUR

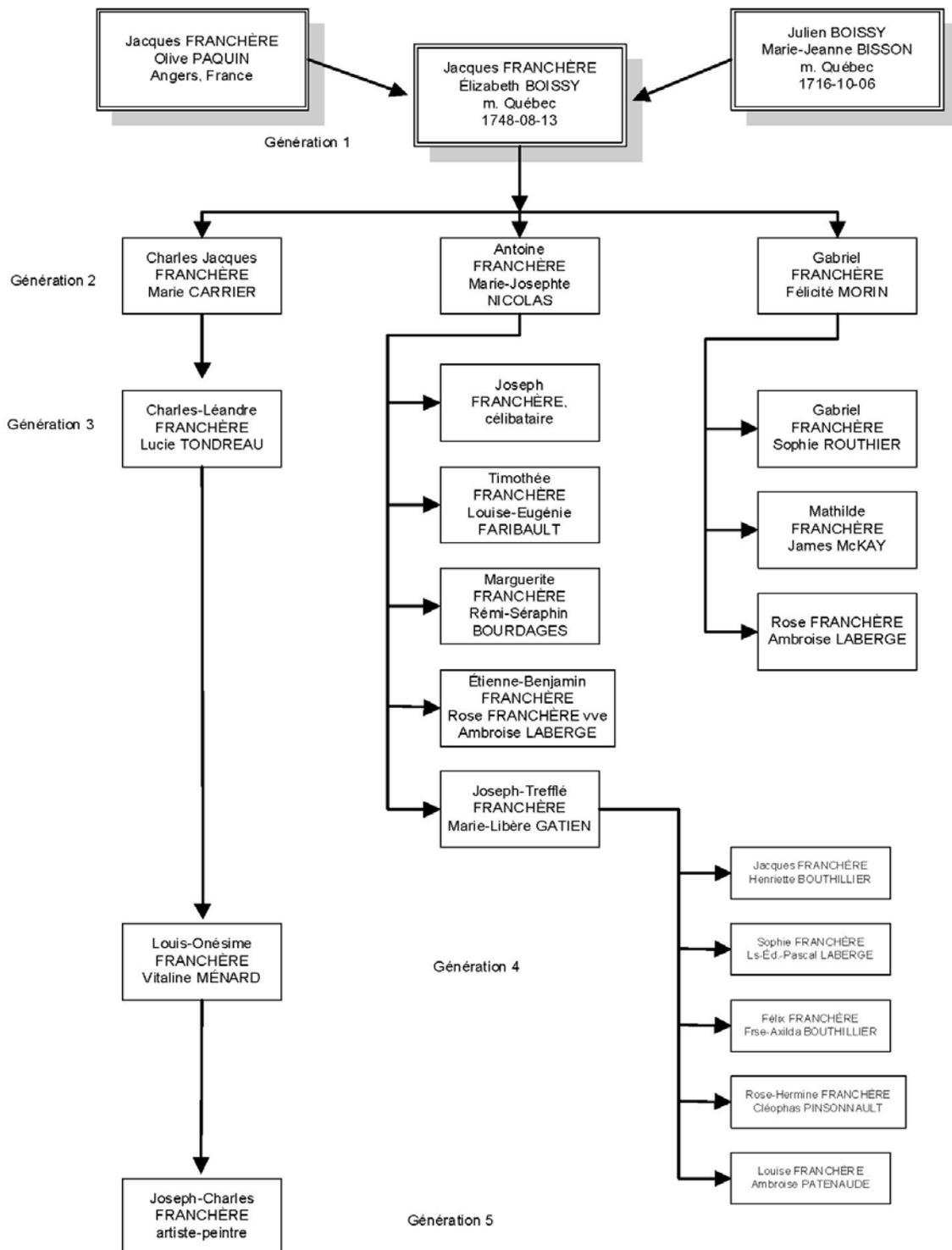
Les marchands de village, comme Timothée Franchère, sont un rouage important du fonctionnement d'une collectivité. En plus d'apporter dans la « culture » traditionnelle de la communauté des produits matériels, des nouveautés, des courants d'idées et un éventail toujours plus large de biens, ils facilitent les échanges. Sans eux, les surplus des récoltes, la fabrication domestique, les mutations d'immeubles, le prêt d'argent et les investissements seraient stagnants. Quand il échange le beurre ou la laine de la fermière contre le tweed et les *shawls* anglais, quand il achète le cuir du tanneur en retour d'outils de jardinage, il ne fait pas qu'un léger profit; il canalise des relations humaines entre habitants. Il fait le pont entre les besoins urbains et les nécessités rurales. Il introduit dans le quotidien et la routine journalière, un brin de nouveauté.

Surtout, les marchands centralisent le crédit. En l'absence de banques, ils deviennent les facilitateurs d'échanges. Comme le numéraire est rare, le crédit est l'outil généralisé. Le marchand de cette époque fait crédit de façon massive. Il le fait souvent moyennant hypothèque. Il achète même des créances, ou encore se fait payer par des remises de créance.

En période de croissance, le crédit nourrit le commerce et satisfait les partenaires. En période de crise, le

crédit généralisé provoque des faillites en cascade. Le premier fournisseur réclame du grossiste son dû. Celui-ci se rabat sur ses détaillants dans les villages. Ces derniers réclament des clients leurs obligations. D'où les saisies de meubles et de terres. Le règlement des dettes

agit comme une pompe aspirante. C'est ce qui s'est produit dans la décennie 1840 dans la région de Chambly. Les familles Hatt et De Salaberry ont subi les tenailles des créanciers. Les familles Yule, Franchère et Soupras ont survécu aux impératifs financiers.





RÉACTION À LA CONFÉRENCE LE CAPITAINE BERNIER REVISITÉ

Rodrigue Leclerc (4069)

L'auteur désire apporter une vision différente à une conférence de Marjolaine Saint-Pierre à la Société de généalogie de Québec, prononcée le 19 octobre 2005, et plus particulièrement à un volume publié par cette dernière. La conférence et le livre sur Joseph-Elzéar Bernier évoquent la vie de Jacques Bernier, voisin de son ancêtre, Jean Leclerc.

Dans son livre sur le renommé capitaine Joseph-Elzéar Bernier, Marjolaine Saint-Pierre affirme, à propos de l'ancêtre du capitaine Bernier, que « [...] Sa première habitation, à Cap-Saint-Ignace, était située au bord du fleuve Saint-Laurent. Elle ressemblait certainement aux autres cabanes en « bois rond » que les colons construisaient comme habitation temporaire, pendant qu'ils défrichaient leurs terres. Puis, par nécessité et avec les années, cette résidence sommaire fut remplacée par un logis plus imposant et permanent ».

Si on se fie au contrat passé le 6 mars 1673 entre Jacques Bernier dit Jean de Paris (l'ancêtre du capitaine Bernier) et Jean LeClerc (époux de Marie Blanquet), mon ancêtre, la « cabane en bois rond » a vraiment été temporaire. Dans ce contrat, par lequel Jacques Bernier vend sa terre de l'île d'Orléans à Jean Leclerc, il est stipulé : « [...] Qu'il (Jean LeClerc) debitera le bois de neuf à dix pieds / ensemble de couvrir sur led. Lieu dud. Vendeur (Jacques Bernier) une maison et une / grange de la longueur sçavoir la Maison de vingt cinq pieds de long / et la grange de quarante pieds bout en bout rabattus et les Goulerdera / ainsy quil advisera bon estre. [...] a faire lesd. Travaux du premier avril / prochain en deux ans pour ce qui est du debi et abatti de bois sçavoir / cinq arpens lhivert prochain et les autre cinq arpens lhivert ensuivant / de lannée 1675 a prendre cinq arpens du costé du ruisseau de lad. Habitation / et cinq arpens de lautre et pour ce qui est de la Couverture desd. / bastiments Il la fera lorsqu'il seront establis apres le brullage dud. bois [...] ».

Pour la durée des travaux, Jacques Bernier continue d'habiter sa maison de l'île d'Orléans comme stipulé dans le contrat de vente : « [...] Et a esté convenu / entre lesd. Parties en cas que led. Vendeur face tout led. / travail dabattre et debiter tout lesd. Dix arpens de bois lhivert prochain / Il jouira des la mesme année de lad. Habitation cy dessus vendue [...] Pour assu-

rance desquels dits travaux / affaire lad. Habitation sus vendue demeure par special obligée affectée et / hypothequer en outre la generalite de tous les biens dud. acquereur , comme / aussy a la garantie de lad. Terre cy dessus vendue Lad. Habitation dud. / vendeur ».

Jacques Bernier dit Jean de Paris prend possession de sa concession à cap Saint-Ignace le 1^{er} avril 1673, soit moins d'un mois après la vente de sa terre de l'île d'Orléans à Jean LeClerc, et aussi à la date prévue dans le contrat pour le début des travaux à cap Saint-Ignace. Comme on ne retrouve aucune autre mention dans les greffes en relation avec ce contrat, on en déduit que toutes les clauses ont été respectées. Jacques Bernier peut donc quitter « sa cabane en bois rond » et habiter sa grande maison de 25 pieds au plus tard en avril 1676. Avec ce contrat, Jean LeClerc, pour sa part, augmente ses biens fonciers en vue d'établir ses fils.

Certains se sont demandé comment Jean Leclerc pouvait respecter ce contrat vu que son fils aîné, Pierre, n'avait alors que 14 ans et que Jean avait ses propres terres à travailler. D'abord, Pierre a 16 ans, et à cette époque, à 16 ans, un jeune homme n'est pas encore tout à fait un adulte qui peut épouser des filles de 15 ou 16 ans; mais il achève son apprentissage de futur chef de famille, et peut fournir une prestation de travail fort honorable. De plus, Jean Leclerc est établi sur ses terres depuis 14 ans maintenant, et ses autres terres acquises sont défrichées, y compris sa dernière acquisition. Par ailleurs, Jacques Bernier dit Jean de Paris signe plusieurs contrats de service avec Clément Ruelle, futur gendre de Jean Leclerc; à ce moment, Ruelle a 19 ans.

C'est peut-être à l'occasion d'un de ces contrats que Clément fait la connaissance de sa future épouse, qui sait? Clément Ruelle (Jacques, Marguerite Rochery, de Saint-Paul de Paris), épouse Marguerite Leclerc, fille de Jean Leclerc et de Marie Blanquet, le 22 novembre 1677, en l'église Sainte-Famille de l'île d'Orléans.



LA SAGA DE JEAN-BAPTISTE TERRIOT (1728-1790)

Charles Yvon Thériault (2160)

Charles Yvon Thériault est né en 1924 à Trois-Rivières, d'un père instituteur acadien et d'une mère institutrice écossaise. Il a fait des études classiques au séminaire de Chambly. Journaliste et pigiste de 1948 à 1966, il publie deux monographies dans la Collection d'histoire régionale dirigée par M^{gr} Albert Tessier. En 1966, il déménage à Québec et devient directeur de l'Index au Journal des débats de l'Assemblée nationale pendant 20 ans. Pour préparer sa retraite, il s'inscrit en sciences politiques puis à la maîtrise en psychopédagogie (M. A. 1986). Depuis sa retraite, il anime des ateliers de récits de vie à Québec, Sainte-Foy, Trois-Rivières et Montréal. Il a publié un essai sur cette expérience : *L'Ombre du souvenir* (Septentrion, 1996). Marié à Madeleine Goyette en 1950, le couple a cinq enfants.

Résumé :

L'auteur retrace les pérégrinations de son ancêtre, Jean-Baptiste Terriot, plus d'une fois déplacé contre son gré. Ces Acadiens ont subi un sort inexcusable, que les autorités d'aujourd'hui reconnaissent du bout des lèvres. L'aventure acadienne a sans doute inspiré le conquérant britannique lorsqu'une décennie plus tard, des mesures moins contraignantes ont été appliquées après la conquête de Québec en 1759, protégeant la langue et la foi, et évitant, sauf de rares exceptions, le brassage de population qui habituellement suivait toute conquête.

L'année 2005 a marqué le 250^e anniversaire de la déportation des Acadiens par l'administration britannique de Nouvelle-Écosse. Une proclamation royale datée du 10 décembre 2003 reconnaît officiellement que la déportation du peuple acadien a eu des conséquences tragiques. Plusieurs milliers d'Acadiens ont péri par suite de maladies, lors de naufrages, dans leurs lieux de refuge, dans les camps de prisonniers de Nouvelle-Écosse et d'Angleterre, ainsi que dans les colonies britanniques en Amérique.

La proclamation royale de 2003 désigne le « 28 juillet Journée de commémoration du Grand Dérangement » et invite les « féaux sujets à en prendre connaissance et à agir en conséquence ». Dont acte.

L'occasion est propice à une relecture de nos histoires et généalogies familiales. Dans mon cas, la vie de l'ancêtre Jean-Baptiste Terriot, déporté acadien, véritable « heimatlos » avant le temps, pour reprendre le terme accolé par les nazis aux personnes déplacées du génocide des Juifs européens.

SA FAMILLE D'ORIGINE

Jean-Baptiste Terriot appartient à la quatrième génération des descendants de Jehan Terriot et de Perrine Brau, pionniers d'Acadie recrutés au Poitou vers 1640 par Menou d'Aulnay (Jehan - Germain - Germain - Pierre)

Né en 1728 à Cobequid (aujourd'hui Truro, en Nouvelle-Écosse), il est l'aîné de dix enfants issus de Pierre Terriot et de Marguerite Guérin. Sa famille s'était installée à Cobequid sur le fief seigneurial de Mathieu Martin, le premier enfant né en Acadie en 1636. Pierre est né à Port-Royal en 1694 et avait quitté la région de Rivière-au-Dauphin en 1714 pour les terres nouvelles de

Cobequid. En 1750, l'instabilité de la situation en Acadie l'avait contraint à se réfugier à Port-Lajoie (île Saint-Jean, devenue Île-du-Prince-Édouard). Deux de ses fils – Joseph et Jean-Baptiste – avaient trouvé plus sûr de rejoindre la baie de Mordienne, près de la forteresse de Louisbourg, avec de nombreux cousins et amis. Le 15 mai 1757, Jean-Baptiste Terriot est parrain de Marie-Madeleine Richard, fille de Pierre Richard et Anne Terriot (sa sœur).

Un an plus tard, en septembre 1758, la jeune Anne et son frère Anselme Terriot périront en mer pendant leur déportation vers les colonies britanniques. Le benjamin, Brisset, né en 1744, décédera à son arrivée à Saint-Servan (France), en 1758 également.

Ces tristes événements liés à la Déportation surviennent après la chute de Louisbourg en septembre 1758. L'armée anglaise ratisse les environs de Louisbourg et capture 2 000 Acadiens qui seront conduits à la prison d'Halifax avant d'être dispersés dans les colonies d'Amérique, en Louisiane, en Angleterre et en France.

Le destin de Jean-Baptiste Terriot s'inscrit alors dans la tragédie du Grand Dérangement.

HALIFAX-N.-ÉCOSSE. - ROXBERRY - MASSACHUSETTS

Jean-Baptiste est d'abord conduit de l'île Royale (Cap Breton) à la prison d'Halifax. Le gouverneur de Nouvelle-Écosse, Charles Lawrence, administrateur de la ville créée en 1747, doit déterminer quel est le statut légal de ces prisonniers acadiens, comme l'estimait le gouverneur Dinwiddie de la Virginie. Doit-il s'inspirer d'une loi du Massachusetts de 1755 qui place les Acadiens dans les mains des juges de paix et des responsables des pauvres?

D'après l'historienne Naomi Griffiths - (*Histoire de l'Acadie*, Nicolas Landry et Nicole Lang, p. 92), la loi aurait alors permis de les traiter comme des habitants de l'État. Le gouverneur Lawrence consulte son ami William Shirley, gouverneur du Massachusetts. Ils parviennent à une entente qui entraîne la déportation de Jean-Baptiste dans la région de Boston, plus précisément à Roxberry, Massachusetts.

Le 27 novembre 1760, Jean-Baptiste épouse Marie Syre, en présence du patriarche acadien Doucet, que l'écrivain Jean Pellerin mentionnera dans son épopée de *Jean Santerre*. Le mariage du couple ainsi que le baptême d'un enfant seront réhabilités en 1763, lors de la déportation à Miquelon des réfugiés qui désirent retourner en terre française, après la signature du traité de Paris entre la France et l'Angleterre.

Durant ses cinq années d'exil au Massachusetts, Jean-Baptiste et sa famille vivent de la charité publique qui est sévèrement réglementée par l'État : ils ne peuvent se déplacer d'une ville à l'autre ni s'absenter plus de six jours à la fois, sans risque d'arrestation et d'emprisonnement.

Les Acadiens sont toujours soupçonnés de menaces et de déloyauté à l'endroit de la couronne britannique. Des associations charitables fournissent vêtements, logement et nourriture, mais la population trouve que ces réfugiés coûtent cher à l'État.

Le gouvernement de Boston négocie avec la Nouvelle-Écosse pour qu'elle paie une partie des frais d'entretien. Il est en effet notoire que les anciennes terres des Acadiens déportés ont permis de loger de nombreux « planters » après le départ des déportés en France, au Canada, en Louisiane, et aux Antilles.

En 1763, la signature du traité de Paris entre la France et l'Angleterre leur permet de retourner en terre française, s'ils le désirent. Jean-Baptiste, sa femme et leurs enfants entreprennent en 1763 une autre étape de leur longue errance.

RETOUR EN TERRITOIRE FRANÇAIS

Après cinq années d'exil à Roxberry, en banlieue de Boston, Jean-Baptiste Terriot, son épouse, Marie Syre



et leur fils Louis ont donc l'occasion de quitter la colonie anglaise pour un territoire français perdu dans l'océan Atlantique : les îles Saint-Pierre et Miquelon, à six lieues au sud de l'île de Terre-Neuve.

Ce dernier vestige de l'Empire français d'Amérique est un archipel constitué de 240 km² de roches battues par les flots et le vent de l'Atlantique. Il offre un ensemble de petits ports fréquentés depuis les débuts du XVI^e siècle par les pêcheurs bretons et normands. Ces îles appartenaient aux Anglais de Terre-Neuve depuis 1713, mais elles sont redevenues françaises en 1763 grâce au traité de Paris qui a suivi la bataille de Québec.

L'archipel est placé sous la direction de Gabriel Dangeac, un ancien capitaine de la forteresse de Louisbourg. Un millier d'Acadiens ont trouvé refuge sur ces îles, rapidement surpeuplées et à court de ressources.

C'est dans ce contexte difficile que Jean-Baptiste et sa famille s'y établissent. La vie des réfugiés de Boston s'organise peu à peu dans des cabanes construites avec le bois des navires naufragés ou avec des piquets des sapins et des cèdres épargnés par les incessantes batailles des envahisseurs et commerçants de morue. De pauvres cabanes ne dépassant pas 50 mètres carrés pouvaient loger 10 réfugiés de trois générations.

Dès son arrivée, Jean-Baptiste Terriot (Terriau) fait régulariser sa situation matrimoniale par le curé de la paroisse Notre-Dame des Ardilliers, tel qu'on peut le lire au registre du 23 octobre 1763.

En l'an de grâces mille sept cent soixante-trois, le vingt-troisième jour d'octobre, je sousigné, prêtre aumônier du Roy et curé de la paroisse de Notre-Dame des Ardilliers de l'île de Miquelon, ay fait les cérémonies et prières accoutumées à un garçon de Jean-Baptiste terriau, légitimement baptisé par Isabelle Bordeleau, sage-femme pour cause de détention en Angleterre et dans l'impossibilité de faire autrement. L'enfant est né le vingt-quatre du moy d'octobre de l'année mille sept cent soixante-deux à Roxberry dans la Nouvelle-Angleterre. Il est né de Jean-Baptiste terriau, ancien habitant de l'Acadie et aujourd'hui habitant de l'île de Miquelon, et de Marie Sire son épouse. On a donné à cet enfant le nom de Louis. Le parrain a été Pierre Sire, habitant de Miquelon, et la marraine Anastasie Sire, habitante de la dite paroisse. Ne sachant pas signer, le parrain a fait sa marque, ainsi que la marraine.

François Paul, ptre, Ardilliers

NOUVEL EXODE

Les îles sont rapidement surpeuplées et en 1767, le gouverneur Dangeac est obligé d'organiser un nouvel exode vers la France. Jean-Baptiste et sa famille sont

inscrits au rôle de *La Créole*, destination Saint-Servan, avec ses quatre enfants dont le bébé de 6 mois, Victoire! C'est la pagaille à l'arrivée en France, ce qui suscite un retour précipité à Miquelon, le 14 mars 1768. Dix ans plus tard (1778), la famille est déportée une autre fois vers La Rochelle, où elle doit compter sur les bonnes grâces du roi pour survivre jusqu'au prochain retour à Miquelon.

Au recensement de 1785, la famille de Jean-Baptiste compte sept enfants âgés de 17 mois à 23 ans. Jean-Baptiste est décrit par le recenseur comme étant pêcheur et charpentier. On apprend qu'il a déjà occupé la fonction de commis du *magasin du Roy* à Miquelon jusqu'à ce que son emploi soit attribué au sergent du détachement militaire en poste à Miquelon. Son fils aîné, Louis, est aussi pêcheur et compagnon dans une chaloupe qui lui appartient. Il possède deux bêtes à cornes et un jardin. Jean-Baptiste semble assez instruit. Comme il sait lire et écrire, on requiert souvent ses services comme témoin pour maints actes civils. On l'appelle pour ondoyer les enfants nés trop fragiles. Selon une recherche inédite de Roger Cyr, il préside même des cérémonies de sépulture pendant l'absence du curé, qui le qualifie souvent de maître chantre de Miquelon.

Marie Syre décède à Miquelon le 16 mars 1787. Jean-Baptiste décède (semble-t-il) en 1792, mais les registres de Miquelon de cette époque n'existent plus pour cette période.

Cinq enfants de Jean-Baptiste et de Marie Syre ont quitté Miquelon pour les îles de la Madeleine en 1793 : Louis, Marie, Jean-Baptiste, Victoire et Pierre. Plusieurs Thériault des îles de la Madeleine descendent de ces cinq enfants de Jean-Baptiste et Marie Syre.

QUELQUES DESCENDANTS DE JEAN-BAPTISTE TERRIOT ET DE MARIE SYRE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Parmi ces nombreux descendants, mon grand-père Albin descend de Pierre et ma grand-mère Geneviève de Louis. Ils étaient donc cousins issus de germains, et se sont mariés à l'église Sainte-Madeleine du Havre-aux-Maisons, le 25 novembre 1895. La lignée qui descend de Pierre à Albin est la suivante :

Pierre – Louise Montigny
 Louis – Anastasie Cormier
 Fabien – Judith Etchevary
 François-Bruno – Geneviève Hubert
 Pierre-Fabien – Louise-Bibiane
 François-Étienne – Adélaïde Cormier
 Louis-Albin - Geneviève Thériault

NDLR : Les dates des mariages auraient été utiles. En fait, il semble y avoir plusieurs lignées dans cette liste : il ne peut pas y avoir six générations en l'espace d'un siècle!

Louis-Albin Thériault est né à Havre-aux-Maisons le 18 février 1871; il a fait ses études au collège Sainte-Anne de La Pocatière de 1882 à 1889. Il épouse Geneviève Thériault, le 25 novembre 1895, lorsqu'il enseignait à l'école du Havre-aux-Maisons. En 1900, il se lance en politique à titre de candidat libéral des Îles. Défait à cette élection, il sera élu en 1906 et réélu en 1908. Il abandonne son siège à l'élection de 1912, ce qui permet au ministre de l'Agriculture, Joseph-Édouard Caron, de reprendre un siège au parlement après une défaite dans L'Islet.

Louis-Albin est retourné dans le milieu de l'éducation comme inspecteur d'écoles aux Îles en 1912 jusqu'à sa retraite en 1937. Il a été conseiller municipal et maire de Havre-aux-Maisons durant ces 25 années, en plus d'agir comme juge de paix, président de plusieurs associations locales et écrivain public. Il est décédé en 1953 à l'âge de 82 ans.

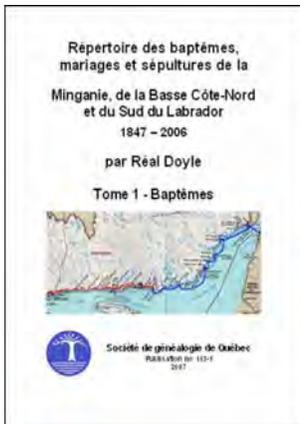
DOCUMENTS CONSULTÉS:

- ALBERT, Camille, *Dictionnaire généalogique de la famille Thériault*, 2 tomes, 2004
- BRUCE, Harry, *An Illustrated History of Nova Scotia*, Ed. Nimbus Publishing, 1997, ch. 1 à 9.
- BOUDREAU, Dennis, *Dictionnaire généalogique des Îles-de-la-Madeleine, 1793-1948*, Éd. SGQ, 2001, 3 900 pages
- LANDRY, Nicolas, LANG, Nicole, *Histoire de l'Acadie*, Éd. Septentrion, Sillery, 2001, p. 76-81-91.
- POIRIER Michel, *Les Acadiens aux Îles de Saint-Pierre et Miquelon 1758-1828*, Éd. de L'Acadie, 1984, p. 86 à 123.
- Proclamation royale, *Gazette du Canada*, 1er novembre 2004.



NDLR : Havre-aux-Maisons. D'abord connue sous les dénominations successives d'île Allright (XVIII^e siècle), devenue plus tard Alwright, et d'île Saunders (XIX^e siècle), en l'honneur de Sir Charles Saunders, amiral anglais qui accompagna le général Wolfe à Québec en 1759, l'île du Havre-aux-Maisons a accueilli ses premiers habitants, des Acadiens, vers 1765.

Quant au constituant « Maisons », il se rapporterait à l'éparpillement des maisons plantées le long de chemins sinueux. Déjà sur une carte de 1756, on relève Harbour Maison puis Port Maison (1765) et Havre des Maisons (1780). Étant donné que les lieux n'ont pas compté d'habitants avant 1765, les attestations au singulier de 1756 et 1765 pourraient s'expliquer par les ruines d'une habitation construite par les Basques que François Doublet, apothicaire de Honfleur, trouva aux Îles en 1663. La forme anglaise « House Harbour » a été retenue en 1870 à l'occasion de la création du bureau de poste, et modifiée en 1964 pour Havre-aux-Maisons.



NOUVEAU RÉPERTOIRE DES BMS DE LA MINGANIE, DE LA BASSE-CÔTE-NORD ET DU SUD DU LABRADOR

Roland Grenier (1061)

La Société de généalogie de Québec est très fière de publier le relevé des baptêmes,

mariages et sépultures de la Basse-Côte-Nord, de la Minganie et du sud du Labrador. Cet ouvrage remarquable a été réalisé par Réal Doyle, en collaboration avec plusieurs bénévoles de la région. Le territoire est habité par diverses communautés, entre autres des francophones dont plusieurs sont de souche acadienne, des anglophones originaires principalement de Terre-Neuve, ainsi qu'un grand nombre d'Amérindiens. La publication n° 113 comprend deux tomes : le tome 1 de 540 pages contient les 33 000 baptêmes du territoire de 1847 à 2006, alors que le tome 2 de 710 pages comprend les 9 000 mariages et les 12 000 sépultures. Le prix de vente de 100 \$ (110 \$ par la poste) constitue donc une véritable aubaine, compte tenu du nombre d'actes publiés.

Réal Doyle et ses collaborateurs ont effectué des recherches tout d'abord au palais de justice de Sept-Îles, puis dans plusieurs presbytères de la région de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord, pour ensuite fouiller les archives de Terre-Neuve et du Labrador, à St. John's. C'est peu dire tout de même pour résumer les nombreux voyages effectués en auto et en avion, au cours de ces années, à l'autre bout du Québec; l'absence de routes dans plusieurs lieux l'a souvent contraint à remettre ou annuler des visites.

Le lancement du répertoire a eu lieu le 10 juin 2007 à Havre-Saint-Pierre, à l'occasion de l'ouverture officielle des fêtes du 150^e anniversaire de cette paroisse. Un vin d'honneur a été offert par le Comité du 150^e, au Centre culturel de la municipalité, auquel assistaient plus de 150 personnes. Le lancement a été un franc succès car l'auteur a vendu très rapidement les 96 exemplaires disponibles, en plus de prendre des réservations pour 20 autres. Réal Doyle a constaté que des gens de tous âges ont acquis des volumes et que plusieurs personnes ont manifesté un vif intérêt pour la généalogie.

Avant le lancement, l'auteur a été interviewé par la radio locale de Havre-Saint-Pierre et Blanc-Sablon,

ainsi que par Radio-Canada Côte-Nord; des entrevues ont aussi été accordées aux journaux régionaux *Le Nord-Côtier* et le *Nord-Est*. À la fin juillet, l'auteur doit retourner au Centre culturel de Havre-Saint-Pierre pour y animer une journée d'échanges généalogiques sur les familles de la Minganie.

Les recherches de Réal Doyle ne cesseront pas pour autant après cette publication, puisqu'il continue à compiler annuellement les données sur les naissances, les mariages et les décès, en plus d'essayer de localiser les registres égarés des anglicans et des presbytériens.

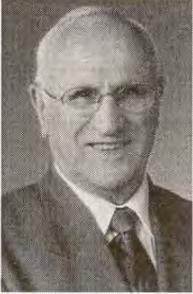
VIE ET SOCIÉTÉ 14 juillet 2007

Le Havre vibre au rythme des festivités du 150e
 Les Cayens étaient au rendez-vous lors d'une foule d'activités organisées par le comité du 150e. Cette première fin de semaine importante marqua le début des festivités.
 MARIÉ-HELENE JOMPHE
 Les premiers arrivants à la Pointe-aux-Esquimaux ont débarqué le 10 juin 1957. Les événements de dimanche se déroulaient à la vraie date anniversaire.
 Programmation remplie
 Les festivités ont débuté vendredi par une journée d'activités extérieures pour les élèves des écoles Levesieux et Lestret, organisée par le comité sportif du 150e. Les jeunes participaient à des jeux tels que le drapeau, le baseball ou la marche. Le beau temps a contribué au succès. Un grand rassemblement et le tirage de prix complétaient la journée jeunesse.
 Un banquet, attendu avec impatience, se déroulait samedi. Prés
 Le banquet du 150e se déroulait à l'aréna Denis-Perron samedi.
 d'un millier de Cayens étaient rassemblés. Un souper, quelques discours et de l'animation menaient la soirée. Les personnages de Pélage Cormier et François Laparache ont visité les gens. Des hommages, dont un au célèbre poète Roland Jomphe, ont été rendus. Discours magnifiques, gâtes fabuleuses et ambiance festive rendent l'événement mémorable.
 Dimanche, après une messe à l'ancienne et la procession de Dieu, la population s'est rassem-
 blée à la marina d'Havre-Saint-Pierre pour voir les «premiers arrivants». Cette reconstitution a fait la joie des Cayens. Après une arrivée en bateau, les personnages historiques, Pélage Cormier, Firmin Boudreau et leur équipe, sont descendus pour présenter une petite mise en scène théâtrale. Les costumes de l'époque, l'humour et la parole a fait sourire bien des gens.
 Le comité du 150e planifie de nombreuses autres activités.

Réal Doyle complète un long travail en généalogie
 Originaire de Havre-Saint-Pierre et passionné de généalogie, Réal Doyle publiait le 10 juin, son répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de la Minganie, de la Basse Côte-Nord et du Sud du Labrador.
 Au lancement, l'historien Guy Côté, qui signe la préface, a par-
 lé du travail de l'auteur. M. Doyle a expliqué sa démarche pour arriver à ce résultat. Il a offert ses deux volumes à sa nièce.
 «Toute la famille est très fière de ce qu'il a fait. Réal était agréablement surpris que tant de gens se déplacent pour son lancement», déclare la sœur de l'auteur, Louise Doyle.

Natashquan
 Le pays raconté
 Festival du conte et de la légende de l'Innuccadie
 Du 11 au 15 juillet 2007
 Serge Bouchard
 Annette Maillet
 Marie-Louise Gagnon
 Benoît Robitaille
 Alain Landry
 et autres gens du pays raconté...

Source : journal *Nord-Est* du 14 juin 2007



JACQUES GENEST DIT LABARRE

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et en psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a travaillé dans le monde de l'enseignement. Après avoir enseigné dix ans auprès d'adolescents, il dirige une école pendant sept années. Puis, il devient conseiller pédagogique au Service de l'éducation des adultes, fonction qu'il occupe pendant 18 ans jusqu'à sa retraite.

Résumé

Mon ancêtre, Jacques Genest, était un homme discret. Ne serait-ce les actes religieux et notariés, nous saurions peu de choses de lui, de sa famille et de ses déplacements. L'auteur nous promène dans les actes officiels concernant son ancêtre, et ainsi reconstitue la vie en Nouvelle-France de cet homme de bien.

SON ORIGINE : ÉTAIT-IL SOLDAT?

C'est ici que débutent les mystères. En aucun temps ni aucune circonstance Jacques a-t-il daigné nous faire part de son lieu d'origine. D'aucuns ont prétendu que Jacques Genest dit Labarre était un soldat du régiment de Carignan. Je vous laisse juger. Le régiment de Carignan est arrivé en Nouvelle-France en 1665. Mon ancêtre Jacques a passé un contrat d'achat d'une terre en mars 1666. Mars 1666, c'est trop tôt pour l'arrivée de bateaux venant de France. On peut donc supposer que Jacques est arrivé en 1665, la même année que le régiment. Aurait-on permis à Jacques de se préparer à l'achat d'une terre en attendant son licenciement?

L'ACHAT D'UNE TERRE

Le 14 mars 1666, mon ancêtre se présente en la demeure de Charles Gauthier de Boisverdu pour finaliser l'achat d'une terre située en la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans, dont le propriétaire était Barthélémy Tesson. Le notaire Paul Vachon a rédigé l'acte de vente que voici, en présence de Charles Gauthier, Antoine de Lafosse, et François Chaussé, marchand chaudronnier :

Pardevant Paul Vachon notaire des seigneuries de Beaufort Notre-Dame des Anges et Ile d'Orléans et témoins soub-signés fut présent en sa personne Barthelemy Tesson tailleur habitant dudit lequel a reconnu et confessé par les présentes avoir vendu cédé quitté transporté et délaissé de tout troubles et empechement generalement quelconques fournir et faire jouir a Jacques gennes taillandier dit labarre aussy habitant a ce present et acceptant acheteur et acquerreur pour luy ses hoirs et ayant cause aladvenir scavoit est une concession de deux arpents huitc perches de terre de front sur le fleuve Saint-Laurens au passage du nort ceize et située en lisle dorleans en la seigneurie de Lirec bornée comme sensuit scavoit d'un costé la terre et concession de pierre paillereau dautre costé la terre et concession de pierre Boucher pardevant sur le dit fleuve St-Laurens par der-

riere deux la route quy traversera la dite isle d'orleans et tout ainsy quelle se poursuit et comporte avec toutes les circonstances et dependances maison petite grange court et jardin et four et la quantité de sincq arpens de terre prest a recevoir semence terres labourables pres bois porteurs ausit tout ce quy en depens audit vendeur appartenant par contract a luy fait par Messire Charles de Lauson Seigneur de Charny prestre en datte du dixieme jour de septembre mil six cent soixante trois signé de Lauson charny et plus bas moy dit Sieur Paul Vachon procureur fiscal le tout avec paraphe et est chargées la dite concession envers le Seigneur de lisle d'orleans de vingt sols tournois et d'un sol tournois pour chacun arpens de terre de front sur le fleuve Saint Laurens et de deux chapons vilfs le tout par chacun an payable a la recepte et domaine du dit Seigneur comme il est plus au long passé par le contract de propriété pour toutes et sans autres charges debtes ny hipotecques quelconque et quittes des arrerages du passé jusque a ce jour pour en jouir et disposer par le dit jacques genes dit Labarre present acquerreur luy ses hoirs et ayant cause et pour en faire et disposer tout ainsy que bon luy semblera comme de ses autres biens vray et loyaux acquets au moyen des presentes cette vente concession et transport fait a la charge des dits cens et rentes et droits seigneuriaux et autre moyennant le prix et somme de cent quatre vingt livres tournois payable dans la fin de may. La moistyé de la dite somme et l'autre moistyé dans un and'hui de datte des presentes la dite maison grange four court et jardin terres labourables avec toutes ses circonstances et dependances demeure par privilege special affectée obligée et hipotecquée et tous et chacun les autres biens meubles et immeubles present et advenir du dit acheteur sans que la generalité subrogé ala specialité ny la specialité ala generalité et en fesant le dit vendeur a mis en main du dit acquerreur le dit contract cy devant datté et mentionné concernant ladite propriété de la chose vendeurs le mettant et subrogeant de tout en son droict noms raisons et actions ce desfaisant l'un au profit de l'autre voulant et consentant qu'il sen apropiera quand bon luy semblera et ce faisant le dit vendeur a instituée son procureur le porteur des presentes auquel il donne pouvoir de ce faire et dans requerir acte et sera obligé le dit acquerreur de payer alad-

venir les dits cens et rentes a Monseigneur illustrissime et revendissime Eveque de petré Seigneur de la dite isle d'orleans car ainsy a esté le tout accordé entre les dites parties promettant et s'obligeant et renoncant et faict et passé en la maison du Sieur charles gaultier en la dite Seigneurie de Lirec ce quatorzieme jour de mars mil six cent soixante six en presence du Sieur Antoine de la fosses dit le parisien et du Sieur francois chaussé marchand chaudronnier et ont déclaré les dites parties ne scavoit signer et de ce interpellé suivant l'ordonnance.

*de Lafosse
f Chaussée
Pâul Vachon notaire*

CONSTATS :

- La lecture de cet acte nous apprend plusieurs choses sur Jacques Genest :
- Il exerce alors le métier de taillandier.
- Cette terre, située sur l'île d'Orléans, est bornée d'un côté par celle de Pierre Paillereau et, de l'autre, par celle de Pierre Boucher.
- Il s'y trouve une maison, une petite grange, une cour, un jardin, un four et des terres labourables.
- Il acquiert cette terre au prix de 180 livres tournois, dont une moitié est payable avant la fin de mai, et l'autre moitié dans un an; il devra payer à son seigneur 20 sols tournois, plus un sol tournoi pour chaque arpent cultivé de front sur le fleuve Saint-Laurent, plus deux chapons vifs.
- Il ne signe pas cet acte, donc il n'est pas instruit.

ACCORD ET TRANSACTION ENTRE BARTHELÉMY TESSON ET JACQUES GENEST

Il ne s'est pas passé un an depuis l'achat de sa terre que Jacques Genest est à nouveau convoqué devant le notaire pour la rédaction d'un acte des plus bizarres. Je vous laisse le soin de constater.

Par devant Claude Auber notaire Royal en la Nouvelle France et témoins soubssignés le dimanche vingt sept^e jour de febvrier gbj soixante et sept furent presents en leurs personnes Barthelémy Tesson hab^{nt} en lisle dorleans et Jacques Gennes et pierre Boucher pour le present habitant en laditte isle lesquels de leur bon gré pure franche liberté et volonté et sans aucunes contrintes ont recognu confessé et par ce presentes recognoissent et confessent avoir ledit jour faict le present accord et transaction cy a scavoit que comme ledit Genes avait acquis une terre habitation size en ladite isle du dit Tesson tenant d'un costé à pierre paillereau dautre costé a pierre Boucher et comme ledit Tesson avait de bonne foy travaillé sur la concession dudit Boucher et nettoyé trois arpens de terre prest a recevoir semence de laquelle terre et travail ledit Tesson et Boucher ont esté reglez par M^e Ville-

*roy conseiller du roy au conseil souverain de Quebec et de leurs consentements que ledit Boucher desertera autant de terre sur la concession dud Tesson comme il en a esté deserte sur la sienne iceluy reglement portant date du dix^e jour de febvrier année derniere Sieur Rouer Villeroy et pour desdomager ledit Tesson vendra audit Genet acquereur de luy passe en compte et comme acompte trente livres pour le prix de la vente la somme de soixante livres et pour brusler lesdits trois arpens de terre sans toutefois le priver dune de ces pretentions qu'il peut avoir envers ledit Boucher acause de ce qui a esté ordonné promettant et obligeant et renoncant et faict et passé le 6^e jour qui a esté en létude dud Nottaire en presence De philippe guiot escuyer Sr de Sainct guy et Barthelémy Verreau a ce present temoingts lesquels ont avec moy nottaire sussigné et soubsigné a la presente minute et ont lesdits Tesson et genet dict et desclaré ne scavoit escrire ny signer de ce interpelles suivant lordonnance.
Phillipe Guiot Barthelemy Verreau*

Aubert not roy

CONSTAT :

- Pourquoi fait-on payer Genest pour des erreurs que d'autres ont commises?

L'ÂGE DE JACQUES GENEST SELON LES RECENCMENTS

On a souvent constaté que nos ancêtres ne connaissent pas toujours leur âge véritable. Mon ancêtre n'a pas fait exception. Lors du recensement de 1666, Jacques prétend qu'il a 26 ans. Au recensement de l'année suivante, en 1667, il déclare avoir 30 ans. Finalement au recensement de 1681, il se dit âgé de 45 ans. On pourrait croire alors qu'il serait né en 1636.

PREMIER VOYAGE EN FRANCE

On suppose que Jacques a laissé des choses en suspens dans la mère patrie. Mais pour réaliser son projet, Jacques doit régler deux problèmes : d'abord, il a besoin d'argent pour faire ce voyage; ensuite, il doit sécuriser les biens qu'il laisse ici pour les retrouver à son retour... si retour il y a, car la traversée de l'Atlantique en 1669 comportait plusieurs risques tels un naufrage, des maladies mortelles, etc.

La solution à ses problèmes, Jacques la trouve auprès de son bon ami Charles Gauthier. Par un premier document notarié passé devant le notaire Michel Fillion, Gauthier consent à prêter à Genest la somme de 200 livres tournois, prêt garanti par une hypothèque sur tous les biens que ce dernier possède.

L'autre problème aurait pu être réglé ainsi : Jacques n'avait qu'à demander à Gauthier de prendre soin de ses biens jusqu'à son retour de France. Mais si Jacques ne revenait pas? On a alors recours à une donation par

laquelle Genest cédait tous ses biens à son ami Gauthier, bien qu'espérant les recouvrer un jour. Ses biens comprenaient sa terre et tous les bâtiments construits dessus, son ameublement, ses instruments aratoires, ses outils de forge et même ses créances. Ces obligations de Jacques envers son ami Gauthier sont ainsi rédigées par le notaire :

OBLIGATION DE JACQUES GENEST DIT LABARRE À CHARLES GAUTHIER SIEUR DE BOISVERDUN, LE 23 OCTOBRE 1669

Par devant Michel fillion nottaire royal en la nouvelle France et tesmoins soussignes fut present en sa personne Jacques genets dit Labarre M^e taillandier en ce pais lequel a reconnu et confessé devoir bien justement et loyalement a Charles gauthier Sieur de Boisverdun habitant de ce pais a ce present et acceptant la somme de deux cent livres tournois pour cause de pareille somme que le sieur Gautier luy a ce jourd'hui paillé et prestée en bon argent monnayé dont il sera content pour luy ayder et subvenir en ses besoins et necessités dans le voyage qu'il est pres de faire cette année de ce pais de France. Laquelle somme de deux cent livres tournois led Genet a promis rendre et payer aud sieur Gaultier ou au porteur ça transportées en quantité a sa valeur en bon argent monnayé ayant cours a payne de tous depens dommages et interest obligeant pour cet effect tous ses biens meubles et immeubles presents et a venir car ainsy ça promettant ça obligeant ça renoncant ça fait et passé a quebecq en la maison du Sieur Guillaume Feniou marchand en ce pais Lan milsix cent soixante neuf le vingt troisieme jour d'octobre avant midy en presence dudit Sieur Feniou et du Sieur Daniel Praille marchand de la royale maison soussigné avec moy nottaire et a led Jacques Genets déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce enquis suivant lordonnance

Che gautie D Praille G Feniou

M Fillion not.

CONSTATS :

- Dans cette obligation de Jacques Genest envers son prêteur, il n'est pas question de taux d'intérêt.
- Traverser l'Atlantique, en 1669, comportait beaucoup de risques : naufrage, maladies mortelles, ou autres. Avant de partir pour la France, Jacques Genest, conscient de ces dangers, veut mettre ordre à ses affaires. Pour ce faire, il fait don (avec l'intention de les reprendre à son retour) de tous ses biens mobiliers et immobiliers dans l'éventualité que le pire pourrait lui arriver.
- Par ce geste, nous constatons que Jacques n'a pas de parents en ce pays. Jacques confie donc ses biens à son bon ami Charles Gauthier et pour ce faire, ils se présentent à nouveau devant le notaire Fillion.

DONATION DE JACQUES GENEST DE TOUS SES BIENS À CHARLES GAUTHIER

Par devant Michel Fillion nottaire Royal en la nouvelle France et tesmoins soussignés fut present en sa personne Jacques Genet lequel de son bon gré et volonté a reconnu avoir donné ceddé transporté et delaisé du tout des maintenant a toujours pour don irrevocable faict entrevifs et en la meilleure forme et maniere que donation peut avoir lieu et soit offert a Charles Gaultier sieur de Boisverdun habitant de ce pais a ce present et acceptant pour luy, ses hoirs et ayant cause tous et une chacune les biens meubles et immeubles et debtes actives audit donateur appartenant de present et qui luy pourrait appartenir en ce pais a quelque tiltre quil soit sans aucune chose en reserver ny retenir par ledit donateur et a quelque prix quil puisse monter et valoir et quelque part quil soit sis et scitues et encore quil ne soit icy par le menu declares et specifies ce que le dit donateur ne veult y rien devoir au dit donnataire ce mettant et subrogeant du tout en son bien noms raisons et actions pour en faire par led donnataire ses dits hoirs et ayant cause en disposer comme de chose a luy appartenant par don cession et transport fait a la charge des cens et charges que peuvent devoir les dits heritages et biens cy dessus donnees et outtre pour recompenser led donnataire de ses bons et agreables services quil luy a cy devant rendus et luy rend tous le temps et pour la bonne amityé que led donateur luy porte et que tel est son plaisir et vollonté et pour faire insinuer ces presentes partout ou il appartiendra dans quatre mois d'hui suivant lordonnance lesd donateur et donnataire ont fait et constitué pour leur procureur le porteur d'icelle auquel ils ont donné tout pouvoir pour cet effect et d'en requerir acte. Car ainsy ça promettant ça obligeant ça renoncant ça fait et passé aquebecq en la maison du Sieur Guillaume Feniou marchand L'an mil six cent soixante neuf le vingt quatrieme jour d'octobre avant midy en presence de Thierry Delette Sieur du vallon bourgeois de quebecq et de M^e maurice Poulain Sieur de la fontaine procureur du Roy aux trois Rivieres témoins qui ont signé avecq led Sieur gaultier et moy nottaire et a led Jacques genet donateur déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce enquis suivant lordonnance.

Che gautie

T Delette Le ballon M poulain

M fillion

JACQUES GENEST PAIE SES DETTES

Avant de quitter pour la France, Jacques veut payer ses dettes et percevoir l'argent qui lui est dû. On apprend ainsi qu'il doit 18 livres à Denys Derome. Par contre, un dénommé François lui doit 10 livres, un dénommé Rondeau lui doit 5 livres, et Anthoine Pépin, 3 livres. Comme l'argent qui lui est dû équivaut aux sommes qu'il doit à Derome, il lui transfère les obligations de ses créanciers, comme le démontre l'extrait qui suit :

OBLIGATION DE JACQUES GENEST DIT LABARRE À DENIS DEROME LE 27 OCTOBRE 1669

Par devant Pierre Duquet notre Royal en la nouvelle france resident a quebecq et temoins soussignés fut present en sa personne Jacques genet dit La barre habitant a lisle d'orleans lequel a reconnu et confessé debvoir bien et loyalement a denys derome Sieur des Carreaux m^e Taillandier demeurant en ceste ville a cepresent stipulant et acceptant La somme de dix huit livres tournois pour reste de plus grande somme pour payment de laquelle somme de dix huit livres led labarre a ceddé et transporté aud Sieur descarreux la somme de dix huit livres apprendre sur le nommé francois et la somme de cinq livres sur le nommé Rondeau habitant de lisle dorleans et par Anthoine pepin dit Lachance la somme de trois livres les dites sommes led la barre adit et affirmé lui estre bien et loyalement deues par les susd desnommes et en cas que lesd susnommes ne payent et satisfassent led Sieur descarreux a lacquit dud labarre il s'est obligé de payer lad somme des son retour de France lannée prochaine car ainsi ca promettant ca obligeant ca tous biens presens et advenir ca renoncant ca faict et passé a quebecq en presence de Charles Tessier et gabriel guerson temoins et a led labarre déclaré ne scavoit escrire ny signer de ce enquis suivant lordonnance

denis derome

*Charles Tessier G gueret
Duquet not*

CONSTAT :

- Jacques peut ainsi s'embarquer en paix sur le prochain bateau, possiblement le dernier en partance pour la France à l'automne 1669

JACQUES EST DE RETOUR - SURPRISE!

Au printemps 1670, Jacques est de retour, à une date indéterminée. Ô surprise! il n'est pas seul, une dame l'accompagne. Est-ce une épouse? Avait-il laissé une épouse en France? Était-il retourné pour se marier? Étaient-ils vraiment mariés? Donnons-leur le bénéfice du doute. Cette dame, Catherine Doribeu, sortait on ne sait d'où. Ni son lieu d'origine ni ses parents nous sont connus.

RÉTROCESSION DE LA TERRE DE JACQUES PAR CHARLES GAUTHIER

Comme il était prévu, Jacques reprend sa terre temporairement cédée à Charles Gauthier. Le 22 février 1671, les deux hommes se présentent devant le notaire Vachon pour procéder à la rétrocession. Comme vous le constaterez, cela ne s'est pas fait aisément.

Par devant Paul Vachon notaire Royal en la Nouvelle France et témoins soub signés fut present en sa personne

Charles Gautié sieur de Boisverdun habitant bourgeois de quebecq lequel a reconnu et confessé avoir retrocedé loyalement et simplement, sans garantye ny restitution de deniers en aucune sorte et maniere que ce soit a jacques genet dit labare a ce present et acceptant la concession et tout et chacun les meubles que le dit genet aurait donné en pure don et donation autant que faire et pourrait donation avoir lieu et pourrait sortie effet. Etant la presente donation faite pure et simple par ledit jacques genet la bare au dit Sieur gautié que les bons et agreables scervices et pour la somme de cent soixante quatre livres que le dit Sieur gautié boisverdun aurait presté audit genes labare pour le tirer d'affaire a son grand besoing specifié par le contract de donation faict et passé devant M^e Michel fillion notaire Royal en ce pais en datte du (ici ily a un blanc) mil six cent soixante et (autre blanc) Cette retrocession ainsy faite moyennant la somme de cent soixante et treize livres tournois que le dit genet dit la bare confesse debvoir bien et loyalement et avoir recu dudit Sieur gautié scavoit tant pour le transport procuration et le reste pour les frais faicts par le dit gautié au sujet et occasion du dit genet labare pour avoir payé plusieurs articles alacquit et decharge dudit genet labare ainsy que le dit genet la reconnu et confessé estre veritable et soblige de payer la dite somme de cent soixante et treize livres tournois payable par le dit genet labare audit Sieur gautié creancier et ce dans le jour et feste de Saint Martin le onzieme jour de novembre prochainement venant la dite retrocession cession et transport faicte et consequence de la bonne et cordiale amityé que le dit Sieur gautier a porté et porte audit genet labare et quittent le tout moyenant ladite somme de cent soixante et treize livres tournois ainsy quil est cy devant escrit en lautre page dont et aussy quittent et moyenant la dite retrocession les partyes demeurent en tel estat qu'elles estaiet auparavant la dite donation voulant et consentant que du tout tant de la dite concession avecq ses appartenances et dependances meubles et autres choses ce dont le dit genet est a present saissy demeureront en la pleine et entiere possession pour lu ses hoirs et ayant cause a ladvenir en payant la dite somme de cent soixante et treize livres tournois et que le tout sera cessé et annullé tant pour la dite donation transport et autres frais ace necessaire faict par ledit Sieur gautié au profit dudit genet labare ce neanmoins il a esté accordé entre le dit Sieur gautié et genet labare quils demeureront en tel estat qui lestaît auparavant la dite donation et transport apres la dite somme de cent soixante et treize livres payés par le dit genet audit Sieur gautié Car ainsy promettant ça obligeant le dit labare genet labare de payer la dite somme de cent soixante et treize livres tournois et le dit Sieur gautié consent et accordent que la dite donation sera cassée et annullée promettant ça obligeant chacun en droict soys et renoncent ça faict et passé en la maison de Jean lehoux en lisle dorleans en la Seigneurie de lirec ce vingt deuxieme jour de febvrier lan mil six cent soixante onze apres midy presence des Sieurs Jean Paul Maheut et de mons gabriel guerson habitant en la dite ille dorleans et du Sieur Toussaint Toupin Sieur Duclos et a declare le dit genet labare ne scavoit escrire ny signer et de ce interpellé

suivant lordonnance.

Che gautie Jeanpaul Maheut

G guersen

Paul Vachon notaire Royal

*J'ai sousine confesse avoir reçu de Jacues genet
dit Labarre la somme sidessus mentionné
dont je le tiens quitte presente et advenir Che
gautie*

CONSTATS :

- À la lecture de ce contrat, il est à se demander s'il n'a pas été rédigé autour d'un pot de vin, dans la maison de Jean Lehoux de l'île d'Orléans, en la seigneurie de Lirec, en présence de Jean-Paul Maheux, Gabriel Guerson, Toussaint Toupin et un dénommé Duclos...
- Jacques Genest devra payer les frais des notaires, possiblement pour les deux contrats, celui de la donation et celui de la rétrocession, de même que pour des articles (non décrits) fournis par Gauthier.
- Il est également fort probable que Genest a dû payer les cens et rentes rattachés à la ferme de Sainte-Famille. De toute façon, Genest s'engage à payer la dette de 173 livres tournois le 11 novembre 1671, soit à la fête de saint Martin.

ENFANT ILLÉGITIME DE JACQUES

Avant son voyage en France, Jacques voulant tester sa virilité, a mis enceinte Claire-Françoise Paré, veuve de Nicolas Buteau. De ses œuvres est né un garçon, Antoine, le 15 février 1670, alors que son père biologique était en France. L'enfant n'a pas survécu. En baptisant l'enfant, le curé, convaincu que le père épouserait la veuve à son retour de France, n'hésite pas à lui en attribuer la paternité dans l'acte de naissance. Ce n'était sûrement pas selon la coutume. On peut dire qu'il a couru un risque.

ENFANTS DU COUPLE GENEST-DORIBEAU

Le couple a eu 8 enfants, tous nés à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Les premières-nées sont un couple de jumelles, Marie et Marie-Anne, nées le 9 novembre 1670, neuf mois après Antoine, l'enfant illégitime, qui n'a pas survécu. Marie-Anne non plus n'a pas survécu; elle est décédée le 20 novembre de la même année. Jacques, le plus prolifique de tous et aussi mon ancêtre, est né le 24 janvier 1674. Charles, le seul qui a planté son arbre généalogique dans l'île d'Orléans, et dont la fille Marie-Anne a épousé le docteur Mauvide, sei-

gneur d'une partie de l'île (le manoir Mauvide-Genest à Saint-Jean), est né le 12 avril 1676. Les autres enfants sont : Marie-Anne, née le 18 novembre 1677; François, né le 28 décembre 1679; Gencien, né le 28 juin 1683; Anne, née le 21 avril 1685.



Église de Sainte-Famille, île d'Orléans

Source : www.patrimoine-religieux.qc.ca/ileorleans/ileorleanssf.htm

MÉTIERS EXERCÉS PAR JACQUES

À cette époque, la majorité des habitants cultivaient la terre. Jacques n'a pas fait exception. Cependant il exerçait aussi le métier de taillandier; plus précisément, il était forgeron spécialisé dans la fabrication d'outils tels que haches, marteaux, bêches, etc.

JACQUES AGRANDIT SA TERRE

Se sentant à l'étroit sur sa terre pour nourrir sa famille, Jacques achète de son voisin, Jacques Leblanc, un morceau de terre qu'il mettra cinq ans à payer. Dans le livre de Raymond Gariépy sur *Les terres de l'Île d'Orléans*, il est mentionné que Jacques Genest est propriétaire de la terre n° 53 de 2,8 arpents de front, la-

quelle terre correspondrait aujourd'hui aux lots cadastraux 195 à 197. Leblanc, le vendeur, et sa femme de même que Jacques Genest, l'acheteur se rencontrent, le 16 février 1674, dans la maison de ce dernier afin d'officialiser la vente en présence du notaire Paul Vachon (résidant du bourg du Fargy), des témoins Charles Bouchard, Dorval (huissier) et Michel Montambault dit Léveillé. Jetons un œil sur les termes exacts de ce contrat :

Par devant Paul Vachon notaire Royal en la nouvelle France residant au bourg du fargy a beauport et les temoins sousignés furent presents en leur personnes jacques leblanc et Elisabeth leroy sa femme de son mary autorisé pour leffet des presentes habitant en la paroisse de la Sainte famille en la Seigneurie de lirec lesquels ont reconnu et confessé avoir vendu ceddé quitté transporté et delaisé du tout des maintenant et a toujours et promettant lun pour lautre et chacun d'eux seul pour le tout sans divisyon et fidejussion garantir de tous troubles et empechements quelconques renoncant en la dite division et fidejussion a jacque genest dit labare M^e taillandier ausy habitant au dit lieu de la Sainte famille a ce present et acceptant acquerer pour luy ses hoirs et ayant cause scavoit est un arpent de terre de front sur le fleuve St Laurens au passage du nort de la dite isle fessant moityé d'une concession de deux arpens de terre de front sur le dit Fleuve scize et scituée en ladite Seigneurie de Lirec bornée ainsy qu'il ensuit scavoit d'un costé la concession du dit acquerer dautre costé lautre dit arpens fessant moityé de ladite concession du bout sous le dit fleuve Saint laurens, dautre bout sous la ligne quy regnera par le milieu de la dite isle d'orleans et tout ainsy quil ce poursuit et comporte appartenant a la dite le Roy femme du dit leblanc par le deceds de defunct pierre paillereau vivant son mary ce dont des dits deux arpens il en reste un pour maryse paillereau fille du dit defunct paillereau et de la dite le Roy ses pere et mere par contract faict audit defunct paillereau par Messire Charles de lauzon prestre Seigneur de charny et cy devant de la dite Seigneurie de lirec passé pardevant nous dit notaire en datte du huictyeme jour de febvrier mil six cent soixante quatre estant toute la dite concession quy est de deux arpens chargée envers la dite Seigneurie de Lirec de la somme de deux sols de cens de quarante sols tournois et de deux chapons vifs de rente Seigneuriales partant chacun des arpens de la moityé quy est de vingt sols et d'un chapon vif et d'un sol de cens payables pour chacun an au lieu Seigneurial de lirec au jour et feste de Saint Remy fin d'octobre ainsy quil est plus au long porté et specifié par le dit tiltre et contract de concession et quitte des dits cens et rentes presents a ce jour ainsy que les dits vendeurs nous ont dit et affirmés cette vente cession et transport faict a la charges des dits cens et rentes et aultres droits Seigneuriaux en outre moyennant le prix et somme de quatre vingt livres tournois ce dont le dit acquerer en a payé celle de quarante livres tournois en bled françois bon loyal et marchand et autres marchandises que le dit vendeur et sa dite femme ont

accepté et les font tenir pour content et bien livré et les autres quarante livres a payer par le dit acquerer au dit vendeur et a sa dite femme dans un an d'hui des dattes des presentes marchandises en bons billets solvables ayant cours dans le pais et ce faisant les dits vendeurs ce sont obligé de mettre en main dudit acquerer le dit contract concernant la propriété de la chose vendue et jouir en toute propriété comme de ses autres biens vray et loyal acquets et quil sen aproprie quand bon luy semblera et ce faisant ont insinué leur procureur le porteur des presentes auquel il donne pouvoir de ce faire et den requerir acte Car ainsy promettant ca obligant chacun en droict soys ca renoncant ca faict et passé en la maison du dit jacques genest dit labare en la dite paroisse de la Scaincte famille en la dite seigneurie de lirec ce seizieme jour de febvrier lan mil six cent soixante et quatorze apres midy presences de Charles bouchard Sieur dorval huissier et de michel montambault dit leveillé tesmoins quy ont avec le dit notaire signé et ont les dits vendeur et acquerer declarés ne scavoit escrire ny signer et de ce interpellé suivant lordonnance.

Bouchard

Michelle montambeau

P. Vachon notaire

Royal

Et advenant le vingt cinqyeme jour de janvier lan mil six cent soixante et dix neuf apres midy sont comparu pardevant le dit notaire et temoingts cy apres nommés le dit jacques leblanc et la dite Elisabeth le Roy sa femme lesquels ont reconnu et confessé avoir eu et rescu du dit jacques genes dit labarre la somme de quarante livres tournois restante de celle de quatre vingt livres couchés au present contract de l'autre page de laquelle somme de quatre vingt livres le dit gennes labarre et tout autres et la presente quittance servant pour un seul et mesme acquit car ainsy promettant ca quitant ca renoncant ca faict ca passé en la maison du dit le Roy et sa femme en la paroisse de la Sainte famille St jean-baptiste en lisle et comté de Saint Laurens le vingt cinqyeme jour de janvier mil six cent soixante et dix neuf en presences de M^e Nicolas Metru huissier au dit comté de Saint Laurens et de Mathurin Chabot habitant de la paroisse de Saint paul en la ditte isle temoingts quy ont avecq le dit notaire signé et pour le dit leblanc et sa femme declarés ne scavoit escrire ny signer et de ce interpellé suivant lordonnance

Metru Mathurin Chabot

P. Vachon notaire Royal

QUE SONT DEVENUS LES ENFANTS DE JACQUES?

Marie, l'aînée de la famille, est entrée en religion et a pris le voile, en 1688, chez les Sœurs de la Congrégation, à Montréal. Elle y est demeurée 10 ans. Le 16 octobre 1698, elle a défroqué et est retournée dans son île. Le 25 février 1710, elle a épousé, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, Jean-Baptiste Martin.

Jacques, le deuxième de la famille, après avoir bourlingué ici et là, épouse Marie-Françoise Huot, le 8

novembre 1700 à Québec. En 1703, il achète une terre à Saint-Antoine-de-Tilly, où il s'installe définitivement. De ses quatre mariages, Jacques a eu 19 enfants, dont 5 sont décédés en bas âge. Jacques a été nommé lieutenant de milice pour sa paroisse.

Charles a épousé, le 25 novembre 1699, à Saint-Jean (Baptiste), île d'Orléans, Marie Mourier; 11 enfants sont nés de cette union. Deux de leurs enfants sont décédés en bas âge. La fille de Charles, Marie-Anne, a épousé le docteur Mauvide, seigneur d'une partie de l'île. Le docteur Mauvide s'est fait construire un manoir à Saint-Jean (Baptiste) de l'île, le manoir Mauvide-Genest que l'on peut encore visiter.



Manoir Mauvide-Genest, Saint-Jean, I.O.

Source : www.patrimoine-religieux.qc.ca/ileorleans/ileorleanssf.htm

Marie-Anne a épousé, le 3 février 1693, à Saint-Jean, île d'Orléans, Louis Houimet (Ouimet). François est décédé à une date indéterminée. Quant à Gencien, on ignore tout de lui. Enfin, Augustin a épousé, à une date inconnue, Marie Bouchard. On ne leur connaît qu'un seul fils, Guillaume, décédé à l'âge de 30 ans.

JACQUES VEND SA TERRE

À l'âge de 52 ans, Jacques décide de quitter sa terre. Pour aller où? On ne sait pas. On ignore aussi ce qu'il advient de plusieurs enfants : Marie, la plus vieille, entre au couvent à 18 ans. Mais les autres? Jacques a 14 ans, Charles en a 12, Marie-Anne, 11, François, 9, Gencien, 5, et Anne 3. Jacques était-il un aventurier?

Jean Prémont est l'acheteur de sa terre. La description de la vente est faite dans le contrat rédigé par le notaire Gilles Rageot. En plus de la terre, Jacques vend un cheval et son harnais. Voyons ce contrat.

Gilles Rageot notaire gardenostres du Roy notre Sire en la presvoté de quebecq en la Nouvelle France furent presents en leur personnes Jacques Genest dit labarre M^e tail-landier et Catherine Doribea sa femme habitant demeurant en lisle et comté Sainct Laurens lad fe de son mary duement autorisée pour l'effet des presentes lesquels sollidairement lun pour lautre l'un deux seul pour le tout sans division ny discussion aux renonciations requises de leur bon gré et v- lonté ont recognue et confessé avoir vendu quitté ceddé transporté et délaissé comme par ces presentes vendent quit- tent cedent tranportent et delaisent du tout des maintenant a toujours et promettent sollidairement dits et garantis de tous troubles debtes hipotecques et autres empechements generalement quelconques et faire jouir paisablement a jean premont habitant demeurant audit lieu present et ac- ceptant acquereur pour luy ses hoirs et ayant cause une ter- re et habitation de trois arpens huitc perches de front sur le fleuve St Laurens jusquaux haut bois de proffondeur le tout borné jusque la route ou ligne qui separe lad isle de pointe en pointe ensemble une maison neufve un hangar dune esta- ble et une vieille petite maison servant de forge sur lad terre le tout ainsy quil se poursuit et comporte circonstances et dependances sans en rien excepter ny retenir joignant dun costé led acquereur de quoi led acquereur s'est tenu pour content et satisfait pour en avoir fait les semailles la premie- re année. Dautre a jacques Asselin auxd vendeurs apparte- nant par acquets quil en ont fait scavoit deux arpens huitc perches de front sur lad proffondeur par acquets que led genest en aurait fait de Barthelemy Tesson tailleur d'habits par contract passé devant Vachon notaire en lad isle datte du quatorzieme gbj soixante six auquel dit Tesson elle ap- partenait par tiltres de concession sous seing privé de M^{re} Charles de Lauzon Seigneur de Charny prestre en date du dixieme de septembre gbj soixante trois, et un arpens de front sur proffondeur par contract passé devant led Vachon ntre jacques leblanc et Elisabeth Leroy sa femme en datte du seizieme jour de febvrier gbj soixante et quatorze a laquelle ditte leRoy il appartenait suivant led contract par le deceds arrivé du deffunct Pierre Paillereau son premier mary lesd arpens de front sur lad proffondeur faisant moytié de deux arpens de front audit deffunct Paillereau par les Seigneur de Charny par tiltre soubz seing privé signé Paul, Vachon pro- cureur fiscal notaire Royal en datte du huictieme febvrier gbj soixante quatre estant en la censive de lad isle et comté Sainct Laurens charges de vingt sols pour chacun arpens de front et douze deniers de cens et rentes seigneurialle, et trois chapons sur le tout aussy de rente seigneurialle et autres clauses et conditions portées que le dit tiltre de concession par lanthier et sans autres charges debtes ny hipothecque quelconque, quitte desdits cens et rentes du passé jusqu'au dernier present jour du tout pour en jouir faire et disposer par led acquereur ses dits hoirs et ayant cause ainsy bon que luy semblera au moyen lesd parties ensemble lesd ven- deurs ont vendu aud acquereur un cheval et une paire dar- nois dont il se tient pour content satisfait et bien livré decla- rant ces parties sy connaître cette vente cession et transport faits audit charges pour ladvenir et outre pour et moyen-

nant le prix et somme de quatorze cent quatre vingt livres tournois scavoir treize cent soixante livres pour lad habitation et batiments et cent vingt livres pour led cheval et arnois sur laquelle ditte somme de quatorze cent quatre vingt livres led acquereur en a presentement payé compté et nommé aud vendeurs quils ont receus et comtés en louis blancs petites pieces en sols marqués jusqu'à la somme de trois cent livres presence dud notaire et témoins soubsignes dont ils se sont tenus pour contents et satisfaits et bien payé et en tiennent quitte et dechargent led acquereur et pour raison sur soumission sans deduction de lad somme principale et ce dont led acquereur a promis et sest oblige le payer aud vendeur sur ordre en deux termes et payments scavoir six cent livres d'huy en un an et le surplus soist cinq cent quatre vingt livres a pareil jour et terme dans deux ans sur quoi led acquereur payera trois cent livres en leur acquis pour la pension de Marie anne Genes leur fille en cas que la communauté des sœurs de la congrégation demeurant en cette ville et en ce faisant lesd vendeurs ont porté et mis en main dud acquereur lesd tiltres et contracts cy devant clauses concernant la propriété et jouissance de lad terre et habitation mettant et subrogeant pour lesd vendeurs les acquereurs du tout en leur lieu et place droits noms et raisons franchement transportant en outre tous droits &c dessaisissement &c voulant &c le pro. Le porteur donnant pouvoir &c promettant &c obligeant chacun en droict soys &c les dits vendeurs sollidairement &c renoncant &c en passant ces presentes a esté accordé entre les partyes que lesd vendeurs demeureront en lad maison jusqu'au départ du dernier vaisseau quil est prevu partir et fera voyage pour France cette presente année faire diminution dud prix present ainsy obligeant fait et passé aud Quebecq estude dud notaire avant midy le huitieme jour daout gbj quatre vingt huit en presence de M^e Guillaume Roger huissier au conseil souverain de ce pays et de Pierre LeRoux tesmoins qui ont avec led acquereur et notaire signé et lesd vendeurs déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce interpellé suivant lordonnance a cause de lacquit quil a du avoir recu dud arpens de front sur pareille proffondeur de Thomas Plante.

Approuve en marge trente et un mots paraphe du notaire huissier en interligne vingts mots le tout en bone valeur et en rature de nulle valeur trente trois mots.

*Jean Primaunt Pierre le roux Roger
Rageot not*

CONSTATS :

- Jacques s'est fait construire (ou a construit) une maison neuve.
- L'ancienne maison a été convertie en boutique de forge.
- La propriété est entièrement payée et Jacques n'a pas de dettes.
- Son voisin Pierre Paillereau est décédé, et sa femme s'est remariée.
- Il demande la permission à son acheteur de demeurer

dans la maison vendue jusqu'au départ du dernier vaisseau pour la France (en automne).

- Il prévoit faire un voyage en France.

Mais auparavant, il met ses affaires en ordre.

QUITTANCE DONNÉE PAR GUILLAUME BOUTHIER À JACQUES GENEST

Jacques donne à Guillaume Bouthier une quittance, rédigée par le notaire Gilles Rageot, en paiement final de la vente de sa maison à Jean Prémont. S'il faut en croire ce document, Prémont a emprunté de Bouthier l'argent nécessaire au paiement de sa dette. En voici les termes :

Et advenant le sixieme jour de novembre susd an pardevant led notaire furent presents en leurs personnes lesd Jacques Genest dit Labarre et Catherine Doribeu sa femme de luy duement autorisée lesd vendeurs et solidairement ont recognu et confessé avoir eu et receu du Sieur guillaume Bouthier marchand demeurant en cette ville que ce acceptant la somme de huitc cent quatre vingt livres tournois restantes par le contract de vente cycontre et ce pour et en lacquit de Jean premont acquereur par led contract et nonobstant la somme portée Dyclui et sans prejudice des trois cents livres de portées lesd huitc cent quatre vingt livres a eux payées par les Bouthier en un billet de la somme de cinq cent vingt cinq livres monayées de France a recevoir de luy dud billet avant son voyage tout et quittance et en presence de Messire René huber huissier et de Jacques leGrand tesmoins qui ont avecq lesd Sr bouthier et notaire signés lesd Genest et doribeu sad femme desclaré ne scavoir escrire ny signé de ce interpellé suivant lordonnance approuvé huber

Jacques legrand Bouthier

Rageot not

SECOND VOYAGE DE JACQUES EN FRANCE – BEAUCOUP D'INCONNU

Le départ pour ce voyage a lieu à l'automne 1688. Quels sont les motifs de ce voyage? Jacques part-il seul? Est-il accompagné de sa femme? De ses six enfants, dont la plus jeune est âgée de 3 ans? Sinon, où vont-ils demeurer, n'ayant plus de maison? Combien de temps Jacques passera-t-il en France? Autant de questions qui, à ce jour, sont demeurées sans réponse. À son retour et au mariage de son fils Charles, il déclare demeurer à Sainte-Famille. Aurait-il loué une maison?

DÉCÈS DE JACQUES

Son décès, survenu le 9 décembre 1706, suivi des funérailles le lendemain, est enregistré aux registres de

la paroisse Saint-Jean (Baptiste) de l'île d'Orléans. Demeurait-il alors chez son fils Charles? À son décès, il aurait eu 70 ans. Voici l'extrait de cet acte :

Le 10 décembre 1706, sép. de Jacques Genest, décédé le 9, après réception des derniers sacrements. Présents : Gabriel Thibierge, Etienne Fontaine et Bernard Létourneau. - G. Coeurderoy. Comme on le constate, lors de la rédaction des actes de décès, les curés n'étaient pas très volubiles.

DÉCÈS DE CATHERINE DORIBEAU

Son acte de décès demeure introuvable. On sait qu'elle était présente au mariage de sa fille Marie, le 25

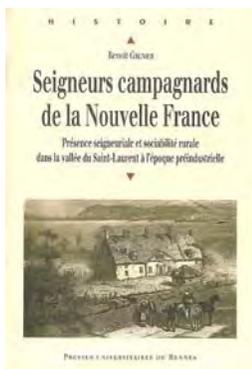
février 1710, à l'église de Saint-Pierre, île d'Orléans. Les registres de Saint-Jean, île d'Orléans, étant très endommagés, le chanoine Labrecque a recopié, en 1941, les actes de 1679 à 1765. Le décès de Catherine lui aurait-il échappé?

SOURCES :

- Greffes des notaires suivants : Paul Vachon, Claude Auber, Michel Fillion, Pierre Duquet, Gilles Rageot.
- BMS des paroisses suivantes de l'île d'Orléans : Sainte-Famille, Saint-Jean et Saint-Pierre.

NOS MEMBRES PUBLIENT

SEIGNEURS CAMPAGNARDS DE LA NOUVELLE FRANCE



Présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007. 412 p.

Benoît Grenier jette un regard neuf sur les rapports entre seigneurs et censitaires dans la vallée du Saint-Laurent des 17^e, 18^e et 19^e siècles, en faisant de la famille seigneuriale l'acteur central de l'étude. Les seigneuries habitées par leur seigneur étaient peu nombreuses, et parmi ces « résidents » se retrouvent nombre de seigneurs « modestes », parfois d'origine paysanne. Cette présence seigneuriale, à l'échelle de dix communautés de la vallée du Saint-Laurent, révèle la nature de la sociabilité rurale qui s'installe. Les alliances matrimoniales, le rôle des épouses de seigneurs, la place de la famille seigneuriale dans l'émergence d'une notabilité locale, mais aussi la teneur des rapports avec la population, parfois « amicaux », souvent conflictuels, constituent quelques-uns des thèmes de l'ouvrage.

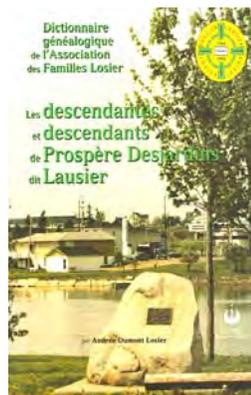
Le livre est disponible en librairie, section « Histoire » ou auprès de l'auteur :

(bgrenier@laurentienne.ca), professeur au Département d'histoire de l'Université Laurentienne, à Sudbury.

PRIX : 23 € en Europe, soit environ 40 \$ en librairie au Québec.

Ou contacter l'auteur (il y aura des frais postaux).

LES DESCENDANTES ET DESCENDANTS DE PROSPÈRE DESJARDINS DIT LAUSIER



Prospère Desjardins dit Lausier, originaire de Sainte-Anne de La Pocatière, au Québec, est arrivé à Tracadie, Nouveau-Brunswick, vers 1786. Ses descendants et descendantes sont nombreux en Acadie et au Québec.

Un livre de 820 pages, contenant plus de 25 000 noms et 150 photos.

En vente chez l'auteure : 75 \$ (frais de poste inclus)

Andrée Dumont-Losier

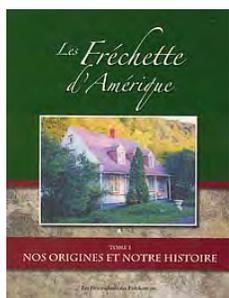
499, rue Georges Ouest

Tracadie-Sheila, NB E1X 1A7

Tél. : 506 395-3444

Courriel : losierlo@nb.sympatico.ca

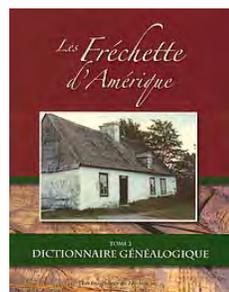
NOS MEMBRES PUBLIENT



LES FRÉCHETTE D'AMÉRIQUE

L'association des descendants des Fréchette annonce que la première édition du *Dictionnaire généalogique des Fréchette d'Amérique* s'est transformée pour devenir : *Les Fréchette d'Amérique*, tome 1 : Nos origines et notre histoire (388 p.); tome 2 : Dictionnaire généalogique (782 p.).

La réédition du dictionnaire généalogique permettra aux généalogistes de retracer les ancêtres Fréchette, et de combler leur soif de connaissances sur leur famille, des origines à nos jours. Le tome 1 réunit des textes de nature historique sur les six souches des Fréchette (dans la première édition, cinq) et certains de leurs descendants. Le tome 2 s'enrichit de l'ajout de quelques milliers de nouveaux mariages et unions de fait. Notre première édition recensait 7 596 enregistrements, dont 7 453 mariages et unions de fait et 123 vies religieuses. Nous en avons maintenant **10 178**, dont 10 017 mariages et unions de fait et 161 vies religieuses; il s'agit donc de 2 582 enregistrements de plus.



Pour information et disponibilité : Guy Fréchet (1497)

Les descendants des Fréchette inc.,

C. P. 10 090, succ. Sainte-Foy,

Québec (Québec) G1V 4C6

www.angelfire.com/ca/frechette

CORRECTIONS À L'ANCÊTRE - GUILLAUME COUILLARD

À la chronique *Le généalogiste juriste* – Notaire de la Côte-du-Sud, parue dans le numéro 278, volume 33, printemps 2007, page 260, l'auteur nous informe qu'il aurait dû pousser davantage la généalogie de Louis-Auguste Dupuis, concernant l'ancêtre Guillaume Couillard, du moins dans sa partie française. En effet, les ancêtres immédiats de Guillaume Couillard sont mentionnés au *Fichier Origine* (www.fichierorigine.com/). Voici donc ce que l'on aurait dû lire :

COUILLARD Guillaume
(André; BASSET Jeanne)

1621-08-26
Église Notre-Dame-de-Québec

HÉBERT, Guillemette
(Louis; ROLLET Marie)

COUILLARD André
(Guillaume; BOULLAIN Henriette)

Saint-Servan (Sainte-Croix)
Saint-Malo, Normandie

BASSET Jeanne
(Guillaume; inconnue)

RASSEMBLEMENT ANNUEL 2007

ASSOCIATION DES DUBÉ D'AMÉRIQUE



Le samedi 6 octobre 2007

Hôtel Gouverneur de Rimouski
155, boul. René-Lepage Est
Rimouski

Le rassemblement annuel n'est pas réservé exclusivement aux membres de l'Association.

Le coût de l'inscription est payable sur place.

Vous devez réserver avant le 3 octobre 2007, auprès de Nelson Dubé :

Téléphone : 418 653-5899, à Québec

Courriel : nelsondube@sympatico.ca



LOUIS CÔTÉ, PIONNIER DE MONTMAGNY (1665-1714)

Stéphane Côté

L'auteur est né à Québec en 1972, ville qu'il a habitée pendant plus de trente ans. Il réside actuellement à Lévis. Diplômé en sciences politiques de l'Université Laval, il travaille actuellement comme fonctionnaire dans une agence du gouvernement du Québec. Il est le père de jumelles depuis 2004. Il signe ici ses premiers articles liés à l'histoire et à la généalogie.

Résumé

L'auteur décrit le quotidien de Louis Côté, capitaine de milice, pionnier de Saint-Thomas de Montmagny, au long de sa vie, de 1665 à 1714. Il s'agit d'un texte généalogique et historique mettant en lumière les lieux, les époques, la famille, les amitiés, les unions, les propriétés, les titres, les honneurs, la vie et la mort, ainsi que les événements qui parsèment le passage sur terre de ce membre de la famille Côté.

Louis Côté est le premier fils de Louis Côté et d'Elizabeth Langlois. Il est né le 31 janvier 1665 à Château-Richer, et a été baptisé le lendemain au même endroit. Ses parrain et marraine sont Jean Gagnon et Louise Morin.

SON ENFANCE

Au recensement de 1666, Louis Côté a 18 mois; il habite les parages de Beaupré, c'est-à-dire Château-Richer. Le jeune ancêtre Côté vit avec ses deux parents et sa sœur Marie. Plus tard, à peine âgé de quatre ans, Louis verra son père mourir. Sa mère, Elizabeth Langlois, devient sa tutrice légale, tandis que Paul Vachon, son oncle, époux de Marguerite Langlois, notaire à Beauport, devient son subrogé tuteur, ainsi que celui de ses frères et sœur mineurs.

Après la mort prématurée de son père et par suite du second mariage de sa mère avec Guillaume Lemieux, Louis demeurera d'abord un certain temps sur l'île d'Orléans en compagnie de la famille ainsi reconstituée. Par son contrat de mariage avec Elizabeth Langlois, Guillaume Lemieux s'engage à élever tous les enfants Côté au moins jusqu'à l'âge de quinze ans, ce qu'il a d'abord fait sur une terre qu'il possède dans l'île d'Orléans depuis 1671. Ainsi, l'ancêtre Côté grandit sur une terre située sur la rive sud de l'île, dans la région du Trou Saint-Patrice et du Ruisseau Saint-Patrice, dans l'actuelle paroisse de Saint-Laurent. Les voisins de la famille Lemieux-Côté sont les Gaudreau, Garant, Nadeau, etc.

SES DÉMÉNAGEMENTS, SA MIGRATION

Le jeune Louis Côté déménagera ensuite consécutivement à l'île aux Oies en 1673 et à l'île aux Grues en 1678. En ce dernier endroit, l'ancêtre Louis Côté habitera notamment une maison de pierre de 20 pieds sur 18, dotée d'une cheminée de pierre, sise sur un domaine de 14 arpents de front appartenant à son beau-père Guillaume Lemieux.

Après avoir passé plusieurs années de son enfance à Beaupré, à l'île d'Orléans, à l'île aux Oies, ainsi qu'à l'île aux Grues, Louis déménage ses pénates à Berthier-en-Bas vers 1678 (Berthier-sur-mer aujourd'hui), où il habitera une maison pièce sur pièce et un domaine de 14 arpents de front

sur le fleuve, qui appartiennent au chef de famille Guillaume Lemieux. Au recensement de 1681, plusieurs enfants Côté et Lemieux vivent sous le même toit. À ce moment, Louis Côté a 17 ans et est toujours élevé par le paternel de la famille Lemieux.

DES DÉMÊLÉS JUDICIAIRES

En 1682, le 13 juillet, devant le notaire Michel Fillion, Louis Côté, encore mineur à cette époque, est signataire d'un protêt contre Jean Langlois, notamment seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Son beau-père, Guillaume Lemieux, son subrogé tuteur et oncle, Paul Vachon, ainsi que Noël Langlois, font aussi partie des signataires du protêt. Cet épisode fait ressortir un fait : la précocité du jeune Louis Côté de la présente lignée, qui, malgré son jeune âge, attaque en justice un homme puissant, en l'occurrence un seigneur de l'époque.

SON MARIAGE

Louis Côté épouse Geneviève Bernier, au cap Saint-Ignace, le 8 janvier 1691. Après la publication de trois bans de mariage, le jeune homme de 26 ans épouse la demoiselle de 20 ans, en présence de plusieurs personnes : Jacques Bernier, père de l'épouse; Guillaume Lemieux, beau-père de l'époux; Charles et Jean Bernier, frères de l'épouse; Joseph et Pierre Caron; Jacques Couillard dit Després, ainsi que Pierre-Alexandre Rouen. La plupart de ceux-ci signent au bas de l'acte de mariage. Le contrat de mariage, daté du 7 janvier 1691, est déposé le 15 octobre 1695 au greffe du notaire Louis Chambalon.

Signature de l'ancêtre Louis Côté sur son contrat de mariage.
BAnQ.

SA FAMILLE

De cette union sont issus au moins huit enfants : Louis (décédé en bas âge), Louis (marié à Élisabeth Couillard), Marthe (mariée à Louis Couillard), Joseph (décédé en bas âge), Joseph (marié à Marguerite Couillard), Jean-Baptiste (marié à Marthe Fortin), Paul (marié à Geneviève Langlois) et Isidore (marié à Geneviève Bouchard).

SON ÉTABLISSEMENT, SA CONCESSION, SA TERRE

Il apparaît que Louis Côté fait partie des pionniers de l'actuelle ville de Montmagny. Il est du nombre des premiers arrivants qui s'établissent près du fleuve, aux abords de la rivière à la Caille (berceau du Montmagny actuel). Dès 1692, l'ancêtre Louis Côté dispose d'un banc à l'église pour lequel il paie un certain montant, ce qui présume de sa présence dans la paroisse à cette date déjà. C'est finalement le 16 octobre 1695 que Louis Côté se fait officiellement concéder, par Louis Couillard II, une terre de six arpents en la Seigneurie de la Rivière-du-Sud. Le notaire Louis Chambalon prend note de la concession des terres donnant sur le fleuve.

En 1698, l'ancêtre Louis Côté et sa famille se trouvent dans les environs de l'actuelle ville de Montmagny, en compagnie d'une dizaine de familles, soit 26 personnes. Les pre-

mières églises ont d'ailleurs été érigées près des terres de l'ancêtre Côté, à proximité de la rivière à la Caille.

SON LOT

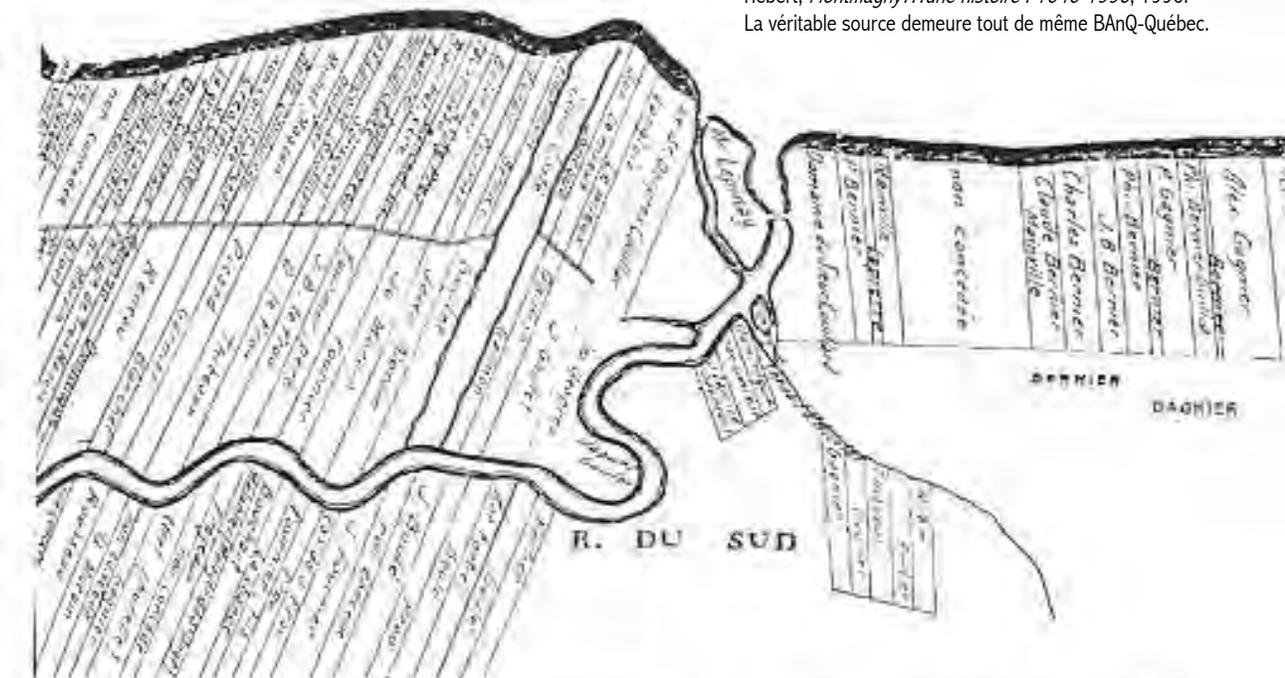
L'emplacement occupé par Louis Côté est le plus grand lot concédé à cette époque à la Pointe-à-la-Caille (Montmagny), à l'exception des terres seigneuriales qui sont plus grandes. Louis Côté a commencé à défricher et labourer cette terre assez rapidement, afin de pouvoir combler les besoins de sa famille.

UN DÉCÈS, UN TUTORAT

Sa mère, Élisabeth Langlois, mariée en secondes noces avec Guillaume Lemieux, décède en 1699, et conséquemment, ce dernier devient le tuteur de tous les enfants mineurs issus de ce mariage. Dans un acte de la Prévôté de Québec, en date du premier juillet 1699, c'est l'ancêtre Louis Côté qui devient le subrogé tuteur des mineurs Lemieux. Ainsi, après avoir été choisi par le conseil de famille parce qu'il est issu d'une autre lignée que le tuteur, Louis Côté aura comme rôle de surveiller la gestion du tuteur Lemieux et de représenter les mineurs lorsque leurs intérêts se trouveront en opposition avec les intérêts de celui-ci. À cet effet, Louis Côté est l'un des signataires et témoins de l'inventaire des

La seigneurie de la Rivière-du-Sud

Une carte des concessions de la Rivière-du-Sud, tirée du livre de Yves Hébert, *Montmagny... une histoire : 1646-1996*, 1996. La véritable source demeure tout de même BANQ-Québec.



Les concessions de la seigneurie de la Rivière-du-Sud en 1709, carte du gouvernement de Québec levée en 1709 par le sieur Gédéon de Catalogne et dressée par Jean-Baptiste Decouagne. Original conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, copie ANQ-Québec.

biens de Guillaume Lemieux et de défunte Élizabeth Langlois, effectué le 4 juillet 1699. Il prend ainsi connaissance des biens, meubles et immeubles possédés à cette date par le tuteur Lemieux. Trois jours plus tard, soit le 7 juillet, Louis Côté sera l'un des signataires du legs de plusieurs bêtes et de la maison de l'île aux Grues par Guillaume Lemieux à son fils majeur François Lemieux.

SES LIENS AVEC LA FAMILLE COUILLARD

Au moins trois des enfants de Louis Côté se marieront avec des membres de la famille Couillard, dont sa fille Marthe qui épousera Louis Couillard III, seigneur héritier de la Rivière-du-Sud. Plusieurs membres des deux familles uniront ainsi leurs destinées. À cet égard, en Nouvelle-France, il apparaît que le destin de la famille Côté a été depuis toujours lié à celui de la famille Couillard. Des enfants et même des petits-enfants croiseront également le destin des descendants Couillard.

À partir de 1706, des membres de la famille Côté agiront à titre d'alliés des seigneurs issus de la famille Couillard. Ce sera notamment le cas de l'ancêtre Louis Côté qui occupera les fonctions de capitaine en chef de la milice de cette seigneurie. En tout et partout, le destin de ces deux familles sera étroitement lié pendant plusieurs générations. Il semble qu'à cette époque, ces deux familles aient décidé de se soutenir peu importe les embûches qui se présenteraient devant elles.

SON MÉTIER, SES POUVOIRS

Il appert donc que Louis Côté a fait carrière dans la milice de la Rivière-du-Sud, une milice de paroisse bien organisée. Louis Côté obtient le grade de capitaine en chef en 1706, ce qui constitue la plus haute fonction de la milice à cette époque. Il devient ainsi le premier capitaine de milice de l'histoire de la Rivière-du-Sud.

Louis détient donc passablement de pouvoir et de prestige social dans la seigneurie. À titre d'exemple, à l'église, le capitaine de milice jouit d'un banc réservé situé au milieu de la nef. De plus, c'est lui qui reçoit le pain bénit, tout de suite après le seigneur. À cette époque, le rôle d'intermédiaire principal entre le gouvernement et la population revient au capitaine de milice. Il est chargé de diffuser les ordonnances et autres décisions prises à Québec, en en faisant lecture sur le parvis de l'église après la messe dominicale, et de voir ensuite à leur application.

Aussi, en ce qui concerne ses pouvoirs et ses fonctions, le capitaine de milice occupait à cette époque ni plus ni moins les fonctions actuellement dévolues au maire, au directeur général et au juge municipal. Ces pouvoirs sont donc extrêmement étendus : des inspections des bâtiments à la perception des amendes, en passant par l'application de la loi, telles étaient les tâches effectuées par le capitaine de milice et ses hommes. Le chef de la milice rendait également des jugements, qui étaient parfois contestés. Ce fut le cas en 1709, où une ordonnance de l'intendant, datée du 13 février, est venue confirmer un jugement rendu « entre Pierre Courtant et Charles Picard par le sieur Côté, capitaine de milice à la

Rivière-du-Sud; Picard condamné à payer une gageure au sujet d'une course de chevaux ».

Le capitaine de milice était également chargé des questions liées aux tutelles et curatelles. Ceci dit, en Nouvelle-France à cette époque, la milice servait aussi de police. Par ailleurs, la milice était censée défendre la colonie si elle était attaquée, ce qui renvoie à des attributions militaires. L'ancêtre Côté détiendra la fonction de capitaine en chef de la milice jusqu'à sa mort.

SA MORT, SON INHUMATION

Louis Côté est inhumé, à Pointe-à-la-Caille (Montmagny), le 2 novembre 1714. À propos de l'ancêtre Côté, les livres paroissiaux précisent : « capitaine de milice âgé d'environ cinquante ans, lequel est décédé après avoir reçu les sacrements de Viatique et Extrême-onction ». La dernière phrase des livres religieux laisse à penser que l'ancêtre Côté n'est pas mort subitement et qu'il était peut-être malade et agonisant au moment de sa mort. Louis Côté a notamment été mis en terre en présence du sieur Louis Couillard, seigneur de la Rivière-du-Sud, ainsi que du sieur Jacques Couillard dit Després. Sa femme, Geneviève Bernier, lui survivra de peu, jusqu'en 1716.

L'INVENTAIRE DE SES BIENS

Le notaire Michon prend finalement note de l'inventaire des biens des défunts Louis Côté et Geneviève Bernier, les 22 et 23 février 1723, en vertu d'un ordre de l'intendant Bégon daté du 15 février de la même année. L'inventaire est réalisé en la maison de Louis Côté, fils héritier des défunts Côté et Bernier. Plusieurs biens d'utilité se trouvent dans la maison : marmites, chandeliers, rouets, au moins six fusils, des habits, au moins trois coffres, des lits de plumes, etc. Il y a aussi plusieurs animaux : des vaches, des chevaux, des moutons, etc.

L'inventaire fait état de nombreuses terres situées en la seigneurie de la Rivière-du-Sud, dont une face au fleuve bornée d'un côté par la terre d'un nommé Létourneau et de l'autre par celle de Pierre Joncas. Cette dernière, de six arpents sur 60 de profondeur, voit couler en sa proximité la rivière à la Caille. Il se trouve dessus « une maison de pierre d'un bout et de bois de l'autre de longueur de 40 pieds et de largeur de 20 pieds et 2 cheminées coste à coste lune de pierre l'autre de terre couverte de planche (...) ». Une écurie en pierre couverte de paille de 15 pieds sur 12, une grange de planche couverte de paille de 50 sur 20, une « vieille grange » avec étable, s'y trouvent également. Une autre terre de cinq arpents dont quatre sont en culture, sise à la Rivière-du-Sud, est également répertoriée. Aucun bâtiment, outre un « vieux engard qui va en ruine » n'est noté sur cette terre. Une autre terre située à Cap-Saint-Ignace, en la Seigneurie de Vincelotte, est également notée à l'inventaire. Celle-ci fait 12 perches sur 6 pieds. Enfin, les défunts Côté et Bernier possédaient une petite terre sise à l'île aux Oies. À l'inventaire, on constate qu'il y a quelques dettes dont le total atteint plus de 300 livres.

SA SUCCESSION

Ce même jour du 26 février 1723, en après-midi, se déroule, devant Abel Michon, le partage des biens meubles et des terres situées en « la seigneurie de la rivière à la Caille » (Montmagny) et en « la seigneurie Vincelotte » entre Louis Côté, fils du défunt, Jacques Bernier, au nom et comme tuteur des enfants mineurs Côté qui sont Joseph, Paul et Isidore, ainsi que René Denaux, subrogé tuteur des mineurs. « Selon toute la forme ordinaire, les dits meubles ont Esté divisé en six lots le plus Juste et Égale que faire ». Ensuite, « les terres ont esté pareillement divisé ainsy ». Un tirage au sort est ensuite effectué. Les six enfants Côté, soit Isidore, Joseph, Jean, Paul, Marthe et Louis, reçoivent donc approximativement un sixième des terres de feu leur père en héritage, soit environ 80 arpents chacun. Chacun des enfants se retrouve donc avec des terres sises à Montmagny, Cap-Saint-Ignace et dans l'île aux Oies. Tous les bâtiments de ferme demeurent propriété commune. Les dettes de la succession sont épongées par la vente de bestiaux. C'est ainsi que les biens, meubles et immeubles de l'ancêtre Louis Côté reviennent entre les mains de ses enfants.

SA POSTÉRITÉ

À l'arrivée de Louis Côté sur ses terres de la Rivière-du-Sud, la seigneurie ne comptait pas 100 habitants. À sa mort, celle-ci compte plus de 350 personnes. C'est son fils, Louis, qui, népotisme oblige, lui succèdera en tant que capitaine en chef de la milice. Deux autres de ses fils, Joseph et Paul, embrasseront aussi la carrière de milicien à un quelconque moment de leur vie. Le domaine familial se retrouvera entre les mains des membres de sa famille, dont la plus grande partie reviendra à ses fils.

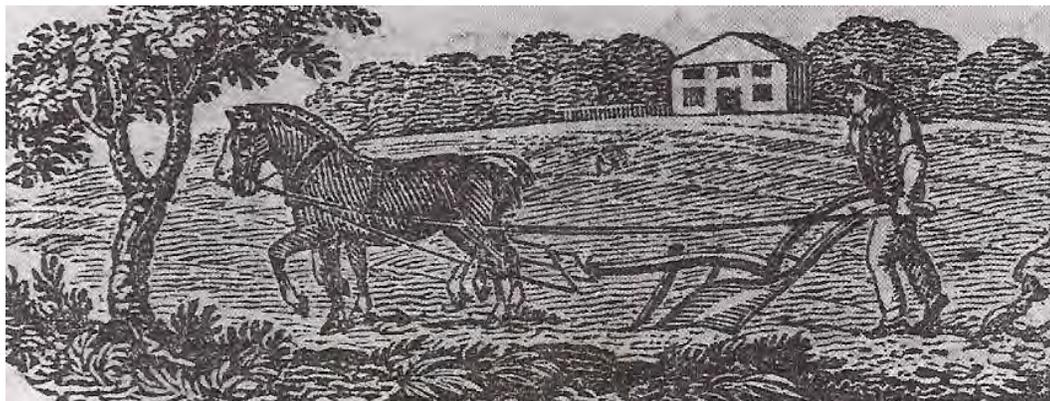
SA MÉMOIRE

Le nom de Louis Côté, capitaine de milice, est souvent cité dans les livres d'histoire de l'actuelle région de Montmagny. Cet ancêtre Côté reste l'un des pionniers et bâtisseurs de Montmagny, ainsi que le premier capitaine de milice de l'histoire de toute la Côte-du-Sud. Louis Côté était certes un leader naturel incontesté dans sa paroisse, le chef de la milice étant nommé par les gouvernements de l'époque, mais selon un choix fait par consensus populaire. Plus

que le seigneur, souvent absent de la seigneurie, il en était le véritable chef. La plupart des spécialistes de la question s'entendent pour dire qu'il devait être le véritable « coq du village ».

BIBLIOGRAPHIE

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Pavillon Casault, Université Laval. Actes notariés, archives, contrats, recensements, registres paroissiaux, etc.
- CASAULT, L'abbé F.E.J. *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny*. Québec, Typographie Dussault & Proulx, 1906 (réédition 1979), 447 pages.
- CÔTÉ, Martine, Diane SAINT-PIERRE, Jacques SAINT-PIERRE et Yves HÉBERT. *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, IQRC, 1993, 645 pages.
- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie. *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés Canadiens et Acadiens*, Saint-Hyacinthe, Imp. de La Tribune, 1912, 401 pages.
- DESCHÊNES, Gaston. *L'année des Anglais : la Côte-du-Sud à l'heure de la conquête*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1988, 182 pages.
- DION, Abbé Albert. *Topographie de Montmagny*, Québec, L'Action Catholique, 1935, 208 pages.
- HÉBERT, Yves. *Montmagny, une histoire, La seigneurie, le village et la ville de 1646 à 1996*, Montmagny, Ville de Montmagny, 1996, 304 pages.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 pages.
- PAQUET, Jean-N. *Drames à Pointe-à-la-Caille*, Cap-Saint-Ignace, Éd. La Plume d'Oie, 2002, 158 pages.
- Publications du Saint-Laurent, Montmagny, *Sur les traces de nos ancêtres*, 1995.
- ROY Léon, Guillaume Lemieux (1648-1728), dans *Mémoires de la société généalogique canadienne-française*, janvier 1946.
- TALBOT, Frère Éloi-Gérard. *Recueil des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse*, tome V, Château-Richer (Québec), 1996.
- TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Fides, 1983.
- TRUDEL, Marcel. *Le comportement du clergé pendant les opérations militaires de la conquête*, in RHAF, vol. VII, n° 3, décembre 1953, p. 338-339
- TRUDEL Marcel, *La Nouvelle-France par les textes*, 2003





LE COUPLE NICHOLAS PITON ET ELIZABETH ARLESS

Rychard Guénette (3228), avec la collaboration spéciale de Michel Drolet (3674)

Rychard Guénette détient une formation universitaire, il a obtenu des certificats respectifs de premier cycle en Connaissance de l'homme et du milieu et en administration. Il travaille dans la fonction publique québécoise depuis 1975, principalement en gestion des ressources financières. Il a assumé pendant trois ans un rôle de bénévole aux services d'entraide et de recherche de la SGQ; ce rôle lui a permis de côtoyer des chercheurs passionnés et chevronnés qui l'ont incité à partager avec les autres le fruit de ses recherches.

Résumé

Dans cet article, vous découvrirez un couple d'immigrants s'étant bien intégré à sa nouvelle société et ayant contribué à sa façon à son développement. C'est aussi une autre page méconnue de la petite histoire du Québec. Nicholas Piton est d'origine française, en provenance de Saint-Brelade de l'île de Jersey tandis qu'Élizabeth Arless, d'origine anglaise, provient du Yorkshire, en l'Angleterre. Nicholas épouse Élizabeth à Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis en 1845. Ils vont fonder une famille et demeureront respectivement à la Grosse-Île (1845-1849) et à la Haute-Ville de Québec (1850-1865). À l'été 1866, ils traverseront le fleuve avec leurs neuf enfants afin de s'établir en permanence à Lévis où Nicholas devient entrepreneur de carrières de pierres (1866-1890).

LEUR MARIAGE

Nicholas Piton¹ travaille à titre de commis à la Grosse-Île lorsqu'il épouse Elizabeth Arless. Il est originaire de l'île de Jersey et la nouvelle mariée du Yorkshire, en Angleterre; ce sont deux immigrants de religion anglicane. Voici une traduction de l'anglais de leur acte de mariage protestant : « Nicholas Piton, célibataire et commis à la Grosse-Île près de Québec, épouse² Elizabeth Arless, célibataire de la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis du comté de Dorchester, le 4 mai 1845, en présence du témoin George Ramsay ».

Il fallait être intrépide et valeureux pour travailler sur cette île, qui a servi de station de quarantaine entre 1832 et 1937 afin de contrer les épidémies (choléra, typhus, etc.) au Québec, la principale porte d'entrée³ des immigrants au Canada. Le couple résidait, avec les trois premiers enfants à naître, sur cette île connue comme un endroit éprouvé par des épisodes tragiques, plus particulièrement en l'année 1847, alors que plus de 5 000 immigrants, majoritairement des Irlandais, ont été victimes du typhus. Il y demeure avec son

épouse jusqu'en 1849 (1845-1849), après la naissance de leur troisième enfant, Nicholas Joseph.

RECENSEMENT DE 1851 À QUÉBEC

Lors du recensement de 1851 dans le quartier Saint-Pierre⁴, à la Haute-Ville de Québec, on apprend notamment ce qui suit :

- Nicholas Piton est passé de la profession de commis à celle d'épicier.
- Il est d'origine française, natif de l'île de Jersey et de religion anglicane.
- Son épouse Elizabeth est née en Angleterre.
- Ils ont 4 enfants vivant avec eux : Martin Charles, William John, Nicolas Joseph et James Georges.
- James Rowbottam, est un ami de la famille et un marchand vivant avec eux, âgé de 33 ans, né en Angleterre.
- Ils ont deux serviteurs : Narcisse Auger, 20 ans, né au Bas-Canada, et Mary Hayes, une Irlandaise âgée de 17 ans.
- John Piton, le père de Nicholas, veuf et âgé d'environ 85 ans, vit aussi avec eux.

Selon Marion G. Turk, dans son ouvrage *The Quiet Adventurers in Canada*, John Piton est né vers 1766, et a épousé Rachel Laffoley en 1798, à Saint-Brelade de l'île de Jersey. Le couple aurait eu au moins six enfants : Lucy ou Luc baptisée en 1802, Philippe 1804, François 1807, Abraham 1809, Rachel 1812 et Nicholas 1816. Il serait arrivé de Jersey à Gaspé vers 1825. Voici ce qu'on lit sur son acte de décès (traduction): « John Piton, natif de Jersey et résidant au bassin de Gas-

¹ Origine du nom Piton : Nom pouvant être associé à Piteau qui semble désigner une personne compatissante, qui a de la pitié (autre possibilité, inverse, celui qui inspire de la pitié). À noter cependant qu'il pourrait s'agir d'un toponyme, puisqu'une commune de l'Aisne s'appelle Pithon. Le toponyme désigne possible-ment un rocher, un endroit pierreux. Source : *Dictionnaire étymologique des noms de famille de Marie-Thérèse Morlet*, 1991.

² BAnQ 4M0-479, Aubigny Anglican Church.

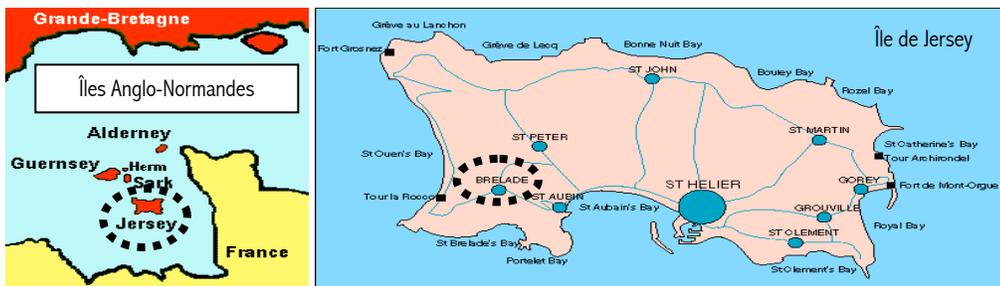
³ « Jusqu'en 1850, Québec était, avec New York et La Nouvelle-Orléans, l'une des grandes portes d'entrée en Amérique du Nord... ». Citation de Jean Provencher, dans l'édition du journal *Le Soleil*, 14 novembre 2004, p. C1.

⁴ Recensement 1851, BAnQ 4M0-3450, p. 27.

pé, est décédé⁵ le 21 juillet 1855, et enterré le 23 suivant à l'église anglicane St. Paul de Gaspé, âgé d'environ 88 ans ». Ce qui confirme l'âge avancé par madame Turk au sujet de John Piton.

ÎLE DE JERSEY

Elle est située dans la Manche, à quelque 20 km au large des côtes françaises du golfe de Saint-Malo. Selon le dictionnaire Larousse, c'est la plus grande et la plus peuplée des îles anglo-normandes (en anglais, Channel Islands) : 116 km² et 85 000 habitants. L'ensemble de l'archipel (voir la carte ci-dessous) couvre 194 km², pour une population d'environ 150 000 habitants répartis comme suit : 85 000 à Jersey, 60 000 à Guernesey, 2 200 à Alderney, 600 à Sark et environ 200 à Herm et à Jethou.



HAUTE-VILLE DE QUÉBEC, PUIS LÉVIS

En 1850, le couple emménage dans un endroit plus sécuritaire pour lui et sa petite famille, soit à la Haute-Ville de Québec. Cependant, Nicholas a troqué le métier de commis pour celui d'épicier, et ce, jusqu'à sa faillite en septembre 1860 (1850-1860). C'est alors qu'Elizabeth reprend le flambeau comme épicière, en s'associant avec son fils, William John, sous les nom et raison sociale de William-John & Co, épiciers (1860-1865), pendant que son mari passe plus de temps à Montréal qu'à Québec, probablement en vue de réorienter sa carrière. Bien que refroidi par sa faillite, Nicholas ne se laisse pas décourager. À l'hiver 1865, Nicholas, avec une famille de neuf enfants, se lance comme entrepreneur d'une carrière de pierres, et à l'été 1866, la famille traverse le fleuve afin de se rendre vivre à Saint-Laurent puis à Saint-David-de-l'Auberivière, à Lévis; avec différents associés, il y devient entrepreneur de carrières de pierres louées à la famille Dussault.

LA CARRIÈRE À PITON⁶

Nicholas Piton⁷ signe le 3 mai 1866 un bail afin d'officialiser une entente⁸ conclue le 1^{er} décembre 1865 avec ses deux associés, soit Étienne Dussault, fils, marchand de Sainte-Julie-de-Somerset (aujourd'hui Laurierville), dans le comté de Mégantic, et François Bégin, entrepreneur de Saint-Télesphore de Lévis, sous le nom de Piton & Cie. L'entente avec le cultivateur Étienne Dussault, père, vise à exploiter et d'extraire des carrières, des pierres pour fournir de la pierre au gouvernement militaire du Québec pour les fortifications de Lévis (lot 342 du cadastre de Saint-David-de-l'Auberivière).

Cette pierre était celle précisément dont les gisements sont nombreux dans la partie ouest de Saint-David-de-l'Auberivière, et Nicholas, avec son ingéniosité et l'aide de ses différents associés, s'est occupé à rendre ce ma-

gnifique potentiel des plus profitables, en pierre de taille, en pierre concassée et en poussière de pierre. Les trois associés reconnaissent⁹ et promettent, le 13 décembre 1867, de rembourser à l'homme d'affaires Georges Édouard Couture un prêt de 2 024 \$, dont 300 \$

redevables par François Bégin, et le solde de 1 724 \$ remboursable par Nicolas Piton et Étienne Dussault, fils.

Durant environ deux ans, soit jusqu'au printemps 1868, la société de Piton & Cie durera, puis François Bégin quittera la société, laissant le duo, Étienne Dussault, fils, et Nicolas Piton, exploiter la carrière pour une autre période. C'est ainsi qu'ils continuèrent d'exploiter la carrière de 1868 jusqu'au printemps de 1871, soit environ trois autres années. Puis, c'est au tour d'Étienne Dussault, fils, d'abdiquer et de se retirer de la société. En 1871, Nicholas Piton devient le seul locataire de la carrière de pierres à Saint-David-de-l'Auberivière, qu'il exploi-

⁵ BANQ 4M0-7685, *Gaspé Bassin St. Paul et St. James United Church*, BANQ 4M0-7685, et *l'Obituaire des décès non catholiques du comté de Gaspé (1820-2000)*, par Serge Ouellet et Guy-W. Richard, tome 1, p. 138, section I, C.R.5.

⁶ Dossiers de la Cour du banc du roi, fiche 301547 : Frédéric Francis Piton 100, 112, 329, 420, 444, 769, 881, 1096, 1390, 1791, 2115 et 2588, Septimus Arless Piton 112, William John Piton 138, 429, 480, 587, 654, 656, 679, 755, 1407, 1742, 1751, 1790, 1791, 1820 et 2098.

⁷ Nicholas Piton se faisait remarquer par ses cheveux longs, presque sur les épaules; d'ailleurs, il était le seul homme du village à les porter aussi longs! C'était l'un des fidèles assidus de l'église anglicane Holy Trinity sur le coin des rues Wolfe et Notre-Dame de Lévis. *Profilés Lévisiens*, Pierre-Georges Roy, volume 2, p. 107-109.

⁸ Le 3 mai 1866, l'acte 5751 passé devant le notaire Léon Roy.

⁹ Le 13 décembre 1867, l'acte n° 91 dans les minutes du notaire Louis Fortier.

tera avec l'aide de ses fils, Nicholas Joseph, Septimus Arless, Frédérick Francis et William John.

Du 1^{er} mai au 31 décembre 1877, Simon Xavier Cimon, entrepreneur de Baie-Saint-Paul, est associé¹⁰ avec Nicholas Piton, sous le nom de Piton & Cimon, comme constructeur de chemin et pour des travaux généraux dans la ville de Québec. Le 1^{er} janvier 1878, Simon Xavier Cimon est déménagé à Québec et s'associe avec William John Piton, sous les nom et raison sociale de Piton & Simon, comme entrepreneurs pour la construction des bâtisses et la démolition des casernes des Jésuites. Entre-temps, de 1876 à 1880, Nicholas s'est associé avec son fils, Septimus Arless, sous le nom de Piton & Co.; en 1880, il va connaître sa deuxième faillite¹¹. La pierre de leur carrière à Saint-David-de-l'Auberivière était charroyée par des charretiers de Lévis et les chevaux d'Elizabeth Arless, pour la clientèle de Lévis. Quant aux transactions pour Québec, la pierre était transportée jusqu'à leur bateau, le « Number One ». Ils engageaient un navigateur qui conduisait leur bateau jusqu'au quai « Commissionnair's Wharf », situé au nord de la rue Dalhousie, qu'ils avaient loué d'Arthur Humphrey Murphey. Frédérick Francis Piton, appelé aussi entrepreneur mais agissant souvent comme contremaître, transmettait les ordres au capitaine du bateau, ordres qu'il recevait de son frère, Septimus. Par la suite, des charretiers de Québec déchargeaient la pierre et la charroyaient sur le terrain où William John Piton et Cimon construisaient les édifices départementaux¹² à Québec.

¹⁰ Dossier 1990 à la Cour supérieure pour les déclarations et dissolutions de société.

¹¹ Le 8 mai 1880, Arthur Humphrey Murphey, marchand de Québec, réclame 252,52 \$, à Piton & Co dont les associés sont Nicholas Piton et son fils, Septimus Piton de Notre-Dame-de-la-Victoire, et maintenant de Saint-David-de-L'Auberivière. Nous apprenons que le 28 avril 1876, dans l'acte 8724 devant le notaire William Bignell, Nicholas et Septimus, ont loué pour deux ans un emplacement appelé *Commissionnair's Wharf*, situé au nord de l'extrémité de la rue Dalhousie, et dans le quartier Saint-Pierre; borné à l'ouest par la propriété de George Benson Hall. Cet emplacement est de 55 pieds de front par 50 de profondeur au devant de la rivière Saint-Charles, avec le droit de décharger les vaisseaux en avant de sa portion de terre. James Fitzgerald Golden, commis pendant 4 ans pour Nicholas et Septimus, confirme qu'ils ont continué d'utiliser l'emplacement à l'expiration du contrat, mais seulement 45 pieds de front au lieu de 55, et ce, du 1^{er} mai 1879 à janvier 1880. Le 8 mai 1880, une saisie des biens appartenant à Nicholas et Septimus Piton est effectuée sur l'emplacement. Source : Cause 1096 de 1880 de Murphy Arthur Humphrey.

¹² Le 3 juin 1877, une grève des 1 100 travailleurs construisant le Parlement, puis le 10 août suivant, une grève des tailleurs de pierre qui travaillent au Parlement de Québec.

Cette pierre¹³ de Lévis était fort recherchée pour les assises des grands édifices. En effet, c'était une excellente pierre à grains compacts et serrés; elle n'avait pas belle apparence en raison de sa couleur sombre, mais en revanche, elle était si dure qu'elle donnait une garantie de longue durée. Monsieur Piton se faisait un honneur de rendre service à la municipalité de Saint-David-de-l'Auberivière¹⁴ en donnant des charges de pierres concassées pour les assises des nouveaux chemins, notamment les rues Hallé, Desjardins et la côte Saint-David. Les murs de pierre des églises Notre-Dame de Lévis et Saint-David-de-l'Auberivière ont été élevés avec les pierres de la carrière à Piton.

Dans l'*Annuaire de Québec*, 1881-1882, p. 312, William John Piton apparaît sous les nom et raison sociale de Piton & Cimon – Il est associé à Simon X. Cimon, entrepreneur, et leur bureau était cantonné au 64, Grande Allée, à Québec. Quant à Nicholas, il est associé à son fils, Septimus Arless, sous le nom de Piton & Co., avec leur bureau à la Pointe-à-Carcy. Toutefois, aux recensements suivants de 1882-1883 et 1883-1884, Nicholas n'apparaît plus comme entrepreneur dans l'*Annuaire de Québec*, mais seul William John Piton sous William J. Piton, entrepreneur, dont le bureau a pignon à l'arrière de l'édifice du gouvernement, sis sur la Grande Allée, soit au 33, rue Saint-Réal, à l'ouest entre la Côte Sainte-Geneviève et la rue Saint-Jean. En 1884-1885 et 1885-1886, il apparaît sous une nouvelle bannière, soit John P. Whalen & Co., au 17, rue Sainte-Geneviève, à l'ouest entre les rues Des Carrières et Saint-Louis.

Toutefois, le 28 avril 1886, Nicholas déclare¹⁵, grosso modo, que depuis plusieurs années et avec son agrément, son fils, William John Piton exploite seul et à ses frais et profits la susdite carrière de pierres en la place communément appelée « La carrière à Piton ». Le même jour, devant le notaire François-Xavier Gosselin, l'acte n^o 173 officialise qu'il y a un transport de ses droits au profit de son fils William John Piton.

William John Piton, sous la raison sociale « W. J. Piton et Cie », exploite la carrière sur la terre du défunt Étienne Dussault aux mêmes conditions que son père, soit à raison de 8 \$/mois, avec notamment la condition que la pierre soit transportée par les charretiers de Lévis. William John obtint les contrats de construction du sous-sol du palais de justice ainsi que du palais législatif, sur la Grande Allée à Québec; il devait fournir la

¹³ *Saint-David-de-L'Auberivière, Centenaire*, p. 138-139.

¹⁴ Saint-David-de-l'Auberivière est incorporée en ville le 13 janvier 1876.

¹⁵ Cour du banc du roi, fiche 301547, dossier 1407 du 28 septembre 1886 avec madame Joseph Gosselin.

Pierre et la faire poser. Joséphine Gosselin, la veuve d'Étienne Dussault¹⁶ et propriétaire de la carrière, entame, le 23 octobre 1886, une saisie des biens à l'endroit de William John Piton pour récupérer des paiements en retard et reprendre l'exploitation de la carrière de pierres à son compte. Comble de malheur, comme si ce n'était pas assez, son ex-avocat dans la cause du meurtre de Joseph Guenette va le saisir à son tour, le forcer à déclarer faillite. Lors de l'encan suivant la saisie de ses biens, par le truchement de son épouse Marie-Louise Raymond, l'avocat rachète la carrière de pierres que ce dernier possédait à Saint-Étienne de Malbaie pour le prix de 325 \$, soit 5 \$ de plus que la dernière mise faite par Nicholas Piton!

Dans l'*Annuaire de Québec* de 1886-1887, à la page 338, William John apparaît pour la dernière fois sous deux noms. Le premier nom « Piton W. J. & Co. », soit une association de William John avec Albert Pierre Lépine, entrepreneurs et constructeurs, au 38, rue Palace; le second nom « W. J. Piton & Co », au 118 rue de l'Artillerie. Par la suite, l'entrepreneur William John Piton n'apparaît plus dans l'*Annuaire de Québec et de Lévis*! Toutefois, Nicholas Piton n'a pas dit son dernier mot. En effet, le 15 mai 1888, il s'associe¹⁷ à nouveau avec Étienne Dussault, fils, pour faire le commerce de la pierre brute ou travaillée, sous le nom de Piton & Cie. Dès le lendemain, le 16 mai 1888, Nicholas et Étienne passent un marché avec Ignace Bilodeau, entrepreneur et tailleur de pierres de la ville de Québec. Piton & Cie doit rendre disponibles 6 000 pieds de superficie de pierres à pavage de Saint-David-de-l'Auberivière, dont Bilodeau a besoin jusqu'à la fin de l'année 1888 pour pavage ou réparations des rues ou places publiques de la ville de Québec, tel que requis par ces contrats avec la Corporation de Québec. Nicholas et Étienne s'engagent¹⁸ à transporter la pierre et à la faire livrer par bateau à Québec, tandis qu'Ignace s'occupe du déchargement de la pierre à Québec et payera les frais de transport par bateau. C'est le dernier contrat retracé avant sa mort !

DÉCÈS DE NICHOLAS ET D'ÉLIZABETH

Le 15 août 1885, la demande n° 755 à la Cour du Roi, par François-Xavier Lemieux, représentant Elizabeth Arless Piton, visant à poursuivre son fils, William John, dont son époux, Nicholas, refuse d'auto-

riser la requête en justice, provoque un froid dans le couple ! L'on apprend que depuis au-delà de quatre ans (soit vers septembre 1880), Nicholas Piton a abandonné le domicile conjugal et ne demeure plus avec son épouse. Toutefois, cela n'empêchera pas Elizabeth de lui demeurer solidaire jusqu'à la fin de sa vie et elle n'hésitera pas à l'appuyer en cour lors de ses faillites.

Par ailleurs, Nicholas Piton a également géré d'autres carrières de pierres, précisément à Saint-Étienne de Malbaie et Château-Richer. Toutefois, c'est la carrière de Saint-David-de-l'Auberivière qui l'a surtout fait connaître comme un grand entrepreneur et un philanthrope hors pair dans toute la région de Lévis. Nicholas est parti de rien ou presque. Les nuits sans sommeil, qui ont dû être fréquentes dans son existence, ne l'ont pas empêché de s'investir pleinement au travail et de donner le goût à ses fils de devenir entrepreneurs comme lui. Le 13 janvier 1890, épuisé, usé par les faillites financières et les soucis familiaux, affaibli par l'épidémie de grippe qui sévissait, Nicholas Piton s'éteint à l'âge d'environ 74 ans; il est inhumé¹⁹ le 16 suivant. Dans *Le Quotidien de Lévis* du mardi 14 janvier 1890, on peut lire : « Décédé en cette ville, lundi, le 13 courant, Nicholas Piton, écuyer, entrepreneur, à l'âge avancé de 75 ans.



Sur l'épithaphe prestigieuse en granit d'un joli rosé, lot numéro D-1059 du cimetière Mount Hermon, sur le devant on peut lire en anglais : « Nicholas Piton borned in Jersey January 21th 1816 died January 13th 1890 in Lévis. Elizabeth Arless borned in Yorkshire, England, September 23rd 1826, died October 20th 1904. » Photo prise par Rychard Guenette, 16 novembre 2004, cimetière Mount Hermon.

¹⁶ Étienne Dussault décédé à l'âge d'environ 70 ans, le 22 janvier 1876 et inhumé le 25 suivant.

¹⁷ L'acte du 21 mai 1888, n° 396, de l'étude du notaire François-Xavier Gosselin.

¹⁸ L'acte du 16 mai 1888, n° 393, de l'étude du notaire François-Xavier Gosselin.

¹⁹ BANQ 4M1-1812, *Aubigny Anglican Church*, et *Le Quotidien de Lévis* du 14 janvier 1890.

Les funérailles auront lieu mercredi à 2 heures p. m. Le convoi quittera la demeure de son épouse rue St Georges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation ». Par ailleurs, sur l'építaphe²⁰ que l'on retrouve au cimetière Mount Hermon, il est indiqué en anglais que Nicholas Piton est né le 21 janvier 1816 à Jersey et décédé à Lévis le 13 janvier 1890. Quant à sa vaillante épouse, Elizabeth, au recensement²¹ de 1901, l'on apprend qu'elle est née en Angleterre vers le 29 septembre 1830, et qu'elle a immigré au Canada en 1832. Après la faillite de son mari comme épícier en 1860, c'est elle qui prend la relève comme épícière, le 20 septembre 1860, en s'associant avec son fils, William John, de 1860 à 1865 à Québec, puis 1866 et 1867 à Lévis. Par la suite, elle abandonne, selon ses témoignages au juge de la Cour supérieure, le commerce d'épicerie pour celui de location de chevaux, principalement avec Piton & Co de 1868 à 1886. Après le décès de son mari en 1890, elle continue de demeurer à Saint-David-de-l'Auberivière, en compagnie de ses deux filles, Elizabeth Francis et Priscilla Helena, et de son fils, Ernest Henry Newark.

Elizabeth Arless Piton, cette femme d'affaires²² proactive, énergique et perspicace, décède le 20 octobre 1904. Trois jours plus tard, elle est enterrée au cimetière « Mount Hermon »; on la dit âgée d'environ 78 ans (sur l'építaphe, il est mentionné qu'elle est née à Yorkshire, Angleterre, le 23 septembre 1826).

LES ENFANTS DU COUPLE PITON-ARLESS

1-Charles Martin²³ : Né le 3 février 1846 et baptisé le 7 juin de la même année à l'église épiscopale de Grosse-Île. Au recensement de 1871, à Saint-Laurent de Lévis, il a 25 ans et travaille comme bijoutier.

2-William John²⁴ : Né le 20 juillet 1847, et baptisé cinq jours plus tard. Il suit les traces de son père com-

me épícier et, après la faillite de Nicholas Piton en septembre 1860, au 51, Saint-Jean à la haute-ville de Québec, il est associé à sa mère comme épícier jusqu'en 1866, au coin Sainte-Ursule et Saint-Louis, dans le même quartier. Puis, il continue son association avec sa mère durant environ deux autres années lorsqu'ils déménagent de Québec à Lévis. Il est allé à l'expédition²⁵ de la Rivière Rouge, de 1870-1877. Par la suite, il devient commis et entrepreneur de pierres, avec ses frères et son père à Lévis. En octobre 1878, il déménage à Québec et y installe son bureau d'affaires. Il est détenu comme prisonnier en 1879 puis blanchi d'une accusation de meurtre sur la personne de Joseph Guenette, de Saint-Henri de Lévis. Il passe un contrat de mariage chez le notaire William Bignell, le 8 août 1881, soit William John Piton, entrepreneur²⁶ de Québec, et Hermine Fréchette, veuve de William Waters; toutefois, il épouse Hermine seulement le 30 octobre 1883, à la chapelle St. Peter's. Il n'hésite pas à foncer comme entrepreneur et il a une facilité à se dénicher des associés.

D'EX-ASSOCIÉ, IL DEVIENT LE MOUTON NOIR DE SA MÈRE, ET LE CHOUCYOU DE SON PÈRE.

Dans un contexte économique difficile à cette époque de l'histoire du Québec, les nombreuses péripéties de W. John le conduiront à la faillite. Par exemple, Elizabeth Arless ayant répondu pour son fils, a dû être stupéfaite lorsqu'il n'a pas respecté son engagement de rembourser un billet de 225 \$ du 26 août 1879, et qu'elle a dû le faire à sa place! Toutefois, Elizabeth, une femme d'affaires très astucieuse, aura sa petite revanche sur son fils, en l'obligeant à lui verser un dédommagement de 100 \$ et à cesser de lui troubler la paix sur sa propriété, car il exploitait la carrière de pierres attenante à la sienne. William John sera poursuivi par de nombreuses autres personnes dont son ex-avocat, Isidore Noël Belleau, qui l'obligera à déclarer faillite et mettra sa carrière de pierres de Saint-Étienne de Malbaie à l'enchère, afin de se faire rembourser la somme due. Le 24 mars 1887, l'huissier Moïse Leclerc ne l'a pas trouvé à son domicile car William John Piton avait quitté le district de Québec sans laisser d'adresse,

²⁰ L'építaphe D-1059 du cimetière Mount Hermon, un joli monument de couleur rosée dont la base provient probablement de sa carrière de pierres!

²¹ Recensement du 2 avril 1901, Saint-David-de-l'Auberivière, district 164, E, p. 2, BANQ 4M0-7059, tombe D, 1059, 8754 et, le Fonds Drouin, bobine 1628B, f6, Trinity Church Lévis, n° 5 à la SGQ.

²² Cause 769 de Georges Benson Hall, le 18 septembre 1879, S. N. Carrier, registraire du comté de Lévis, district de Québec, informe les parties que le bureau d'enregistrement n'a aucune inscription d'Elizabeth Arless comme entrepreneure, pas plus que faisant partie d'une société depuis le 1er janvier 1860! (Pourtant Elizabeth est bel et bien enregistrée le 22 septembre 1860 à la Cour supérieure, dossier 755).

²³ BAnQ 4M0-478, *Anglican Travelling Missionaries* et BANQ 4M0-3633, p.65.

²⁴ BAnQ 4M1-1363, n° 10415, BAnQ 4M0-478, *Anglican Travelling Missionaries* et les actes de la fiche 301547 – Cour du banc du roi à BAnQ.

²⁵ *The Canadians and the Metis : The Re-Creation of Manitoba, 1858-1872*, F.J. Shore, University of Manitoba PhD thesis, 1991, appendice III. Dossier 1207-0713, William John Piton, marchand, Winnipeg 71-3, C.-Sergeant 2^e régiment, célibataire âgé de 23 ans et provenant de la ville de Québec. Source : RG 68, volume 62, folio 123, du 22 juillet 1878 au nom de William John Piton, Winnipeg, 480 acres.

²⁶ Dans l'*Annuaire de Québec*, 1881-1882, p. 312, William John Piton apparaît sous la raison sociale de Piton & Cimon – Il est associé à Simon X. Cimon, entrepreneur, et leur bureau est situé au 64, Grande Allée, à Québec.

pour l'audition prévue le 5 avril suivant. La dernière association, enregistrée sous le n° 3616 au registre de Québec, est celle du 8 mai 1886, sous les nom et raison sociale de W. J. Piton & Compagnie. Il se joint à Albert-Pierre Lépine, agent commercial de Québec, et ils entendent commercer comme entrepreneurs et constructeurs; les témoins sont J. A. Gallagher et James Maguire.

3-Nicholas Joseph²⁷ : Né vers 1848-1849 selon les recensements de 1851²⁸, 1861, 1871. Lors du recensement de 1871, on apprend qu'il est commis et âgé de 21 ans. Nicholas Joseph Piton se marie le 7 mars 1872 avec Catherine Pauline Wallace, à Bexar au Texas. Lorsqu'il revient travailler à la carrière exploitée par son père à Lévis en 1875, l'on apprend qu'ils ont eu deux enfants, soit Frederick Francis, né le 15 juillet 1874 et baptisé le 31 juillet 1875 à Holy Trinity Church de Lévis, et William Wallace, né le 17 octobre 1872, puis baptisé dans une église catholique du Texas et reçu dans l'église Holy Trinity de Lévis en juillet 1875. Il retourne au Texas avec sa famille vers 1877.

4-James George²⁹ : Né le 20 avril 1851, baptisé le 14 novembre de la même année; le parrain est John George Piton représenté par James Rowbottom, et la marraine, Ellen Arless, tante de l'enfant. James George Piton, de Saint-Édouard de Montréal, épouse à l'église anglicane St. George (licence du 18 avril 1874), Henrietta Phoebe Merrill, résidante d'Outremont, à Montréal, le 21 avril 1874. Au recensement de 1881, il est un commis de 30 ans et veuf, à Saint-Antoine de Montréal. Henrietta Phoebe est décédée le 16 décembre 1877 et enterrée le 19 suivant, à l'âge d'environ 27 ans.

Sur l'építaphe de Nicholas Piton et Elizabeth Arless, au cimetière Mount Hermon, sur le côté gauche, il y a une inscription d'Elizabeth Lucy Bedington décédée le 15 novembre 1910, l'épouse bien-aimée de James George Piton. Par conséquent, il y a eu un second mariage de James Georges Piton avec cette dernière.

Dans le journal *Le Soleil*, du jeudi 16 novembre 1916 à la page 9, nous pouvons lire : « A St-David de l'Auberivière, le 15 novembre 1916, est décédée l'épouse de James-George Piton, Esc., de Londres, Angleterre. Elle était âgée de 40 ans. Les funérailles seront annoncées dans le *Chronicle* de demain ». Dans le même quotidien, l'édition du lendemain, nous lisons : « Nous avons appris avec regret la mort de Mme James

-George Piton, arrivée mercredi dernier à sa résidence à St-David de l'Auberivière. La défunte, âgée de 40 ans, était au Canada depuis un an et venait de Londres, en Angleterre. Les funérailles ont eu lieu cette après-midi, à 2 h. 30, à Québec et les restes mortels ont été reconduits à Québec par M. Laval Fortier, sur le bateau de deux heures. L'inhumation a été faite au cimetière Mount Hermon. Nos sympathies à la famille de la regrettée défunte ».

5-Francis Frederick³⁰ : Né le 21 octobre 1852, et baptisé le 24 septembre 1853, en présence notamment de Francis Arless. De 1869 à 1873, il est à Montréal et revient en visite à l'occasion à Lévis. Par la suite, il passe un an à Joliette, puis fait la navette entre Montréal et Lévis. En 1878, il est contremaître pour Septimus et Nicolas Piton à la carrière de pierres de Saint-David-de-l'Auberivière; il demeure à Saint-David-de-l'Auberivière avec ses deux frères, William John et Septimus. Tout comme son frère, William John, il est détenu comme prisonnier, puis blanchi en 1879 d'une accusation de meurtre sur la personne de Joseph Guenette, de Saint-Henri de Lévis. Il se fait passer à l'occasion pour Alfred Piton! Au recensement de 1881, il a 28 ans et a déménagé à Saint-Antoine de Montréal, où il travaille comme commis-voyageur. En 1886, il est commis-voyageur pour Green & Sons Co à Montréal, rue Saint-Paul. En 1888, il doit une somme de 233 \$ à son ex-avocat Isidore Noël Belleau. Durant son absence à Montréal, le 21 décembre 1888, il se fera saisir ses biens! Dans le quotidien *The Montreal Star*, édition du lundi 24 février 1902, nous pouvons lire que Frederick Francis vivant sur la rue St. James, à Montréal, est décédé le 23 février 1902, à l'âge d'environ 49 ans.

6-Henry Philip³¹ : Né le 26 juillet 1854, baptisé le 3 septembre suivant; parmi les témoins Nicholas Piton représentant James Arless, Henry Atkins et Eliza Cartwright. Il décède juste avant ses 5 ans, soit le 5 juillet 1859, et est inhumé le lendemain à Québec.

7-Septimus Arless³² : Né le 18 juin 1856, et baptisé le 7 septembre suivant ; témoins Nicholas Piton représentant William Dinning, John Boyd et Margaret Dinning. Il y a un contrat de mariage de Septimus Arless Piton avec Jane Robertson chez le notaire Joseph Éva-

²⁷ BAnQ 4M0-479, *Aubigny Anglican Church*, feuillets 23 et 24.

²⁸ Le recensement de 1851 a été effectué durant l'hiver 1851-1852.

²⁹ BAnQ 4M0-473, de *Quebec Anglican Church*, BMS 2000, *Saint George's Anglican Church*, BAnQ 4M0-683 et 730, licence E14, 1053 et 1059 et *Family Search* 1881.

³⁰ BAnQ 4M0-473, *Quebec Anglican Church*, p. 54, Family search - Saint-Antoine, Montréal, district 90, H, 5, p. 3 et les actes de la fiche 301547 - Cour du banc du roi à BAnQ.

³¹ BAnQ 4M0-477, *St. Peter's Anglican Church Québec*, BAnQ 4M0-479, *Aubigny Anglican Church*, p. 7.

³² BAnQ 4M0-7790, - Recensement 1891 Saint-David-de-L'Auberivière, Lévis, District 163, p. 22, n°93, BAnQ 4M0-479, *St. Peter's Anglican Church Québec*, p. 11 et *Profils Léviens*, P.-G. Roy, volume 2, 1948.

riste Lemieux, le 22 janvier 1879, n° 2379. Ils se marient le 4 février suivant à l'église Holy Trinity : Septimus Arless Piton, 32 ans de Saint-David, épouse Jane Robertson. On le dit l'un des bons coureurs à la raquette du Canada. De 1876 à 1880, il est associé avec son père Nicholas Piton comme entrepreneur des carrières de pierres et leur expérience se terminera par une faillite en 1880! Il est également associé avec son frère, Frederick Francis, le 18 juin 1879, sous le nom de Piton & Brothers. Aux recensements de 1881 et 1891, à Saint-David-de-l'Auberivière, Septimus est inspecteur sur le chemin de fer de l'Inter Colonial et il vit en compagnie de son épouse Janny, une Écossaise de 32 ans, et leur famille. Après le décès de son père, en janvier 1890, il s'associe³³, le 5 mars suivant, avec Étienne Dussault, cultivateur et entrepreneur, tous deux demeurant à Saint-David-de-l'Auberivière, à Lévis; ils sont entrepreneurs tant pour les travaux en pierres brutes ou travaillées que pour exploiter les carrières de pierres, sous les nom et raison sociale de Dussault & Piton. Par la suite, il y a une nouvelle association, soit avec Alfred Samson, ancien constructeur de navires de la ville de Lévis, sous le nom de Piton & Samson. Cette union³⁴ a commencé le 7 juin 1895, dans le but d'entreprendre et d'exécuter tout ouvrage en bois maçonnier ou autre, et ce, jusqu'au 8 février 1897, la date de dissolution de leur entente. Il succombe à un cancer le 30 octobre 1910 et est enterré le 1^{er} novembre au cimetière Mount Hermon, dans le même lot que ses parents.

8-Elizabeth Francis³⁵ : Elisabeth (ou Lillie) est née vers le 26 juin 1859; elle est décédée le 19 juin 1929, puis enterrée le 22 suivant à St. Michael Church, Bergerville (aujourd'hui Sillery), à l'âge de 70 ans; elle était professeur de musique. Dans le quotidien *L'Événement* du 22 juin 1929, on peut lire : « Le 19 juin à l'âge de 70 ans est décédée Mme Elisabeth Frances Piton, fille de feu Nicolas Piton. Les funérailles auront lieu samedi après-midi. Départ de la résidence de sa sœur, Mme G. S. Marceau, Chemin Saint Georges, Saint-David-de-l'Auberivière, à 2 heures 15, pour l'église Saint-Michel à Bergerville, et de là au cimetière Mount Hermon ».

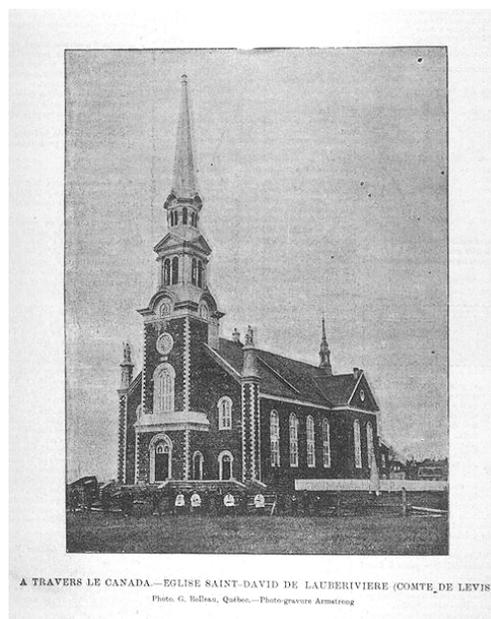
9-Ernest Henry Newrack³⁶ : Né le 12 octobre 1861, baptisé le 25 décembre suivant, à la Quebec Anglican Church; Nicholas Piton, le père, représente le parrain, Richard Arless. Ernest Henry Newrack Piton

passa un contrat de mariage avec Ethel Jane Craig chez le notaire David Alphonse Mercier, le 21 octobre 1903. Le mariage est célébré le 4 novembre de la même année à la chapelle St. Peter's. Ernest Henry Newrack, ingénieur civil, a été enterré le 4 janvier 1923. Son épouse, Ethel Jane Craig, baptisée le 6 août 1880, est décédée à Vancouver, Colombie Britannique, le 8 août 1961, et inhumée le 14 suivant.

10-Priscilla Helena³⁷ : Née le 18 février 1864 et baptisée le 21 juin suivant; au bas de l'acte de baptême, la marque de Priscilla Arless. Elle épouse dans la religion catholique Germain-Siméon Marceau, veuf de Sédulie Lefrançois et père de cinq enfants, le 9 octobre 1901, à Lévis. Elle décède à l'âge d'environ 83 ans et 7 mois, soit le 10 octobre 1948, et est inhumée trois jours plus tard au cimetière Saint-Charles³⁸, à Québec; elle est veuve de Germain-Siméon, décédé le 14 février 1925.

Si ce résumé vous a donné le goût d'en savoir plus sur cette prestigieuse famille Piton-Arless et de découvrir plus à fond l'esprit d'entreprise qu'elle possédait, vous pouvez consulter la documentation plus élaborée déposée sur le site de la Société de généalogie franco-phonique d'Amérique, à la section fichiers divers, sous l'adresse suivante :

www.genealogie.org/publication/fichiers/fichiers.htm



Source : www2.bnquebec.ca/illustrations/high/491.jpg

³³ Le dossier 4398 du 19 avril 1890 à la Cour supérieure, l'acte n° 745 du 19 avril 1890 de l'étude de François-Xavier Gosselin.

³⁴ Cour supérieure, déclaration et dissolution de société, n° 5707 et 6100.

³⁵ ISQ 1926-1996.

³⁶ *Anglican Church*, 39F, 20v, BAnQ 4M0-474 et contrats de mariages sur le site Web des Archives nationales du Québec.

³⁷ BAnQ 4M0-474, *Quebec Anglican Church (Metropolitan Church)*, ISQ 1926-1996, BAnQ 4M1-3934, et BMS catholiques BAnQ 4M1-3905.

³⁸ Folio 277-R.



GÉNÉALOGIE INSOLITE

PATRONYME DES ENFANTS ILLÉGITIMES

Louis Richer (4140)

Qu'arrive-t-il aux noms de famille des enfants illégitimes qui n'ont pas eu droit à un patronyme à leur naissance, notamment à l'occasion de leur mariage? De façon générale, avant les grandes réformes des années 1960 au Québec, qui n'ont pas manqué de modifier la tenue des registres de baptêmes, de mariages et de sépultures, on inscrivait au registre un enfant né hors les liens du mariage sous un ou des prénoms seulement, suivi en marge de la mention « illégitime », ou « anonyme », ou « inconnu » et, dans le texte avec la mention, « né de parents inconnus ». Nous ne parlons pas ici des cas d'adoption. D'ailleurs, au Québec, l'adoption légale n'existe que depuis les années 1920.

Encore en 1959, Léon Roy, protonotaire à la Cour supérieure de Québec, dans sa brochure intitulée *De la tenue des registres de l'état civil dans la province de Québec* (Montréal, Thérien Frères Ltée, 1959), rappelait l'article 56 du Code civil qui obligeait les responsables de la tenue des registres, principalement les ministres du culte, d'inscrire dans l'acte de naissance « né de parents inconnus ». Cette obligation, précisait-il, était disparue depuis longtemps en France et dans de nombreux pays. Par ailleurs, l'exemple que Roy donne de l'acte de naissance d'un enfant illégitime n'est pas concluant pour notre réflexion.

Des auteurs que nous avons consultés, en plus de Léon Roy, aucun n'aborde la question du patronyme d'un enfant illégitime, en particulier à son mariage.

Gérard Bouchard et André La Rose, dans leur article intitulé *La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture, au Québec, des origines à nos jours* (Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, n° 1, juin 1976), n'abordent pas cette question. Dans le même numéro de la même Revue, les auteurs Raymond Roy et Hubert Charbonneau traitent du (*Le contenu des registres paroissiaux canadiens du XVII^e siècle*, mais passent sous silence l'enregistrement des enfants illégitimes.

Quatre ans plus tard, André La Rose, dans son étude *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800* (Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, Archives nationales du Québec - Études et recherches archivistique n° 2), donne en appendices les différents règlements qui ont régi la tenue des registres paroissiaux au Québec avant 1800. Aucun ne répond à notre préoccupation. Tout au plus le *Rituel du Diocèse de Québec* (1703) de M^{gr} de

Saint-Vallier propose des « formules » pour l'inscription des baptêmes incluant ceux d'enfants nés de père ou de mère ou de parents inconnus. On ne parle pas du patronyme éventuel des enfants illégitimes.

Sauf avis contraire, nous devons en conclure qu'il n'y avait aucune règle ou instruction officielle concernant le patronyme des enfants illégitimes. Nous devons donc nous en remettre à la pratique. Au gré de nos recherches, nous avons tous rencontré, un jour ou l'autre, des baptêmes d'enfants illégitimes, ou de mariages où un des conjoints, habituellement l'épouse, a seulement un prénom.

En voici quelques exemples : Le 15 janvier 1871, le curé de Notre-Dame de Québec baptise Joseph Charle (sic), « né la veille, de parents inconnus ». En marge, on peut lire : « Joseph Charle Inconnu ». Le 4 octobre 1805, le curé de Saint-Joseph de Soulanges baptise Marie Clémence « née de père et mère inconnus ». En marge, l'officiant inscrit « Marie Clémence Illég. ».

Le 25 janvier 1796, Pierre-Antoine Miville, fils de Joseph-François Miville et de Marie-Scholastique Caron épouse Marie-Louise ... à Sainte-Anne de La Pocatière. Aux mariages de leurs fils, Pierre-Antoine, le 12 octobre 1824 à Kamouraska et Joseph le 6 novembre 1827 à Saint-Roch-des-Aulnaies, le nom de leur mère est Marie-Louise sans autre précision.

Le 20 novembre 1780, Charles Dupont (parents omis) épouse Marie-Josèphe Arrivé dit Delisle, fille de Joseph Delisle et de Marie-Magdeleine Daoust, à Saint-Joseph de Soulanges. Malgré des recherches intensives, le baptême de Charles, né vers 1753 selon certains documents, n'a jamais été trouvé. Dans ce dernier cas, d'où vient le patronyme Dupont? Il semble que les hommes ont toujours un patronyme à leur mariage mais pas les femmes.

En discutant avec certains d'entre vous, on me dit que les enfants illégitimes prenaient le patronyme de la famille qui les avait accueillis. Nous souhaitons vérifier cette hypothèse et en rendre compte par la suite. Si vous avez des exemples à ce sujet, qui pourraient inclure aussi des contrats notariés, vous pouvez me les faire parvenir à l'adresse suivante : lrichersgq@yahoo.ca ou encore les laisser au Centre de documentation Roland-J.-Auger de la Société, à mon attention. Les cas cités doivent se situer avant 1907. Merci de votre collaboration.

(À suivre)



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau

QUESTIONS DE STYLE

On croit généralement qu'une fois créées les armoiries ne peuvent être modifiées. Cette croyance est à la fois vraie et fausse. Vraie, car les armoiries se transmettent la plupart du temps sans changement de contenu de génération en génération. Leur contenu fixe sert à identifier avec précision leur porteur. Fausse, car la majorité des armoiries sont périodiquement modifiées dans leur style. Cela constitue même une des grandes richesses de l'héraldique. Mais comment faire la différence entre essence et style armorial ou, autrement dit, entre ce qui est important et doit être conservé et ce qui est accessoire et donc variable?

L'ESSENCE

Reconnaître les composantes essentielles d'une armoirie n'est pas toujours un exercice facile; rares sont les livres qui s'attardent sur le sujet. La question est complexe et liée à la nature des sources héraldiques, constituées à la fois d'images et de textes. Ces sources sont complémentaires et servent à déterminer ce qui constitue l'armoirie tout en forçant, bien souvent, la réflexion des chercheurs.

Prenons par exemple le cas d'une armoirie fictive ancienne. Son image aura été, dans le meilleur des cas, conservée dans des armoriaux peints, c'est-à-dire dans des recueils d'armoiries ou des registres illustrés. Son dessin aura peut-être aussi été interprété sur différents supports, ayant été par exemple imprimé dans de la cire (sur des sceaux), ou sculpté dans de la pierre (sur des tombeaux, par exemple), pour l'instruction et le plaisir des yeux des générations à venir. L'image pourra dater du vivant du premier possesseur de l'armoirie ou d'une période plus moderne, ce qu'il sera important de déterminer.

Sa description sommaire aura pu être évoquée en prose ou en vers dans des récits de batailles ou de tournois. Sa description technique, écrite dans le langage spécialisé du blason, aura pu être consignée seule ou avec le dessin de l'armoirie dans des armoriaux ou dans le texte de lettres de noblesse ou de concession d'armoiries.

L'étude de l'ensemble des occurrences de l'armoirie, de sa tradition imagée et descriptive, permet de dégager ses éléments constants de ses éléments variables reliés au style. Par constants, on entend généralement ses couleurs et ses figures (principales et secondaires), de même que

les positions des figures les unes par rapport aux autres dans l'écu.

LE STYLE

Toutes les armoiries sont à l'origine dessinées dans un style qui leur est propre. Elles sont créées pour plaire à leurs possesseurs, bien que leur allure puisse ensuite varier au gré de l'inspiration des artistes. On peut estimer que la plupart des armoiries comptant plus de vingt années connaissent plus d'une représentation. Le style héraldique se confond parfois avec le style artistique du dessin. Historiquement, ce dernier peut varier selon :

- **l'époque et le lieu** dans lesquels l'armoirie est créée ou reproduite. Les armoiries dessinées au XIX^e siècle ne ressemblent pas à celles du Moyen Âge ou à celles d'aujourd'hui. Similairement, une armoirie dessinée en Allemagne ou en Russie adopte un style différent de celles produites en Italie. Les imitations sont toutefois possibles et il faut apprendre à les repérer.
- **l'artiste ou l'artisan** chargé de la réaliser, qui joue un rôle largement méconnu à l'égard des armoiries et de leurs styles. Certains artistes sont extravagants de nature, d'autres ont une vision romantique de l'héraldique, d'autres encore ont un style plus graphique ou plus délié, etc. Chacun possède entre autres sa façon de dessiner les animaux, d'interpréter la perspective et la lumière...
- **le support** sur lequel l'armoirie est apposée. Les matériaux comme le verre des vitraux, ou encore la petitesse d'une surface à graver exigent une modification, non signifiante, de l'armoirie. Son contenu est interprété et souvent simplifié pour les besoins de la commande.
- **les instructions du commanditaire.** Le possesseur d'une armoirie peut souhaiter imposer ses préférences en matière de style à un artiste qu'il paye. Il en va de même pour le commanditaire de toute œuvre d'art. Le résultat est alors un mélange des points de vue des individus impliqués dans le processus créatif.

Plusieurs autres caractéristiques relèvent du style armorial et sont donc susceptibles de varier dans la

longue durée sans pour autant affecter le contenu original de l'emblème :

- 1) **La forme de l'écu** (écu rond, en losange, de tournois, en forme de fer à repasser, doté d'une pointe arrondie ou en accolade...). La forme de l'écu peut varier dans les représentations de la même armoirie.
- 2) **L'inclusion ou non de la totalité des éléments héraldiques.** La présence d'un heaume et de lambrequins, d'un cimier et d'une devise est facultative et leur style est variable. La devise d'une même armoirie peut parfois être placée en haut, parfois en bas de l'écu, sur des listels de forme variable.
- 3) **L'axe de l'écu** (droit ou penché), est une pure question de style et peut donc varier selon les goûts, les lieux et les époques (voir figure ci-dessous).
- 4) **La teinte des couleurs.** En héraldique, les couleurs sont des couleurs pures, intellectuelles. Tous les rouges, par exemple, sont équivalents et la notion de teinte précise de couleur est inexistante. Il est donc possible de rendre la même armoirie avec un fond rouge clair, bourgogne ou même orangé sans que cela soit inapproprié ou considéré comme une erreur.
- 5) **L'absence ou la simplification des couleurs.** Il est possible de tracer une armoirie au crayon (sans couleur) ou de l'interpréter en un nombre restreint de couleurs (en noir et blanc par exemple, ou en noir, gris et blanc). Avec l'apparition de l'ordinateur, ces processus sont fort courants.
- 6) **La proportion et l'allure des figures.** Les meubles peuvent être plus ou moins petits ou grands, les animaux d'allure combative, neutre ou guillette, au gré du talent des artistes. Cela ne change pas la nature de l'armoirie donnée.
- 7) **La présence ou non de petits détails.** S'ils ne sont pas mentionnés dans le blasonnement, plusieurs éléments de détails peuvent être inclus ou omis dans les armoiries (par exemple, les griffes et les langues des animaux, les tiges des fleurs, etc.).

Il faut donc apprendre à séparer les éléments stables de ceux qui sont, ou peuvent, être mouvants. Il faut en arriver à apprécier les différents styles et ne pas s'insurger devant les interprétations d'armoiries qui s'éloignent de nos goûts personnels. Si les descriptions écrites des armoiries peuvent se comparer à des feuilles de musique, les différents styles et les interprétations héraldiques peuvent être considérés comme autant d'orchestres au service de l'art.



Écu penché, heaume de profil
Joanne Margaret Avery
Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada, vol. III, p. 28



Écu droit, heaume de 3/4
Alexander R. Webster
Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada, vol. III, p. 30



Interprétations en noir et blanc des armoiries et insigne de la ville de Leduc, *Registre public, vol. IV, p. 391*

Les spécialistes ne s'accordent pas tous, loin de là, dans leur compréhension de ce qui est important, voire de ce qui essentiel, dans les armoiries. Or, les possesseurs d'armoiries et les artistes conservent, à mes yeux, le droit d'interpréter les armoiries dans différents styles, d'explorer, de s'amuser aussi parfois, et de révéler pleinement le côté artistique de ces emblèmes riches en symboles. En définitive, ce n'est qu'à ce prix que les armoiries non seulement s'épanouissent mais résistent aux modes et au temps.

LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

UN PRINCE, CE LACOURCIÈRE

J'ai toujours rêvé d'un tableau vert. Pourquoi vert? Je n'en sais rien. À quelle fin? Pour que les gens qui travaillent avec moi sachent toujours où de trouver pour utiliser mes services. Aussi, quittant un matin de printemps pour témoigner à l'ancien palais de justice de Québec, aujourd'hui édifice Gérard-D.-Lévesque, j'en fis part aux membres du Barreau exerçant avec moi, prenant le risque de leur prophétiser quel serait le sujet d'actualité. C'est qu'un nouveau ministre de la Justice entrain en fonction à Ottawa, et j'étais sûr que l'on y évaluerait les possibilités des membres du barreau local de devenir juge. Mal m'en prit. Les propos entendus portaient plutôt sur la retraite d'un juge tellement gentilhomme que son départ était perçu comme un deuil. De qui s'agit-il? Antoine Lacourcière (1904-1991), juge à la Cour supérieure du Québec.

MARIAGE EN BEAUCE

Le juge Antoine Lacourcière était fils de Guillaume-Henri Lacourcière, médecin, et de Marie-Emma Gosselin, lesquels, le 16 novembre 1885, en l'église Saint-Victor-de-Tring, comté de Beauce, paroisse de l'épouse, avaient contracté mariage après dispense de deux bans accordée par M^{gr} Cyrille-Étienne Légaré, vicaire général de l'archidiocèse. Comme l'épouse était mineure, elle était pourvue du consentement des ses père et mère : François-Xavier Gosselin et Hélène Sirois. Le célébrant, curé de Cap-Saint-Ignace, dûment autorisé par le curé local, signale la présence de François Gosselin, frère de l'épouse et de P.-Édouard Lacourcière, frère de l'époux. Signent de plus, avant l'officiant, à part les époux et ceux nommés : Alex Lacourcière et trois autres dont je n'arrive pas à lire les signatures. Et qui donc bénit le mariage? Joseph-Napoléon-Théodule Sirois (Kamouraska 1835 - Cap-Saint-Ignace 1911), oncle maternel de la mariée.

PUIS, MARIAGES DANS LE COMTÉ DE CHAMPLAIN

Et qu'en est-il des parents du docteur Lacourcière : Joseph Lacoursière, cultivateur, et Élisabeth Buist? Les membres de ce couple, qu'à son mariage leur fils dit décédés et comme étant de Nicolet, avaient officiellement scellé leur union en l'église Saint-Stanislas, comté de Champlain, le 22 juin 1841. Tous deux étaient majeurs et veufs. Lui de Sophie Leblanc; elle, du docteur Charles-Christophe Brazeau. Je n'ai pu retracer, ni pour l'un ni pour l'autre, l'acte de célé-

bration de leur premier mariage. Aussi, je ne puis, de la façon usuelle, statuer sur leurs ascendances. Cependant, selon un tableau d'ascendance laissé par l'ethnologue et folkloriste Luc Lacourcière, frère du juge (conservé par Mme Ann Lacourcière, fille du juge), les ancêtres Buist seraient Georges B. et Marguerite Donaldson. L'acte de célébration du mariage Lacoursière-Buist fait état de la dispense de publication de deux bans accordée par M^{gr} Poule(?), et de la publication du troisième, et localement et à Saint-François-Xavier de Batiscan, paroisse de l'époux. Puis, l'acte souligne la présence d'amis de l'époux : Louis Juillet, Pierre Trépanier et Basilide Roy. Enfin, il atteste de la présence d'Amable Lacourcière, frère de l'époux, ajoutant qu'il y a plusieurs autres parents et amis dont les uns ainsi que les époux ont signé, les autres ayant déclaré ne le savoir. Aussi, je lis dans l'ordre, les signatures de Louis Juillet, Amable Lacourcière, Pierre J. Trépanier, George Buist, Basilide Roy, Jos. G. Jacob, Élisabeth Buist, suivies de celle du célébrant. Je ne lis nulle part celle de l'époux. Le curé local dont la signature clôt le document est Élie-Sylvestre Sirois-Duplessis (Saint-André de Kamouraska 1795 – Saint-Barnabé 1878).



Photo fournie par sa fille
Mme Ann Lacourcière

Grâce à ce providentiel tableau d'ascendance, j'ai pu établir qui étaient les parents de Joseph Lacoursière, soit Antoine Rivard dit Lacoursière (veuf de Barbe Guillet), et Joseph Rau-Morinville, fille d'Alexis Rau-Morinville et de Marie-Anne Perault (sic). L'acte, faisant partie des archives de la paroisse de La Visitation de Champlain, en date du 26 octobre 1790, n'indique pas si les époux sont majeurs ou non, ni ne mentionne de consentement des parents. Il souligne la publication des trois bans, l'époux étant de Batiscan. Les époux ont obtenu de l'évêque de Québec dispense de consanguinité du troisième au troisième degré. L'acte comporte l'énumération des personnes présentes : Baptiste Lacoursière, Louis Lacoursière, Jean-Baptiste Guillet, Michel Dicks, Jean-Baptiste Toutant, Joseph Toutant, et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer, de ce, requis suivant l'ordonnance. Signent : Baptiste Toutant, Hyacinthe Rivard, Louis Lacoursière, et Jean Guillet, suivis du célébrant, curé de La Visitation : Pierre Huot (L'Ange-Gardien 1751 – Trois-Rivières 1796)

Je dirai ce que je peux de l'acte concernant la génération précédente. Daté du 9 janvier 1746, difficilement lisible par-

ce que la copie disponible est tachée, il appartient aux archives de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Là, Luc-Antoine Rivard dit Lacourcière épouse Geneviève Brisson, de cette pa-



Source : BAnQ – P547S1SS1SSS1D615

roisse, fille de Michel-François Brisson et de Marguerite Perreault, de la paroisse Saint-Pierre-les-Becquets, consentant au mariage de leur fille. Je lis les signatures de Lanouette, Saint-Marc, et du célébrant François Rouillard (Sainte-Foy 1701 – Sainte-Anne-de-la-Pérade 1760).

C'est à Batiscan que François Rivard dit Lacourcière, veuf de Marie Lepelé, avait, le premier avril 1717, épousé Geneviève Raymond Chesne dite Lagrave, fille de Raymond Chesne dit Lagrave et de Rose Maillot, son épouse. « Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean de la Croix, évêque de Québec » a dispensé des trois bans. Nous le connaissons comme M^{gr} de Saint-Vallier, fondateur de l'Hôpital général de Québec, évêque de Québec durant 39 ans – c'est le plus long règne dans l'histoire de ce diocèse (1688 à 172). L'épouse, comme son père, a déclaré ne savoir signer. Le document mentionne la présence de Jean Rambeau, amy (sic) de l'époux, Daniel Normandain, notaire royal, ami de l'épouse. Je lis les signatures de François Rivard, (époux), Jean Rambeau, D. Normandain, et du célébrant, curé local : Gervais Lefebvre (Montréal 1672 – Montréal 1736).

PREMIÈRE UNION AU QUÉBEC

Les ancêtres européens : Nicolas Rivard dit Lavigne originaire de Tourouvre au Perche et Catherine Saint-Per, veuve de Mathieu Guillet, native de Saint-Jean d'Angély, avaient contracté mariage en 1653 à Trois-Rivières.

MARIAGE À LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC

Les parents de l'avocat Antoine Lacourcière demeuraient dans la paroisse Saint-Dominique de Québec (159, avenue Cartier, sous l'ancien numérotage, près de la rue Saunders). Cet avocat avait épousé, le 25 janvier 1934, après dispense

de deux bans et publication du troisième localement et à Saint-Joseph-de-Beauce, en la chapelle Saint-Louis de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, Marie-Joséphine Dion, majeure, fille de Joseph Dion et d'Anna Dennis. Chacun des pères servait de témoin à son enfant. Les époux déclarent avoir signé un contrat de mariage devant le notaire André Taschereau, de Saint-Joseph-de-Beauce, mari d'une soeur de l'époux. En plus des signatures des parties et témoins, l'acte comporte les signatures d'Élise Coulombe, d'Henri Coulombe, Mme H. Lacourcière, Mme Séraphin Bolduc, Luc Lacourcière, André Taschereau, N. P., Dr Jean Lacerte, Victor Lacourcière, Yvette Marquis, Marie-Anne Champoux, Louise Belleau, Ellen J. Rousseau, Jean-Paul Rousseau, suivis de Joseph Gosselin (Saint-Victor 1875 – Québec 1956) prêtre, oncle de l'époux, qui se déclare dûment autorisé.

Le juge Lacourcière, né à Saint-Victor de Beauce le 14 juin 1904, y avait été baptisé le jour même sous les prénoms de Joseph Antoine Sirois. Son parrain était l'honorable Joseph Bolduc, sénateur. La marraine, Georgianna Mathieu, épouse du parrain, signe M.-A. Mathieu. À part ces personnes signent le père de l'enfant et le curé, Joseph-Édouard Rouleau (Saint-Laurent de l'île d'Orléans 1854 – Québec 1923).

CARRIÈRE DE L'AVOCAT ET VIE PUBLIQUE D'ANTOINE LACOURCIÈRE

Après son cours classique au collège de Sainte-Anne de La Pocatière, et son droit à l'Université Laval couronné par une licence qui lui a valu le Prix du lieutenant-gouverneur, Antoine Lacourcière s'inscrit au barreau en 1927. Il exerça sa profession, toujours en solo, et pratique à Saint-Joseph-de-Beauce dont le palais de justice contient, depuis 1996, une salle portant son nom. Procureur de la couronne de 1936 à 1958 (sauf interruption de 1940 à 1944 – changement de gouvernement à Québec obligeait!), longtemps maire de Saint-Joseph-de-Beauce et préfet du comté de Beauce, il fut l'objet d'attentions spéciales de la part du procureur général et premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, caressant le désir d'en faire le juge en chef de la Cour du Québec qu'il rêvait de créer. Dessein qui n'eut point de suite. Le 24 janvier 1958, il fut nommé juge de la Cour supérieure, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite obligatoire, le 14 juin 1979.

FAITS TIRÉS DE LA CARRIÈRE DE JUGE D'ANTOINE LACOURCIÈRE

Qu'il me soit permis de relater trois faits de sa carrière comme juge dont le premier est une expérience personnelle.

a) Une cliente, dont le mari était introuvable, désirait hypothéquer son immeuble. Comme nous étions avant le pre-

mier juillet 1964, date de l'entrée en vigueur de la loi parrainée par Claire Kirkland, première députée et première femme ministre à Québec, il fallait une autorisation judiciaire, vu l'absence du mari. Le client prêteur exigeait approbation du dossier par M^e Charles Tremblay, du barreau du Québec. Comme précédemment, le même créancier avait prêté à la même personne dont la capacité était inchangée, M^e Tremblay me dit de procéder comme la fois d'avant, se fiant à moi. Procédé courant entre professionnels. Cette fois, j'ai affaire au juge Lacourcière que je ne connaissais pas. Il me demande le but de l'emprunt, ce que j'ignore. Avec une délicate courtoisie, il m'explique que si la loi attribue ce pouvoir au juge, c'est pour qu'il remplace le mari qui lui doit bien s'enquérir du but de l'emprunt. J'amende la procédure en conséquence et en informe l'avocat Tremblay dont la réaction est la suivante : « Il a raison ».

- b) Puis, je tiens d'un notaire poursuivi en responsabilité professionnelle que le matin de l'audition de la cause suite à un fait remontant à plus quatre ans, le juge Lacourcière, se rendant compte que le défendeur et lui étaient actionnaires de la même compagnie, se désista et provoqua l'échange du dossier avec celui d'un autre juge au grand dam des procureurs, puisque, trouvaient-ils, ce dernier n'affichait pas toujours le même savoir-vivre. Pourtant Antoine Lacourcière aurait pu, comme le soutenait devant les médias le juge Antonio Lamer, de la Cour suprême, rendre sa décision, même s'il avait la veille devisé publiquement avec le procureur d'une partie. C'est que pour Antoine Lacourcière, il ne suffisait pas que justice soit rendue, mais il fallait qu'elle le soit de façon évidente pour tous.
- c) Enfin rappelons qu'une cause importante dont l'audition dura plus d'un an, lui fut confiée : *Gaspé Copper Mines Limited c. United Steel Workers of America*, au début des années 1960. C'était à la suite de conflits de travail à Murdochville. Il condamna le syndicat intimé à verser plus d'un million et demi de dollars en dommages et intérêts. Jugement maintenu et par la Cour d'appel du Québec et par la Cour suprême. Le jugement initial fut l'objet d'une critique sévère de l'éditorialiste, devenu subséquemment homme politique, Claude Ryan. Malgré l'immense considération que je porte au juge Lacourcière et mon appréciation de son travail, j'exprime mon accord avec les propos de Claude Ryan. Une précision s'impose toutefois. C'est qu'on ne doit pas juger avec les yeux du XXI^e siècle des propos tenus il y a plus de quarante ans. Le cours de droit que j'ai suivi, tout comme Antoine Lacourcière, bien décrit dans le premier tome des mémoires de Georges-Émile Lapalme, encourait au temps de mes études le commentaire suivant de l'étudiant Jean-Noël Tremblay, futur ministre de Affaires culturelles du Québec : « ce n'est pas une faculté de droit, c'est une école technique ». À Laval, c'est sous le doyen Louis Marceau, retraité de la cour fédérale, premier Protecteur du citoyen du Québec, que les choses ont commencé à changer. Pourtant, même dix ans plus tard, le sous-

ministre des Affaires municipales du Québec, Patrick Kenniff, plus tard recteur de l'Université Concordia, soutenait que le droit devrait être une discipline de deuxième cycle. Ne l'est-il d'ailleurs pas dans plusieurs provinces canadiennes?

JURISTES ISSUS OU PAR ALLIANCE DU JUGE LACOURCIÈRE

Une petite-fille du juge Antoine Lacourcière est membre du Barreau du Québec : M^e Joanne Marceau (fille d'Ann Lacourcière et d'André Marceau, retraité de la Cour du Québec) qui, après avoir exercé à l'étude Tremblay, Bois, Mignault, a occupé divers postes dans la fonction publique québécoise dont celui, avec un tact souvent observé, de porte-parole du ministère de la Justice, entre autres quand Yvon Marcoux en était le titulaire. Puisse le nouveau ministre Jacques Dupuis (qui entre tout juste en fonction au moment où j'écris ces lignes), être aussi bien servi! Un gendre d'Antoine Lacourcière, Michel Caron, époux de Lucie Lacourcière, est juge à la Cour supérieure.

Les funérailles d'Antoine Lacourcière en 1991 à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens de Québec ont attiré une foule considérable. C'était unanime : on perdait un grand monsieur!

SOURCES :

- Annuaire des adresses de Québec.
- BMS2000 (baptêmes, mariages et sépultures), à la SGQ.
- Fonds Drouin, jusqu'en 1941, à la SGQ.
- Fonds Drouin, jusqu'à 1899, à BANQ.
- *Index des BMS de la ville de Québec (1850-1980)*, de Léon Roy (BANQ).
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* (1983), p. 987. L'auteur fournit une filiation ascendante française au premier ancêtre qui a contracté mariage en Amérique : 1611-11-11, mariage Rivard-Mullard, à Saint-Aubin de Tourouvre. Nicolas Rivard serait issu de l'union de Thomas R. et de Jeanne Chevreau.
- *Journal du Barreau*, 1^{er} avril 1996.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, tome 4, p. 256, 2001. Mitan sur Nicolas Rivard dit Lavigne.
- LEBOEUF, J.-Arthur. *Complément au dictionnaire généalogique Tanguay*, 1969, selon qui le mariage Rivard - Saint-Per est du 21 juin 1653 et les parents de l'épouse seraient Étienne S. et Madeleine Couteau.
- *Le Devoir*, 19 décembre 1964, Claude Ryan, « Un jugement d'inspiration sociale douteuse ».
- *L'Événement*, le 4 janvier 1934, p. 5 : annonce du mariage Lacourcière-Dion.
- DESLAURIERS, Ignace J., *La Cour supérieure du Québec et ses juges*, 1987, p. 715 (C'est là que se trouvent les références relativement à l'importante cause jugée par Antoine Lacourcière) :
 - a) 1965, Cour supérieure, p. 51 à 113;
 - b) 1967, Cour d'appel, p. 487 à 568; dissidence partielle du juge Brossard qui trouvait la compagnie responsable pour le quart des dommages subis;
 - c) 1970, Cour suprême du Canada, p. 362 à 393; dissidence partielle du juge Hall.
- *Mariages de Saint-Stanislas 1787-1966*, de Dominique Campagna.

- *Mariages de N.-D.-de-la-Visitation de Champlain*, par deux sociétés locales (1986).
- *La Semaine religieuse de Québec 35^e année*, p. 638, sur l'abbé J.-Édouard Rouleau.
- LAPALME, Georges-Émile. *Mémoires*, tome I, Leméac, 1969, p. 192.
- *Répertoire des mariages de la Pérade 1681-1980*, ouvrage paru en 1988.
- *Répertoire des mariages de Batiscan (1682-1982)*, de Réjeanne B. Bouchard.
- *Répertoire du clergé*, de l'abbé J.-B.-A. Allaire (début du vingtième siècle).
- *Revue du Barreau*, vol. 26, pages 715 et suivantes, sur M^e Jacques Lacoursière fournissant la filiation paternelle d'Antoine Lacoursière, Jacques L. étant fils d'un cousin d'Antoine. Dans ce texte, Lefebvre (qui insistait pour se déclarer généraliste) indique comme parents de Joseph Lacoursière : Antoine L. et Marguerite Guillet. J'ai préféré la version de Luc Lacoursière qui, apparenté, est mieux renseigné sur ses ancêtres, version d'ailleurs confirmée par le mariage Lacoursière-Guillet de 1784, à Batiscan.

FILIACTION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'ANTOINE LACOURCIÈRE

LACOURCIÈRE Antoine (Guillaume-Henri; GOSSELIN Emma)	1934-01-25 Notre-Dame, Québec	DION Joséphine (Joseph; DENNIS Anna)
LACOURCIÈRE Guillaume-Henri (Joseph; BUIST Élizabeth)	1885-11-16 Saint-Victor (Beauce)	GOSSELIN Emma (F.-X.; SIROIS Hélène)
LACOURSIÈRE Joseph (Antoine; RAU-MORANVILLE Josephite) (veuf de LEBLANC Sophie)	1841-06-22 Saint-Stanislas (Champlain)	BUIST Élizabeth (Georges; DONALDSON Marguerite) (veuve de BRAZEAU C.-Christophe)
RIVARD dit LACOURSIÈRE Antoine (Luc-Antoine; BRISSON Geneviève) (veuf de GUILLET Barbe)	1790-10-26 Champlain (Champlain)	RAU-MORINVILLE Josephite (Alexis; PÉRAULT Marie-Anne)
LACOURSIÈRE Luc-Antoine. (François; CHESNE-LAGRAVE Gen.)	1746-01-09 La Pérade (Champlain)	BRISSON Geneviève (M. François; PERRAULT Marg.)
RIVARD dit LACOURSIÈRE François (Nicolas; SAINT-PER, Catherine) (veuf de Marie LEPELÉ dit LAHAIE)	1717-04-01 Batiscan (Champlain)	CHESNE-LAGRAVE. Gen. (Raymond; MAILLOT Rose)
RIVARD dit LAVIGNE Nicolas (Pierre; MULLARD Jeanne) (originaire de Tourouvre, au Perche)	1653- Trois-Rivières	SAINT-PER Catherine (? ? ?) (veuve de Mathurin GUILLET) (née à Saint-Jean d'Angély)

Note : Selon Jean-Jacques Lefebvre, s'appuyant sur Éloi-Gérard Talbot, le nom de Lacoursière (avec un c non avec un s) provient de la localité d'Igé, au Perche.



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE...

Monique Lord

Archiviste, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

PROCÈS-VERBAUX D'ARPEUTEURS CONSERVÉS À BANQ À QUÉBEC

« Le 9 de novembre 1717 Je soussigné arpenteur et me suis expres transporté a la coste St. Jean ou estant J'ay tiré une ligne de séparation entre matthieu gastonguiez le pere et reimont gastonguiez son fils... ». C'est à l'aide d'une telle formule que l'arpenteur Noël Bonhomme dit Beaupré comme bien des arpenteurs des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles rendent compte dans les premières lignes de leurs procès-verbaux du travail effectué sur le terrain. Le plus ancien de ces documents conservés dans les fonds d'arpenteurs du Centre d'archives de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) date du 21 mai 1667.

Depuis le début de la colonie, lorsqu'un arpenteur effectue un chaînage ou un bornage ou encore tire une ligne sur une ou des terres à la suite d'une requête du gouvernement, d'un seigneur, d'un colon ou de la cour, il rédige à chaque fois un procès-verbal d'arpentage qui, avec sa signature, acquiert une valeur juridique.

Ces documents ont pris au fil du temps une valeur historique inestimable car les arpenteurs y ont consigné plusieurs noms de personnes dans un lieu donné à une date précise. Ces personnes mentionnées sont le requérant des opérations d'arpentage, l'occupant de la ou des terres s'il diffère de ce dernier, et assez souvent les voisins immédiats afin d'aider à préciser l'endroit. Le lieu de l'arpentage est bien situé et il est présenté habituellement en nommant d'abord la seigneurie, le canton ou la ville, puis la paroisse suivie du rang ou de la rue. De tels renseignements sont fort utiles, particulièrement pour les généalogistes qui, à l'aide des sources d'archives, tentent de trouver l'emplacement de leurs ancêtres ou de suivre leur déplacement.

Inexploitée encore hier car la recherche ne pouvait pratiquement pas se faire dans ces archives autrement qu'en les parcourant une par une sans compter les heures, une partie de ces procès-verbaux est aujourd'hui facilement accessible. Sur la page Web de Bibliothèque et Archives nationales du Québec à www.banq.qc.ca, à l'aide de PISTARD, base de données des documents d'archives conservés dans les neuf centres d'archives et chez les partenaires de BANQ, les chercheurs peuvent entre-

prendre une recherche dans des procès-verbaux créés entre 1667 et 1793 par huit arpenteurs et portant sur presque tout le territoire occupé durant cette période. Ces documents conservés au Centre d'archives de Québec de BANQ ont été décrits un à un grâce au projet Champlain 2004 qui visait à souligner le 400^e anniversaire de la présence française en Amérique. Plusieurs séries de documents d'archives de la période de la Nouvelle-France ont été ainsi numérisés en vue d'être accessibles par Internet et décrits par des étudiants l'été. Pour les procès-verbaux de ces arpenteurs, nous avons numérisé les microfilms et relevé l'objet du procès-verbal, la date, le lieu et les noms des personnes mentionnés, qui ont été transcrits tels quels et normalisés.

Au Centre d'archives de Québec, nous avons au total 92 greffes d'arpenteurs rattachés au Fonds d'archives de la Cour supérieure. Ces greffes proviennent des districts judiciaires de Québec, de Montmagny, du Saguenay et de la Beauce. Sur le Web vous pouvez consulter le texte au complet des documents des huit arpenteurs de la Nouvelle-France dont nous possédons les fonds : Jean Guyon, Jean Le Rouge, Hilaire Bernard de la Rivière, Noël Bonhomme dit Beaupré, Ignace Plamondon père, Charles Vallée, Charles Lefrançois et Jean-François Hamelin. Cela représente un peu plus de 4 000 pièces. Encore plus intéressant, vous pouvez faire une recherche en saisissant seulement un nom d'individu accompagné d'un lieu et la première partie de la cote des fonds d'arpenteurs soit CA301, dans l'écran de la recherche avancée. Cette requête vous amènera tous les procès-verbaux d'arpenteurs où le nom de la personne figure avec ce lieu dans un document.

Au Centre d'archives de Québec de BANQ, nous avons décrit à ce jour environ 20 000 procès-verbaux d'arpenteurs qui seront accessibles aux chercheurs d'ici quelques mois. C'est une source d'archives de plus qui les aidera à avancer dans leurs recherches sur le milieu de vie de leurs ancêtres. En ce qui concerne cet aspect de la recherche en généalogie, les sources sont peu nombreuses, et souvent elles sont complexes à consulter.

FONDS D'ARPENTEURS DE LA NOUVELLE-FRANCE
DISTRICT JUDICIAIRE DE QUÉBEC

	Nom	Cote	Doc. textuels		Date	Plans	Total
			MÈTRE	PIÈCE			
1	Guyon, Jean	CA301,S21	0,07	90	1667-1679	0	90
2	Le Rouge, Jean	CA301,S35	0,07	20	1673-1697	0	20
3	Bernard de la Rivière, Hilaire	CA301,S56	0,24	523	1692-1725	21	544
4	Bonhomme dit Beaupré, Noël	CA301,S2	0,78	1 172	1716-1752	1	1 173
5	Plamondon, Ignace (père)	CA301,S43	0,77	2 185	1735-1793	15	2200
6	Vallée, Charles	CA301,S37	0,07	1	1742	0	1
7	Lefrançois, Charles	CA301,S31	0,11	1	1749	0	1
8	Hamelin, Jean-François	CA301,S23	0,11	147	1756-1776	0	147
Total				4 139		37	4 176

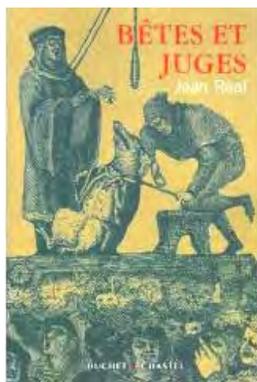
VIGNETTE DE L'IMAGE : PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE (...). PIERRE LAMBERT. CA301, S26, 11 MAI 1835.
CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC DE BANQ

11 Mai. 1835
Procès Verbal
de bornage entre
la terre de Sieur
Louis Douville, et
celle de Sieur
Michel Lemieux
concupon St. Denis
St. Nicolas
Munite
PL

Aujourd'hui le sixième jour de Mai de
l'année de Notre Seigneur mil huit cent trente
Cinq à la réquisition des Sieurs Louis Douville
et Michel Lemieux Cultivateurs de la Paroisse
Saint Nicolas. Le Procureur Arpenteur
Provincial me suis transporté sur leurs
terres situés concupon St. Denis Paroisse
St. Nicolas, et étant à leur ligne de séparation
j'ai posé une borne de pierres avec plusieurs
morceaux de terrain et fait encre depuis
à environ quinze pieds au Nord. Est
du Chemin de front pour servir de
séparation à toujours de leurs terres
de leurs consentements et approbation
présence des Sieurs François Haver

À LIVRES OUVERTS

Sergine Desjardins



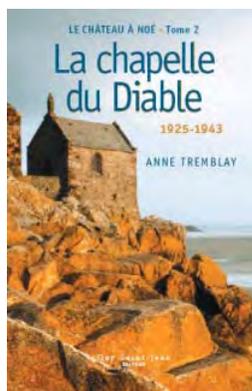
RÉAL JEAN, *BÊTES ET JUGES*, PARIS, ÉDITIONS BUCHET CHASTEL, 2006, 176 PAGES.

Depuis la parution de mon roman historique, j'ai été invitée à donner des conférences pour expliquer les recherches que j'ai effectuées afin d'écrire ce roman. Plusieurs personnes, dans l'assistance, sont étonnées d'apprendre que mes descriptions d'animaux excommuniés par monseigneur

de Laval ou jugés devant la cour, sont des faits historiques. « Quoi, des animaux excommuniés et d'autres, déguisés en humains et amenés devant un juge qui les harangue et les condamne! » s'exclament-ils, perplexes. Ils sont, pour la plupart, convaincus que les descriptions qu'ils ont lues dans *Marie Major* sont le fruit de mon imagination. Je cite alors les auteurs sérieux sur lesquels j'ai étayé mon propos, entre autres Raymond Boyer qui, en 1966, a écrit *Les crimes et les châtiments au Canada Français du XVII^e au XX^e siècle*¹. Ce livre est maintenant presque introuvable, mais ceux et celles qui s'intéressent aux excommunications et aux procès faits aux animaux, seront ravis d'apprendre qu'a été publié, au printemps 2006, un essai sur ce sujet. Jean Réal, l'auteur de cet ouvrage intitulé *Bêtes et Jugés*, a fouillé les archives et lu plusieurs livres anciens et récents afin de décrire cette époque où les animaux et les insectes étaient jugés et punis devant les tribunaux, tant religieux que civils, et ce, du XIII^e au XIX^e siècle. Voici un extrait d'un monitoire fulminé par un juge : « J'ordonne aux bêtes présentes, et aux absentes comme si elles étaient présentes, que dans un délai de trois jours elles se retirent des eaux de Berne, qu'elles laissent en paix les autres animaux qu'elles attaquent, et qu'elles se rendent dans un lieu où elles ne pourront nuire à personne. Je dis que si elles ne le font pas, elles comparaitront de nouveau pour présenter les raisons de leur

désobéissance. À défaut de quoi, on procédera contre elles, par contumace, à des malédictions (...) Mais si elles s'en sont allées dans le délai, que l'on rende grâce à Dieu par des processions ».

Certes, tout cela nous semble bien étrange. Mais chaque époque comporte son lot d'étrangetés qui n'apparaissent souvent comme telles que bien des années, voire des siècles plus tard. Jean Réal nomme les croyances qui légitimaient ces pratiques et explique qu'elles étaient intimement liées à l'incapacité de comprendre l'origine des catastrophes naturelles. Dans les cas par exemple où des récoltes étaient détruites par des chenilles, l'on croyait que le diable s'était emparé d'elles afin de répandre le mal. Les anathèmes et les mises à mort visaient à exterminer la source du mal et rassuraient la population impuissante devant les fléaux de toutes sortes. Ce livre, qui se lit comme un roman, est un incontournable pour qui veut saisir tous les éléments constituant la mentalité de nos ancêtres et ce faisant, mieux comprendre leur façon de penser et de voir le monde, leur rapport avec l'Univers et les animaux, bref ce que les historiens nomment « l'outillage mental ».



ANNE TREMBLAY, *LE CHÂTEAU À NOÉ, TOME 2, LA CHAPELLE DU DIABLE, 1925-1943*, LAVAL, GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR, 2006, 427 PAGES.

Au moment où j'écris ces lignes, la romancière Anne Tremblay rédige le troisième tome de la saga *Le château à Noé*². Troisième tome fort attendu par ses lecteurs qui se sont attachés aux personnages de cette auteure

talentueuse dont les romans sont inspirés d'événements historiques s'étant déroulés dans la première moitié du XX^e siècle. Événements peu connus pour plusieurs d'entre nous. Qui, en effet, se souvient que des barrages érigés par une compagnie sur le bord du lac

¹ Peu de jugements d'animaux en Nouvelle-France ont été retrouvés dans les archives. Si l'un d'entre vous en a lu, il serait extrêmement aimable de m'en informer : www.sergine.com (cliquer Contact).

² J'ai rédigé cette chronique au printemps 2007. Le 3^e tome sortira à l'automne 2007.

Saint-Jean ont inondé des villages et des terres entières, causant ainsi la ruine de nombreux cultivateurs qui ont courageusement tenté d'obtenir justice?

Tout au long des deux premiers tomes, l'on constate et ressent le désarroi de ces femmes et de ces hommes qui, victimes de la compagnie américaine responsable des inondations, hésitent à former un comité et à se battre pour obtenir justice, comme l'exprime un des personnages de ce roman : « Peur de perdre tout ce que j'ai bâti, peur de pus pouvoir nourrir ma famille, peur d'être chassé de mon village ». L'homme fit une légère pause et jeta un regard circulaire sur l'assemblée. « Mais ce qui me fait le plus peur, ce serait de jamais pouvoir regarder mon fils dans les yeux parce que j'aurais honte d'avoir rien fait, d'avoir courbé la tête. La peur, ça fait reculer (...) ».

Formée en scénarisation, l'écrivaine maîtrise l'art d'écrire de très bons dialogues, comme en témoigne aussi cet autre extrait : « Ben voyons, sa femme, tout le monde sait ça! V'là deux ans, à cause de la construction d'un autre de leurs maudits barrages, la compagnie a inondé le village de Saint-Cyriac au complet. Tous les habitants ont été obligés de vivre le grand dérangement pis y ont tout perdu. Saint-Cyriac, y est disparu de la map! ».

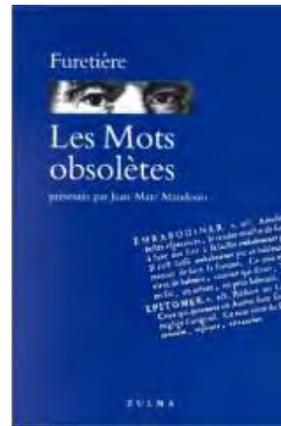
Anne Tremblay aborde avec doigté la complexité des relations familiales et amoureuses. L'amour, c'est un truisme de le souligner, n'est pas quotidiennement chose simple à vivre, et les personnages de ce roman sont confrontés, comme dans la « vraie vie », aux hauts et aux bas de la vie de couple. Les histoires d'amour écrites par cette romancière n'ont rien de linéaires ni de prévisibles : alors qu'on est convaincu que tel personnage vivra une passion amoureuse avec tel autre, un revirement de situation offre un tout autre scénario. Ces situations déroutantes soutiennent l'intérêt tout au long de ces volumineux romans.

Le lecteur peut facilement s'identifier aux personnages. En eux cohabitent l'ombre et la lumière et, comme dans la vie, l'incompréhension est parfois au rendez-vous : « Sous le regard dur de son père, il ravalait ses larmes! Ce qu'il ne savait pas, c'est que le visage crispé que son paternel arborait n'avait qu'une seule raison : celle de cacher la peur qu'il avait eue de perdre son fils en le voyant couché par terre, inerte ».

Plusieurs dialogues dévoilent habilement la mentalité de cette époque : « Un boiteux, François-Xavier, c'est un infirme, pis un infirme c'est une malédiction dans la famille, un boulet à traîner » dira l'un de ses personnages. Ailleurs, une femme donne un conseil à sa voisine dont l'enfant ne fait pas ses nuits : « Pour qu'il dorme la nuit pis pas le jour, il faut le virer la tête

en bas pis le faire tourner deux, trois fois en le tenant par les pieds. Tout le monde sait ça franchement ma chère, termina-t-elle d'un air condescendant ».

Anne Tremblay est aussi diplômée en interprétation théâtrale. Elle a été professeure d'art dramatique et de théâtre et a fondé le centre artistique *Les Dmasquée*. Elle est auteure de pièces de théâtre, metteuse en scène et a été lauréate d'un prix littéraire décerné aux auteurs de la Montérégie. Elle a été finaliste du Grand prix de la Relève Archambault 2007 et s'est méritée le Grand prix des lecteurs du Salon du livre du Saguenay – Lac-Saint-Jean d'où elle est originaire. Tous ces honneurs sont amplement mérités : son écriture finement ciselée et son talent de conteuse classent Anne Tremblay parmi les écrivaines au talent vraiment remarquable.



ANTOINE FURETIÈRE, *LES MOTS OBSOLÈTES* PRÉSENTÉS PAR JEAN-MARC MANDOSIO, PARIS, ÉDITIONS ZULMA, 1998, 397 PAGES.

Pour clore cette chronique, j'aimerais attirer brièvement votre attention sur l'un des dictionnaires d'Antoine Furetière (1619-1688) lequel, publié en format poche, s'avère un outil indispensable pour bien comprendre les textes anciens. Comme vous le

savez sans doute, plusieurs mots n'avaient pas, au XVII^e siècle, nécessairement le même sens qu'aujourd'hui. Le mot *congrès*, par exemple, était un mot obscène alors que le mot *enquêter* signifiait s'enquérir, mais avait aussi le sens suivant : « Ne craindre rien, se moquer de toute menace ou réprimande. Ce sont de ces enfants sans souci qui ne s'enquêtent ». D'autres mots ne sont plus usuels, tels que *aumaille* (bêtes à cornes ou autres bêtes domestiques). C'est tout un monde que révèle ce dictionnaire. Au XVII^e siècle, on authentique les femmes, on croise des brèchedents, on est empuanti par une halenée, on attrape « des bubes et des élevures en buvant dans un verre au fond duquel reposaient des effondrilles », on rencontre parfois des « égorgeurs » qui font payer très cher des chambres d'hôtels répugnantes... Que de beaux mots qu'aujourd'hui on ignore, parce qu'ils sont devenus, le mot le dit, *obsolètes*.

Bonne lecture!



SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains liens, cela nous conduit plus facilement au chaînon à parfaire. Par exemple : « Date, lieu du mariage et parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon. (Raymond Rioux 4003) »

Légende :

Q = Question du présent numéro
R = Réponse complète
P = Réponse partielle

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter à leurs questions leur adresse de courriel.

Par exemple : Q5979R signifie qu'à la question 5979 du présent numéro, nous avons trouvé une réponse; Q5976 signifie qu'à la question 5976 du présent numéro, nous n'avons aucune réponse pour le moment; 3388R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Bernier	Frédéric			Q5979R
Berthiaume	Jean	Doyer-Voyer	Angélique	Q5976
Chalut	Pierre	Legault	Rachel	Q5977R
Delage	(1) Marianne (2) Marie	(1) Blouin (2) Dallaire	(1) Jean-Baptiste (2) François	Q5980R
Drolet	Jean-Baptiste	Landry	Marie	3388R
Éthier/Trottier	André	Lefebvre/Laciseraie	Geneviève	3325R
Fortier	Thomas	Hanna	Élisabeth	3121R
Garnier/Grenier,	Joseph	Baugis	Marie	3355R
Gauthier/Larouche	Zoé	Saint-Gelais/Pradet	Georges	Q5978R
Grant	Salomé	Marquis	Philippe	3337R
Lacoursière	Delphis	Carrier	Emma	3296R
Lariou/Lafontaine	François	Bleau	Angélique	3196R
Malbeuf	François	Larivière	Marie	Q5975R
Murray	Pierre	Gilbert	Élisabeth	3377R
Rivard	Adolphe	Sincère/Saint-Cyr	Azilda	3335R
Rivard	Isidore	Guillette	Rosalie	3382R
Rousseau	Alcide	Lapointe	Adèle	3203R

QUESTIONS

- 5975 Date et lieu du mariage, parents de François **Malbeuf** (Mal bœuf) et de Marie **Larivière**. Leur fils Joseph épouse Florida Larivière (Louis, Rose McSween) le 10 mars 1903 à Notre-Dame de Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois, QC. (Odette Létourneau 3182)
- 5976 Date et lieu du mariage, parents de Jean **Berthiaume** et Angélique **Doyer-Voyer**. Leur fils Jean-Baptiste épouse Ursule Provost le 11 janvier 1831 à Sainte-Marie, Beauce, QC. (Hector Berthiaume 6051)
- 5977 Décès de Pierre **Chalut** (Alexis, Odile Lemieux). Il épouse Rachel **Legault** le 23 juillet 1888 à Saint-André-Avelin, Argenteuil, QC. (Francine Chalut 4060)

5978 Même question que 5952, volume 33, n° 279.

- 5979 Naissance de Frédéric **Bernier**, fils de Basile Bernier et Marie Marguerite Morin. (Marc-Guy Létourneau 3303)
- 5980 Est-ce que Marianne **Delage** a épousé Jean-Baptiste **Blouin** le 29 juillet 1754 à l'île d'Orléans? Ou a-t-elle épousé François **Dallaire** le 25 novembre 1754 à Saint-Jean, île d'Orléans? (Françoise Charland 3832)

RÉPONSES

- 3121 Thomas **Fortier** et Elizabeth **Hanna** se sont épousés le 15 novembre 1819 à l'église anglicane Holy Trinity, à Québec, QC. Le nom des parents est omis dans le registre. (Alain Gariépy 4109)

- 3196 François **Lariou** dit **Lafontaine** (Louis, Marie Josephite Trottier) épouse Angélique **Bleau** (Charles, Marguerite Ménard) le 12 février 1810 à Château-Richer, Montmorency, QC. (Alain Gariépy 4109)
- 3203 Les parents d'Alcide **Rousseau**, époux d'Adèle **La-pointe**, sont François Rousseau et Marie Beaudoin, mariés le 19 novembre 1883 à Plessisville, Mégantic, QC. Les grands-parents sont Olivier Rousseau et Marguerite Fortier, mariés le 20 mai 1844 à Sainte-Claire, Dorchester, QC. (Alain Gariépy 4109)
- 3296 Delphis **Lacoursière** (Joseph, Marguerite Brousseau) épouse Emma **Carrier** le 29 avril 1883 à Allentown, NH, USA. (Alain Gariépy 4109)
- 3325 André **Éthier** [et non Trottier] (Pierre, Marie Josephite Rouleau) épouse Geneviève **Lefebvre** dit **Laciseraie** (Joseph, Geneviève Roque) le 17 février 1806 à Pointe-Claire, île de Montréal, QC. (Alain Gariépy 4109)
- 3335 Adolphe **Rivard** (Jean-Baptiste Rivard dit Giasson, Adélaïde Duplessis dit LeNoblet) épouse Azilda **Sincère** dit **Saint-Cyr** le 3 avril 1875 à Saint-Augustin de Manchester, NH, USA. (Alain Gariépy 4109)
- 3337 Salomé **Grant** (Michel, Marguerite Dumont dit Guéret) épouse Philippe **Marquis** (Joseph-Marie, Françoise Côté) le 9 septembre 1796 à Saint-André, Kamouraska, QC. (Alain Gariépy 4109)
- 3343 Voir 3296
- 3355 Joseph **Garnier/Grenier**, veuf de Geneviève Garneau, épouse Marie **Baugis** (Charles, Élisabeth Creste) le 20 février 1775 à La Nativité-de-Notre-Dame, Beauport, QC. (Alain Gariépy 4109)
- 3377 Pierre **Murray** épouse Élisabeth **Gilbert** (David, Luce Simard) le 16 septembre 1817 à La Malbaie, Charlevoix, QC. David Gilbert (Pierre, Charlotte Dufour) épouse Luce Simard (Henri, Félicité Boivin) le 21 janvier 1788 à Baie-Saint-Paul, Charlevoix, QC. « Pierre et Ignace Murray sont des enfants illégitimes nés au Manoir du seigneur Nairne. La tradition nous apprend que le père devait être un des employés de la seigneurie. Le seigneur Nairne adopta les enfants nés de ses filles et leur donna le nom de sa seigneurie de Murray Bay ». Lettre du frère Éloi-Gérard Talbot écrite le 6 mars 1943 au chanoine Lionel Lemieux et citée dans *L'Alliance écossaise au Québec*, par Carl Beaulieu. (Alain Gariépy 4109)
- 3382 Isidore **Rivard** (Arsène, Marie Louise Coulombe) épouse Rosalie **Guillette**, fille de Trefflé Guillette, le 8 mai 1881 à Jewett Co., New London, CT, USA. (Alain Gariépy 4109)
- 5975 François **Malbœuf** (François, Aurélie Sauvage) épouse Marie **Larivière** (François, Josephite Lalonde) le 30 janvier 1872 à Saint-Timothée, Beauharnois, QC. Source : Drouin numérisé (Michel Drolet 3674, Jean-Claude Roy 4397)
- 5977 Pierre **Chalut** est né aux États-Unis en 1863. Veuf de Rachel **Legault**, il est décédé le 29 juillet 1944 à Ansonville, Ontario, âgé de 80 ans, 9 mois; inhumé le 2 août 1944 à Saint-André-Avelin, Argenteuil, QC. Sources : Recensement 1881 Sainte-Angélique; Drouin numérisé. (Michel Drolet 3674, Jean-Claude Roy 4397)
- 5978 Adélaïde Zoé **Larouche** est née et baptisée le 30 juin 1829 à Baie-Saint-Paul, Charlevoix, QC. Source : ANQ 4M00-338. Décès le 17 mars 1889, sépulture le 20 mars 1889 à l'âge de 62 ans. Source : ANQ 4M01-786. (Michel Drolet 3674)
- 5979 Frédéric **Bernier** est né et baptisé le 24 avril 1815 à Notre-Dame-du Bon-Secours, L'Islet, QC. Il est le fils de Basile Rémi Bernier, agriculteur, et de Marie Marguerite Morin. Source : Drouin numérisé. (Jean-Claude Roy 4397)
- 5980 Il s'agit du mariage de deux sœurs. (1) Jean-Baptiste **Blouin** épouse Marianne **Delage**. Leurs enfants sont : Marie-Anne, baptisée le 18 juin 1755 à Saint-Pierre-du-Sud, Montmagny, QC; Marie-Louise, baptisée le 18 septembre 1756 à Saint-François-du-Sud, Montmagny, QC; Marie-Thérèse, baptisée le 19 mai 1758. (2) François **Dallaire** épouse Marie **Delage**, soeur de Marianne. Elle a eu un enfant : François, baptisé le 18 septembre 1755. (Michel Drolet 3674)

JACQUES CARTIER PREND POSSESSION DU CANADA

- I. EXPOSITION DU TABLEAU et examen général par toute la classe.
- II PERSONNAGES PRINCIPAUX. *Jacques Cartier*, debout, et en grande tenue, habit court, manteau de velours, maillot...
- III PERSONNAGES SECONDAIRES. *Deux marins français*, accompagnent Cartier. Ils portent le costume du temps : casque...
- IV MISE EN SCÈNE. Une grande croix de bois rond plantée dans le sable sur le rivage, portant cet écriteau...
- V LE FAIT HISTORIQUE. Jacques Cartier, breton, parti de Saint-Malo, en France, avec deux navires et 60 hommes...

(Voir *Histoire du Canada* Desrosiers-Bertrand, p. 17 à 19)

Extrait de la démarche pédagogique placée au verso de la photo en page couverture.



REGARD SUR LES REVUES

Fernand Saintonge (2828)

American-Canadian Genealogist - vol. 33, n° 1, Issue n° 111, 2007 - Official Journal of American-Canadian Genealogical Society, PO Box 6478, Manchester (New Hampshire) 03108-6478. Site : www.acgs.org

- A Tribute to Henri **Champagne**.
- The « Marcottage » of Oklahoma - the French in the Land of the Red Man.
- Racine aka Russin/Russell.
- Corrections to the Soldiers Married to Filles du Roi.
- Finding Adonijah : After the August 1704 Mourning War Raid on Westborough - Part I.
- Étoile d'Acadie : Phantom Letters- Part II.

Ancestry - vol. 25, n° 2, March/April 2007 - MyFamily.com, Inc., 360 W., 4800 North, Provo, UT 84604

- Try our Clever Ways to Add More Women to your Tree.
 - Generation Next. Every Kid Could Use a Lesson in Family History.
 - Murder in Madison. 90 Years Later, the Truth Unfolds.
- Vol. 25, n° 3, May/June 2007.
- Finding the Heart of the Home.
 - Tracing a Trail of Black Gold. Why Genealogy just might be your Most Valuable Ressource.
 - Giving Up Secrets. When you Find an Old Letter in the Wall.

Au fil du temps - vol. 16, n° 1, mars 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 80, rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4J1.

- Site : www.shgs.suroit.com
- La cathédrale Sainte-Cécile, joyau de notre patrimoine.
 - Passé et avenir du parc et du pavillon Wilson de Coteau-du-Lac.
 - Janette Bertrand et sa pionnière utérine, Perrine **Lemeusnier**.
 - Généalogie, ascendance patrilinéaire **Lemay**.

Au fil des ans - vol. 19, n° 1, hiver 2007 - Société historique de Bellechasse, C. P. 100, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0.

- Les familles bellechassoises : Les Fontaine de Buckland.
- Hommage à un bâtisseur : Robert Lamontagne, restaurateur de maisons an-

- ciennes et amoureux du patrimoine.
- Un mariage *fashionable* à Saint-Charles. Le maire de Montréal à Saint-Charles, 19 juillet 1824.

Au jour le jour - vol. 19, n° 3, mars 2007 - Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine, 249, rue Sainte-Marie, Laprairie (Québec) J5R 1G1.

- Les archives du généalogiste.
- Une expérience d'entraînement militaire. Vol. 19, n° 4, avril 2007.
- La ruée vers l'or au Klondike.

Au pays de Matane - vol. 42, n° 1, avril 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Matane, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2.

- Embarquement pour Sainte-Félicité de Matane en 1909.
- Saint-Thomas-de-Cherbourg - La vie et les gens : 1945 à 1960.
- La vie d'une religieuse pionnière des soins de santé à Matane.
- La disparation tragique de l'aviateur Jacques de Lesseps dans le fleuve Saint-Laurent, près de Matane.

Bulletin - vol. 38, n° 1, March 2007 - Saskatchewan Genealogical Society Inc., PO Box 1894, Regina (Saskatchewan) S4P 3E1. Site : www.saskgenealogy.com

- Emigration from Satulmare, Bukovina to Saskatchewan.
- Blahoslovenie Creek Commemorates Kylemore Doukhobors.

Bulletin - vol. 8, n° 1, mars 2007 - Société généalogique de Châteauguay, 126, rue Leclerc, Châteauguay (Québec) J6K 2X7. Site : www.genealogiechateauguay.ca/

- Les Châteauguois et la guerre de 1812 - 3^e partie.
- Une ascendance **Lemieux**.
- Arbre généalogique : famille **Limoges**.
- With Wolf at Quebec.
- Joseph Allard, le violoneux.
- Les comptes de la fabrique Saint-Joachim (1800).

Bulletin - 2006-2007, mars 2007 - Société historique de Saint-Boniface, 340, boul. Provencher, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 0G7. Site : www.shsb.mb.ca

- Au service des archives.
- Saint-Alphonse.
- Mémoire d'une émigration : la famille **Picton**.
- Les **Grouette** de l'Ouest canadien.

Cap-aux-Diamants - n° 89, printemps 2007 - La Revue d'histoire du Québec, Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C. P. 26, Haute-ville, Québec (Québec) G1R 4M8. Site : www.capauxdiamants.org

- Modernisation, changements, turbulences, les années 1960.

Cartes postales - n° 63, printemps 2007 - Le bulletin du Club des cartophiles québécois. Club des cartophiles québécois, 278, chemin de la Butte, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1W7.

- Les p'tites trouvailles de Claudine.
- Francine Turcotte, estampière et relieuse.
- L'histoire de la carte postale et la généalogie.

Cherchons - vol. 9, n° 2, printemps 2007 - Société de généalogie de la Beauce inc, 250, 18^e Rue Ouest, bureau 403, Saint-Georges (Québec) G5Y 4S9.

- Site : www.genealogie.beauce.site.voila.fr
- La famille **Garant**.

Chroniques Matapédiennes - vol. 18, n° 1, mai 2007 - Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia, C. P. 1030, Amqui (Québec) G0J 1B0.

- Site : www.genealogie.org/accueil.htm.
- Une vallée à défricher : un bémol dans l'affaire du curé Campbell.
 - Le curé Zénon O. Gendron.
 - Alcide J. **Gaudet** (1870-1957) Des Îles-de-la-Madeleine à la Nouvelle-Angleterre, en passant par Lac-au-Saumon.
 - Naissances dans la Vallée -1907 (début).
 - Evêques et archevêques de Rimouski.
 - 1921 : Henri Bourassa à Val-Brillant.

Dans l'temps - vol. 18, n° 1, printemps 2007 - Bulletin de la Société de généalogie de Saint-Hubert, C. P. 37036, CSP Complexe Cousineau, Saint-Hubert (Québec) J3Y 8N3.

- Site : www.genealogie.org/club/sgs
- Lignées directes **Cloutier, Mercier**.
 - Histoire de Charles Abraham **Paquet**.

- Lignée directe **Énaud**.

De branche en branche - vol. 12, n° 37, février 2007 - Société de généalogie de La Jemmerais, C. P. 82, Sainte-Julie, (Québec) J3E 1X5. Site : www.genealogie.org/club/sglj

- Souvenirs qui donnent vie.
- Nos ancêtres devant la justice...
- Petite histoire de Sainte-Julie, rue Louis-Hébert.

Echos généalogiques - vol. 23, n° 1, printemps 2007 - Société de généalogie des Laurentides, 500, boul. des Laurentides, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6.

- Site : www.genealogie.org/club/sglaurentides/
- Les épidémies sous le régime français (1530-1760).
 - L'origine des **Boulé**.

Entre-nous - vol. 16, n° 1, mars 2007 - Club de généalogie de Longueuil, C. P. 21027, succ. Jacques-Cartier, Longueuil (Québec) J4J 5J4.

Site : www.club-genealogie-longueuil.qc.ca

- La vie en paléo.
- Plan d'entrevue libre.
- La passion de mes ancêtres.

Families - vol. 46, n° 2, May 2007 - The Ontario Genealogical Society, 40, Orchard View Blvd., Suite 102, Toronto (Ontario) M4R 1B9. Site : www.ogs.on.ca

- Infirmary Cemetery – Norfolk County.
- Upper Canada Jails and Their Records.
- Soldiers Who Served in the Great War and World War II.
- Interviewing Your Family.
- Hudson's Bay Man and His Family « Gone Indian ».
- Legal Matters Related to Genealogy : Part 2.
- Kinship Charts and Consanguinity Nomenclature.

Family Chronicle - June 2007 - The Magazine for Families Researching their Roots, 505, Consumers Rd., Suite 500, Toronto (Ontario) M2J 4V8.

Site : www.familychronicle.com

- 40 Fabulous Websites you Absolutely Have to Try!
- Researching Erie Canal Ancestors.
- Finding Your French-Canadian Roots.
- Is It True? The Genealogical Proof Standard.

Family History Monthly - N° 142, April 2007- Family History Monthly, Room 101, 140, Wales Farm Road, London (United Kingdom) W3 6UG.

Site : www.familyhistorymonthly.com

- Demobbed! Tracing the records of those who fought.
- Lost Boys. Finding WW1 soldiers online.

- Ancestral amigos. Anglo-Spanish forebears.

- Coat of Arms. This month : **Blair**.

N° 143, May 2007.

- Online. Get the Best Out of Your Computer every Month, with Six Pages of Insider Info!

- Britain's Best Coverage of Family History News, Events, Software, CDS and Books.

- One reader's true story : « Prisoners taunted as Huns ».

- The Surname **Davis**.

- WW1 Records on line. Ancestry's new record set!
N° 144, June 2007.

- Our Complete Guide to Marriage Records.

- Online. Get the Best of Your Computer Every Month, with six Pages of Insider Info!

- My ancestral castle.

- Total immersion. Baptist records.

- Spotlight on Watford.

Germaniques : Ahnengalerie – vol. 7, n° 2, cahier 20, - Revue de généalogie et d'histoire des familles d'origine germanique du Québec, 5-861, avenue Calixa-Lavallée, Québec (Québec) G1H 3H2.

Site : <http://pages.infinit.net/christof/afogq>

- Johann Adam **Bengel**, Anna Maria **David** & Johann Jacob **Schmidt**, Catharina **Bengel**.

- Enkirch 2005, le retour aux sources.

- Ahnenbild über Johann Georg **Pfotzer**.

- Un conseil de guerre à Montréal en 1757, 4^e partie.

- Correspondance du général Frederick Haldimand, 11^e partie.

Héritage - vol. 29, n° 1, printemps 2007 - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, rue Saint-Paul, bureau 208, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J7.

Site : www.genealogie.org/club/sgmb.

- À propos de nos racines amériindiennes.

- Auguste **Lavoie** (1832-1904).

- La cybergénéalogie - 10^e anniversaire : Cyndi's List.

- En feuilletant un vieil almanach trifluvien.

- Lignées ancestrales : **Verrette, Boucher**.

Il était une fois... Montréal-Nord - vol. 6, n° 3, printemps 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, 5116, rue d'Amos, Montréal-Nord (Québec) H1G 2X6.

Site : www.pages.infinit.net/philtek/shgmn.htm

- Les « odonymes ».

- A la recherche des ancêtres acadiens du Beau Roméo.

- Votre nom et son histoire.

- Au fil des ans - Le moulin du Gros-Sault de Robert Prévost.

- La traversée en Nouvelle-France - L'avis *Le Destrées*.

Île-Jésus - vol. 22, n° 3, mars 2007 - La Société d'histoire et de généalogie de l'Île-Jésus, 4290, boulevard Samson, Laval (Québec) H7E 2G9.

Site : www.genealogie.org/club/shgij.

- La généalogie pour se découvrir.

- Histoire de la paroisse de Saint-Elzéar.

- Nos racines hors de France.

- Préparer une histoire de famille.

L'entraide généalogique - vol. 30, n° 2, mai-juin 2007 - Société de généalogie des Cantons-de-l'Est inc., 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M5.

Site : www.genealogie.org/club/sgce

- Erratum : La résolution d'un mystère : 20 ans après.

- Suggestion pour la saisie de nos données personnelles.

- Correction de nos données.

- À savoir concernant la banque Parchemin.

- Si c'est écrit..., ça doit être vrai.

- Stoke, lieu de rencontre des **Murray, Gamache** et **Dubreuil**.

- Généalogie, luttes dynastiques et schismes religieux dans les débuts de l'Islam.

L'Outaouais généalogique - vol. 29, n° 1, printemps 2007 - Bulletin de la Société de généalogie de l'Outaouais, La maison de la culture de Gatineau, 855, boul. de La Gappe, Gatineau (Québec) J8T 8H9.

Site : www.genealogieoutaouais.com

- Rôle de la prison commune d'Aylmer – 1866.

- Une visite à la pierre tombale de Thomas **Pariseau**.

La Coste des Beaux prés - vol. 12, n° 3, mars 2007 - Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, 9795, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0.

- La Côte-de-Beaupré visitée. Partie 2.

La Feuille de Chêne - vol. 10, n° 1, mars 2007 - Société de généalogie de Saint-Eustache, 103, rue de Bellefeuille, Saint-Eustache (Québec) J7R 2K5.

Site : www.patrimoine-laurentides.ca/sgse

- Joseph **Joly**, un Patriote dans la famille.

- Saint-Eustache au temps passé.

- Quelques ancêtres poitevins.

- Le T saintongeais dans les patronymes en OT final.

La Mémoire - n° 102, printemps 2007, Hors-série Saint-Sauveur - périodique officiel de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, Chalet Pauline-Vanier, 33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R0.

Site : www.shgph.morinheightshistory.org/
- L'ancêtre Michel-Paul **Huppé De La-groye**.

La revue française de généalogie et d'histoire des familles - n° 169, avril-mai 2007 - Sce Commandes, 10, Av. Victor-Hugo, 55800 Revigny (France)
- FranceGenWeb.
- Logiciels anglo-saxons en version française.
- Le bilan de la directrice des Archives de France.
- Cours de J-L. Beaucarnot : Apprentissage sur le tas.
- Histoire & documents : La famille souche.
- La chronique des noms de famille. Numéro spécial.
- Algérie – Maroc – Tunisie : Sur la piste de vos ancêtres.
- L'histoire des populations.
- Naturalisations, papiers militaires.
- Les ressources indispensables.

La Seigneurie de Lauzon - n° 105, printemps 2007 - Société d'histoire régionale de Lévis, 9, rue Mgr Gosselin, Lévis (Québec) G6V 5K1. Site : www.shrl.qc.ca
- Des faits méconnus concernant Guillaume **Couture**.
- Dans la côte du Passage, un bâtiment exceptionnel.

La Source généalogique - n° 34, mars 2007 - Société de Généalogie Gaspésie-Les Îles, C. P. 6217, Gaspé (Québec) G4X 2R7. Site : www.genealogie.org/club/ssgi
- L'histoire des **Lepage** en Gaspésie.
- Esdras **Mainville**, un illustre fils de Grande-Vallée.
- Généalogie des **Laflamme** de Mont-Louis.
- Décès de Saint-Martin de Rivière-au-Renard, 1855-1993.

Bulletin - vol. 13, n° 1, hiver 2007, La Société historique de Saint-Nicolas et de Bernières inc., 1450, rue des Pionniers, Saint-Nicolas, (Québec) G7A 4L6.
- 1821- La famille **Bambridge** à Saint-Nicolas.
- Généalogie ascendante **Moreau, Paquet**.

La Souche - vol. 23, n° 4, printemps 2007, bulletin 80 - La Fédération des familles-souches du Québec, C. P. 10090, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C6. Site : www.ffsq.qc.ca
- Célébration du 350^e anniversaire de mariage de Jean **Le Normand** et d'Anne **Le Laboureur**.
- Biographie des membres du C.A. de la FFSQ.
- Le bénévolat... Un sujet qui impose une réflexion.

La Souvenance - vol. 20, n° 1, printemps 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdeleine, 1024, place des Copains, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2N5.
Site : www.histoireetgenealogie.com
- Généalogie : la famille **Duchesne**.
- Mémoires des anciens : Mme Édouard Duchesne.
- Histoire d'une famille : **Duchesne**.
- Un mot sur le passé : famille nombreuse et unie, **Duchesne**.

La Vigilante - vol. 28, n° 1, janvier-février-mars 2007 - Société d'histoire du Haut-Richelieu, 203, rue Jacques-Cartier Nord, C. P. 212, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z4.
- Conférence : Mes ancêtres **Gaucher** à Tanzac.
- Compte-rendu : Stanislas **Tougas** 1896-1917.
- Les descendants de Jean **Ouimet**.
- Compte-rendu : Johan **Beez**, le petit grand Européen.
- Généalogie : Denise **Lemaistre**, l'aïeule des **Perras**.

Le Bâtitteur - printemps 2007, n° 67 - Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 1671, avenue du Pont Nord, Alma (Québec) G8B 5G2. Site : www.shlsj.org
- La presse en parlait en 1887.
- Les **Robitaille** – du granite et de la musique.

Le cageux - vol. 10, n° 1, printemps 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, C. P. 127, Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0.
Site : www.genealogie.org/club/shgsc
- Maison Antoine-**Dusablou**.
- Wilfrid **Leboeuf** et Virginie **Vallée**.
- Maison Téléspore-**Douville**.

Le Charlesbourgeois - n° 93, printemps 2007 - Société historique de Charlesbourg, Maison Éphraïm-Bédard, 7655, chemin Samuel du Trait-Carré, Charlesbourg (Québec) G1H 5W6.
Site : www.societe-historique-charlesbourg.org
- Les **Pageau** du Trait-Carré.
- Les belles héritées des **Pajeot**.

Le Javelier - vol. XXIII, n° 1, février 2007 - Revue de la Société historique de la Côte-du-Sud, 100, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0. Site : www.shcds.org
- La Côte-du-Sud en 1837-1838.
- Une assemblée de Patriotes à L'Islet en 1834.
- Un patriote revelois.
- L'assemblée des Patriotes de L'Islet et Bellechasse en juin 1837.

Le Louperivois - vol. 19, n° 1, cahier 67, mars 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3. Site : www.shgrdl.org
- Navires en péril sur la Côte-du-Sud (1^{re} partie).
- Hommage à M. l'abbé Ronald Landry.
- Antonio Gagnon, un héros.
- Petites histoires des îles de Kamouraska.
- Bien conserver les négatifs photographiques.

Le Patrimoine - vol. 1, n° 3, juin 2006 - Le bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Sébastien de Frontenac, 582, rue Principale, C. P. 166, Saint-Sébastien (Québec) G0Y 1M0.
- Origine du mot « township ».
- Qui administre le canton d'Aylmer avant 1855?
- Le déménagement du cimetière en 1913.

Le Réveil Acadien - The Acadian Awakening - vol. XXIII, n° 2, May 2007 - The Acadian Cultural Society, PO Box 2304, Fitchburg (Massachusetts) 01420.
- John **Hebert**.
- Corrupted Names.
- Documents Concerning Acadian Deportees.
- Who was Mary Anne **O'Neil**?

Les Argoulets - vol. 11, n° 4, hiver 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Verdun, Centre culturel de Verdun, 5955, ave. Bannantyne, Verdun (Québec) H4H 1H6.
- Us et coutumes : La légende de Rose Latulippe.
- Généalogie **English**.

Mémoires - vol. 58, n° 1, cahier 251, printemps 2007 - Société généalogique canadienne-française, 3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5. Site : www.sgcf.com
- Les origines de Philippe **Amiot (Hameau)**, de son épouse Anne **Convent** et de leur neveu Toussaint **Ledran**.
- Josette de Saint-Paul, une enfant illégitime chez les **Godefroy**, apparentée aux **Gobin de Tours** et aux **Petit** de Lyon.
- En quelle année les Canadiens de naissance devinrent-ils majoritaires dans la vallée du Saint-Laurent?
- Compte-rendu - Algonquins de Trois-Rivières - l'oral au secours de l'écrit, 1600-2005.

Mémoire vivante - vol. 5, n° 2, avril 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville, C. P. 742, Victoriaville (Québec) G6P 7W7.
- La famille **Auger** de Victoriaville.
- L'ancêtre Jean **Auger** dit **Le Baron**.

Michigan's Habitant Heritage - vol. 28, n° 2, April 2007 - Journal of the French-Canadian Heritage Society of Michigan, PO Box 1900, Royal Oak (MI), 48068-1900 Site : www.habitant.org/fchsm

- Correction of Catherine de Baillon's **Grimaldi** Ancestry .
- Confirmations at Notre-Dame de Québec, November 1665.
- A Tribute to Joe's Ancestral Women's Line. Eleven Generations : Thérèse Cécile **Campeau** (1714-1746), wife of François **Marsac**.
- A Tribute to Jean-Baptiste **Dumouchel** - Patriote of 1837 and his fellows Patriotes of Deux-Montagnes : Part I.
- Etienne **Bontron dit Major**, from Monttussaint : the first Doubien who established roots in Canada.
- French or Indian Updates.
- Do You Have an Ancestor Who Was in the French and Indian Wars, 1756-1763?
- Robert Navarre, First Royal Notary in Detroit : Part I.

Nos sources - vol. 27, n° 1, mars 2007 - Société de généalogie de Lanaudière, C. P. 221, Joliette (Québec) J6E 3Z6. Site : www.sgl.lanaudiere.net

- Généalogie et informatique.
- Dictionnaire biographique, suite...
- Lignées ancestrales : **Riopel, Charron-Ducharme**.
- Les épidémies.

Par monts et rivière - vol. 10, n° 3, mars 2007 - La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, 1291, rang Double, Rougemont (Québec) J0L 1M0. Site : www.itasth.qc.ca/quatreliex

- L'énigme du nom « Rougemont » notes supplémentaires.
- Les Cisterciens de Rougemont.
- Généalogie de la famille **Rinfret dit**

Malouin.

- L'industrie du bois, moteur de développement dans les Quatre Lieux au début du 19^e siècle (5). Vol. 10, n° 4, avril 2007.
- Le manoir seigneurial Rottermund de la seigneurie Rougemont.
- Historique de la croix sur le mont Rougemont.
- Quand Chiniquy rôdait dans le coin des Quatre Lieux.
- Qui était Antoine-Pierre-Louis **Consigny** 1815-1858. Vol. 10, n° 5, mai 2007.
- Patriote des Quatre Lieux : Toussaint-Hubert **Goddu** (1793-1879).
- Une requête de Saint-Césaire fait surgir quatre paroisses.
- La famille **Ostiguy** de L'Ange-Gardien.
- Essai sur le tricolore canadien (le drapeau des Patriotes).

Recherches amérindiennes au Québec - vol. XXXVI, n° 2-3, 2006 - Recherches amérindiennes au Québec, 6742, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2. Site : www.recherches-amerindiennes.qc.ca

- Les premières nations et la forêt.

Revue généalogique normande - n° 101, janvier/février/mars 2007 - L'Union des Cercles généalogiques et héraldiques de Normandie, Archives départ. de Seine-Maritime, 76100 Rouen, France.

- Généalogie et Histoire : **Barabé, Bérubé, Barnabé**, trois noms d'origine viking?
- La fortune de Casimir l'Américain.
- Enregistrement d'armoiries.
- Armoiries de l'année.
- Nous sommes tous cousins.

Saguenayensia - vol. 49, n°2, avril-juin 2007 - La Revue d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Société historique du Sa-

guenay, 930, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 7K9. Site : www.shistoriquesaguenay.com

- Isle-Maligne et la Deuxième Guerre mondiale.
- L'histoire : outil de refondation du Saguenay - Lac-Saint-Jean.
- L'écrasement de l'avion *Liberator*.
- Une aventure des plus grands exploits !

The British Columbia Genealogist - vol. 36, n° 1, March 2007 - British Columbia Genealogical Society, PO Box 88054, Lansdowne Mall, Richmond (British Columbia) Canada V6X 3T6. Site : www.bcgs.c

- The Province Newspaper, Vancouver, B.C., early Subscribers.
- Preserve Your Genealogical Legacy : A Genealogical Codicil.
- Researching Six Sets of Families and More - Am I nuts or what? **McInnis, MacDonald, Monk, White**.
- Finding Dorothy **Barke, Davis, Thorne**.
- **Arkwright & Meadow** of Lancashire, also, **Fairhurst, Winnard**.

The Nova Scotia Genealogist - vol. XXV/1, Spring 2007, Genealogical Association of Nova Scotia, PO Box. 641, Station Central, Halifax (Nova Scotia) B3J 2T3. Site : www.chebucto.ns.ca/Recreation/GANS

- **McLoughlin** Family Bible.
- Victoria County 1861 Lot Surveys.
- Vital Statistics from the Antigonish Casket, 1898- Part I.

Toronto Tree - vol. 38, Issue 2, March/April 2007 - Ontario Genealogical Society, Toronto Branch, PO Box 518, Station K, Toronto (Ontario) M4P 2G9. Site : www.torontofamilyhistory.org

- Dutch Family History Research.
- Irish in Toronto Series + An Underground Railroad Story.

MERCI!

Après plusieurs années à la chronique *Regard sur les revues*, M. Fernand Saintonge laisse sa place pour se consacrer à d'autres tâches comme bénévole à la Société de généalogie de Québec.

M. Saintonge, le comité de la revue *L'Ancêtre* vous remercie pour toutes ces années de bons services au sein de l'équipe des chroniqueurs.

M. Saintonge sera remplacé par M. Mario Vallée. Retraité de l'Université Laval, Mario Vallée occupait le poste de coordonnateur technique aux activités culturelles de Vie Étudiante. Depuis plusieurs années, il s'intéresse à l'histoire et à la généalogie. C'est avec enthousiasme qu'il prend la responsabilité de cette chronique.





ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

CHRONIQUE

Bibiane Ménard-Poirier (3897)

LES RÉPERTOIRES

DONS

SAINT-AUBERT, 3-1300-23, *BMS et annotations marginales, 1858-2006. Recensements de 1861, 1911*, LORD, Sylvain, 2006, 660 p. Donateur : Sylvain Lord.

SAINT-FRANÇOIS, 3-C010-122, Répertoire des naissances de Saint-François, comté de Madawaska, 1859-2006, POITRAS, Jean-Guy, Poitras, Jean-Guy, 2007, 188 p. Donateur : Jean-Guy Poitras.

SAINT-FRANÇOIS, 3-C010-123, *Répertoire des décès de Saint-François*, comté de Madawaska, 1859-2006, POITRAS, Jean-Guy, Poitras, Jean-Guy, 2007, 67 p. Donateur : Jean-Guy Poitras.

SAINTE-MARIE DE BEAUCE, 3-2300-22, *Baptêmes de Sainte-Marie de Beauce, 1739-2005*, MARCOUX, Marcel; GIGUÈRE, Réal, Club mariverain de généalogie n° 1, 2006, 516 p. Donateur : Réal Giguère.

SAINTE-MARIE DE BEAUCE, 3-2300-11, *Baptêmes de Sainte-Marie de Beauce, 1739-2005*, MARCOUX, Marcel; GIGUÈRE, Réal, Club mariverain de généalogie n° 1, 2006, 558 p. Donateur : Réal Giguère.

SAINT-AURICE, 3-3200-91, *Mariages de Saint-Maurice, 1837-1987. Mariages de Saint-Séverin de Proulxville, 1889-1983*, PEPIN, Jean-Paul Collaboration pour Saint-Séverin, PEPIN, Jean-Paul et le Comité historique Saint-Séverin de Proulxville 1983, 1987, 190 p. Donateur : Marcel Dupont.

SAULT-SAINTE-MARIE, 3-E220-4, *St. Mary's Catholic Church Baptisms, 1811-1900*, COLLABORATION, Holy Name of Mary Proto-Cathedral Parish, 2004, 404 p. Donatrice : Claudette Boissonneault.

ACQUISITIONS

ÉCOSSAIS, 3-1000 oue-, *Des Écossais à Rivière-du-Loup et leurs descendants, 1763-2004*, OUELLET, Jeannine, Éditions Histoire Québec, coll. Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 2006, 492 p.

NEUVILLE, 3-2900-40, *Décès, funérailles, et inhumations Saint-François-de-Sales*

de Neuville depuis 1851 jusqu'en 2002, COLLABORATION, Société d'histoire de Neuville, Les cahiers neuvillois, n° 8, 2004, 205 p.

PORTNEUF, 3-2900-39, *Recensement du Canada, 1881 du comté de Portneuf*, MARCOTTE, Yves, Marcotte, Yves, 2006, 586 p.

SAINTE-AGNÈS, 3-0700-40, *Répertoire des naissances, baptêmes, mariages, décès, sépultures de la paroisse Sainte-Agnès de Rimouski, 1956-2005*, COLLABORATION, Société de généalogie et d'archives de Rimouski, n° 45, 2007, 82 p.

SAINT-JOSEPH-DE-LA-NOUVELLE-BEAUCE, 3-2300-24, *BMS et annotations marginales, 1736-2006. Répertoire des pionniers*, COLLABORATION, Société du patrimoine des Beaucerons et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, 2007, 618 p.

SAINT-JOSEPH-DE-LA-NOUVELLE-BEAUCE, 3-2300-25, *BMS et annotations marginales, 1736-2006. Répertoire des pionniers*, COLLABORATION, Société du patrimoine des Beaucerons et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, 2007, 780 p.

SAINT-MAJORIQUE, 3-0200-35, *BMS et annotations marginales de Saint-Majorique, 1895-2005*, COLLABORATION, Société de généalogie Gaspésie-Les-Îles, 2006, 298 p.

LES HISTOIRES DE FAMILLES

DONS

BÉLANGER, 1-7, *Généalogie de Thérèse Therrien et André Bélanger. Généalogie Bélanger, Maillé, Therrien, Martel*, MARTEL, Dominique, s.c., Le Bureau des recherches historiques inc, 1947, 394 p. Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.

BOUCHARD, 1-8, *Jessey Bouchard et ses enfants. Descendance de « petit Claude » Bouchard*, FORTIN, J.-Henri, Fortin, J.-Henri, 1975, 66 p. Donateur : Jacques Fortin.

BOURASSA, 1-5, *Mes ancêtres Bourassa depuis 1657*, BOURASSA, Lisette, 2006, 221 p. Donatrice : Lisette Bourassa.

CHRÉTIEN, 1-19, *Ascendance de l'honorable Joseph-Jacques « Jean » Chrétien*, CHRIS-

TIAN, George et Richard, Christian, George et Richard, 1996, 65 p. Donateur : inconnu.

CHRÉTIEN, 1-20, *Dictionnaire généalogique des descendants de Vincent Chrétien et Anne Leclerc*, CHRISTIAN, George et Richard, 1994, 12 p. Donateur : inconnu.

CÔTÉ, 1-15, *Une généalogie descendante de Ernest Côté et Églephyre Senneville*, CÔTÉ, Florian; HOULE, Hubert A., s.c., Le Centre de généalogie, 1981, 221 p. Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.

CROFT, 1-1, *Généalogie de la famille Craft dit Croft*, COLLABORATION, Collaboration membres de la famille Croft, 2007, 19 p. Donateur : Jacques Fortin.

DEGUIRE, 1-1, *La généalogie Deguire dit Desrosiers*, HOULE, Hubert A., s.c., 1978, 301 p. Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.

FORTIN, 1-12, *Henri Fortin, poste restante, autobiographie*, FORTIN, Henri, Les Éditions plein cadre enr., 1987, 152 p. Donateur : Jacques Fortin.

FORTIN, 1-13, *Charles Fortin, ses enfants. Lignée de Julien Fortin, sieur de Bellefontaine*, FORTIN, Joseph-Henri, 1973, 90 p. Donateur : Jacques Fortin.

FOURNIER, 1-13, *Descendance de Guillaume Fournier et Françoise Hébert. Dictionnaire généalogique. Mariages par ordre alphabétique*, L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE, 2007, 477 p. Donateur : André R. Fournier.

FOURNIER, 1-14, *Descendance de Guillaume Fournier et Françoise Hébert. De la première à la neuvième génération. Classement par famille*, L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE, 2007, 420 p. Donateur : André R. Fournier.

FOURNIER, 1-15, *Descendance de Guillaume Fournier et Françoise Hébert de la dixième à la treizième génération. Classement par famille*, L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE, 2007, 576 p. Donateur : André R. Fournier.

FRÉCHETTE, 1-7, *Les Fréchette d'Amérique. Nos origines et notre histoire*, COLLABORATION, Les descendants des Fréchette inc., 2006, 388 p. Donateur : Guy Fréchette.

FRÉCHETTE, 1-8, *Les Fréchette d'Amérique. Dictionnaire généalogique*, COLLA-

- BORATION, Les descendants des Fréchet-
te inc., 2006, 781 p. Donateur : Guy
Fréchette.
- GAUTREAU, 1-8, Amédée Gaudreault. Trente
ans de journalisme,** GAUDREAU, Amé-
dée, Éditions du Méridien, 1991, 294 p.
Donateur : Bibliothèque nationale du
Canada.
- HART, 1-1, Aaron Hart. Récit historique,** DOU-
VILLE, Raymond, Éditions du Bien Public,
1938, 194 p. Donateur : Pierre Lamy.
- HOULE, Généalogie de la famille Houle-
Côté. 1-1, Notes historiques; 1-2, Bran-
che paternelle; 1-3, Branche maternelle;
1-4, Nos contemporains; 1-5, Notes his-
toriques,** HOULE, Hubert A., s.c., 1974.
Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.
- JOMPHE, 1-1, Amour et souvenance au
cœur de Minganie,** JOMPHE, Roland,
1985, 160 p. Donateur : Éric Martel.
- JUTRAS, 1-1, Généalogie de Lucien Jutras,**
HOULE, Hubert A., s.c., Houle, 1975, 172 p.
Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.
- LACASSE, 1-4, Une mine de souvenirs,**
LACASSE, Z., o.m.i., Lacasse, Zacharie,
1920, 180 p. Donateur : Jean-Daniel
Thériault.
- LAJEUNESSE, 1-4, L'Albani. Sa carrière
artistique et triomphale,** CHARBONNEAU,
Hélène, Charbonneau, Hélène, 1938,
171 p. Donateur : Jacques Fortin.
- LÉVESQUE, 1-11, Ancêtres et descendants
de Joseph Lévesque et Aurore Saint-
Pierre mariés le 7 janvier 1885 à Saint-
Pacôme, Kamouraska,** MICHAUD, Camil-
le, 2007, 44 p. Donateur : Camille Mi-
chaud.
- LÉVESQUE, 1-12, Paroisse Saint-Georges
de Cacouna. BMS dont le patronyme est
Lévesque,** LÉVESQUE, Yvon, 2006, 42 p.
Donateur : Yvon Lévesque.
- ROY, 1-28, Généalogie de Rodolphe Roy,
avocat (13 générations),** INSTITUT GÉ-
NÉALOGIQUE DROUIN, 1952, 300 p. Do-
nateur : Guy Roy.
- MCNICOLL, 1-1, MacNicol-McNicoll gé-
néalogie,** MCNICOLL, Nicole G., 1979,
99 p. Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.
- MORIN, 1-15, The Moran History. Cham-
plain to Church Street,** THOMAS, Rich-
ard, 2005, 45 p. Donateur : Richard Tho-
mas, Michigan.
- TESSIER, 1-12, Généalogie de Mathurin
Tessier,** TESSIER, Roger, 2007, 174 p.
Donateur : Roger Tessier.
- TERRIEN, 1-4, Généalogie de Eudore
Therrien et Rose Martel,** N/D, Éd. N/D.
Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.
- ACQUISITIONS**
- CARON, 1-4, Caron, 350 ans d'histoire,
livre souvenir,** CARON, Michel, L'asso-
ciation des familles Caron d'Amérique
inc., 1986, 204 p.
- GRENIER, 1-3, Notre descendance, un héri-
tage. Les familles Grenier, 1664-2007,**
BILODEAU, Liliane, 2007, 635 p.
- LES MONOGRAPHIES
LOCALES ET RÉGIONALES**
- DONS**
- BAIE JAMES, 2-9900-2, La Baie James,**
BOURASSA, Robert, Éditions du jour,
1973, 140 p. Donateur : Éric Martel.
- BATISCAN, 2-3220-55, Batiscan et son
histoire. Généalogies ascendantes. 300^e
anniversaire de Batiscan,** FOLEY, Jean-
Paul, Société historique de Batiscan,
1984. Donateurs : Fabrique et Société
historique « Batiscan et son histoire ».
- BLAINVILLE, 2-6300-11, La Seigneurie de
Blainville après 300 ans,** DE BLAINVILLE,
Thérèse, Les Éditions Thérèse-de-
Blainville inc., 1983, 52 p. Donateur :
Pierre Lamy.
- DONNACONA, 2-2900-55, Ville de Donna-
cona 75 ans, 1915-1990,** COLLABORA-
TION, Comité des fêtes, 1990, 288 p.
Donateur : Carole Veillette.
- MONTREAL, 2-6546-69, Montréal économi-
que. Étude préparée à l'occasion du
troisième centenaire de la ville,** MINVIL-
LE, Esdras, Éditions Fides, 1943, 430 p.
Donateur : Bibliothèque nationale du
Canada.
- VICTORIAVILLE, 2-3400-21, Centenaire de
Victoriaville, 1861-1961,** COLLABORA-
TION, La Corporation du centenaire,
1961, 176 p. Donateur : Pierre Lamy.
- YAMACHICHE, 2-4300-57, Histoire de la
paroisse d'Yamachiche. Précis histori-
que,** COLLABORATION, P.V. Ayotte, Li-
braire-Éditeur, 1892, 300 p. Donateur :
Pierre Lamy.
- OTTAWA, 2-C030-28, Paroisse Saint-
François-d'Assise d'Ottawa, 1890-1990,**
COLLABORATION, Paroisse Saint-
François-d'Assise, 1990, 233 p. Dona-
teurs : Frères du Sacré-Cœur.
- ACQUISITIONS**
- BEAUCE, 2-2300-39, La Beauce en visages.
Biographies 2000,** COLLABORATION,
Société historique Sartigan, 2000, 259 p.
- DOMAINE JOLY, 2-2800-23, Domaine Joly
De Lotbinière,** COLLABORATION, Éditions
Fides, 2002, 97 p.
- FRANQUELIN, 2-9700-27, Franquelin, 1902
à 1950. Ta place au soleil. Ta place dans
l'histoire,** ROONEY, Bob, Les Éditions
Nord-Côtières, 1998, 500 p.
- L'ANCIENNE-LORETTE, 2-2000-90, L'An-
cienne-Lorette,** ALLARD, Lionel, Les
Éditions Leméac inc., 1979, 386 p.
- LEMOYNE, 2-5600-19, Histoire de la ville
de LeMoyne, 1949-1999, Le 50^e anniver-
saire,** PRATT, Michel, Éditions du Mari-
got, 1999, 250 p.
- MONTMAGNY, 2-1400-33, Patrimoine et
Histoire de chez nous. Montmagny, capi-
tale de l'oie blanche,** COLLABORATION,
La Plume d'Oie, 2007, 862 p.
- PORTNEUF, 9-1000-2, Nécrologie du comté
de Portneuf (2003-2004) extraite des
journaux Le Soleil et le Journal de Qué-
bec,** BISSON, Marie-Marthe, Société de
généalogie de Québec, 2006, 141 p.
- SAINT-COLOMBAN, 2-7300-10, Saint-
Colomban. Une épopée irlandaise au
piémont des Laurentides,** BOURGUIGNON,
Claude, Éditions d'ici là, 2006, 279 p.
- SAINTE-ADÈLE, 2-6300-12, Sainte-Adèle à
travers le temps, 1842-2005,** DUBUC,
Michèle; PERRAULT, Jean-Nicolas, Les
Éditions Sainte-Adèle 2005, 353 p.
- SAINTE-SOPHIE, 2-6300-13, Le temps que
j'm'en souviens. Sainte-Sophie, des ori-
gines à aujourd'hui,** CHAMPAGNE, Nor-
mand, Municipalité de Sainte-Sophie,
2005, 254 p.
- SAINT-HENRI, 2-6546-70, Histoires de
rues. Origine des noms de Saint-Henri,**
COURTEAU, Monique; ST-AUBIN, Pauline,
Les Éditions Histoire Québec, collection
SHSH, 2005, 75 p.
- SAINT-JÉRÔME, 2-6300-14, Les maires de
Saint-Jérôme et les conseillers munici-
paux,** COLLABORATION, Comité de topo-
nymie de Saint-Jérôme, 1991, 152 p.
- SAINT-JÉRÔME, 2-6300-15, Répertoire
toponymique. Les rues de Saint-Jérôme,**
COLLABORATION, Comité de toponymie
de Saint-Jérôme, 1989, 96 p.
- SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN, 2-6200-14,
Parcours de bâtisseurs à Saint-Roch-de-
l'Achigan,** THUOT, Jean-René, Société
d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan,
2006, 416 p.
- SAINT-UBALDE, 2-2900-56, Saint-Ubalde-
de-Portneuf. Album '73,** LAVIOLETTE,
Guy, Les Éditions Etchemin, 1973, 223 p.

SAINT-VALENTIN, 2-5500-13, *Saint-Valentin au cœur du temps*, GRAVEL, Denis, Société de recherche historique Archiv-Histo inc, 2007, 144 p.

SEPT-ÎLES, 2-9700-28, *Sept-Îles racontée. Relevé d'enquête ethnographique*, LANDRY, Gilles, Les Editions Leméac inc., 1980, 137 p.

LES RÉFÉRENCES

DONS

COUTUMES, 8-3000 des-, *La vie traditionnelle au pays de Caux et au Canada français. Le cycle des saisons*, DESDOUITS, Anne-Marie, Les Presses de l'Université Laval 1987. Éditions du CNRS, 1987, 440 p. Donateur : Pierre Lamy.

DISCOURS, 8-9714 roy-, *Devant la statue de Mercier. Discours et Récits de l'inauguration du monument*, ROY, Philippe, Gouvernement du Québec, 1912, 130 p. Donateur : Éric Martel.

DISCOURS, 8-9714 cha-, *Discours et conférences par Thomas Chapais*, « vol. 1 » CHAPAIS, Thomas, Librairie Garneau, 1913, 404 p. Donateur : Éric Martel.

DISCOURS, 8-9714 cha-, *Discours et conférences par Thomas Chapais*, « vol. 2 » CHAPAIS, Thomas, Librairie Garneau, 1935, 510 p. Donateur : Éric Martel.

ACQUISITIONS

ÉVÈNEMENTS SOCIAUX, 9-1000-17, *Nécrologies publiées dans Le Nouvelliste de Trois-Rivières*, 2006, A-G; **9-1000-18**, H-Z, 2006, 226 p.

ÉVÈNEMENTS SOCIAUX, 9-1000-1, *Births, Deaths, Marriages from Regina Newspapers, 1883-1889*; **9-1000-2**, *Births, Deaths, Marriages from Regina Newspapers, 1890-1899*; **9-1000-3**, *Births, Deaths, Marriages from Regina Leader, 1900-1905*; **9-1000-4**, *Births, Deaths, Marriages from Regina Leader, 1906-1910*; **9-1000-5**, *Births, Deaths, Marriages from Regina Leader, 1911-1913*;

9-1000-6, *Births, Deaths, Marriages from Regina Leader, 1914-1916*; **9-1000-7**, *Births, Deaths, Marriages from The Independent, 1913-1920*; **9-1000-8**, *Births, Deaths, Marriages from The Independent, 1921-1930*; **9-1000-9**, *Births, Deaths, Marriages from The Independent, 1931-1940*, COLLABORATION, Saskatchewan Genealogical Society, 1990, 100 p.

GÉNÉALOGIE, 5-5000 joh-, *Genealogical Research Directory, National and International, 2007*, JOHNSON, Keith et SAINTY, Malcolm R., 2007, 608 p.

HAVRE-SEINE-MARITIME, 5-6300 ggh-, *Catalogue généalogique 2005*, COLLABORATION, GGSM, 2005, 113 p.

SANTÉ, 8-3000 bea-, *La réadaptation des tuberculeux. Élaboration d'un programme adéquat et formulation d'un projet pour la province de Québec*, BEAUCHESNE, André, Université Laval, 1955, 155 p.



BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE

Françoise Dorais (4412)

FAMILLES

- Les Pettigrew de 1767 à 2005.

RASSEMBLEMENT DE FAMILLES

Si vous êtes membres de la Société de généalogie de Québec et que vous désirez faire l'annonce du rassemblement de familles de votre association, voici les dates à respecter pour nous fournir cette annonce :

17 septembre pour paraître dans la revue de l'hiver

17 décembre pour celle du printemps

17 mars pour celle de l'été.

Tous vos renseignements doivent tenir dans 10 lignes et votre logo, si vous en avez un, nous être fourni en JPG et 300 dpi.

Diane Gaudet, coordonnatrice
diane.gaudet@sympatico.ca

NOUVEAUX MEMBRES DU 15 AVRIL 2007 AU 15 JUILLET 2007

6076	LÉGER	Claire	Québec	6092	LABRIE	Réjean	Saint-Nicolas
6077	DROLET	François	Saint-Rédempteur	6094	FAUCHER	Charlotte	Saint-Lambert-de-Lauzon
6078	BERGERON	Jean-Marie	Québec	6095	BRETON	Benoît	Québec
6079	TREMBLAY	René	Québec	6097	DEVIN	Réjean	Québec
6081	PAYEUR	François	Québec	6098	BARTHE	André	Québec
6083	PARADIS	André	Québec	6099	HARVEY	Maude	Québec
6084	PARADIS	Alain	Québec	6100	BRUNET	Jacques	Charny
6085	MALTAIS	Maurice	Québec	6102	OUELLET	Sophie	Stoneham
6086	MORISSET	Lucie	Québec	6104	SAINT-PIERRE	André	Québec
6087	CÔTÉ	Maurice	Joly	6105	THOMAS	Maryse	Québec
6088	FOURNIER	Huguette	Joly	6107	ROY	Gilles	Québec
6089	McCARTHY	Lucie	Saint-Augustin-de-Desmaures	6108	ST-JEAN	Sandra	Québec
6090	FALARDEAU	Gisèle	Québec	6109	WIERSCHEM	Jane	Minocqua, WI
6091	RICHARD	Valmont	Québec				



NOS MEMBRES PUBLIENT

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un **espace publicitaire gratuit** aux auteures et auteurs qui :

1. sont membres en règle de la Société;
2. ont fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique;
3. fournissent un résumé exact (maximum 100 mots) de leur œuvre, tel qu'ils souhaitent le voir paraître dans les pages de *L'Ancêtre*, incluant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, la maison, le lieu et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix de l'œuvre et les frais postaux.

Exemple (fictif) : CANUEL, Marie. *Recensement 1851, comté de Portneuf : noms, professions, adresses, état civil, religion, etc.*, Les Éditions Donnacona, 1999, 255 p.

En vente chez l'auteure,
42, rue Saint-Félix, Montréal (Québec) H2V 2Y6.
(18 \$, + 5 \$: postes et manutention)

N. B. : Le membre doit satisfaire aux trois conditions. La revue *L'Ancêtre* se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur, dans cet espace publicitaire.

DE CABOT À CARTIER

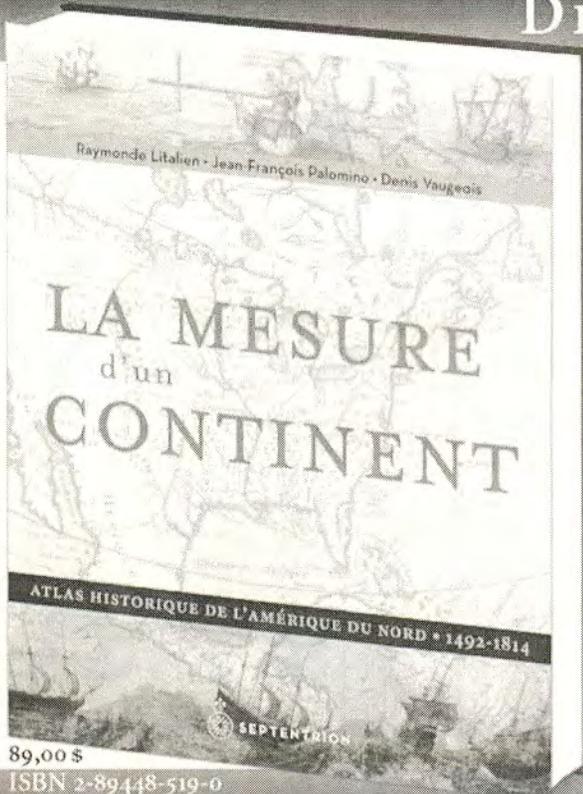
QUI À DÉCOUVERT LE CANADA ?

*POUR LE SAVOIR ET EN APPRENDRE
PLUS, PROCUREZ-VOUS :*

LA MESURE D'UN CONTINENT

*Atlas historique de l'Amérique
du Nord • 1492-1814*

- 300 pages entièrement en couleurs et 200 cartes et illustrations. 20 documents présentés sur une surface de 13" x 21" et une soixantaine sur des pleines pages.
- Index très développé, mettant l'accent sur la présence autochtone, les grandes explorations et la toponymie, complète l'ouvrage.
- Un superbe ouvrage de collection et de référence dans lequel des chefs d'œuvre cartographiques sont bien exploités et mis à l'honneur. Une nouvelle approche continentale de l'histoire de l'Amérique du Nord.
- Avec la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



SEPTENTRION.QC.CA

Première
IMPRESSION
CENTRE NUMÉRIQUE

2326, CHEMIN SAINTE-FOY,
QUÉBEC, QC

TÉLÉCOPIEUR : 657-1677
prem-imp@biz.videotron.ca

PHOTOCOPIES LIBRE-SERVICE
PHOTOCOPIES NOIRES
PHOTOCOPIES COULEURS
IMPRIMERIE
GRAPHISME
RELIURE
(SPIRALE, CERLOX, BROCHAGE, THERMORELIURE)
PLASTIFICATION
TROUAGE, PLIAGE
NUMÉROTAGE

657-1718

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre Brûlart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec)
(arr. Sillery-Sainte-Foy)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 21 novembre 2007

Conférencier : Louis Duchesne
Sujet : *Les noms de famille*

2. Le mercredi 12 décembre 2007

Conférencier : David Mendel
Sujet : *L'influence britannique sur l'architecture de Québec*

3. Le mercredi 16 janvier 2008

Conférencière : Claire Boudreau
Sujet : *Conférence sur l'héraldique*



Société de généalogie de Québec

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

COLLECTION DES DROUIN NUMÉRISÉS DISPONIBLES POUR CONSULTATION

Publications de la Société :

Lundi : Fermé
Mardi : 10 h 30 à 21 h 30
Mercredi : 18 h 30 à 21 h 30
Jeudi : 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé
Samedi : 10 h à 16 h (fermé le 1^{er} samedi)

Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc.,
disponibles aux heures d'ouverture.

Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture
du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec

**Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault
Université Laval**

Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10 h 30 à 16 h 30
Mardi et mercredi : 10 h 30 à 21 h 30
Samedi : 8 h 30 à 16 h 30

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Lundi au vendredi : 10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.
Lundi au jeudi : 10 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30